



El Houssaïn El Moujahid

GRAMMAIRE STRUCTURALE DE L'AMAZIGHE -LE NOM-

2021

Grammaire structurale de l'amazighe

- Le Nom -



El Houssaïn El Moujahid

Grammaire structurale de l’amazighe

- Le Nom -

Préface de Lionel Galand

2021

Publication de l'Institut Royal de la Culture Amazighe

Série : Études et recherches N° 88

Titre : Grammaire structurale de l'amazighe - Le Nom -

Auteur : El Houssaïn El Moujahid

Éditeur : Institut Royal de la Culture Amazighe

Suivi technique : Unité de l'édition - CTDEC

Imprimerie : Éditions et impressions Bouregreg - Rabat

Dépôt légal : 2021 MO 4067

ISBN : 978-9920-739-42-9

A la mémoire de mes parents,
Aux regretté(e)s, Rachida, Bachir et Taïbi
A Fatima, ma compagne,
A Idir, Tilila et Tawnza.

Table des matières

Avant propos

En juillet 2011, avec la nouvelle Constitution du Royaume, l'amazighe acquiert le statut de langue officielle aux côtés de la langue arabe. Le processus de la standardisation de la langue amazighe, portant sur ses composantes graphiques (*tifinagh*), orthographique, lexicale, morphologique et syntaxique, a été initié puis conduit, selon une démarche progressive, depuis l'avènement de L'Institut Royal de la Culture Amazighe (17-10-2001). Aussi, en 2003, est-il procédé à l'introduction de la langue amazighe à l'école publique et étendu son enseignement au niveau du primaire ; puis, des années plus tard, les études amazighes eurent une place dans les cursus de quelques universités. Cette dynamique s'est accompagnée d'actions significatives, dont notamment l'élaboration d'outils linguistiques, didactiques et pédagogiques. Ainsi, outre le *Dictionnaire Général de la Langue Amazighe* (2008) et les lexiques sectoriels, une grammaire normative[1] de l'amazighe standard a été préparée et éditée, rompant, de point de vue conception et structuration, avec celles ayant prévalu auparavant, durant les décennies précédentes. En effet, alors que ces derrières portent souvent sur une seule variété dialectale de la langue amazighe, ou sur un ensemble de parlers du même dialecte, la *Nouvelle Grammaire de l'amazighe*[2], quant à elle, est élaborée dans la perspectives d'un système unifié, sous-tendu par l'effectivité de l'unité foncière de l'amazighe, telle qu'elle a toujours été constatée dans des travaux du siècles dernier (A. Basset, 1925). En ce qui concerne les études et recherches dédiées à la morphologie et à la syntaxe de l'amazighe, il convient de rappeler que les dernières décennies du siècle précédent ont vu paraître plusieurs études et recherches (*v*. bibliographie) portant

---

[1] *Voir* . Boukouss, A. (1989) ; El Moujahid, E. (1989) ; El Moujahid, E. Galand, L. (1979),

[2] Boukhris, F. et *al.*, (2008)

sur des aspects diversifiés de la Grammaire de l'amazighe, toutes variantes confondus.

Le présent travail est une version, quelque peu remaniée et complétée, de notre thèse soutenue en 1981. Il consite en une présentation d'un aspect de la Grammaire de la langue amazighe, en présentant une description des faits et aspects relatifs à «la classe du Nom » dans la variante dialectale Tašəlḥiyt en usage dans l'Anti-Atlas, au Sud Ouest marocain, et précisément dans le Souss (Iġerm, Province de Taroudant).

Force est de souligner que, depuis 1981 à ce jour, ont paru bien des travaux sur les questions de syntaxe et de morphologie du Nom et de Groupe nominal ou de ses modalités. Ils seront présentés dans la liste bibliographique et pris en considération quand leur apport est pertinent pour le propos de l'analyse. Du reste, ils sont livrés à titre informatif[3], pour toute consultation visant le comparatisme interdialectal ou la contribuution au processus de la fixation et de l'évolution de l'amazighe standard.

Parmi les travaux mentionnés, réalisés durant ces dernières décennies (1982-2020), figurent des monographies relevant du même cadre théorique que celui de la présente étude, à savoir le fonctionnalisme préconisé par A. Martinet. Ils sont d'une facture similaire, car adoptant la démarche descrptive sous-tendue par ladite théorie. D'autres travaux sont mentionnés qui relèvent notamment du modèle de la Grammaire Générative et Transformationnelle[4] ; ils s'inscrivent dans une optique articulant l'adéquation descriptive et l'adéquation explicative. Ainsi, dans El Moujahid (1997) ont été reprises les principales questions de morphologie et de syntaxe du Nom, selon l'approche des modules et paramètres (GB) de la théorie des généralive.

Nous tenons ici à exprimer notre vive gratitude à tous ceux et celles dont l'aide conséquente et l'apport inestimable nous ont soutenu dans la réalisation de cette recherche.

[3] Les références postérieures à 1979 sont affectés, dans la bibliographie, d'un astérisque (*).

[4] Boukhris (2013), El Moujahid (1997), Cadi (2006), entre autres.

Ainsi, nos remerciements vont à notre directeur de thèse M. le Professeur Fernand Bentolila, pour son encadrement infaillible et son soutien intellectuel inconditionnel. Notre reconnaissance est également très profonde à l'égard de Feu le Professeur Lionel Galand (1920-2017)[5] pour les enseignements qu'il nous a prodigués, de son vivant, à travers ses écrits pertinents et ses interventions judicieuses au séminaire de l'E.P.H.E à Paris.

Que la regrettée Professeure Denise François (1934 – 1993) soit également remerciée pour le riche enseignement théorique qu'elle nous a dispensé durant nos premières années à l'Université René Descartes, Paris V.

Nous remercions vivement, en particulier, notre compagne Mme Fatima Boukhris, le Professeur Ahmed Boukous, Feu M. Brahim Akhiat (1941 – 2018) et tous nos informateurs et informatrices dont Dda Hemmou Bougam (HB) et les habitants de mon village natal, Ig^{u}nane (Iġerm). Nous remercions également le Recteur de l'Iinstitut royal de la culture amazighe, pour avoir rendu possible l'intégration de cet ouvrage aux publications de l'Institution. Qu'ils soient également remerciés, pour leur précieuse contribution pour la préparation éditoriale de ce travail, MM. Lhoussain Amouzay, Hassan Jaa, Nadia Kiddi et Mustapha Elhoudaïgui.

[5] Au moment où ce travail prend voie de publication (2020), notre regretté Professeur Lionel Galand n'est plus, hélas, de ce monde. Il est décédé le 28 octobre 2017. Il a eu, de son vivant, l'immense amabilité de solliciter la publication de cette thèse, soutenue en 1981, et dont la préface, qu'il lui a gracieusement dédiée, avait été rédigée en avril 2004. Puisse l'édition tradive de ce travail, quelque peu défraîchi, être un humble hommage posthume à la mémoire de ce grand linguiste et à celle de sa compagne, Feue Paulette Galand-Pernet (1919-2011).

Préface

On pourra se demander s'il est opportun, même dans le domaine des sciences humaines où la recherche subit moins de bouleversements que dans les sciences « dures », de publier une thèse soutenue depuis un quart de siècle. Dans le cas présent, la réponse est oui. Légèrement toiletté, le travail d'El Houssaïn El Moujahid mérite de sortir des archives d'une université, et cela pour plusieurs raisons.

D'abord pour la qualité que lui a reconnue le jury. L'auteur, à la fois locuteur du parler qu'il étudie et formé en linguistique générale, était fort bien placé pour mener à bien l'enquête et pour en donner les résultats. Il avait en Fernand Bentolila un excellent directeur de recherche, dont les publications témoignent d'un remarquable souci de la précision et, ce qui ne gâte rien, d'une parfaite honnêteté intellectuelle. Bentolila étant un disciple d'André Martinet et l'un des représentants actifs de la linguistique fonctionnelle, la thèse d'El Moujahid s'inscrit tout naturellement, sans dogmatisme excessif, dans la même ligne théorique. Or la méthode proposée par les fonctionnalistes, outre ses qualités propres, présente l'avantage de produire des ouvrages aisément accessibles aux linguistes d'une autre appartenance, ce qui n'est pas le cas de toutes les techniques.

Il se trouve en outre que les noms occupent moins de place que le verbe dans la production scientifique de ces dernières décades. Cela est dû sans doute au fait que le système verbal, si compliqué qu'il soit, est plus fortement organisé, moins vulnérable et moins exposé à l'éparpillement que le système des noms, lequel n'offre pas la même résistance aux influences extérieures. On peut emprunter des verbes, mais on les intègre dans les conjugaisons existantes, tandis qu'un nom d'emprunt conserve souvent une part de la morphologie d'origine : témoin l'article arabe, maintenu dans des lexèmes qui, de plus, peuvent se passer de l'opposition d'état propre au « berbère » (on me pardonnera de conserver, quand j'écris en français, ce vieux mot parfaitement adapté à ma langue et nullement péjoratif). Dans ces conditions, il est plus tentant pour un chercheur de dégager les traits

bien organisés du système verbal que d'essayer d'introduire un ordre dans le foisonnement des noms. Même si les pronoms, qui sont aussi des nominaux, forment un ensemble plus cohérent, on comprend donc qu'aucune monographie très importante ne soit venue se substituer à la thèse d'El Moujahid.

L'actualité de cette dernière est encore plus flagrante dans le cadre régional, car, si les parlers du Sud marocain ont bénéficié d'un nombre respectable d'études, il s'agit souvent de l'édition de documents, manuscrits anciens ou textes tirés du domaine de l'oralité, parfois de manuels sans prétention à l'exhaustivité, plus rarement encore d'analyses linguistiques. Toute présentation plus systématique de cette langue « tašəlḥiyt » et de ses traits originaux est donc bienvenue. Mais que l'on ne se méprenne pas ! L'intérêt porté aux particularités régionales ne signifie pas qu'on met en cause l'unité profonde des parlers. Il arrive pourtant qu'une telle crainte se manifeste. Elle révèle une méconnaissance de la réalité. C'est que la diversification dialectale est un phénomène universel, et notre domaine ne fait pas exception. Pour autant, personne n'a jamais contesté qu'il forme un tout. Bien avant l'aube de la dialectologie, saint Augustin avait déjà reconnu qu'il existait en Afrique de nombreuses « nations », mais qu'elles parlaient « une seule langue ». Beaucoup plus tard, Venture de Paradis introduisait dans son ouvrage (à la fois grammaire et dictionnaire), publié en 1844 mais composé un demi-siècle plus tôt, des données d'origines différentes sans prendre la peine de les distinguer. Aujourd'hui, la comparaison interdialectale qui, bien évidemment, ne saurait porter sur les différences sans prendre en compte les points communs, est dans l'état actuel des sources le meilleur, voire le seul moyen de dégager les traits fondamentaux. Bien mieux, elle permet quelquefois de montrer qu'un phénomène aujourd'hui limité à une ou deux régions est en fait le témoin d'un état ancien, aujourd'hui dépassé mais authentique. Loin de nuire à l'ensemble et de le disloquer, une étude approfondie dégageant tel ou tel aspect d'un parler, comme celle qu'a réalisée El Moujahid, contribue efficacement à l'élaboration d'un tableau général.

Dans la perspective ainsi tracée, les parlers du Sud marocain tiennent bien leur place. Il convient de rappeler ici, fût-ce trop sommairement, quelques données qui permettent de marquer la place qu'ils occupent à l'intérieur de leur famille. Ils ont, mieux que beaucoup d'autres,

maintenu les consonnes occlusives qui, souvent, ont subi ailleurs un affaiblissement qui a produit des spirantes, voire des chuintantes ou des affriquées ; le phénomène est quelquefois amorcé en tašəlḥiyt, mais il ne paraît pas avoir altéré le système phonologique. En revanche, l'effacement des voyelles (celui surtout des anciennes brèves, sans doute) a été poussé à l'extrême, le résultat étant une syllabation très particulière qui permet à n'importe quelle consonne de fonctionner comme centre syllabique : le cas est, sinon unique, du moins très rare dans les langues du monde. Comme dans les parlers du Maroc central, le système verbal illustre parfaitement le fonctionnement et l'histoire de l'aoriste, qui sont moins nettement visibles ailleurs. On trouve aussi en tašəlḥiyt des jalons très utiles à qui veut apprécier la genèse des verbes dits « de qualité ». Le passé est ainsi éclairé, mais en même temps on assiste à la naissance d'une forme capable d'exprimer le futur, phénomène qui n'est pas sans intérêt pour la typologie. Dans le domaine des nominaux, celui-là même qui est ici au premier plan, les parlers du Sud marocain contribuent de plusieurs façons à l'élaboration d'un tableau d'ensemble. Les noms sont encore largement soumis à l'opposition d'état : cela est également vrai d'autres parlers, mais le mécanisme de l'opposition n'est pas troublé ici, comme il l'est en kabyle, par des accidents phonétiques qui ont pu faire croire pendant un temps à l'existence d'un état d'annexion « renforcé », et il n'est pas affaibli, comme en touareg, par l'absence de l'élément '*w*' à l'initiale de l'état d'annexion du masculin. Les noms dits « de parenté » conservent bien leur construction ancienne, menacée dans d'autres régions par les effets de l'analogie. L'ancienne numération et en particulier les noms traditionnels des nombres sont encore observables dans une large mesure, malgré la forte concurrence des emprunts. Enfin, El Moujahid ayant choisi d'interpréter largement son sujet, l'étude porte aussi sur les principales questions que pose la syntaxe des nominaux. Je mentionnerai en particulier la focalisation parce que l'auteur décrit l'impact de certains adverbes qui contribuent à la mise en relief du nominal focalisé, bien que leur rôle, selon moi, ne soit pas fondamental. Je vois à la base de la construction un énoncé nominal, plus ou moins figé. Sa présence en tašəlḥiyt est d'autant plus intéressante que dans ces parlers la phrase sans verbe, du type « A (est) B », n'existe plus que dans des constructions stéréotypées. Il en va de même de la particule '*d*', rendue en français par « c'est », qui est

si fréquente dans les énoncés nominaux du Maroc central ou de la Kabylie. Ce recul est sans doute à mettre en rapport avec l'extension des emplois du verbe '*g*', originellement « mettre », « faire », devenu ici un véritable verbe « être ». Il est difficile de dire si l'un des deux mouvements, recul et extension, a entraîné l'autre ou s'ils ont convergé vers un même résultat.

L'ouvrage trouve un heureux complément dans un court extrait du corpus que l'auteur a recueilli et qu'il dispose sur quatre lignes, donnant ainsi une lecture phonologique, puis la réalisation phonétique, le tout encadré par les deux états de la traduction : un mot-à-mot et une rédaction plus lisible. Ce texte au contenu original relate les mésaventures de Marocains conduits en France, peu avant la dernière guerre, pour y travailler dans les usines d'armement. On peut souhaiter que sa publication soit poursuivie.

Je reconnais que le livre de Lḥousayn El Moujahid évoque une région et une langue qui me sont particulièrement chers. Mais, on l'a vu, j'ai des raisons plus objectives de saluer sa publication et de le présenter. On pourra, comme toujours, discuter tel ou tel point de la description, mais on appréciera la qualité et la richesse de la documentation, qui viendra compléter utilement les bibliothèques des berbérisants et des comparatistes.

Lionel Galand
Correspondant de l'Institut de France
Membre de l'Académie royale des Pays-Bas
(Bourg-la-Reine, Avril 2004)

Introduction

0.1. Objet d'étude

La présente recherche s'inscrit dans la lignée des études dialectologiques portant sur la langue amazighe. Elle a pour objet spécifique la description des principaux aspects morphologiques et syntaxiques du Nom et du Groupe Nominal dans la variante tašəlḥiyt, représentée par le parler d'Iġerm (Souss, Sud-Ouest du Maroc). Elle est sous-tendue par les principes théoriques de la Grammaire Fonctionnelle de l'Ecole de Prague, tels que développés par André Martinet et d'autres linguistes de même obédience[6]. Elle tient compte également de l'essentiel des études dialectologiques effectuées par les berbérisants depuis le début du siècle dernier.[7]

0.2. Revue de littérature

Dans les annales de la dialectologie amazighes[8], hormis quelques exceptions (Galand-Pernet (1959), Reesink (1979), rares sont les travaux consacrés *exclusivement* à la morphologie et à la syntaxe du Nom et de ses modalités. La littérature disponible à ce sujet ne nous fournit généralement que des descriptions ou des analyses ponctuelles faisant partie de monographies globales sur des dialectes amazighes isolés. Les études sur le Nom se présentent souvent sous forme d'articles autour de questions relatives à un ou plusieurs aspect(s) particulier(s) de la syntaxe ou de la morphologie nominale,

---

[6] *V.* en Bibliographie, travaux de linguistes de l'école fonctionnaliste : A. Martinet, F. Bentolila, M. Mahmoudian, D. François, A. Leguil, S. Chaker, T. Pechoen, Prasse, notamment.

[7] *V.* en Bibliographie travaux de berbérisants : A. Basset, E. Laoust, P. Reesink, entre autres.

[8] Des recherches sont également menées dans l'optique de la Grammaire Générative, (Chomsky (1965)), dont notamment : Harries Johnson (1966) ; Ernest. T. Abdelmassih (1971) ; J. Applegate (1958).

ou encore sous forme de chapitres complétant, dans les travaux académiques, des descriptions centrées principalement sur la structure de la phrase ou sur celle du syntagme verbal. Par ailleurs, ces études sont dominées essentiellement par le synchronisme, en ce qu'elles sont très sporadiquement animées par le souci de prospections diachroniques. Elles sont également peu enclines au compararisme, tant entre dialectes de la langue amazighe qu'entre ceux-ci et d'autres langues naturelles.

Les travaux des berbérisants, imprégnés de la tradition grammairienne européenne, se limitaient à énoncer la distinction entre le verbe et le nom, posés *a priori* comme données évidentes. Pour l'essentiel, les auteurs (Basset (1929,1952), Galand-Pernet (1959), Prasse (1974), entre autres) définissent la catégorie N du point de vue de sa constituance morphologique, en *racine, radical, schème* et *désinences* (affixes). Quant aux travaaux menés dans le cadre fonctionnalisre (notamment, Penchoen (1973), Reesink (1979), Chami (1979), Bentolila (1981), Chaker (1979), en s'inspirant du modèle descriptif de l'Ecole d'André Martinet (1968 er 1979), ils ajourent aux données morphologiques précédentes (racine, schème, désinences), qui définissent la catégorie N, d'autres critères d'ordres morphologique et syntaxique, permettant la distinction de la classe nominale des autres classes catégorielles. Ainsi, le N se définit par ses modalités spécifiques, dont le genre, le nombre et la marque d'état d'annexion ; celles-ci sont obligatoires et traitées en morphologie. D'autres modalités facultatives, telles que la marque d'altérité et les monèmes déictiques, sont traitées en syntaxe et en axiologie. Sur le plan syntaxique également, le N est défini par ses latitudes fonctionnelles, en ce qu'il est *plurifonctionnel*, comparé au Verbe qui est monofonctionnel et excllusivement prédicatif. Dans ces travaux, le syntagme nominal (SN) est décrit en fonction des propriétés combinatoires de N sur le plan syntagmatique. Les auteurs énumèrent les différents types d'expansions nominales, classées selon leur caractère direct ou indirect. Le SN ou Constituant Nominal (Reesink (*op.cit*)) admet généralement la typologie taxinomique suivante : (i) syntagmes complétifs, syntagmes qualificatifs, syntagmes relatifs, (ii) syntagmes prédicatifs et syntagmes coordonnés. Des aspects plus ponctuels en syntaxe du Nom ont été traités ou soulevés par d'autres linguistes. C'est le cas de la proposition relative étudiée par A.

Basset (1946)), de l'anticipation topicalisation et focalisation (Basset (1950) et du complément du nom (Basset (1954)). Ces problèmes et d'autres ont été repris dans plusieurs travaux de L. Galand, avec un souci d'approfondissement, facilité par les latitudes de comparatisme interdialectal et par l'accommodement de la tradition philologique occidentale aux acquis structuralistes de l'auteur. Les principales questions que Galand a abordées sont celles des expansions nominales (Galand (1966)), de la définitude de N (Galand(1974)), de l'anticipation renforcée (focalisation) en rapport avec l'interrogation (Galand (1957)), de la construction du syntagme numéral (Galand (1967)) et du complément du nom (Galand (1966)). Les conclusions de Galand sur ces questions et d'autres ont souvent été intégrées aux analyses des fonctionnalistes qui se sont penchés sur la syntaxe nominale dans le cadre des monographies sur le système général des dialectes étudiés (Penchoen (1973), Reesink (1979), Bentolila (1981). Ces auteurs, en traitant des différentes questions de la syntaxe du N et du SN, se basent sur les principes de la théorie fonctionnaliste. Aussi, l'essentiel de leurs descriptions respectives consiste-t-il à étudier les moyens par lesquels sont marquées les relations entre le N et les autres monèmes de l'énoncé.

0.3. Le parler d'Iġerm

Le parler qui constitue l'objet de la présente recherche fait partie des parlers du dialecte tašəlḥiyt caractérisés par la dominance de l'occlusion phonématique, comparé à certains autres de la même aire à tendance spirante ou fricative. Il est en usage dans la tribu d'Ida Wzəkri, relevant de la province d'Iġerm, située dans la région de Souss-Massa, au carrefour des routes Ṭaṭa et Tafraoute, à 80 km au Sud-Ouest de la ville de Taroudant, sur le plateau nord de l'Anti Atlas, à une altitude de 1728m. Zone semi aride, le climat y est continental. Il est caractérisé par les écarts de températures entre les saisons. La pluviométrie est très parcimonieuse dans toute la région, notamment dans les plateaux du Sud présaharien (Tagmout). Les cours d'eaux sont précaires et irréguliers ; la couverture arboriculture est limitée aux arganiers (*argan*) et aux amandiers (*lluz*) comme principales ressources fruitières de la région. Zone aride, l'exploitation agricole y est très rudimentaire, exclusivement vivrière. Les surfaces cultivées sont en majorité sous forme de terrasses

rectangulaires longeant les pentes rocailleuses qui ne sont fertiles que pour la culture d'orge de seconde qualité. Les conditions de vie hostiles ont poussé une grande partie de la population de la région à l'émigration. Ainsi, les premières vagues migratoires datent de 1915 et 1920 ; d'abord vers Marrakech et ensuite, vers d'autres villes du Maroc (*l'ġərb*) et vers l'Europe.

0.4. Le corpus

Le corpus qui constitue la base de la présente étude a été enregistré dans notre village natal, *ig^{w}nan* relevant de la fraction *tamiġaṭṭ* de la tribu *Ida-wzkri*, laquelle tribu est sous la tutelle administrative de la province d'Iġerm. Il représente environ douze heures d'enregistrements dont deux constituent le corpus de base (informateur : H.B.). Ils ont été effectués durant le mois d'août de 1979. Outre ces enregistrements, nous avons eu recours, pour étendre l'observation à d'autres parlers du tašəlḥiyt, à des corpus déjà recueillis et notés par d'autres chercheurs. Ils ont été exploités quand ils ne présentent pas de grande divergence avec les faits dans le corpus de base.

Vu l'objectif de la présente étude, les précédents échantillons du tašəlḥiyt n'ont été utilisés que partiellement selon les besoins de l'analyse :

- Pour l'esquisse phonologique, ils ne sont examinés que les enregistrements effectués dans le cadre du parler de notre village natal (Igounane).
- Pour ce qui est de l'étude morphologique et synthématique du *Nom*, tous les enregistrements ont été dépouillés pour disposer du maximum de lexèmes nominaux et de leur comportement morphologique et synthématique.
- Pour les autres chapitres (modalités nominales, quantification etc..), il n'a pas toujours été aisé de trouver l'énoncé requis pour l'illustration des faits décrits. Dans ces cas, nous complétons l'information en recourant à notre propre performance. Ils sont transcrits conformément au protocole de notation explicité dans le cadre notre propre intuition et aux informateurs toujours disponibles (Daoudi, Qatini et Jouad en particulier).

– Les énoncés donnés comme des exemples illustrations sont tous pris dans le corpus de. base (H.B.) et parfois, forgés a partir de notre propre performance. Ils sont transcrits conformément au protocole de notation explicite dans le cadre du chapitre suivant.

0.5. Méthodologie

Cette étude consiste en une analyse descriptive de la macro-classe lexicale des nominaux (noms et pronoms). Elle se fonde sur les principes de la théorie fonctionnaliste préconisée et développée par André Martinet (1908-1999) et d'autres linguistes de la même école ; en l'occurrence Denise François (1934-1993) Fernand Bentolila et Mortéza Mahmoudian (*v.* Bibliographie).

Dans une première partie, sont exposés les faits relatifs aux lexèmes nominaux. Ainsi, il sera d'abord procédé à la description des nominaux dans leur aspects morphologique, synthématique et fonctionnel. Ensuite, seront analysées les aspects de compatibilités et ds combinabilités du nominal avec d'autres monèmes de la même chaîne phrastique. Sont également décrits les éléments des sous-classes nominales ayant comme latitude de se substituer au nom et de recevoir à ce titre, et dans des paradigmes spécifiques, les mêmes déterminations que lui. Il s'agit, des noms de nombre, des autonomes (adverbiaux / adnominaux), des pronominaux et des déterminants grammaticaux (modalités) du nom, ainsi que les autres nominaux déterminés par le nom.

Pour réaliser le projet initial qui consiste à décrire le comportement global du nom, la procédure adoptée se décline comme suit :

Partant des principes théoriques sous-tendant le modèle d'analyse fonctionnelle appliqué aux des langues naturelles, préconisée par A. Martinet, notre étude se déroule selon la démarche suivante :

Le dépouillement du corpus, en vue d'isoler les unités, de les inventorier et de les identifier, s'est fait simultanément avec l'observation des faits et leur classement provisoire ; la pratique de l'idiome à l'étude, notre langue maternelle, facilitant la tâche. Ainsi, pour les chapitres de morphologie et de synthématique, il a été question de relever un maximum de noms pour les soumettre, le cas échéant, à une enquête quant à leur comportement morphologique et

l'éventualité de leur synthématisation ; car aussi vaste qu'était le corpus, il n'a pas été aisé d'y trouver toutes les informations requises. Tout devait passer par le filtre de notre propre intuition et parfois par celui de quelques informateurs en tant que locuteurs natifs du tašəlḥiyt. Quant à l'analyse syntaxique (combinatoire, détermination, compatibilités), l'observation des faits sur le corpus de base était, dans la plupart des cas, suffisante pour la saisie du comportement des monèmes soumis à l'enquête.

La phase d'analyse étant terminée, il est question de présenter les données recueillies d'une façon intelligible et qui facilite la lecture. Les niveaux de présentation, inventaire, morphologie, synthématique, syntaxe et axiologie, ne forment pas, dans le plan adopté, des blocs séparés où l'on trouve abordés tous les faits à présenter. Nous avons revisité, en en adaptant quelques aspects formels, le modèle d'agencement conventionnel (*cf.* A. Martinet, 1979) sans que ce dernier en soit pour autant altéré. Concernant un monème ou un groupe de monèmes (ex: le nom, les démonstratifs, les quantifiants...), les principaux niveaux d'analyse en question sont abordés respectivement avant de passer au chapitre suivant, en observant la même démarche de présentation. Du reste, chaque chapitre se ramène à une micro-analyse intégrée d'un point se rapportant au système nominal en général. En somme, c'est par l'articulation systémique des données décrites dans les différentes parties que l'on puisse apprécier les résultats du projet initial qui consiste à décrire le comportement du nom dans le cadre de la phrase en tašəlḥiyt. Dans cette perspective, les grands chapitres de la présente étude sont agencés comme suit :

i. *Le nom* : définition, contextes fonctionnels, et différentes expansions; morphologie (état, genre et nombre) et synthématique.
ii. *Les autres nominaux* : les noms de nombre, les nominaux autonomes et les pronoms.
iii. *Les monèmes compatibles avec le nom* **:** présentatifs du prédicat nominal, modalités nominales, pronoms compléments du nom (expression du possessif), nominaux indéfinis (expression de l'indéfini), nominaux quantitatifs (expression de la quantification), les ad- nominaux et les autres adverbes et fonctionnels à statut particulier.

Chapitre 1

Eléments de phonologie et notation

Dans une recherche précedente (El Moujahid, 1979 : 52), portant sur la phonologie de la variante tašəlḥiyt (dialecte d'Iġərm), il a été relevé la complexité de certains faits phoniques méritant quelques précisions. Il sera question ici d'une présentation sommmaire de quelques éléments de la phonétique et de la phonologie du parler à l'étude. Ce qui a, entre autres finalités, la justification de la notation adoptée et la facilitation de la lecture des mots et des énoncés (les exemples) transcrits dans cette même notation.

1.1. Le système consonantique

Dans la langue amazighe en général et dans le dialecte tašəelḥiyt aussi, le consonantisme repose sur trois corrélations : la sonorité, la tension et l'emphase. Certaines consonnes d'arrière contractent le trait de labiovélarisation (x^w), et posent un problème quant à leur statut phonologique, le test de l'opposition en paires minimales n'étant pas concluant. Par ailleurs, le parler est l'un des sous-systèmes du tašəlḥiyt dont le consonantisme est dominé par «l'occlusion». Aussi ne connaît-il pas de spirantes ni d'affriquées. Nous déclinons ci-après quelques principales corrélations et les problèmes qu'elles posent :

(i) La corrélation de sonorité : opposition sourde / sonore

- Les sourdes : *t/tt, ṭ/ṭṭ, s/ṭṭ, s/ss, ŝ/ŝŝ/, k/kk,* k^w/kk^w, *q/qq, ḥ/ḥḥ h/hh, x/xx*
- Les sonores : *d/dd, ḍ/ḍḍ, z/zz , ẓ/ẓẓ, ž/žž, g/gg, ,ġ/ġġ,* g^w/gg^w.

  (Hors classement : *b/bb, f/ff, m/mm, n/nn, l/ll , y/yy et w/ww*.)

(ii) La corrélation de tension : opposition simple / tendue :

Les consonnes tendues, dites longues ou géminées, sont notées par dédoublement du signe de leurs correspondantes non tendues (simples). La tension ne constitue pas un phénomène suprasegmental. La consonne tendue fonctionne comme une unité, et la grande majorité des phonèmes consonantiques (consonnes et semi-consonnes) ont leurs corrolaires tendues. Certaines tendues néanmoins, ne présentent pas beaucoup d'occurrences ; ce qui pose le problème de les retenir comme phonèmes dans le système consonantique du parler à l'étude, notamment si l'on l'on vient à proccéder par opposition de segments en paires minimales (simple / tendue). Il s'agit en l'occurrence des consonnes postérieures *ġġ* (-*ġ*), εε (-ε), *ḥḥ*(-*ḥ*) et *hh* (*h*).

Cas particuliers :

- ***Le phonème ġ*** :

En contractant le trait de tension, ce phonème au lieu de se réaliser comme la vélaire tendue **ġġ*, il se réalise comme l'uvulaire tendue *qq*

(1) *ġrs* « égorger » → *qqrs* « *ibid* + inacc »,

ġr «lire, étudier» → *aqqra* « *ibid* + inacc. »

Cependant, au niveau phonétique et précisément dans des cas de jonction monématique, l'on remarque la réalisation du son[*gg*] à la suite du contact de deux vélaires *gg*, l'une étant en finale d'un mot et l'autre à l'initiale du mot qui le suit immédiatement :

(2) *ġ* -*ġi* : « dans + ici » → *ġġi* «ici (insistance)»

sġiġ-ġ ġaya-nn →[*sġiġ-ġġaya-nn*] « acheter + acc. + je cela = j'ai acheté cela »

En revanche, la vélaire tendue et labialisée ($\dot{g}^{w}$) est bien attestée dans le corpus. Toutefois, une seule paire minimale y est présente pour illustrer l'opposition *ġ* ~ $\dot{g}\dot{g}^{w}$: *ġi « ici »* ~ $\dot{g}\dot{g}^{w}i$ « ceux-ci ».

- ***Le phonème ε :***

Le test de la commutation par jeu de paires minimales n'est pas concluant pour établir l'opposition de la pharyngale sonore simple à sa corollaire tendue (*ε* ~ *εε*). Cependant, quelques rares occurrences de la tendue *ƐƐ* permettent de la retenir comme phonème dans le système consonantique du parler. Il s'agit des lexèmes suivants :

(3) *sguεεu « rugir », sgiεεi* « roter »,

asmiεεiw « miaulement », εεa «si ! ».

- ***Le phonème h (~ hh)***

Le partenaire tendu du phonème laryngal *h* est également rarissime dans le corpus. Seules quelques occurrences sont attestées dans le lexique des emprunts à l'arabe :

(4) *abhhat* « farceur », *adhhan* « graisseur »,

ilha (s'occuper + acc) ~ *ilhhu* (+ inacc)

(iii) L'emphase (pharygalisation)

L'épreuve de la commutation permet de poser comme phonèmes emphatiques (notés avec un point souscrit) les unités suivantes: *ṭ, ṭṭ, ḍ, ḍḍ, ṣ, ṣṣ, ẓ, ẓẓ, ẓ̌ẓ̌*.

Les monèmes d'origine amazighe contenant ces phonèmes ne sont pas très nombreux (du moins dans le corpus disponible). En revanche, nombreux sont les lexèmes empruntés à l'arabe et dont l'un des phonèmes constituants est phonologiquement emphatique et fait étendre l'emphase sur les autres segments de leur environnement dans le mot. Ainsi, toutes les consonnes appartenant au même mot, prennent généralement une coloration postérieure très sensible (Chaker 1975). Par conséquent, on peut dire que tous les phonèmes vocaliques et consonantiques sont susceptibles d'emphatisation par «contamination» quand ils apparaissent dans l'environnement d'une consonne emphatique.

Le cas particulier de l'opposition *ž* ~ *ẓ̌ẓ̌*, traité par Paulette Galand-Pernet (1965 : 39-47) est également attesté dans notre parler. En plus des célèbres paires minimales représentées par les deux monèmes *žžu*

et *ẓ̌ẓ̌u (ẓ̌ emphatique)* «sentir bon» et «sentir mauvais» et leurs dérivés (*tužžut ~ tuẓ̌ẓ̌ut)* odeur agréable ~ mauvaise odeur»), le parler connaît quelques autres lexèmes contenant la tendue emphatique:

(5) *anẓ̌ẓ̌am* « plaie », *skaẓ̌ẓ̌i* «vocéférer» *taskaẓ̌ẓ̌ayt* « sifflet (jouet) ».

Quant à la sifflante sonore emphatique *ẓ* et sa correspondante tendue *ẓẓ* elles sont bien attestées comme phonèmes, compte tenu des occurrences relevées et de quelques paires minimales appuyant l'opposition de ces deux consonnes à leurs corollaires respectives non-emphatiques ;

(6) *inzar* « narines» ~ *anẓar* «pluie»

izi «mouche» ~ *iẓi* « bile»

tuzzlin « ciseaux» ~ *tuẓẓlimt* «pépin d' arganier»

- ***La labiovélarisation***

Le trait de labiovélarisation est contracté particulièrement par les phonèmes d'articulation postérieure (vélaires et uvulaires en l'occurrence) et sporadiquement par les labiales tendues *bb* et *mm*. Les phonèmes en question présentent, dans certains cas, une coloration du type [- ^{w}] ou [-^{u}]. Le problème qui demeure posé est celui du statut phonique des labiovélarisées : phonèmes ou simples variantes phonétiques de leurs correspondantes non-labiovélarisées.

- ***La labiovélarisation du phonème /k/ :***

La réalisation de la consonne vélaire sourde avec une labiovélarisation [k^{w}] est attestée dans les trois positions : initiale (*k*^{w}*šmn* «ils rentrent»), médiane (*nk*^{w}*r* «lève-toi !») et finale (*šrk*^{w} «s'associer»).

Cependant, la commutation de cette unité labialisée avec sa correspondante non-labialisée [*k*] n'altère aucunement le sens des mots concernés. Par ailleurs, aucune paire parfaite n'a été relevée à propos de l'opposition des deux «sons» [*k*] et [k^{w}]. De ce fait, on pose une unité phonique [k^{w}] avec le statut d'une variante du phonème /*k*/ dont l'apparition est tributaire de facteurs d'ordre contextuel en l'occurrence.

Cette réalisation est attestée dans le voisinage (avant ou après) des phonèmes suivants: *b, f, m, t, n, r, l, s, z, š* et les tendues *mm* et *nn* :

(7) *ak^{w}bil* «originaire des *Ik^{w}biln* (tribu) »

ak^{w}fay « lait » *k^{w}mz* « se gratter ».

lk^{w}m «Parvenir», *ik^{w}ti* « il se souvient », *nk^{w}r* « lève-toi! *ak^{w}*nš «colline », *ak^{w}r* «voler», *ak^{w}l* «piétiner», *rk^{w}s* «mélanger»

ak^{w}z «reconnaître», *sḥrk^{w}* «remuer»

lk^{w}mmiyt «poignard», *k^{w}nni* «vous (+masc.)»,

ik^{w}nna «jumeaux» etc.

En revanche, la labialisation de */k/* n'est pas attestée dans l'entourage du reste des phonèmes ; à savoir, les consonnes simples */d/* et /z/, les autres tendues, les semi-consonnes et les emphatiques.

Outre ces cas d'occurrence difficiles à systématiser, signalons un cas de labiovélarisation se rapportant à l'opposition des modalités thématiques des verbes dont l'une des consonnes radicales est vélaire.

En effet, on remarque des cas d'alternance *k/k^{w}* en rapport avec le passage d'un thème à un autre, en l'occurrence de l'aoriste à l'intensif (inaccompli) ou de l'aoriste au prétérit :

(8) – Verbe *lkm* «parvenir» ; Aoriste (+ mode impératif) =

lk^{w}m «parviens, arrive» ; prétérit = *ilkm* «il parvient» ; non réel = *rad ilk^{w}m* « il va arriver

– Verbe *kti* «se souvenir» ; ao : *kti* «souviens-toi ».

Prét. = *ik^{w}ti* «il se rappelle ; non réel : *rad ikti* «il va se rappeler» ; intesif (inacc.) = ar *iktti* «il se rappelle (toujours)».

– Verbe *kšəm* «entrer» ; ao. *kšəm* «entre» ;

Prétérit = *ik^{w}šəm* «il est rentré » ; intensif = *ar ikššm*

« il rentre (d'habitude) »

Verbe *nkr* «il s'est levé » = *nk^{w}r* « lève-toi !»

Prétérit = *inkr* « il s'est levé» ; intensif = *ar inkkr* «il se lève (inacc)».

- ***La labiovélarisation de la tendue /kk^w/ :***

Les contextes d'apparition de la vélaire tendue labialisée sont très limités :

- Elle apparaît au voisinage de la labiale nasale /*m*/ ; ainsi : ikk^wm «il a bastonné», kk^wmz « se gratter (+inacc.)»

On peut également remarquer cette réalisation au niveau de la jonction monématique, dans un cas d'amalgame, où kk^w est suivi de la nasale /*n*/ : akk^wn (= *ad* +k^wn inacc. + 5M obj.) :

(9) akk^wn *iεawn ṛbbi*» que vous+obj. 3Msuj. aider + ao. Dieu = que Dieu vous assiste».

Dans le cas du monème akk^w «tout à fait, totalement» (adv. et focalisateur) », il n' y a probablement pas lieu d'équivoque quant au statut du phonème concernant la labiovélaire en cause.

Dans le lexème $amddakk^wl$ «l'ami» il y a souvent hésitation quant à réaliser la vélaire comme tendue ou comme simple, en tout cas la labiovélarisation se maintient.

Au niveau des oppositions thématiques des verbes, on retient un cas d'opposition en paire minimale : il s'agit des thèmes de l'aoriste et de l'inaccomli du verbe tk^wi «faire tomber» :

(10) ao. = tk^wi «fais tomber»

inacc. = tkk^wi «ibid + inacc».

Par conséquent, on peut d'ores et déjà retenir ce fait parmi ceux qui sont susceptibles de justifier l'existence des deux vélaires labiovélarisées, la simple et la tendue, dans le système phonologique du parler.

- Notons également l'existence d'une paire minimale illustrant l'opposition des unités phoniques labialisées gg^w et kk^w, toutes les deux étant le résultat d'une «transformation» de la semi consonne simple /*w*/. Le changement phonique opéré est dû au changement du thème verbal :

(11) verbes *zwi* «gauler» et *ẓwi* « arroser en puisant l'eau

zwi «gaule!» (ao.) ~ *zgg^{w}i* gauler + (inacc)»

ẓwi «arrose!» (ao.) ~ *ẓkk^{w}i «ibid* + inacc.»

- ***Le phonème /g^w/***

Beaucoup d'occurrences attestées et quelques rares paires minimales permettent de poser un phonème /*g^w*/ opposé à son partenaire non labiovélarisé /g/ .

(12) *gr* «ramasser» ~ *g^{w}r* «rattraper, atteindre»

izlg «il a filé» ~ *(ad) izzlg^w* «il (veut) filer»

irgl « il verrouillé » ~ *(ad) irgg^{w}l* «il (veut) verrouiller»

Par ailleurs, le phonème */g^w/* est attesté dans différents contextes vocaliques et consonantiques ; mais ces derniers sont tellement irréguliers qu'il est difficile (dans un cadre aussi limité) d'aboutir à une systématisation concluante. Voici quelques cas d'ambivalence:

– Dans le voisinage d'une labiale :

(13) *tigmmi* «maison» et jamais **tigmm^{w}i* ; mais on a :

ag^{w}mmay «épellation», ag^{w}mmaḍ. «le côté»

gmz «pouce» et *g^{w}mr* «chasser, pêcher»

– Dans l'environnement d'une dentale:

(14) *agtmi* «grosse boulette » , mais *ag^{w}tf* « nid» ;

ign «Il s'est éndormi»- *(ad) ig^{w}n* «il (veut) dormir»

*ag^{w}nnir «*croupe» , mais : *ignna* «cieux»

– Dans l'environnement d'une sifflante et d'une chuintante :

(15) *sg^{w}n* «faire dormir» , mais : *tasga* «côté» ;

g^{w}zr «couper la viande» , mais : *gzi* «vacciner» ;

ig^{w}šlan «barattes», mais : *ngš* «donner un coup de cornes».

– Dans l'environnement d'une vélaire :

(16) *aġg^{w}mmi* «étable»,

– Dans l'environnement d'une pharyngale :

(17) *lmḥg^{w}n* «entonnoir», mais : *lḥgrawt* « mépris»

a. Le phonème /gg^w/ :

Ce qui vient d'être signalé à propos de *g^w* vaut également pour son corollaire tendu *gg^w*. Ce dernier est retenu comme phonème en raison de sa fréquence remarquable aussi dans les lexèmes du parler ; ceci bien qu'on ne puisse trouver assez de paires illustrant l'opposition de ce phonème avec son partenaire non labialisé *gg*. Par ailleurs, dans certains cas, les deux phonèmes peuvent se substituer l'un à l'autre dans un même lexème ; ce qui les ramène à deux variantes d'un même phonème:

– le verbe *gg^w* «lessiver», dans toutes ses variations morphologiques, garde toujours sa radicale labialisée, autrement sa valeur sémantique en serait altérée. En outre, au niveau du thème de l'intensif (inaccompli), il y a lieu d'y voir un élément d'une opposition en paire minimale ; l'autre élément étant la forme intensive du verbe *g* «être, mettre» :

(18) *ttgg^{w}a*» lessiver (+ inacc) ~ *ttgga* «être, mettre (+ inacc)»

– Dans certains cas, la réalisation en [*gg^w*] résulte de processus morphologiques dont:

(i) la «transformation» de la semi consonne /*w*/ à la suite du passage d'un thème verbal à un autre:

(19) Ao. ~ Inacc/ intensif

rwi «mélanger» ~ *rgg^{w}i*

zwi «gauler» ~ *zgg^{w}i*

(ii) la «transformation» de la voyelle /*u*/ en contact d'une autre voyelle dans un cas de jonction monématique : il s'agit du monème dit d'appartenance et d'affiliation *u* «celui de originaire de…» qui se réalise *gg^w* quand il est combiné à un

nom à initiale vocalique :

(20) *u tmazirt* «celui du pays = compatriote »,

mais **u induzal* «celui d'Indouzal = «originaire d'Indouzal (tribu) » se réalise plutôt : [*gg^w induzal*]

b. La labialisation des phonèmes ***/x/, /ġ/, / ġ ġ /, /q/ et /qq/ :***

La réalisation labialisée des phonèmes en cause présente moins d'occurrences que celle des phonèmes vus *supra*. Voici quelques cas :

– Le phonème /*x*/ se réalise comme une labialisée en contact d'un phonème labial ;

ex : *ax^{w}bziy* «pain rond» ; *ax^{w}maš* «égratignure».

Cependant, en dehors de contexte prévilgiant la labiovélarisation, d'autres moins réguliers contiennent la réalisation de la vélaire labialisée, laquelle est toutefois exclue dans un contexte vocalique :

(21) *ix^{w}dm* «il travaille», *ix^{w}sr* «il est gâté, il a perdu»

ix^{w}rrm «il a renoncé», *ix^{w}la* «il est détruit, il est cinglé».

– Le phonème /*ġ*/ se réalise avec la labialisation dans toutes les positions (initiale, médiane et finale), et avant et après tous les autres phonèmes, excepté avant les voyelle /*a*/ et /*u*/. Toutefois, dans tous les lexèmes illustrant cette réalisation, la commutation avec la non labialisée est possible :

(22) *ġ^{w}i* «attrape», *iġ^{w}ma* «il est rouge»,

iġ^{w}z « il a creusé», *aġ^{w}i* «veau», *rġ^w* «ê.chaud»

sġ^w «acheter» *nġ^w* « tuer».

– La vélaire tendue *ġġ^w* est quasi inexistante parmi les phonèmes attestés comme tels ; cependant sa réalisation labialisée [*ġġ^w*] se manifeste dans des occurrences très limitées et semble résulter d'une «transformation» de la semi consonne tendue /*ww*/. C'est le cas des pronoms supports de détermination à valeur démonstrative dans leur forme étoffée : ġġ^w*a* «celui-ci», *ġġ^{w}i* «ceux-ci», ġġ^w*ann* «celui-là» , ġġ^w*inn* «ceux-là» etc.

Notons que dans d'autres régions de l'aire du tašəlḥiyt, les mêmes pronoms sont réalisés avec la semi consonne simple /*w*/ ou sa correspondante tendue /*ww*/.

- Dans la plupart des cas où se réalise l'uvulaire /*q*/ avec une labialisation, on hésite quant à distinguer la simple de la tendue :

  (23) *aq*^{w}*ddam* «capuchon», *aq*^{w}*lil* «lapin», *iq*^{w}*lb* « il s'est évanoui»

- La labiovélarisation des consonnes labiales n'est attestée que pour les deux tendues /*bb*/ et /*mm*/ et exclusivement dans les deux noms de parenté : *bb*^{w}*a* «père» et *mm*^{w}*a* «mère».

- **Les semi-consonnes**

L'épreuve de la commutation nous a permis de retenir dans le système consonantique, quatre semi consonnes, deux simples : /*w*/, /*y*/ et deux tendues: /*ww/* et /*yy*/

(24) - *wašš* «malchanceux», *wrrġ* «ê. jaune», *awal* «parole»,

anaw «type»,

- *yan* «un» , *aryal* « coufin » , *aglluy* «bergerie»

- *anwwaš* «mouchard», *ašwwal* «moissonneur», *ḍḍuww* «l'éctricité»

- *aɛyyal* «garçon»; *isiyyr* «dressé (mulet)», *rriyy* «opinion»

Remarques :

Les «sons» [*y*] et [*w*] peuvent être aussi des réalisations phonétiques, respectivement des voyelles /*i*/ et /*u*/. C'est un fait attesté au niveau de la jonction monématique ; en l'occurrence quand les voyelles en cause se trouvent en contact direct avec un autre phonème vocalique.

(25) **inna as* «il lui a dit» → *inna y as*

**aga umlil* « le seau blanc» → *aga wmlil*

Outre ces contextes vocaliques favorisant le développement des semi-consonnes simples, le parler connaît d'autres cas d'assimilation qui donnent lieu à la formation de ces semi-consonnes (Boukous, 1979 : 3-51)

(26) *yan urgaz* «un homme» → *ya wrgaz*

sin ifrxan «deux garçons» → *si yfrxan*

1.2. Le système vocalique

Trois voyelles requièrent le statut de phonèmes: */i/, /u/* et */a/*. Néanmoins, chacun de ces trois phonèmes connaît plusieurs variantes dont la réalisation est conditionnée par le contexte et le voisinage des phonèmes consonantiques.

a. Le phonème / *i* /

Il se réalise comme une voyelle antérieure, du premier degré d'aperture et non arrondie. Ses réalisations phonétiques dépendent du contexte où elle occure. Ainsi, elle se réalise brève et d'aperture minima, à l'initiale, à l'intérieur et à la finale des mots qui ne contiennent pas de consonne emphatique ;

(27) *[ira.]* «il veut», *[ils]* « langue», *[ifili]* «ficelle»,

et dans l'entourage d'une consonne tendue non emphatique :

(28) *[iggig]* «tonnerre», *[illi]* « ma fille» ;

elle se réalise plus ouverte: *[e]* dans le voisinage de consonnes emphatiques et de consonnes d'articulation postérieure (uvulaires, pharyngales et laryngales) :

(29) *[aḍeḷ]* «raisin», *[eẓe]* «bile », [*lɛeb*] «le mal».

Au niveau de l'agencement monématique, la voyelle */i/* se réalise comme la semi-consonne [*y*], lorsqu'elle se trouve devant une autre voyelle ;

(30) * *awi as* «porte- lui» → *awy as*

b. Le phénomène / *u* /

Il se réalise comme une voyelle postérieure, arrondie et d'aperture minima. Cette voyelle garde ces traits phonétiques quand elle se trouve à l'initiale d'un mot et surtout au voisinage des consonnes non emphatiques, notamment les occlusives :

(31) *ut* «frappe», *afud* »genou», *aqmmu* «bouche» ;

elle se réalise avec une modification du degré d'aperture qui devient plus écarté que le degré normal, ceci à proximité des consonnes emphatisées comme *[o] :*

(32) *[eḍof]* «il surveille» *[oẓom]* «jeûne», *[aḍo]* «vent, odeur» ;

elle se réalise comme la semi-consonne [*w*], quand elle se trouve dans l'environnement d'une voyelle, dans des cas de jonction monématique:

(33) **idda urgaz* «il est parti l'homme» → *iddawrgaz*

« l'homme est parti »

**ġr i ultmak* → *ġr i wltmak*

«Appelle ta soeur»

c. Le phonème */a/*

Il se réalise comme une voyelle médiane, d'apertures maxima. Dans le parler, cette voyelle est rendue moins ouverte **:** *[æ]*

(34) *[æmud]* «semence», *[bahræ]* «trop».

Dans un contexte emphatique, cette voyelle a tendance à s'emphatiser en se réalisant plus postérieure: ex *: [ạḍạ̊r]* «pied».

d. La voyelle d'appui */ ə / (schwa)*

Compte tenu du principe de la commutation, on peut dire que cette voyelle est « neutre », car elle n'a pas le statut phonologique d'un phonème vocalique. Elle n'est qu'un élément purement phonétique, dépourvu de valeur distinctive. Sa disparition n'affecte pas l'identité du mot. Cependant, au niveau phonétique, son apparition est tributaire de facteurs relevant du débit, de la syllabation et de la prosodie ; ce qui nécessite une étude phonétique approfondie.[9]

1.3. Accidents phonétiques au niveau de la chaîne

Au delà du mot, et à l'intérieur des syntagmes (jonction monématique), il arrive certains accidents phonétiques dus au contact des phonèmes. II s'agit, en l'occurrence, des cas d'assimilation, et d'amalgame.

(35)

- *t + t → tt* : *trit t* « tu le veux » → *tritt ;*
  yat tmġart «une femme» → *yattmġart*
- *t + ṭ → ṭṭ* : *yat ṭamubil* «une voiture» → *yaṭṭamubil*
- *t + d → dd* : *uškant d* «elles sont venues par ici» → *uškandd*
- *d + f → ff* : *rad fllas tlk^w^mt* « N.R. sur lui tu arrives = il te manquera » → *raffllas tlk^W^mt*
- *d + t = tt* : *yiwi d tifyya* « il a apporté (de) la viande»
  → *yiwi ttifyya*
- *d + d = dd* : *nlkm d darnġ* « nous sommes arrivés chez nous».
  → *nlkm ddarnġ*
- *d + n = nn* : *mad nštta* «ce que nous mangeons» → *ma nnštta*

---

[9] Dans le corps de la présente étude, comme dans les exemples en mots et syntagmes, la notation étant à dominante phonologique, nous avons opté en général pour l'omission de la notation de cette voyelle, sauf pour les cas où elle sert de «*lubrifiant phonique* (Martinet), ou de « *voyelle transitionnelle* », dont la présence sert à faciliter la réalisation phonétique de mots plurisyllabiques, sans que cette présence en affecte le sens.

- *d* + *ḍ* = *ḍḍ* : *mad ḍalbn* ? «Q'ont-ils demandé ?» → *ma ḍḍalbn*
- *d* + *s* = *ss* : *rad sul d yašk* «il va encore venir » → *ra ssul d yašk*
- *d* + *z* = *zz* : *mad za trit* ? «que veux-tu donc ? » → *ma zza trit* ? »
- *d* + *g* = *gg* : *ad gis* $ig^{w}n$ « qu'il s'y couche » → *aggis* $ig^{w}n$.
- *d* + *k* = *kk* : *ad k iεawn rbbi* «que Dieu te vienne en aide» → *akk iεawn ṛbbi*
- *d* + k^{w} = kk^{w} : *ad* $k^{w}n$ *iεawn rbbi* «que Dieu vous vienne en aide» → $akk^{w}n$ *iεawn ṛbbi*
- *d* + *y* = *yy* : *ira ad yaf* $g^{w}mas$ «il veut dépasser son frère» → *ira yyaf* $g^{w}mas$
- *d* + *u* = *ww* : *ad ur tsawlt* «ne parles pas» → *awr tsawlt*
- *n* + *n* = *nn* : *n nkr* «nous nous sommes levé» → *nnkr*
- *n* + *m*= *mm* : *win middn* «le bien des gens» → *wi mmiddn*
- *n* + *l* = *ll* : *lksut n laεskr* «la tenue des soldats» → *lksut llaεskr*
- *n* + *r* = *rr* : *udm n rbbi* « pour l'amour de Dieu» → *udm rrbbi*
- *n* + *u* = *ww* : *yan urgaz* « un homme» → *ya wrgaz*
- *n* + *w* = *ww* : *sin wussfan* « deux jours» → *si wwussfan*
- *n* + *i* = *yy* : *yan isawln* «celui qui parle..» → *ya ysawln*
  sin ixf'awn « deux têtes» → *si yxfawn*
- *n* + *y* = *yy* : *yan yizm* «un lion» → *ya yyizm*
- *s* + *s* = *ss* : *s sin ifaSn* «avec deux mains» → *ssin if assn*
- *ġ* + *x* = *xx* : *xtta* « dans celle-ci» → *xxtta*
- *ġ* +*ġ* = *ġġ* : ġ *ġ i* «dans ici = ici-même» → ġġ *i*

Le contact de deux voyelles donne lieu à la formation d'une semi-consonne, à la contraction des deux voyelles en contact ou à l'élision de l'une d'elles :

(36)

- *u* + *i* = *uy* : *anu idran* «puits profond» → *anu ydran*
- *u* + *u* = *uw* : *ddu wsmḍal* «en bas du cimetière» → *ddu wsmḍal*
- *u* + *a* = *uya* : *aġu aqdim* «lait périmé» → *aġu yaqdim*

- *i + u = iw* : *lkaṛni umlil* «le carnet blanc» → *lkaṛni wmlil*
- *i + i = iy* : *itiri izwarn* «la première étoile» → *itri yzwarn*
- *i + a = (-i) ya* : *ini as* «dis-lui» → *ini y as* ou *iny as* ou *in as*
- *i + a = a* : *walli anġ issnwan* «celui qui nous faisait la cuisine» → *wall a(n)ġ issnwan*
- *a + a = a* : *iga aɛ skriy* «il est soldat » → *iga ɛskriy*
- *a + a = a y a* : *ha aman* «voici l'eau» → *ha yaman*
- *a + u = aw* : illa udrim «il y a fortune ! » → *illa wdrim*
- *a + i = ay* : *tla imi s lqblt* «elle (maison) donne sur le côté Est » → *tla ymi s lqblt*

1.4. Notation adoptée

Après avoir cet aperçu global et sommaire sur les aspects de la phonétique et de la phonologie du parler, il convient de présenter le protocole de transcription adopté au cours des pages qui vont suivre.

Ainsi, nous adoptons une transcription phonétique accommodée à partir de l'alphabet phonétique international (A.P.I.)

Remarques:

- Les consonnes tendues sont notées en graphèmes dédoublés (cc) ;
- les consonnes emphatiques sont marquées par un point souscrit ;
- les consonnes labiovélaires sont notées avec une semi consonne */w/* en exposant (c^{w},cc^{w}) ;
- la transcription des mots et énoncés tašəlḥiyt, dans le texte, est à dominante phonologique. Aussi la voyelle d'appui *[ə]* n'est elle pas notée systématiquement. Cependant, le cas échéant et quand le besoin s'en ressent, l'on notera phonétiquement certains cas d'assimilation et d'amalgame pour faciliter la lecture des énoncés.

Tableau des correspondances

Phonétiques

Simples	tendues	emphatiques	labialisées
b	bb		
m	mm		
f	ff		
t	tt	ṭ / ṭṭ	
d	dd	ḍ/ḍḍ	
n	nn		
r	rr	ṛ/ṛṛ	
l	ll		
s	ss	ṣ / ṣṣ	
z	zz	ẓ/ẓẓ	
š	šš		
ž	žž	ẓ̌ /ẓ̌ẓ̌	
k	k		k^w/kk^w
g	g		g^w/gg^w
x	xx		
ġ	ġġ		
q	q		
ḥ	ḥḥ		
ε	εε		
h	hh		
w	ww		
y	yy		

Chapitre 2

La classe du Nom

2.0. Introduction

La classe du n'om est une classe lexicale qui contient un nombre très élevé de monèmes. C'est une classe très ouverte, toujours susceptible de s'enrichir par des créations ou des emprunts.

La langue amazighe en général, oppose deux classes fondamentales : la classe des verbes et la classe des nominaux. La classe des verbes contient des unités (les verbes) qui n'ont d'autre fonction que celle de *prédicat* ; celle des nominaux contient des unités (noms et pronoms) plurifonctionnelles. Elles peuvent assumer plusieurs fonctions dont celle de prédicat.

Paulette Galand P. (1959 : 37) a fait remarquer, à propos de la distinction des deux classes en question, que «bien qu'il soit évident que critères formels et critères fonctionnels permettent de délimiter actuellement en berbère une classe nominale et une classe verbale, les frontières entre les deux ne sont pas (...) nettes». Le problème de la « forme participiale », souligne l'auteur, est l'une des preuves militant en faveur de cette hypothèse ; car il s'agit bien d'une forme verbale impersonnelle caractérisée par des schèmes nettement verbaux mais dont certaines désinences ne sont pas sans analogies avec celles du nom; ( ) en outre, ce participe peut commuter dans l'énoncé, avec l'adjectif dont le caractère nominal est clair» (*idem* : 38).

Par ailleurs, comme le souligne A. Martinet (1979 : 2.4), «certains faits actuels qui apparaissent souvent comme résiduels, obligent à se demander si dans un état de langue ancien, cette analyse en deux classes était possible ou pouvait se faire de la même façon qu'aujourd'hui».

Pour la définition de la classe des noms dans le parler à l'étude, on suit ici la démarche préconisée par A.Martinet qui consiste en les points suivants :

- Tout d'abord, on présente les fonctions des monèmes de la classe en cause et notamment, voir si ils peuvent s'employer comme prédicats ; ceci est à indiquer en priorité ;
- ensuite, on identifie la classe en fonction de ses compatibilités avec les autres classes de monèmes, en marquant quand les unités fonctionnent comme noyaux déterminés par d'autres monèmes et quand elles se présentent comme *déterminants* d'autres noyaux.

2.1. Les fonctions du nom

Le nom remplit plusieurs fonctions dont celle du prédicat (*v.* 2.3, *infra*)

2.2. Les compatibilités de la classe du nom

a. En tant que *noyaux*, les noms peuvent être déterminés par les unités des classes suivantes :

- la classe du *nombre* qui contient une seule unité: le pluriel;

(37) *argaz* «l'homme», *irgazen* , les hommes» ;

tamġart «la femme» , *timġarin* «les femmes»

- la classe des modalités du type *kudd* «chaque» : elle comprend :

(i) les démonstratifs (*ad* « ce-ci», *ann* «ce-là», *da* «ce en question», etc.) ;

(ii) la modalité interrogative *man* « auquel ? » et les modalités *kraygatt* et *kudd* «quelque soit et chaque»:

(38) *afrux ad* «garçon ce-ci: ce garçon»,

man aġaras ? «Quel chemin»?

kraygatt tamġart... «Toute femme...»

kudd assf «chaque jour».

(iii) la classe *kulu* «tout» qui ne contient que cette même unité :

(39) *kulu tig^{w}mma mllulnt* **:** «toutes les maisons sont blanches»

(iv) la classe *yaḍn* «autre» qui ne contient que cette même unité: *yaḍn* .

(40) *isġa ṭamubil yaḍn* «il a acheté une autre voiture».

- Les noms peuvent également être déterminés par :

- les verbes:

  - forme participiale :

    (41) *aġrum imlan* «le pain étant mou = du pain frais»

  - proposition relative :

    (42) *tigmmi lli sġan* «La maison qu'ils ont achetée»

  - les nominaux (noms et pronoms) par l'intermédiaire du fonctionnel *n* «de» :

- complément déterminatif :

  (43) *lmakina n yiẓiḍ* «la machine à mmoudre = le moulin»

- pronom complément de nom (expression du possessif) :

  (44) *lax^{w}bar nn-s* «les nouvelles de lui = ses nouvelles»

- nom apposé (synthème qualifiant et numéral ordinal)

  (45) *afrux axatar* «l'enfant le grand = le grand garçon »

  « *ayyur wissin* «le mois le 2ème = le deuxième mois»

- Les noms peuvent déterminer :

(i) des verbes, directement ou au moyen d'un fonctionnel :

(46) *iššạ (y)aġrum* «il a mangé du pain».

(47) *idda s tmaẓirt* «il est parti au pays»

(ii) des nominaux :

- complément du nom :

(48) *tigmmi n brahim* : « La maison de Brahim »

- nom apposé :

(49) *faṭima tarrayast «* Fatima, la chanteuse »

- numéraux cardinaux :

(50) *sin igdad* «deux oiseaux»

- des nominaux, indéfinis et quantificateurs :

(51) *kra-n bnadm* «quelque de personne = quelqu'un»

kda d iqaridn «beaucoup de l'argent = une grosse somme»

imikk n waman «un peu de l'eau. EA = un peu d'eau»

2.3. Les unités de la classe des noms

Les noms, constituant une classe lexicale ouverte, ne peuvent être présentés en exhaustivité dans le cadre de ce travail. On se contente de présenter quelques unités (lexèmes nominaux) illustrant les principales «sous-classes» de noms attestées 'dans le corpus :

a. Les noms propres

(i) noms propres de personnes :

(52) *Yusf, Idir, Tuda, Zayna, Mrim, Hmmu, Zayna* ...

(ii) toponymes:

(53) *Ig^{w}nan, Agadir, Iġrm* , Tafrawt, *Tarudânt, ...*

b. Les noms communs

Ils connaissent certaines subdivisions qui n'ont leur signification que dans des cas de combinaison avec des nominaux quantificateurs, des numéraux et certains déterminants du nom :

- *noms abstraits :*

(54) *aswingm* «la pensée, la réflexion»,

tawargit «un songe» *tayri* «l'amour» ...

- *noms concrets* :

  - animés **:**

(55) *argaz* «homme», *alqqaġ* «agneau», *asrdun* «mulet», *tafullust* «poule».

  - inanimés :

(56) *aka1* «la terre», *aggallu* «charrue», *tagdurt* «la cruche» ...

La subdivision peut être plus détaillée suivant les traits sémantiques des substantifs en cause ; dans le cas où cela aurait une quelconque influence, au niveau axiologique, sur la combinaison du lexème nominal avec d'autres monèmes dans le cadre de l'énoncé (sous-classes de verbes, quantifiants, etc). Par exemple, on peut distinguer parmi les noms concrets, le cas échéant, les noms de «masse» les noms à référent «dénombrable», etc.

c. Les noms de parenté

Ils peuvent constituer une sous-classe d'unités dont certaines ont un comportement particulier dans le système. Ils peuvent recevoir une détermination par un pronom complément du nom sans le recours au fonctionnel *n* «de» :

(57) *bâb(a)* « père (de) » ;

g^uma « frère (de) » ;

yiwi « fils (de) » ;

xali « oncle maternel »

d. les noms de nombre (les numéraux)

(58) *yan*, «un», *kraḍ* «trois», *myya* «cent», etc.

Les noms se présentent sous une forme simple, c'est à dire une seule unité qui reçoit les déterminations et les variations morphologiques (genre, état) ; ou sous une forme composée en deux unités conjointes se comportant comme une seule: un synthème :

Aux lexèmes nominaux peuvent se substituer des monèmes susceptibles de remplir les mêmes fonctions et recevoir les mêmes déterminations ; il s'agit en l'occurrence de :

i. pronoms personnels indépendants

(59) *nkki* «moi»,

nkk$^{(w)}$ni «nous» ;
nttni «eux»....

ii. pronoms support de détermination combinés aux démonstratifs:

(40) *ġġ^{w}ad* «celui-ci»

ġġ^{w}*inn* «ceux-là»

xttann «celle-là» …

iii. pronoms indéfinis:

(60) *kra* «quelqu'un, quelque chose»

mnnaw «plusieurs»

lbaεḍ «certains» …

Sur le plan lexical, les faits dans le corpus confirment l'assertion d'André Basset (1952 : 28) qui avait souligné que «tous les parlers berbères, avec réserves pour les parlers touaregs, ont emprunté un nombre considérable de noms arabes». En effet, sur 1300 lexèmes nominaux étudiés, dans le cadre du présent travail, 667 parmi eux sont des emprunts ; certains sont intégrés au système nominal de tašəlḥiyt et d'autres ont gardé leur forme originelle ; parfois ces

derniers maintiennent «normalement, figé, l'article arabe, assimilé ou non, selon les conditions mêmes d»assimilation en arabe». (*ibid* : 28) :

(61) *aḍbib* «le médecin», *amsmar* «clou» *lkâs* «verre»,

ṭṭyara «l'avion», *lḥakm* «le gouverneur», …

2.4. Syntaxe du Nom

2.4.1. La fonction prédicative

L'énoncé minimal, selon A. Martinet (1968 : 2.24), consiste en cette formation syntagmatique qui seule « constitue le message (syntagme prédicatif) après avoir enlevé tout ce qui peut l'être sans invalider l'énoncé». Le *prédicat* est défini comme étant «le centre de l'énoncé (…) en fonction duquel s'ordonnent les autres monèmes du (même) énoncé». (Martinet 1979 : 1.21). La phrase nominale se caractérise par le fait que son noyau prédicatif ne contient pas de monème ou syntagme verbal. Dans ce type de phrase, le nom peut remplir la fonction prédicative qui n'est pas sa vocation et qui est plutôt le propre des verbes.

Parmi les phrases nominales où le nom peut remplir la fonction prédicative, on compte :

- celles où le noyau prédicatif (nom) apparaît sans actualisateur spécifique ni présentatif ;
- celles où le prédicat nominal est accompagné d'un actualisateur spécifique ou d'un présentatif déictique.

a. Les cas où le noyau prédicatif nominal apparaît seul :

- dans les énoncés «tronqués» (en situation) ; c'est le cas d'une réponse partielle à une question par un nom :

(62) *ḥmad* «Ahmed = c'est Ahmed» …

ou des énoncés où le nom a le plus souvent une valeur interrogative ou exclamative :

(63) *tigmmi* ? «la maison? = est-ce -que c'est la maison ?»,

lḥma ! «la chaleur! = quelle chaleur ! » ;

- juxtaposition de deux syntagmes nominaux dont la relation a une valeur d'identité ou d'équivalence; c'est le premier SN qui actualise le second:

(64) *ism nns εli* «le nom de lui Ali = son nom est Ali»

asafar lmut «remède la mort = seul remède est la mort».

- prédicat à syntagme fonctionnel introduit par la préposition *s* «avec» :

(65) *ku yan s tgmmi nns* «chaque quelqu'un avec la maison de lui = chacun a son domicile».

a. **Le prédicat nominal est précédé d'un présentatif** :

- le déictique *ha* «voici» et ses variantes**:**

(66) *ha yannrar* «voici l'aire à battre».

Dans ce type de syntagme, le nom prédiqué peut recevoir une expansion à fonctionnel :

(67) *hann ḥmad ġ tgmmi* «voilà Ḥmad dans la maison = Ahmed est bien à la maison» .

- la modalité négative verbale *ur* «ne» combinée au nom par le biais du monème *d* «c'est» ; ce que désigne F. Bentolila (1974 : 6.17) par l'identificateur négatif» ; il est toujours employé en corréllation avec le monème de mise en relief (présentatif, focalisateur) *ay* «c'est» :

(68) *ur d aḥwaš ay-nna* «ce n'est pas (du tout) la danse (*aḥwaš*) »

- un actualisateur spécifique qui peut être un fonctionnel accompagné d'un monème personnel affixé ; dans ces cas, le prédicat nominal est à l'état libre:

(69) *dars idrimn* «chez lui l'argent = il a beaucoup d'argent»;
gis tayafut «dans lui l'utilité = il est utile».

Ce type de syntagmes peut recevoir les modalités de négation et d'interrogation:

(70) *ur dar-s awal* «nég - chez lui la parole = il ne tient pas ses promesses» ;

(71) *is gi-s aman*? «est-ce que dans lui l'eau = est-ce qu'il y a encore de l'eau (dans le puits) ?».

2.4.2. Les autres fonctions du nom (Rapport du nom et du noyau verbal) :

a. La fonction sujet

A. Martinet (1962 : 76) définit le *sujet* comme étant l'élément qui dans tout énoncé non injonctif et non mutilé accompagne le prédicat». Dans le cas où l'énoncé comporte un prédicat verbal et plusieurs nominaux dans des rapports différents avec ce verbe, «un des nominaux est nécessairement sujet et formellement identifiable comme tel. » (1979 : 4.9.d).

Au niveau axiologique, d'après A. Martinet (*ibid*), cette fonction «n'a pas de valeur propre, et c'est le sens du verbe qui va déterminer la valeur de la fonction (agent, patient etc)». C'est pourquoi «on ne peut donc guère donner du sujet une définition en termes de sens de type «le sujet est celui qui fait l'action». (*idem*)

Dans la langue amazighe en général, l'énoncé verbal minimum est formé nécessairement d'un radical verbal et d'une désinence appelée «indice de personne» et, comme le souligne Lionel Galand (1964 : 38), «l'indice de personne est donc présent dans tout énoncé verbal en berbère et c'est à lui qu'on peut réserver le nom du sujet».

(72) ***i**-*šša** «il- manger- acc = il a mangé».

i = indice sujet de personne 3M.

L'indice de personne sujet apparaît, soit après le prédicat verbal :

(73) *ri-**ġ*** «vouloir - acc –je = je veux»), soit avant :

***n-**dda* «nous - partir-acc. = nous sommes partis»,

soit avant et après:

t**-ri-**t «tu + vouloir - acc. + tu = tu veux»)

En tous cas, c'est une partie intégrante du prédicat verbal et ne peut en être séparé ; mieux, c'est une modalité verbale.

Ainsi, le nom « n'est pas nécessaire à la correction ou à l'intégrité de l'énoncé. Une forme verbale personnelle, pourvue, le cas échéant, d'un complément direct, peut suffire à la communication».(*ibid*).

Certains berbérisants considèrent le nom qui accompagne la forme verbale comme étant le sujet. A ce propos, A. Basset (1959 : : 94) a souligné que «le sujet suit le verbe à l'état d'annexion ou le précède à l'état libre, ( ) et ce que l'on considère comme un sujet avant le verbe, à l'état libre, n'est qu'une anticipation du sujet, parallèle à l'anticipation du régime». C'est en 1964, que L. Galand a tranché la question en désignant le nom antéposé au verbe. (plus l'indice de personne) par «*l'indicateur du thème*» et celui étant postposé au verbe par «le *complément explicatif*».

(i) L'indicateur de thème

Le sujet (indice de personne) peut être « explicité» par un élément nominal précédant le prédicat verbal :

(74) *afrux yuška-d* «l'enfant 3M-sujet - venir+ acc. par ici = l'enfant est venu»

tafunast t-rur «la génisse, elle s'est enfuie».

L'indicateur de thème peut être un nom ou un pronom (forme étoffée) quand l'indice sujet qu'il reprend est de la personne 3 ou 6 :

(75) *afrux yuška-d* «l'enfant est venu»

nttan yuška-d «lui, il est venu» ;

et quand l'indice sujet réfère aux autres personnes 1,2,4 et 5, l'indicateur de thème ne peut être représenté que par la forme étoffée

correspondant aux personnes en question : (dans des tournures d'insistance) :

(76) *nkkin uški-ġ d.* : «moi, je suis venu»

k^{w}nni tuškam d : «vous, vous êtes venus»

Morphologiquement, l'indicateur de thème est toujours à l'état libre. Il est situé en tête d'énoncé, laquelle position est une sorte de mise en relief (ou anticipation).

L'indicateur de thème, en général, s'accorde du point de vue du genre et du nombre avec l'indice sujet. Par exemple, à un sujet *i* (*y*) «3M» ne peut correspondre qu'un indicateur de thème masculin sgulier (nom ou pronom à la forme étoffée); et à un indice sujet *ġ* «lM/F» ne peut correspondre qu'un pronom indépendant de même genre et nombre à savoir *nkkin* «moi», etc.

L'indicateur de thème peut également expliciter un pronom personnel affixé remplissant une fonction autre que celle du sujet ; en l'occurrence la fonction objet, la fonction régime du fonctionnel :

- *pronom objet* :

(77) *tigmmi, ifl-tt i g^{w}ma-s* «la maison, il- laisser-acc+ 3Fobj. à frère de lui = la maison, il l'a laissée à son frère».

εli iwin-t s lḥbs «Ali emmener+acc-ils. lui. obj. à la prison = Ali, ils l'ont emmené en prison».

- *pronom régime indirect et régime de fonctionnel* :

(78) *baba-k, ur as ṭṭfart yat.* «père de toi, nég. à-lui tu-réclamer-tu rien = à ton père, tu n'a plus rien à réclamer».

Tamaẓirt, dda-n srs «le pays, partir-acc-6M.sujet à-3F = au pays, ils sont partis»

ḥmad, tuška-d tmġart-nns «Ahmed, elle-sujet venir-acc.-par ici femme+EA de lui = Ahmed, sa femme est venue».

(ii) Le complément explicatif :

C'est le nominal postposé au prédicat verbal. Il a fait l'objet de plusieurs appellations dans la littérature concernée : *apposition, pléonasme*, *complément d'annexion*, *complément de reprise*, «*reprenant*», «*pseudo-sujet.*», «*expansion référentielle*». Toutes ces acceptions procèdent du fait que cet élément est une expansion facultative du prédicat verbal dont fait partie intégrante le sujet formel (indice de personne). Pour notre propos, il sera retenu et utilisé l'appellation la plus répandue, celle de L. Galand, à savoir «*complément explicatif*».

Il peut être un nom ou un pronom indépendant (forme étoffée) quand il reprend, en l'explicitant, un indice sujet de personne 3 ou 6 seulement :

(79) a. *i-dda wmḥḍar* «3M sujet partir-acc. L'étudiant**-**EA = l'étudiant est parti»

b**.** *i-dda ntta* «il est parti, lui»

Il peut être un pronom indépendant *uniquement*, quand l'indice de personne sujet qu'il reprend est aux personnes 1, 2, 4 et 5 ; (tournures pléonastiques) :

(80) a *n-dda nkk^{w}ni* «4M.sujet-partir+acc.4M = nous sommes partis, nous»

b. *t-dda-m k^{w}nni* «5M.sujet-partir+acc.-5M vous = vous êtes partis, vous»

Il porte la marque de l'état d'annexion quand il en est capable :

(81) a. ***a**rgaz* «l'homme» (état libre) → ***u**rgaz* «1'homme» (état d' annexion,)

b. *idda **w**rgaz* «3M.sujet-partir-acc. l'homme+EA = l'homme est parti»

Enfin, il est en accord en genre et en nombre, avec l'indice sujet qu'il reprend.

b. La fonction d'« objet »

Le nom en fonction d'objet direct est une expansion spécifique de la sous-classe des verbes dits «transitifs directs». Dans cette fonction, le nom peut commuter avec un de ses substituts, en l'occurrence un pronom affixe avec lequel il est en rapport d'exclusion dans l'énoncé:

(82) a**.** *ẓri-ġ ayyur* « voir + acc + je la lune : j'ai vu la lune »

b. *ẓri-ġ-t* « voir+ acc + je + 3M.obj. = je l'ai vue»

Il est toujours à l'état libre et se place après le prédicat verbal (combiné à l'indice sujet) ou après le complément explicatif si ce dernier suit directement le prédicat verbal :

(83) *i-ššа wuššn tili* «il-sujet+manger-acc. le chacal+EA.la brebis = le chacal a dévoré la brebis».

Dans certains cas, la marque de l'état d'annexion ou son absence sont autant de critères pour distinguer le complément d'objet direct du complément explicatif.

Enfin, « l'accord grammatical qui manifeste un lien entre le complément explicatif et l'indice de personne ne joue pas pour le complément direct : c'est que le rapport entre ce dernier et le verbe intéresse le radical verbal et non l'indice ». (Galand 1964 : 51)

c. La fonction «régime indirect» :

Le nom remplissant cette fonction est une expansion régie par le fonctionnel ***i*** «à, pour» :

(84) *fkat allun i Brahim* «donnez le tambourin à Brahim !»

Le nom, régime indirect, peut commuter avec un substitut correspondant, en l'occurrence le pronom personnel régime indirect :

(85) *fkat a-s allun* «donnez-lui le tambourin !»

Dans des tournures pléonastiques, le complément d'objet indirect peut coexister avec le pronom régime indirect qui lui est correspondant :

(86) *fkat a-s-t i Brahim* «donnez-à-lui.-3M.objet. à Brahim = donnez le lui, à Brahim !»

Dans un même énoncé, le complément indirect peut coexister avec un complément d'objet direct :

(87) *awy imnsi i ṭṭalb* «porte le dîner au maître».

Dans les constructions interrogatives, négatives et relatives, le fonctionnel *i* est remplacé par sa variante *mi* «à quoi, à qui» et en particulier dans des tournures de mise en relief :

(88) *ma mi tġʷrit ?* «qui tu as appelé (invité)? »

Dans le cas de cet exemple, la réponse serait un énoncé affirmatif contenant un substantif en fonction régime indirect ;

(89) a. *ġʷriġ- i Brahim* «appeler + acc.+ je à Brahim = j'ai appelé Brahim»

b. *ur d Brahim a mi tġʷrit* « nég-c'est Brahim à qui 2M suj-appeler+acc.2M. = ce n'est pas Brahim que tu as appelé.»

c. *afrux da mi tġʷrit* «le garçon que tu as appelé = le garçon que tu as appelé»

d. La fonction «régime de fonctionnels autres que *i* «à, pour »

Les fonctionnels en cause sont des non propositionnels. Ils sont destinés à indiquer la fonction du nominal qu'ils régissent. Le lexème nominal régime de fonctionnel est toujours à l'état d'annexion et peut, le cas échéant, être remplacé par un pronom substitut qui lui correspond en genre et en nombre :

(90) a. *i-da s tmazirt* «3M-suj.+partir+acc. vers le-pays+EA. = il est parti au pays »

b. *i-da srs* «il est parti à 3F. = il est parti à lui - il y est allé »

Les fonctions remplies par le nom régime de fonctionnel sont à définir en tenant compte de la valeur particulière du fonctionnel et par la valeur des autres éléments du même contexte, dont le prédicat verbal et les autres noms en présence dans l'énoncé y compris celui régis par la préposition.

On peut énumérer, à la suite d' A. Martinet (1979 : 4.25), les principales fonctions indiquées par les fonctionnels attestés dans le corpus comme suit :

***(i)*-**fonction d'origine: fonctionnel *zġ* (*z*) «de (provenance)»

(91) a. *yuška-d zġ fransa* «3M.suj.venir+acc. Par-ici de France = il arrive de France».

(ii)-fonction dative: *fonctionnel i* «à (datif)»

(92) *i fka-t i ḥmâd* «3M.suj+donner-acc. à Hmâd = il l'a donné à Hmâd».

(iii)- fonction instrumentale: fonctionnel *s* «avec, au moyen de»:

(93) *i-bbi-t s lmmus* «il.-Couper+acc+3M.obj. avec le couteau» = il l'a coupé avec un couteau»

***(iv)*-** fonction comitative : fonctionnel *d* «avec»

(94) *i-man d^tmġart-nns* «3M+ suj-accompagner+acc. avec la femme de lui = il a accompagné sa femme»

(v)*-** fonction privative: fonctionnel ***bla «sans»

(95) *i-ffuġ bla iqariḍn* «il.+ suj.+sortir+acc. sans l'argent = il est sorti sans argent»

(vi)- f*onctions spatiales***:**

- *fonctionnel ġ* «dans»

(96) i-ga-t *ġ- ttašəlḥiyttašəlḥiytkart* «mets-le-.dans le cartable+ EA. = mets le dans le cartable»

- *fonctionnel s* «vers»:

(97) *n-dda s ssuq* « nous suj. aller+acc. vers le souk = nous sommes allés au souk »

- *fonctionnel ar* «jusqu'à»:

(98) *ẓayd ar asif* «va jusqu'à la rivière».

- *fonctionnel f* « sur » :

(99) *i-ttrs f wakal* «il- se poser-+acc. sur le sol-EA. = il s'est posé sur le sol ».

- *fonctionnel gr* «entre» :

(100) *ižla gr iġarasn* «il.+ s'égarer+Acc. entre les sentiers - il s'est égaré entre les arbres sentiers».

- *fonction dar* «chez»:

(101) *i-dda dar lqayd* «suj.partir+Acc. chez le caïd. = il est allé chez le caïd»

- *fonction ẓund* «comme»:

(102) *i-hṛṛa ẓund alili* «il ê.amer+acc. comme le laurier: il est amer comme du laurier».

2.4.3. Les expansions du noyau nominal

« Quelle que soit sa fonction dans l'énoncé, un nom berbère peut recevoir différents compléments, au sens large du terme, qui forment avec lui un syntagme, membre de l'énoncé». (Galand 1969: 83)

Il s'agit de déterminations spécifiques du nom, qu'il soit prédicat ou élément d'un énoncé à prédicat verbal. C'est une détermination par apposition (synthème qualifiant, numéral ordinal), par complément déterminatif (au moyen du fonctionnel *n* «de») et par une proposition relative.

a. La détermination par apposition

Le nom est déterminé par un autre nom (qualifiant ou ordinal) sans que ce dernier soit introduit par un fonctionnel quelconque. L. Galand (*idem* : 3.2) parle à ce propos de «*reprise sans pause*». Le nom apposé dans ce cas reste toujours à l'état libre et s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il détermine:

(103) a. *assf amggaru* «le jour le dernier = le dernier jour »

b. *aydi abrbaš* : «le chien le tacheté = un chient tacheté»

c. *ayyur wissin* «le mois le deuxième = le deuxième mois»

- Cas des titres familiaux et sociaux (modèle: nom propre titre ou fonction sociale)

(104) a *εli amzil*[10] «Ali le forgeron »

b. *lqayd lεarbi* «le caïd Larbi »

c. *xali baha* «mon oncle Baha»

d. *lalla ṣfiyya* «madame Ṣfiyya»

e. *sidi εli* «monsieur Ali»

b. Le complément du nom (complément déterminatif)

Le nom peut être déterminé par un nominal au moyen du fonctionnel génitif ***n*** «de». Le nom régime de ce fonctionnel est à l'état d'annexion s'il peut en prendre la marque. L'élément déterminant du nom peut être, en plus du nom, un pronom complément (expression des possessifs):

(105) a. *tamġart n Brahim* «la femme de Brahim»

b. *tamġart-n(n)-s* «la femme de-lui = sa femme»

Il peut être également un nominal indéfini, ou un autonome.

(106) a. *tafun-ast n kra* «la vache de quelqu'un»

c.*mddn n zman* «les gens d'autrefois»

d. Les propositions relatives

Le nom peut être déterminé par une proposition verbale qui le suit directement ou qui en est séparée par un déterminant qui parfois tient lieu d'élément de rattachement entre le nom et le déterminant

[10] Dans les variantes tamaziġt et tarifiyt, l'équivalent de cette structure est employé avec le prédicateur *d* (c'est) : *εli d amzil* « Ali c'est le forgeron) : Ali le forgeron ».

prédécatoïde ; la langue amazighe n'ayant pas de monèmes «relatif» prprement dit, analogue à celui d'autres langues, telles que l'arabe, l'arabe marocain, le français ou l'anglais. A la suite de L. Galand (1969 : 59), on peut admettre que «la fonction de la phrase relative est analogue à celle du complément déterminatif» :

(107) *argaz lli - d yuškan* «l'homme ce en question-par ici ^.venu-pp. = l'homme qui est venu...»

Cette expansion prédicatoïde détermine le nom de la même manière que les déterminants par apposition (qualifiant et ordinal). Elle est de plusieurs types:

(i) Proposition relative à participe :

La forme participiale (*i* + *radical verbal* + *n*) peut déterminer un nom de la même façon que le nominal apposé. Elle est invariable du point de vue genre mais s'accorde en nombre avec le nom qu'elle détermine.

(108) a. *aydi ikssan* «le chien gardant les moutons = le chien berger »

b. *tizlatin ifulkin / fulkinin* «les poèmes-étant beaux = de beaux distiques (chantés)»

Cette forme participiale déterminant un nom est très fréquente dans le domaine de l'expression de la qualité. Elle tend à prendre le pas sur les noms de qualité (synthèmes qualifiants) de la même racine verbale. Ainsi à l'énoncé: «l'arbre la longue (hauteur): un arbre très haut» on a tendance à préférer l'énoncé équivalent : *tasġart tuġziftt iġzzifn* «l'arbre étant long (haut)l = l'arbre qui est très haut».

Entre le nom et son déterminant participial, peut s'intégrer la modalité négative *ur* «ne» ou l'une des modalités démonstratives :

(109) a. *awal ur iḥlin* «la parole nég. ê.bien-pp = de mauvais propos»

b. *anḍḍam lli i ttirirn* «le poète ce-qui chanter-inacc-pp = le poète chantant (aède) »

Le syntagme composé du nom et de son déterminant relatif participial, correspond au syntagme composé d'un prédicat verbal (plus indice sujet) et son complément explicatif :

(110) *i-šša wrgaz* «il.+manger+acc. EA-l'homme+ = l'homme a mangé» → *argaz iššan* «l'homme ayant mangé = l'homme qui a mangé»

(ii) La proposition relative expansion directe

Le nom peut recevoir la détermination d'une proposition relative dont le noyau verbal est un verbe transitif direct à indice personnel sujet.

En synchronie actuelle, on ne trouve dans le parler que l'expansion introduite par un monème déictique qui sert de rattachement au point d'incidence nominal :

(111) a. *argaẓ lli tẓrit* «l'homme ce-qui tu-voir+acc.-tu = l'homme que tu as vu»

b. *asrdun da sġan* «le mulet ce-qui+acheter-acc-ils = le mulet qu'ils ont acheté»

Le nom déterminé par ce type de proposition a la valeur d'objet direct ce qui ressort de la comparaison des deux énoncés suivants :

(112) a. *i-ḥsa tinḍḍamin n sidi ḥəmmu*

il-suj.+ apprendre-acc. les poèmes de Sidi Ḥəmmou = il connaît par coeur les poèmes de Sidi Ḥəmmou»

tinḍḍamin lli yḥsa, tin sidi ḥəmmu ad gan-t

«les poèmes ce que il-apprendre, celles de Sidi Ḥəmmou c'est être-accelles-obj = les poèmes qu'il connaît par coeur sont de Sidi Ḥəmmou» ;

Ce fait laisse voir en la détermination par la proposition relative (énoncé b) un procédé de mise en relief (focalisation du SN obj)

(iii) La proposition relative expansion indirecte

Le nom déterminé par ce type de relative est, dans un énoncé normal (sans mise en relief), un complément d'objet indirect et régime de fonctionnels (prépositions). La relative en cause est introduite par le fonctionnel *mi* (variante du fonctionnel *i* «à»).

(113) *tamġart mi iggut waqqur* «la femme à qui il-ê.

abondant-acc. EA-le bavardage = la femme bavarde» ;

cet énoncé est à rapprocher du suivant :

(114) *iggut wawal i tmġart ad* «il-suj.ê.abondant.acc.

le bavardage+EA. à la femme-EA. ce. = le bavardage de cette femme est abondant (trop bavarde)»

D'autres fonctionnels peuvent introduire une relative de ce genre, et dans la plupart de ces cas, la présence d'un monème démonstratif ou du monème *ay* «c'est» est de rigueur :

- **fonctionnel *dar* «chez»** :

(115) a. *nzdġ dar yan lqayd* «nous.suj.+habiter-acc. chez un caïd+EA. = nous logeons chez un caïd (notable)»

b. *lqayd lli dar nzdġ* «le caïd chez qui nous logeons»)

- **fonctionnel *ġ* «dans»**

(116) a. *llan ġ yan udġar yaggugn* «exister+acc.+ils dans un endroit étant loin –pp = ils sont dans un endroit éloigné».

b. *lmakan lli ġ llan yagug-nn* = « l'endroit où ils sont est loin »

- **fonctionnel *d* «avec»**

(117) a. *ar ittmun d umksa lli* «inacc il-accompagner EA-berger ce avec .= il fréquente ce berger»

b. *amksa (y) ann d ittmun* «le berger ce avec il fréquente = ce berger qu'il fréquente»

- **fonctionnel s «avec**»

(118) a. *yut-t s ukuray* «il-frapper+acc.-3M.obj. avec EA-le bâton = il l'a frappé avec le bâton»

b. *akuray as-t yut* «le bâton c'est avec . obj.-3M.suj. frapper+acc. = c'est avec le bâton qu'il l'a frappé»

(iv) Autres types d'expansion nominale:

(a) La coordination et l'énumération

La coordination «n'est pas une fonction, mais elle met en jeu aussi bien la nature des termes coordonnés que leur fonction». (Bentolila 1979 :7.73) Il s'agit d'«un type d'expansion qui se caractérise par le fait que la fonction de l'élément ajouté est identique à celle d'un élément préexistant dans le même cadre, de telle sorte que l'on retrouverait la structure de l'énoncé primitif si l'on supprimait l'élément existant (et la marque éventuelle de la coordination)» (Martinet : 1968 : 4.31). Le nom en amazighe est concerné par ce type d'expansion, qui peut être assuré au moyen d'un coordonnant, ou directement par juxtaposition avec un autre nom.

L'énumération est un type de coordination qui se passe de tout élément assurant la liaison des noms. L. Galand (1969 : 85) définit ce procédé comme «étant un syntagme de structure uniforme (où) chaque terme conserve son autonomie et se trouve séparé du suivant par une pause».

(119) *ar nn ttawin mddn taqqayin, lluz, lgrgaɛ, zzbib*

«inacc. par-là apporter-inacc-ils les gens les dattes, les amandes, les noix, le raisin sec = les gens apportent des dattes, des amandes, des noix et du raisin sec»

Ce type de syntagme peut être réduit au pronom personnel l'objet correspondant : ici 6M. obj.: *-tn* «les» :

(120) *ar tn n ttawin mddn* «les gens les apportent».

le dernier terme de la chaîne peut être régis par un fonctionnel qui est soit *d* «et» ou *ula* «aussi»

(121) a. *ar ttawin mddn taqqayin, lluz, Igrgaɛ d zzbib* «les gens apportent des dattes, des amandes, des noix et du raisin sec»)

b. *ar ttawin mddn ... ula zzbib* «les gens apportent des dattes, des amandes, des noix et aussi du raisin sec»).

A ce propos, L. Galand (1969 : 85) souligne que «l'énumération perd (..) un terme mais elle reçoit un satellite».

Les noms liés par le procédé de l'énumération ont tous la même fonction. Quand ils sont des compléments explicatifs, seul le premier terme de la chaîne porte la marque de l'état d'annexion (s'il en remlit les conditions) :

(122) *yuška nn umġar, ṭṭalb, lqayd.*

«il-venir+acc. chef tribal-EA.,le clerc, le caïd

= sont venus le chef tribal, le clerc, et le caïd »

L'énumération, en somme, est un type de coordination qui se passe de la répétition de l'élément coordonnant. On peut noter le caractère facultatif de cet élément en fin de l'énumération ; son absence n'affecte pas ni la structure ni le sens de la coordination.

On peut évoquer dans le même cadre d'énumération ce qu'on peut appeler le «syntagme distributif» (P. Reesink 1979 : 290) qui constitue un autre type de coordination. Il consiste en la répétition d'un même nom au singulier, directement (ce qui est rare) ou par le moyen du fonctionnel « de concomitance », *s* « avec »:

(123) a. *isaqqsa-tn yan s yan* «il-questionner-acc.-6M.obj.un par un = il les a interrogés un par un».

b. *iḥsa kullu lquran, taguri s tguri* «il.suj. apprendre-acc. entièrement le coran, phrase par phrase : il connaît par coeur le coran, verset par verset».

(b) La coordination par le monème *d* «avec, et»

Le monème *d* a un statut mixte, il est à la fois coordonnant et variante du fonctionnel non propositionnel *d* «avec» que l'on trouve en combinaison avec certains verbes de type *mun* «accompagner», *sawl* «parler» etc, qui supposent la participation de deux agents. A cet égard, F. Bentolila (1979 : 7.47) remarque qu' «en fait il n'ya pas incompatibilité entre les deux statuts (du même monème *d* et on pourrait fort bien considérer le terme coordonné par *d* comme une expansion à marque fonctionnelle rattachée à un nominal».

Les noms coordonnés par *d* «et» peuvent assumer les fonctions suivantes :

- La fonction prédicat :

  (124) *hann tag ^{w}lla d uġu* «voilà la purée(d'orge) et du lait»

- La fonction complément explicatif :

  (125) *yuška d ufrux d baba-s* «il-venir-acc. par- ici EA-l'enfant et père de lui = l'enfant et son père sont venus »

- La fonction indicateur de thème :

  (126) *tiġri d tmallayt ur ar ttmunnt* «les études et l'errance nég inacc ê.ensemble-inacc. 6F : les études et l'errance ne s'accordent pas».

- La fonction complément d'objet :

  (127) *isġa aġyul d tfunast* «il.acheter-acc. l'âne et la vache = il acheté- un âne et une vache»

- La fonction régime de fonctionnel :

  (128) a. *ġ^{w}ran i ɛli d brahim* «appeler-acc.-ils à Ali et Brahim = ils ont convoqué et Ali et Mohamed»

  b. *ikka d dar ṭṭlba d iḍbibn* «il.passer-acc.par-ici chez les clercs et les médecins = il est allé consulter les clercs et les médecins».

Le deuxième élément introduit par *d* porte la marque de l'état d'annexion s'il en est capable.

Le coordonnant *d* peut commuter avec le fonctionnel *ula* «aussi» ; ceci pour toutes les fonctions (ci-dessus) remplies par les noms coordonnés entre eux.

(c) La coordination négative *: la…la «ni...ni»*

Elle est d'usage en coréllation avec la modalité de négation *ur* «ne» en présence dans le même énoncé. Elle consiste en une marque à signifiant discontinu : *la…la* «ni...ni» répétée directement avant chacun des deux noms coordonnés. Ces deux derniers sont à l'état libre :

(129) *ur sul nẓri la tamġart la tafruxt*

« nég encore nous.suj. voir –acc ni la femme.

ni la fille = nous n'avons plus revu ni la femme ni la fille».

Le deuxième nom peut être introduit par le monème *ula* «non plus» se réalisant aussi *wala.*

(130) ***...****la tamġart wala tafruẖt*

Ce type de coordination négative concerne le nom remplissant les fonctions suivantes :

- Complément explicatif :

(131) *ur iddi la lɛrbi la g^{u}ma-s* «nég.il.-partir-acc. ni Larbi ni son frère = ni Ali ni son frère ne sont partis»

- Complément d'objet direct :

(132) *ur išši la ymkli la ymnsi* «nég. Il- manger acc. ni le déjeuner ni le dîner = il n'a pris ni son déjeuner ni son dîner».

- Régime de fonctionnel :

(133) a. *ur t iwin la dar umġar la dar žadarmiyya*

«nég. 3M.obj. ils.emmener-acc ni chez le chef tribal ni chez les gendarmes = ils ne l'ont conduit ni chez le chef tribal ni chez les gendarmes».

b. *ur ar ittara la s taɛrabt wala s tfransist*

«nég. inacc. il- écrire-inacc. avec l'arabe ni avec le français = il ne sait écrire ni en arabe ni en français».

(d) La coordination à valeur alternative : coordonnant *nġ* (*nġdd, nxdd*) «ou ; ou bien»

Le coordonnant *nġ* «ou» peut lier aussi bien des nominaux que des verbes et des propositions. Sa présence entre deux nominaux signifie que seul le référent de l'un est concerné par l'action exprimée par le prédicat verbal. L'emploi du monème *nġ* est, du point de vue

sémantique, tributaire de la valeur modale du contexte où il apparaît. Ainsi, le domaine du «non réel» est celui qui favorise l'emploi de *nġ* notamment avec les tournures à la forme négative et interrogative dans des énoncés comportant des verbes comme *ssn* «savoir».

(134) *ur ssnġ iz-d tafruxt nġdd afrux a(d) turu* «nég.savoir-acc.-je si c'est une fille ou bien un garçon c'est elle a enfanter = je ne sais si elle a accouché d'une fille ou d'un garçon».

Le nom qui suit le coordonnant *nġdd* reste à l'état libre. Les noms coordonnés par ce monème remplissent les fonctions suivantes :

- Prédicat ; dans le cas d'une demande d'information :

(135) (89) *atay nġdd lqəhwa* ? «Thé ou café?»

- Complément explicatif :

(136) *hann ra nn yašk Brahim nġ g^{w}ma-s* «c'est que inacc. par-là il-venir-ao. Brahim ou bien frère de lui : c'est que Brahim ou son frère va venir».

- Indicateur de thème **:**

(137) *yiw-s nġ tamġart nn-s a(d) ra amẓ idrimn ann*

«fils –de-lui ou bien femme-de-lui c'est incc. que il-prendre-ao. l'argent cela = c'est son fils ou bien sa femme qui va tprendre cet argent».

- Complément d'objet direct

(138) *fkan a-s astši nġ iskkirn, ma yssənn* **?**

«donner+ ils. à-lui. le poison ou des produits de sorcier, qui sait = on lui a donné ou bien du poison ou bien des produits de sorcellerie, qui sait ?»

- Régime de fonctionnel :

(139) *ra (ad)-t tawin s lḥbs nġ lbərž* «inacc. -3M.obj-emmener-6M.suj. à la prison ou la tour = ils vont le conduire à la prison ou à la forteresse».

Dans un énoncé négatif, le coordonnant *nġ* (*nġdd*) peut s'employer en corrélation avec les monèmes *ġir / ġar* «seulement» et (*a*)*bla* «sauf» :

(140) a *ur dar-s ġir lfra nġ lḥbs* «nég. chez lui seulement le paiement ou bien la prison = il n'a qu'à payer ou aller en prison»

b. *ur issn abla taqqrεiyt nġ lkif* «nég. Il-savoir sauf la bouteille ou le kif = il ne s'adonne qu'à la boisson ou au kif»

Après avoir présenté les différents procédés permettant d'identifier les monèmes de la classe des noms et après avoir esquissé un aperçu sommaire sur les principales fonctions du nom et sur ses principales expansions, il sera procédé, dans les chapitres qui vont suivre au traitement plus ou moins détaillé des faits morphologiques et synthématiques du nom et des autres nominaux.

Chapitre 3

Morphologie

3.0. Introduction

Traditionnellement, la morphologie est définie comme étant l'étude de la façon dont sont constitués les mots dans une langue ; elle s'oppose alors à la syntaxe qui, elle, s'occupe de l'étude de la façon dont se combinent les mots concaténés au plan syntagmatique pour former une phrase.

Le terme de morphologie est retenu pour désigner «le second temps de l'exposé grammatical» où il est question de traiter de « l'ensemble des *faits formels non pertinents* de la première articulation du langage, qu'il s'agisse des faits relatifs au choix de phonèmes, de prosodèmes ou de positions respectifs .» (Martinet 1975 : 86).

Partant de cette définition de la morphologie, nous procédons à l'étude des variations formelles du nom et de ses modalités dans la variante amazighe, tašəlḥiyt.

Pour ce faire, nous faisons nôtres les principes de la linguistique fonctionnelle préconisés par André Martinet tout en nous inspirant des enseignements des berbérisants de différentes écoles.

Comme le souligne André Basset (1952 : 26), le profond problème de la morphologie nominale en langue amazighe «est spécialement lié à celui de la voyelle initiale; il intéresse à la fois le genre, le pluriel et l'état ».

Plusieurs tentatives d'explication ont été avancées par les linguistes berbérisants à propos de la voyelle initiale d'un nombre élevé de noms en amazighe. Toutefois. L'hypothèse la plus vraisemblable est celle qui postule que la voyelle en cause serait probablement le vestige d'un article défini qui a subi un processus de «figement» au cours du développement de la langue amazighe.

Bien des arguments militent en faveur de cette hypothèse qui tire sa substance des faits et de la synchronie de la langue. C'est ainsi que Vycichl (1957 : 139-146) fonde son argumentation essentiellement sur quatre constatations relatives à la dynamique de la langue amazighe :

- l'initiale vocalique «n'était pas toujours indissolublement fixée au nom ... Les tribus des iḥahan, ibeqqoyen,et izayan sont appelées en arabe haha, beqqoya et zayan ;
- le préfixe correspond, dans les emprunts amazighes à l'arabe, à l'article arabe, de même que l'article arabe correspond dans les emprunts de l'arabe à l'amazighe au préfixe amazighe. Dans certains cas, les deux formes (arabe et amazighe) sont signalées dans le même parler; par exemple *tamdint* à côté de *lmdint*... les préfixes amazighes (dans ces cas) remplacent effectivement l'article arabe; cependant dans l'arabe «les noms d'origine ou d'aspect berbère... sont traités généralement comme déterminés (définis) : *atay* «le thé» ne prend pas l'article arabe ;
- Quelques rares noms amazighes désignant des objets toujours indéterminés (indéfinis) sont dépourvus de préfixe : le cas de *kra* «quelque chose ;
- les noms de parenté et ceux tels que, *u, at* et *bu* peuvent se dispenser du préfixe-article, car ils sont toujours suivis d'une détermination (suffixe pronominal simple sans *n* ou nom sans *n*). L'origine de cet élément pré radical selon Vycychl (*ibid* : 140), est la série des démonstratifs *wa, ta, wi, ti*».

Pour expliquer le passage de ces démonstratifs préfixés au radical, aux voyelles initiales actuelles, Vycichl (*ibid*) propose une explication reposant sur le phénomène des changements phonétiques ; ce qui selon P. Reesink constitue une faible et discutable argumentation (*op. cit* : 207).

Abordant le même problème de la voyelle initiale, L.Galand (1964 : 47) conclut que «La syllabe initiale des noms ou des pronoms qui connaissent l'opposition d'état, a depuis longtemps été rapprochée des éléments démonstratifs. Sans doute faut-il partir de là pour retracer la genèse de l'opposition d'état.»

Certaines parlers relevant de variantes de la langue amazighe, notamment en tarifiyt , en tamazighet et en kabyle, connaissent le

phénomène de «la chute» de la voyelle initiale de quelques noms: (*fus / afus; ḍar / aḍar; ġil / iġil ....*). Ce fait n'est pas attesté en tašəlḥiyt. P. Reesink (1979 : 201) postule que cette «perte» de la voyelle initiale est un témoignage en faveur de l'hypothèse d'A. Basset selon laquelle les noms amazighs en /*a*-/ initial se subdivisent en deux types: ceux pour lesquels cette voyelle est thématique (constante) et ceux pour lesquels elle est préfixale (non constante).

3.1. L'état d'annexion (EA)

3.1.1. Préliminaires

Beaucoup de noms en tašəlḥiyt (et en langue amazighe en général) sont concernés par la variation d'état; ils opposent ainsi la forme dite «état libre» à une autre forme dite «état d'annexion»: (désormais EL. / E A.).

(141)

E L	**E A**	
aɛyal	*aaɛyyal*	«garçon»
aġyul	*aġyul*	«âne»
tamġart	*tmġart*	«femme»
izm	*yizm*	«lion»
urti	*wurti*	«jardin»

Il s'agit, comme il ressort des exemples en (109), d'une variation formelle qui affecte la première syllabe des noms en cause, quand ces derniers passent de l'état libre (EL) à l'état d'annexion (EA), notamment quand leur initiale est une voyelle pré-thématique qui tient lieu de support de l'opposition d'état.

Cependant, le passage d'un état à l'autre n'est pas forcément «marqué» pour tous les noms de la langue.

La marque de l'état d'annexion connaît un certain nombre de variantes dont le conditionnement sera abordé plus loin.

D'aucuns emploient le terme d' «état construit» pour désigner l'état d'annexion. En fait, et comme le souligne, à juste titre, P. Reesink (1979 : 201), « l'état construit a un tout autre sens; c'est la forme que

prend un nominal déterminé par un autre nominal»[11], et ceci dans des langues sémitiques comme l'arabe où la marque de l'état construit (*'iḍâfa*) consiste en un changement phonétique qui est souvent une réduction en finale du nom déterminé, c'est-à-dire du premier terme:

(142) a. *kalbu l-^lražuli →[kalbu^ rrajul]* «le chien de l'homme»

b. *kalbun* «un chien» (état libre).

En définitive, le traitement de l'état d'annexion, comme le présentent les linguistes berbérisants, est tributaire des postulats préconisés par A. Basset (1945,1947,1959) et qui établissent un lien étroit entre le problème de l'état d'annexion et celui de la voyelle initiale des noms.

Pour rendre compte du comportement morphologique de l'état d'annexion dans un parler de la langue amazighe, l'on doit tenir compte de la variation en genre et en nombre des noms à étudier tout en observant les conditions d'apparition et de non apparition des «marques» de l'opposition d'état.

a. Les conditions d'apparition de la marque d'état d'annexion.

Le nom est candidat à recevoir la forme d'état d'annexion dans les conditions suivantes :

- Quand il est en fonction de complément explicatif (Galand 1964) et placé après le verbe:

(143) a. *i – šša* ***w****frux* (EA) EL *:* *afrux* « le garçon »

« il a mangé EA-le garçon = le garçon a mangé »

b. *t-mmut tfunast* (EA) EL *:* *tafunast* «la vache»

«elle est morte la vache = la vache est morte »

[11] *cf.* également L. Galand (1964 :39), selon qui « l'opposition d'état propre au berbère ne doit pas être confondue avec «le rapport d'annexion » du sémitique ».

- Quand il est déterminant d'un autre nom par le biais du fonctionnel *n* «de», on parle du complément déterminatif (Galand, 1966)

(144) a. *tamġart n umzil* (EA) EL : *amzil* «le forgeron»

«La femme du forgeron»

taġrart n tmẓin (EA) EL : *tumẓin* « l'orge »

«la mesure de l'orge = une mesure d'orge »

tarwa n wuššn (EA) EL : *uššn*. « le chacal»

«les enfants du chacal = les louveteaux »

- Quand il est régime d'un fonctionnel :

  - ***d*** «avec» :

(145) *t-man d-urgaz nn-s* EL : *argaz* « l'homme »

«elle a accompagné son mari»

  - ***s*** «vers» :

(146) *i-dda s tmazirt* EL : *tamazirt* « le pays »

«il est parti au pays»

  - ***s*** «au moyen de»:

(147) *ar kkrzn s uġyul* EL : *aġyul* « l'âne »

«ils labourent avec l'âne»

  - ***ġ*** « dans» :

(148) *i-ngḍ-nn ġ waman* EL : *aman* « l'eau »

«il est tombé à l'eau »

  - ***i*** «à / pour» :

(149) *ar Tawdn i wudi* EL : *udi* « beurre rance »

«ils lésinent sur le beurre»

- ***f*** «sur, à propos de» :

(150) *illa f ukabar* EL : *akabar* « groupe »

«il est sur le groupe = il est le chef du groupe »

- ***dar*** «chez»:

(151) *ran dar umarg* EL : *amarg* «fête»

«ils vont à la fête dansante»

- Quand il est combiné avec les monèmes liés[12] ***u.*** «celui de», ***ult*** «celle de», ***ayt*** «ceux de», ***bu*** «celui ayant»…

(152) a**.** *u-tmazirt* EL *: tamazirt* «le pays»

«celui du pays = le compatriote»

b. *ult-umanuẓ* EL : *amanuẓ* «(tribu)»

«celle d'Amanouz = originaire de la tribu d'Amanouz»

c. *ayt-udrar* EL : *adrar* «la montagne»

«ceux de la montgne = les montagnards»

bu-tḥanut EL : *taḥanut* «boutique»

«celui ayant la boutique = l'épicier»

- Quand il détermine certains noms de nombre:

(153) a. *Yan urgaz*[13] EL : *argaz* «homme»

b. *snat ^tfrhin* EL : *tifrhin* «les filles»

«deux filles»

c. *kraḍ waɛyyiln* EL : *aɛyyiln* «les garçons»

«trois garçons»

[12] Selon L. Galand (1966), il s'agit du « complément déterminatif sans préposition».

[13] A noter la possibilité d'assimilation de /*n*/ en finale de *yan* avec la voyelle /*u*/ initiale de *urgaz* : *yawrgaz* ; *cf. supra*, Les accidents phonétiques : (*n+u : w*)

En définitive, «est à l'état d annexion le nom qui fait étroitement corps avec le mot qui le précède (Basset 1954 : 26). C'est le cas des noms dans les fonctions complément explicatif et complément du nom. Et comme le souligne L. Galand (1964 : 39), « l'état d'annexion d'un nom ou d'un pronom signifie qu'il est suborndonné au terme précédent avec lequel il constitue un seul membre de l'énoncé ».[14]

b. Les cas de non apparition de la «marque» d'état d'annexion

En dehors des noms à initiale consonantique dont la majorité relève du domaine des emprunts à l'arabe (berbérisés ou non), beaucoup de noms, en principe candidats à recevoir la marque d'état d'annexion et remplissant l'une des conditions ci-dessus (§3.1.2) affichent néanmoins la neutralisation de l'opposition EL/EA. On peut parler à leur propos de syncrétisme (Bentolila, 1974 : 40) quand il s'agit de noms à «schème anomal» ou bien d'un conditionnement morphologique régulier, lequel est tributaire de la nature et du statut de la voyelle initiale des noms en cause. A. Basset (*op.cit.*) retient à ce propos les cas de *constance* ou de *non constance* de cette voyelle.

Les principaux cas où l'on observe le syncrétisme de l'opposition EL/EA peuvent à priori être ramenés et réduits aux faits suivant (L. Galand, 1966 : 167) :

- de nombreux masculins à initiale /*i*/ qui sont le résultat de la combinaison des noms Sguliers à initiale / *a* / avec la modalité du pluriel : ***a*____________ / *i*___________ *n***
  (154) *argaz* (EL) → *urgaz* (EA) *« l'homme »*

  PL. *irgazn (EL)* → *irgazn* (EA) *«les hommes»*
- tous les synthèmes féminins formés à partir des noms masculins dits à «voyelle constante» : *ta-* ou *ti-*

  (155) a. *tamart* (EL) → *tamart* (EA) « la barbe »

  b. masc. *amar* (EL) → *wamar* (EA) « grosse barbe »

  c. fém. *titrit* (EL) → *Titrit* (EA) « l'étoile »

[14] *v*. également, L. Galand, 1964 ; Laceb, 1979 ; Boukous 1979.

d. masc. : *itri* (EL) → *yitri* (EA) « l'étoile »

- tous les synthèmes féminins dont la première syllabe est *tu*- et qui sont formés à partir des noms masculins à initiale /*u*/ :

(156) *Tukrist* (EL) → *tukrist* (EA) «un pet ballot»

masc. *ukris* (EL) → EA : *wukris*

Conclusion

Si l'on s'en tient aux faits observés ci-dessus, on peut d'ores et déjà anticiper sur le caractère hétéroclite du phénomène de l'opposition d'état.

Avant de passer à la description des faits, nous soulignons à la suite de L. Galand (1964 : 39) que «sans doute la proportion des noms effectivement capables d'opposer deux états est plus faible qu'on l'imagine» et qu'on ne doit pas pour autant sous-estimer l'importance fonctionnelle de cette opposition, car même si elle a dû perdre du terrain, elle reste partout vivante et fournit un témoignage utile à l'étude des syntagmes».

3.1.2. Les faits dans le tašəlḥiyt

La présentation des formes de l'état d'annexion tient compte du phonème initial des noms étudiés, (voyelles et consonnes), de leur genre (masculin et féminin) et de leur nombre (Sgulier et pluriel).

a. En combinaison avec les noms masculins

(i) Les noms à initiale *a*-, alternance *a-/u*-

Sur les 323 noms à initiale *a*- attestés dans le corpus, 261 noms sont concernés par cette alternance vocalique qui marque le passage de l'état libre à l'état d'annexion. Les noms en cause appartiennent aussi bien au vocabulaire du parler qu'au réservoir des emprunts à l'arabe, lesquels sont «berbérisés» par la préfixation de la voyelle /*a*-/[15]

[15] Les exemples représentent chacun un type de schéma nominal attesté dans le parler.

(157)

EL	→	**EA**	
alqqaġ		*ulqqaġ*	«agneau»
afqqir		*ufqqir*	«vieillard»
ak^{w}mas		*uk^{w}mas*	«repos, recroquevillement
aḍbib		*uḍbib*	«médecin»
ažmuε		*užmuε*	« discussion »
amḥḍar		*umḥḍar*	«étudiant»
axwbziy		*uxwbziy*	«galette»
amaḍun		*umaḍun*	«un malade»
anbžur		*unbžur*	«un misérable»
alatas		*ulatas*	«brindille»
asarig		*usarig*	«cour»
abukaḍ		*ubukaḍ*	«le malvoyant»
abiḍar		*ubiḍar*	«le boîteux»
abulis		*ubulis*	«l'ustencile de cuisine»
aruku		*uruku*	«le policier»
ahiḍur		*uhiḍur*	«peau de mouton»
azal		*uzal*	«jour»
afus		*ufus*	«main»
ax^{w}rs		*ux^{w}rs*	«anneau»
askrf		*uskrf*	«lien, entrave»
amadl		*umadl*	«versant»
amksa		*umksa*	«berger»
afrdu		*ufrdu*	«pilon»
anbgi		*unbgi*	«le convive»
aġ^{w}da		*uġ^{w}da*	«bâton»
amlu		*umlu*	«purée d'amande»
ag^{w}ni		*ug^{w}ni*	«colline»
aġu		*uġu*	«lait»

amṭṭa	*umṭṭa*	«larme(s)»
armmu	*urmmu*	«herbe sèche»
annrar	*unnrar*	«aire à abattre»
aqqbil	*uqqbil*	«tribu»
amggrḍ	*umggrḍ*	«cou»

(ii) Les noms à initiale /*a*/ alternance / *a*-/ *wa*- (ou préfixation de la semi-consonne /*w*/)

La série des noms qui reçoivent le préfixe /*w*-/ à leur initiale, quand ils sont à l' EA, est moins fournie que la précédente (environ 50 unités). Elle ne compte qu'un nombre très faible de noms empruntés à l'arabe et moins de noms verbaux :

(158)

EL	→ **EA**	
aεyyal	*waεyyal*	«garçon»
argan	*wargan*	«huile d'argan»
awal	*wawal*	«parole»
amud	*wamud*	«semence»
asif	*wasif*	«fleuve»
alxntašəlḥiyt	*walxntašəlḥiyt*	«sac en toile»
arraw	*warraw*	«enfant(s)»
allun	*wallun*	«tambourin»
ayyis	*wayyis*	«cheval»
anufl	*wanufl*	«folie»
aga	*waga*	«seau»
anu	*wanu*	«puits»
assf	*wassf*	«journée»
ax^{w}s	*wax^{w}s*	«dent»

(iii) Les noms à initiale *u*-

Il s'agit de la catégorie de noms qui n'appellent aucune observation particulière, comme l'a déjà fait remarquer A. Basset (1932 : 137-174). Ce sont également les noms dont on peut, par le recours à la structure du schème, anticiper sur la forme de l'état d'annexion. Ainsi,

«le nom à initiale /*u*/ a nécessairement un état d'annexion en /*wu*-/. Dans le parler étudié, ces noms sont minoritaires par rapport aux noms à initiale /*a*/ et / *i* / ; notre corpus n'en contient que 17 unités:

(159)

EL	**→**	**EA**	
udad		*wudad*	«antilope»
uday		*wuday*	«juif»
uẓum		*wuẓum*	«le jeûne»
ufud		*wufud*	«cortège»
uraw		*wuraw*	«double poignée»
uẓun		*wuẓun*	«petit jardin»
usi		*wusi*	« charge »
udi		*wudi*	«beurre rance»
urġ		*wurġ*	«l'or»
udm		*wudm*	«face, visage»
urti		*wurti*	«jardin, verger»
uskay		*wuskay*	«lévrier»
uššən		*wutšn*	«chakal»
uzzal		*wuzzal*	«fer»
ufuġ		*wufuġ*	«la sortie»
ugmim		*wugmim*	«gorgée»
užlix		*wužlix*	«morveux »

(iv) Les noms à initiale *i*-

Ils sont 70 dans le corpus, dont très peu d'emprunts à l'arabe. Ils sont de deux types selon leur forme d'EA: ceux dont la syllabe initiale reçoit le préfixe /-*y*/ et ceux qui maintiennent inchangée leur voyelle initiale / *i*-/:

- **Préfixation de la semi-consonne *y*-**

Elle concerne 33 noms :

(160)

EL	**EA**	
izikr	*yizikr*	«corde»
iġil	*yiġil*	«bras»
iwiz	*yiwiz*	«insomnie»
izig	*yizig*	«montagne»
ismg	*yismg*	«esclave»
ifri	*yifri*	«caverne»
itri	*yitri*	«étoile»
inẓaḍ	*yinziḍn*	«cheveu»
….	....	

- **Syncrétisme ces deux formes EL et EA**

C'est le cas du reste des noms à initiale /*i*/ à savoir 37 unités :

(161)

EL	**EA**	
irifi	*irifi*	«la soif»
igigil	*igigil*	«l'orphelin »
inigi	*inigi*	«témoin»
imnsi	*imnsi*	«le dîner»
imzdi	*imzdi*	«l'invité»
imkil	*imkil*	«le plat»
...	...	...

Remarques

Les noms à initiale / *i*-/ prêtent souvent à confusion quand il s'agit de trancher sur la constance ou la non constance de la voyelle / *i* /, notamment quand ces noms sont précédés d'un autre monème à finale vocalique. La raison en est l'aptitude du phonème / *i* / à s'assimiler avec certains phonèmes dans une jonction monématique immédiate:

- ***v + i > y***

(162) * / *idda ismg* / → [*idda ysmg*] «l' esclave est parti»

- ***c + i > yy***

(163) / *yiw s nismg* / > [*yiws -yy ismg*] «le fils de l'esclave»

Pour décider de la forme réelle de l'état d'annexion de ces noms il faut les tester dans toutes les conditions vues précédemment ; notamment en combinaison avec des monèmes à finale consonantique. Toujours est-il que le départ entre les deux séries de noms concernés n'est pas aussi aisé qu'on le pense, la tendance générale des usagers est de faire l'économie de la semi-consonne :

(164) a. . *dar izig* et b. *dar yizig*

«à côté de la montagne»

Il faut vraiment insister auprès de l'informateur pour obtenir la réalisation b.

(v) Les noms à initiale consonantique.

Les noms de cette catégorie présentent le degré zéro de l'opposition d'état. Leur initiale consonantique n'est pas un champ fertile pour la variation morphologique. Dans le corpus, leur effectif dépasse celui des noms à initiale vocalique: plus de 50% de l'ensemble des noms étudiés (665 sur 1300).

Le parler, ne connaissant pas de cas de chute de voyelle initiale, dispose d'une minorité de noms à initiale consonantique qui sont d'origine locale (ex. *laẓ*- «faim»); le reste, à savoir la grande majorité de ces noms, est un emprunt à l'arabe (ou au français) leur consonne initiale est soit le phonème /*l*-/ (article défini de l'arabe), cas de 306 noms, soit une autre consonne, la plupart du temps réalisée tendue par assimilation avec ce même article /*l*-/. C'est le cas de 200 noms.

(165) [16]

EL	EA	
ttârix.	*ttârix.*	«l'histoire, la date»
sslk	*sslk*	«fil de fer»
rradyu	*rradyu*	«poste de radio»
ššanṭi	*ššanṭi*	«route (chantier)»
dduhab	*dduhab*	«l'or»
ḍḍuw	*ḍuw*	«la lumièrel»
bnadm	*bnadm*	«l'être humain»
ṣṣbiṭar	*ṣṣbiṭar*	«l'hôpital»
nnikaḥ	*nnikaḥ*	«l'acte de mariage»
ṭṭalb	*ṭṭalb*	«le clerc»
mnaṣṣ	*mnaṣṣ*	«la moitié»
flan	*fflan*	«untel»
zzbl	*zzbl*	«fumier, ordures»
žmil	*žmil*	«le bienfait»
kabran	*kabran*	«le caporal»
garru	*garru*	«cigarettes»

b. En combinaison avec les synthèmes féminins.

En tašəlḥiyt, comme dans d'autres parlers de la langue amazighe, le féminin est formé par la suffixation du monème discontinu ***t---t*** au thème du nom masculin. Cette synthématisation intéresse aussi bien les noms masculins à initiale vocalique (*a-*, *i-, u-*) qu'un certain nombre de noms à initiale consonantique.

Ces synthèmes féminins, à l'instar de leur corollaires masculins, sont sujets à variation d'état quand ils remplissent les conditions nécessaires pour cette variation.

[16] Chaque non donné en exemple porte à l'initiale une cosonne attesté, les noms se suivent selon la fréquence de la consonne en question.

La marque de l'état d'annexion pour ces synthèmes «consiste toujours en la chute de la voyelle qui suit le ***t-*** initial. Cette voyelle peut-être *a-* ou *i-*, et jamais *u-* qui est toujours»constante».[17]

i. **Le féminin des noms masculins à initiale *a-***

- *Chute de la voyelle /a/*

(166)

Fém. EL	**Fém. EA**	**Masc. El**
talqqaġt	*tlqaġt*	*alqqaġ*
«agnelle»		«agneau»
tafqqirt	*tfqqirt*	*afqqir*
«femme âgée»		«vieillard»
taḍbibt	*tḍbibt*	*aḍbib*
«femme médecin»		«médecin»
tafust	*tfust*	*afus*
«menotte»		«main»

Ces synthèmes sont formés à partir de noms masculins dont la forme d'état d'annexion répond à l'alternance *a***-**/ *u***-**.

- Maintien de la voyelle /a/

(167)

Fém. EL	**Fém. E**	**Masc. El**
taεyya1t	*taεyyalt*	*aεyya1*
«fille»		*«garçon»*
tanut	*tanut*	*anu*
«petit puits»		«puits»
tax^{w}st	*tax^{w}st*	*ax^{w}s*
«petite dent»		«dent»
targant	*targant*	*arggan*
«arganier»		«grand arganier»

[17] Comme le souligne F.Bentolila, pour le parler d'Aït Seghrouchen (1974 : 2.26).

Ces syrillthèmes dérivent des noms masculins qui, à l'état d'annexion, reçoivent le préfixe /*w*/.

ii. **Le féminin des noms à initiale /*u*/**

Les synthèmes féminins en question sont formés à partir des noms masculins en /*u*-/ initial qui affichent tous la constance de cette voyelle, et reçoivent par là le préfixe /*w*-/ à l'état d'annexion. A l'EA, ces synthèmes maintienent la même forme qu'à l'EL :

(168)

Fém. EL	**Fém. EA**	**Masc. El**
tudad^t	*tudad^t*	*udad*
«antilope» (F)		«antilope»
tuẓunt	*tuẓunt*	*uẓun*
«petit jardin»		«petit jardin»
tudit	*tudit*	*udi*
«beurre»		«beurre rance»
tuššənt	tuššənt	*uššən*
«louve»		«loup,chacal»
turtit	*turtit*	*urti*
«petit verger»		«verger»

iii. **Le féminin des noms à initiale /*i*/**

Ces synthèmes féminins correspondant aux noms masculins à /*i-*/ initial réalisent tous la forme de l'état d'annexion en perdant la voyelle /*i*/ qui suit le premier /*t*/ du monème féminin.

(169)

Fém. EL	**Fém. EA**	**Masc. El**
tiẓikrt	*tẓikrt*	*iẓikr*
«petite corde»		«une corde»
tiġisit	*tiġisit*	*iġisi*
«petit trou»		«un trou»
tinigit	*tnigit*	*inigi*
«femme témoin»		«un témoin»

timšəṭṭ	*tmšṭṭ*	*imšḍ*
«petit peigne»		«un peigne»
tifrit	*tfrit*	*ifri*
«petite caverne»		«caverne»

iv. **Le féminin des noms à initiale consonantique**.

Appartenant dans leur majorité au registre des emprunts, les synthèmes féminins formés à partir des noms à initiale consonantique sont de deux sortes:

- ceux qui sont formés par la préfixation et suffixation des deux /t/ du monème féminin : ***ta_______t***, à l'état d'annexion gardent la même forme qu'à l'état libre :

(170)

Fém. EL	**Fém. EA**	**Masc. El**
talxatmt	*talxatmt*	*lxatm*
«petite bague»		«la bague»
talmržlt	*talmržlt*	*lmržl*
«petite bouilloire»		«bouilloire»
taṣṣabit	*taṣṣabit*	ṣṣabi
«petite fille»		«petit garçon»

- ceux qui ne reçoivent que le deuxième /*t*/ suffixé du féminin: ***c---t.*** Dans la majorité des cas, ce sont des féminins dont les correspondants masculins ne sont pas attestés: ces synthèmes féminins gardent la même forme à-l'état d'annexion :

(171)

Fém. EL	**Fém. EA**	**Masc. El**
lḥlqt	*lḥlqt*	*lḥ1q*
«créature»		«être humain»
1aεfiyyl	*1aεfiyyl*	-----
«le feu»		
lžnt	*lžnt*	-----
«le paradis»		

lbhimt *lbhimt*
«bête de somme»

c. La forme de l'état d'annexion dans les noms déterminés par la modalité du pluriel

i. *Les noms à initiale /a/*

- ***Les noms à voyelle alternante a / u à l'état d'annexion.***

Quand ils sont déterminés par la modalité du pluriel, ils maintiennent la même forme à l'état d'annexion comme à l'état libre:

(172)

Sg.	**P1ur. EL**	**Plur. EA**
a1qqaġ	*ilqqaġn*	*i1qqaġn*
«agneau»		«agneaux»
afqqir	*ifaqqirn*	*Ifqqirn*
«vieillard»		«vieillards»
ax^{w}bziy	*ix^{w}bzay*	*ix^{w}bzay*
«un pain»		«des pains»
afus	*ifassn*	*Ifassn*
«la main»		«les mains»

Leurs synthèmes féminins, par contre, quand ils sont à la forme d'EA, cette dernière est manifestée par la chute de la voyelle pré- radicale :

(173)

Fém. Sg.	**Plur. EL**	**Plur. EA**
talqqaġt	*tilqqaġin*	*Tlqqġin*
«agnelle»	«agnelles»	
tafqqirt	*tifqqirin*	*Tfqqirin*
«femme âgée »	«vieilles femmes»	
tax^{w}bziyt	*tixwbzay*	*Txwbzay*
«galette»	«galettes»	

tafust *tifassin* *Tfassin*
«menotte» «menottes»

En définitive, les faits concernant les formes de l'état d'annexion des noms observés ci-dessus peuvent être résumés dans le tableau suivant :

(174) **Tableau récapitulatif -1-**

	Masculin		**Féminin**	
	EL	**EA**	**EL**	**EA**
Sg	*a*______	*u*_______	*ta*________t	*t*________*t*
Plur	*i*________*n*	*i*________*n*	*ti* ________*in* *(ti* ________*ac)*	*t*_______*in* *(t* ______*ac)*

- ***Les noms singuliers avec le préfixe /w-/, à l'IEA*** **:**

Ils reçoivent ce préfixe lorsqu'ils sont déterminés par la modalité du pluriel, et se répartissent en deux groupes : (i) ceux qui maintiennent la même voyelle initiale qu'au Sgulier et (ii) ceux dont cette voyelle alterne avec la voyelle / *i* / ou la voyelle /*u* /.

- ***Les noms dont la voyelle initiale est non-alernante*** **:**

Déterminés par la modalité du pluriel et quand ils sont à la forme d'EA., ils reçoivent, comme au Singulier, le préfixe /w/ :

(175)

Sg.EL.	**Plur. EL.**	**Plur. EA.**
argan	*Argann*	*Wargann*
«arganier»	«arganiers»	
aga	*Agiwn*	*agiwn*
«seau»	«des seaux »	
atig	*Atign*	*watign*
«prix »	«des prix»	

Les synthèmes féminins formés à partir de ces noms maintiennent la voyelle pré-radicale /*a*/ à l'EA. :

(176)

Fém.Sg.EL.	**Plur.EL.**	**Plur.EA.**
targant	*Targanin*	*taganin*
«arganier»	«arganiers»	
tagawt	*Tagawin*	*tagawin*
«petit seau»	«petits seaux»	

- ***Les noms dont la voyelle initiale est alternante avec la voyelle /i-/ :***

Déterminés par la modalité du pluriel, ces noms à l'état d'annexion gardent la même forme qu'à l'état libre :

(177)

Sg.EL	**Pl .EL.**	**Pl .EA.**
awal	*iwaliwn*	*iwaliwn*
«parole»	«paroles»	
ayyis	*iysan*	*iysan*
«cheval»	«chevaux»	
asif	*isaffn*	*isaffn*
«rivière»	«rivières»	

Leurs synthèmes féminins perdent la voyelle pré radicale quand ils sont à l'EA :

(178)

Fém. EL	**Plur. EL**	**Plur. EA**
tasift	*tisaffin*	tsaffin
«petite rivière»	«petites rivières»	
----	tiwaliwin	*Twaliwin*
	«paroles»	

- ***Les noms dont la voyelle initiale a- alterne avec la voyelle u :***

Au pluriel et à l'état d'annexion, ces noms reçoivent le préfixe *w- :*

(179)

Sg. EL.	**Pl. EL.**	**Pl. EA.**
assf	*Ussfan*	*wussfan*
«jour»	«jours»	
anu	*Una*	*wuna*
«puits»	«puits»	
ax^w*s*	*Ux̲san*	*wux̲san*
«dent»	«dents»	

Les synthèmes féminins qui leur correspondent affichent un syncrétisme entre la forme d'état libre et la forme d'état d'annexion :

(180)

Fém. sg. EL.	**Pl. EL.**	**Pl. EA.**
tanut	*Tuna*	*tuna*
«petit puits»	«petits puits»	
tax^w*st*	*Tuxsin*	*tuxsin*
«petite dent»	«petites dents»	
taġ^w*it*	*Tuġa*	*tuġa*
«petite vache»	«petites vaches»	

Synthèse

(i) Les noms masculins qui, au pluriel, maintiennient leur voyelle initiale *a* reçoivent le préfixe *w* à l'état d'annexion ; leurs synthèmes féminins présentent un syncrétisme entre la forme d'état libre et la forme d'état d'annexion.

(ii) Les noms masculins, dont la voyelle est alternante au pluriel, sont de deux types :

a. Le type à *alternance a / i* : ces noms ont la même forme à l'état d'annexion qu'à l'état libre ; leurs synthèmes féminins à l'état d'annexion perdent la voyelle pré-radicale.

b. Le type à *alternance a / u* : les noms concernés reçoivent le préfixe */w-/* à l'état d'annexion ; les synthèmes féminins leur correspondant ne connaissent pas de variation en passant de l'état libre à l'état d'annexion.

(181) **Tableau récapitulatif – 2-**

	Masculin		**Féminin**	
	E.L.	**E. A.**	**E. L.**	**E. A.**
Sg.	*a ———*	*wa ———*	*ta ——— t*	*ta ——— t*
Plur.	*a ——— n* *i ——— n* *u ——— an*	*wa —— n* *i —— n* *wu —— an*	*ta —— in* *ti —— in* *tu —— (in)*	*ta —— in* *t —— in* *tu —— (in)*

ii. ***Pluriel des noms à initiale i-***

Combiné avec la modalité du pluriel, tous les noms masculins de cette série, quand ils sont à l'état d'annexion, ne laissent apparaître aucune marque de l'opposition des deux états.

(182)

Sg. El	**Pl. EL**	**Pl. EA**
Izik «corde»	*izakarn* «cordes»	*izakarn*
Ismg «esclave»	*ismgan* «esclaves»	*ismgan*
ifri «caverne »	*ifran* «cavernes»	*ifran*
Irifi «soif»	*irafan* «soifs»	*irafan*
Itri «étoile»	*itran* «étoiles»	*itran*

Les synthèmes féminins qui correspondent à ces noms pluriels, voient leur forme à l'état d'annexion accuser la chute de la voyelle pré-radicale:

(183)

Fém. Sg.EL	**Fém.Pl. EL**	**Fém.Pl. EA**
tizikirt «petite corde»	*tizakar*	*tzakar* «petites cordes»
tifrit «petite ceverne»	*tifratin*	*tfratin* «petites cavernes»
titrit petite étoile	*titratin*	*titratin* «petites étoiles
timkilt «plat»	*timkilini* «plats»	

(184) **Tableau récapitulatif -3-**

	Masculin		**Féminin**	
	E.L.	**E.A.**	**E.L.**	**E. A.**
Sg.	*i* ———	*i* ——— *yi* ———	*ti* ——— *t*	*t* ——— *t*
Plur.	*i* ——— *n*	*i* ——— *n*	*ti* ——— *in* *(ti* ——— *ac)*	*t* ——— *in* *(t* ——— *ac)*

iii. ***Pluriel des noms à initiale u-***

Combinés avec la modalité du pluriel les noms masculins à initiale *u-* gardent cette voyelle non-alternante (ex. *udad* → *udadn* «mouflon(s)». Quand les pluriels obtenus sont à l'état d'annexion, ils reçoivent, comme leurs corrolaires Sguliers, le préfixe *w-*

(185)

Sg. EL	**PL. EL**	**PL. EA**
udad «mouflon»	*udadn* «mouflon»	*wudadn*
udm «face»	*udmawn* «faces»	*wudmawn*
uskay «lévrier»	*uskayn* «lévriers»	*wuskayn*
uday «juif»	*udayn* « juifs»	*wudayn*

uday	*udayn*	*wudayn*
«juif»	« juifs»	

Les synthèmes féminins formés à partir de ces pluriels, lorsqu 'ils se mettent à la forme d'état d'annexion, maintiennent la voyelle pré-radicale *u*-

(186)

Fém. Sg. EL	**Pl. EL**	**Pl. EA**
tudad^t	*tudadin*	*tudadin*
«mouflon-fém.»		«mouflons-fém.»
tudmt	*tudmin*	*tudmin*
«petite face»		«petites faces»
Tuskayt	*tuskayin*	*tuskayin*
«lévrière»		«lévrières»
tudayt	*tudayin*	*tudayin*
« juive		«juives»

(187) **Tableau récapitulatif -4-**

Masculin			**Féminin**	
E.L.		**E. A.**	**E. L.**	**E. A.**
Sg.	*u* ———	*wu* ———	*tu* ——— *t*	*tu* ——— *t*
Plur.	*u* ——— *n*	*wu* —— *n*	*tu* —— *in*	*tu* —— *in*

iv. ***Pluriel des noms à initiale consonantique***

Ces noms, quand ils se combinent avec la modalité du pluriel, présentent deux types de formes :

(i) une forme identique à celle qu'ils avaient dans la langue source, comme en (156 a) , ou (ii) une forme synthématique qui consiste en la préfixation du monème pluriel *id,* comme en (156 b) :

(188) a *lbḥr* → *lbḥur* «la mer ~ les mers »

b. l*kumisir* → *id lkumisir* «le commissaire ~ les commissaires».

Sg. EL	**Pl. EL**	**Pl. EA**
ttaman «le prix»	*latman*	*latman* «les prix»
ššanṭi «route goudronnée»	*ššwanṭ*	*ššwanṭ* «routes goudronnées»
rradiu «poste de radio»	*id rradiu*	*id rradiu* «postes de radio»

Pour les synthèmes féminins, aussi bien ceux en *t____t* que ceux qui ne reçoivent que le suffixe ___*t*, l'état d'annexion n'est pas marqué non plus.

(190)

Fém.sg. EL	**Pl. EL**	**PL. EA**
Tarradyut «petit poste de radio»	*tarradyutin*	*tarradyutin* «petits postes de radio»
Taṣṣabit «fillette»	*taṣṣssabitin*	*taṣṣabit*«fillettes»*in*
lbhimt «bête de somme»	*lbhaym*	*lbhaym* «bêtes de somme»
lžnt «paradis»	*Ižnnat*	*lžnnat* «paradis»

v. ***Récapitulation et remarques générales***

Au terme de cette présentation des faits dans le dialecte tachelḥiyt (parler d'Iġerm) , nous présentons le système des oppositions d'état sous forme de tableau synoptique :

(191) **Tableau récapitulatif -5-**

	Masculin		Féminin	
	E.Libre	E. d'Annexion	E. Libre	E. d'Annexion
SINGULIER	a) *a* ——— b) *a* ——— c) *i* ——— d) *u* ——— e) *c* ———	*u* ——— *wa* ——— *i / yi* ——— *wu* ——— *c* ———	*ta* ——— *t* *ta* ——— *t* *ti* ——— *t* *tu* ——— *t* *ta /c* ——*t*	*t* ——— *t* *ta* ——— *t* *t* ——— *t* *tu* ——— *t* *ta / c* ——*t*
PLURIEL	a') *i* —— *n* b') { *a—n* / *i — n* / *u—a* *(n)* c') *i* —— *n* d') *u* —— *n* { *c* —— / *id-c*—	*i* —— *n* { *wa* —— *n* / *i* —— *n* / *wu—a(n)* *i* —— *n* *wu* —— *n* { *c* —— / *id-c* ——	*ti* —— *in(ac)* { *ta* —— *in* / *ti* —— *in* / *tu* —— *in* *ti* —— *(n)* *tu* —— *in* { *ta* —— *in* / *c* —— *(at)*	*ti* —— *in(ac)* { *ta* —— *in* / *t* —— *in* / *tu* —— *in* *ti* —— *(in)* *tu* —— *in* { *ta* —— *in* / *c* —— *(at)*

La schématisation précédente (tableau) nous amène à résumer les faits dans le parler en ces points :

(i) L'état d'annexion est marqué essentiellement pour :

a. beaucoup de noms à initiale *a* et les synthèmes féminins qui leur correspondent et dont la syllabe initiale est *ta*___.

Les marques d'état sont :

- l'alternance *a / u* (Aa), l'affixation de la sonante vélaire (semi-consonne) *w* pour les noms masculins (Ab).
- La chute de la voyelle *w* pré-radicale pour les synthèmes féminins (a.a).

b. Certains noms masculins Sguliers à initiale *i-* et leur synthèmes féminins :

- La marque serait la préfixation de la sonante palatale (semi-consonne) *y* pour les masculins (a.c) et la chute de

la voyelle *i* pré-radicale pour les synthèmes féminins (a.c).

c. Tous les noms à initia1e u, la marque d'état d'annexion serait la préfixation de la semi-consonne *w* (a.d).

d. Le p1urie1 des noms à initiale *a* dont la voyelle est soit a1ternante au pluriel avec *i* et *u*, soit non alternante (a. b) et (b.b'), la marque en est la préfixation de la semi consonne w,

e. Le pluriel des noms à initiale *u*, la marque en est la préfixation de *w* (b.d').

f. Les synthèmes féminins pluriels correspondant aux noms masculins pluriels en *i* __ *n* (b.a'), (b.b') et (.e'). L'état d'annexion est marqué par la chute de la voyelle pré-radicale *i*.

(ii) L'état d'annexion n'est pas marqué,

a. Pour tous les noms à initiale consonantique, Sguliers et pluriels (Ae) et (b.e')

b. Pour les synthèmes féminins correspondant aux noms masculins en a et en u dont l'état est marqué par préfixation de la semi-consonne *w* (a.b), (a.d) et leurs pluriels (b.b'),(b.d').

La présentation des faits relatifs à l'opposition d'état a nécessairement tenu compte des autres aspects de la morphologie nominale, en l'occurrence la variation en genre et en nombre. Ce qui corrobore l'affirmation d'A. Basset (1932) qui réduit toute la morphologie du nom à la problématique de la voyelle initiale.

La remarque essentielle qui s'impose à ce propos, est formulée par F. Bentolila (1974 : 2.29) et qui postule l'existence d'une correspondance régulière «attendue entre d'une part la forme d'état d'annexion et d'autre part la voyelle initiale du pluriel, ou le type morphologique de synthèmes féminins et parfois même entre le schème du nom et la forme de l'état d'annexion». L'étude des noms attestés dans le corpus, notamment ceux à initiale vocalique, a révélé quelques régularités de ce genre mais leur systématisation se révèle malaisée de par l'hétérogénéité des faits. Cependant l'on peut retenir les principales correspondances qui ne posent pas de problème :

– Les noms à initiale vocalique *a* alternent avec *a, u* au pluriel, ont nécessairement une forme d'état d'annexion obtenue par préfixation à la semi-consonne w au Sgulier (a.b, a.d) comme au pluriel (b.a', b.b'et b.d'). Leurs correspondants féminins (en ta- et tu- initiales) maintiennent la voyelle préradicale aussi bien au Sgulier qu'au pluriel.

– Des régularités au niveau des schèmes nominaux peuvent être envisagées. On retient, depuis les travaux arabisants (J.Cantineau, D. Cohen, notamment)que le schème consiste en «une formule représentant la succession des voyelles (v) et des consonnes (c) dans le thème. Il peut être plus au moins abstrait suivant qu'on représente ou non les voyelles (*a*, *i*, *n*) (*ibid*). Aussi l'hypothèse d'une éventuelle correspondance entre la structure vocalique et syllabique des noms et leur forme d'état d'annexion, selon notre étude exhaustive des schèmes nominaux à initiale vocalique, est-elle non tenable, compte tenu de la disparité des données recueillies qui rendent difficile toute systématisation rigoureuse du rapport entre structure de schème et forme d'état d'annexion. Voici quelques illustrations des faits considérés :

– Le parler compte au moins douze types de schèmes nominaux qui se multiplient tous par trois en considération des trois voyelles thématiques attestées (*a*, *i*, *u*), ce qui donne en tout une quarantaine de schèmes dont moins d'une dizaine sont productifs.

– Certains schèmes de noms à initiale *a-* semblent favoriser l'une au l'autre variation d'état, d'autres attestent à la fois les deux possibilités, à savoir l'alternance *a* / *u* et la préfixation de la semi consonne *w*.

Quelques exemples :

- Le schème *acccvc* est le plus productif des schèmes nominaux du parler (56 noms ; ex **:** *aqtašəlḥiyttašəlḥiytab* «robe», *alqqaġ* «agneau). Excepté un (*aɛyyal* «garçon »), tous les noms répondant à ce schème ont la forme d'annexion en *u-* à savoir l'alternance *a* / *u* au masculin et la chute de la voyelle a pour le féminin.

- Le schème *accv (c)* (15 unités; ex. *arraw* «l'enfant») concerne des noms qui, à l'état d'annexion reçoivent le préfixe *w* au masculin et leurs féminins observent un syncrétisme des deux formes d'état.

La même chose pour le schème minoritaire *accc* (trois unités seulement; ex : *assf* «journée»).

- Le schème *acvc* quant à lui, il illustre la caractéristique de la majorité des schèmes nominaux : il contient des noms dont la forme d'état d'annexion est soit l'alternance *a-* / *u-* pour les uns (ex : *asuk* «ruelle») soit la préfixation de la semi-consonne *w* pour d'autres (ex : *awal* «parole» *wawal*)

Sans aller plus loin dans la démonstration, nous pouvons conclure que si «la structure vocalique et syllabique du nom intervient dans l'état, elle est insuffisante pour prévoir les irrégularités attestées. Ce qui confirme davantage l'hypothèse concluante d'A. Basset et qui réduit le problème de l'état à celui de la voyelle initiale des noms en cause.

3.1.3. Le statut monématique de l'état d'annexion

Depuis les travaux d'A. Basset, le traitement de l'état se fait dans le cadre de la morphologie nominale, à côté du genre et du nombre avec lesquels il entretient une certaine interdépendance.

Toutefois, et vu le rôle «fonctionnel» que joue la «marque» de l'état d'annexion, l'on est tenté de lui assigner le statut de monème, voire de modalité obligatoire» (Chaker 1978 : 74) du nom.

Le problème serait moins délicat si tous les noms de la langue affichaient la marque de l'opposition dans les conditions requises. La réalité est que «beaucoup de noms l'ont perdue et d'autres ne l'ont jamais connue, comme en particulier les très nombreux emprunts à l'arabe qui n'ont pas été berbérisés (...) ; elle est absente dans les parlers orientaux ; (...) (en somme) l'opposition d'état a perdu du terrain». (Galand 1964 : 39).

S'ajoute à cette irrégularité de l'opposition d'état, sa pertinence sporadique même dans les cas où elle a un «rôle fonctionnel», comme par exemple lorsqu'elle renseigne sur la fonction du nom situé après un verbe (EA : «complément explicatif», EL : «complément d'objet direct) ou encore quand l'état d'annexion marque le nom autonomisé par un fonctionnel.

Face à ces problèmes, les descriptions linguistiques reflètent tantôt le caractère composite du phénomène de l'état en nuançant les limites

d'une approche dépourvue de données concluantes, tantôt se contentent de décrire les faits dans les parlers étudiés, dans leur diversité et leur irrégularité.

C'est en 1964 que L. Galand (1964 : 33) avait conclu que «l'état d'annexion n'est pas un cas», donc peu destiné à acquérir un statut monématique pur. Pour sa part, F. Bentolila (1974 : 238), dans le cadre de la linguistique fonctionnelle, souligne que «le statut monématique de l'état d'annexion est difficile à établir (...) [et] apparaît comme un simple formant du signifiant discontinu du fonctionnel ou du monème lié devant le nominal qui 1es détermine (...) [c'est] aussi une variante combinatoire du fonctionnel complément déterminatif ».

Dans le même cadre théorique, M. S. Chaker (1978 : 74, 92, 189) a traité de la question d'état dans la morphologie et dans la syntaxe. Ainsi, cansidère-t-il la marque de l'état comme une «modalité obligatoire» du nom ; el1e «connaît un nombre élevé de variantes» et dont «l'opposition en synchronie [est] assez largement un fait de morphologie. La forme de fonction, support de relation de dépendance entre un nom déterminant et l'unité qu'il détermine». (*ibid* : 191)

En définitive, si nous partons des faits attestés dans le parler étudié, nous constatons que le traitement de l'état est du ressort de la morphologie plutôt que de la syntaxe.

Toutefois, nous soulignons que notre analyse de l'état aurait pu être satisfaisante pour la saisie du comportement de l'opposition d'état si elle était corroborée par des témoignages diachroniques sûrs. Encore faut-il dire qu'au terme de l'analyse des faits dans un parler donné, on éprouve le besoin d'étendre la description à d'autres aires géolinguistiques pour rendre compte, d'une façonglobale,du mécanisme des variations d'état dans la synchronie actuelle de l'ensemble de la langue amazighe.

3.2. Le genre

3.2.0. Introduction

En tašəlḥiyt, comme dans tous les parlers de la langue amazighe, il existe une différenciation du genre pour les éléments nominaux : la

plupart des noms de la langue sont concernés par l'opposition : masculin / féminin.

En général, le thème du masculin peut servir de base pour la formation du correspondant féminin. C'est dire que dans ce cas l'on peut parler d'un procédé de dérivation, en l'occurence par préfixation et suffixation des éléments du monème du féminin: *t*- et – *t :*

(192)	**Fém.**	**Masc**
	afrux « garçon»	*tafruxt*» fille»
	aġyul « âne»	*taġyult*. « ânesse»
	angul « grosse galette»	*tangult* « galette»

Parfois, la dérivation se fait par seule préféxation du *t*- initial ou par la seule suffixation du -*t* final.

(193)	**Masc.**	**Fém.**
	asga «côté»	*tasga* «côté»
	igmmi «maison»	*tigmmi* «maison»
		taḍsa «rire»
		lxdmt «travail»
		rrḥmt «clémence»

En principe, comme le souligne A. Martinet (1968 : 4.23 ; 1979 : 1.16), le genre ne fait pas l'objet d'un choix ; il n'est donc pas à considérer comme un monème, car il est donné en même temps que le choix du nom et peut être considéré comme un indice lexical. C'est pourquoi, il convient de traiter des problèmes du genre dans le cadre de la morphologis nominale.

Cependant, et pour ce qui est de la langue amazighe en général, le procédé de la formation du féminin à partir du thème du masculin donne lieu à un cas de synthématisation assez net. En effet, il s'agit bien d'un *monème-lié*, *t* - *t* , qui permet la dérivation du synxhème féminin en se combinant avec le thème du nom masculin. De ce fait, l'on doit traiter du-genre en amazighe dans le cadre de la symthèmatique nominale.

3.2.1. Le genre naturel et le genre grammatical

Depuis longtemps, grammairiens et linguistes fomt le départ entre deux types du genre nominal. D'une part, et s'en tenant aux strictes propriétés formelles relevant de la grammaire, l'on parle d'un *genre grammatical*. C'est une catégorie abstraite purement morphologique ; d'où l'opposition en genre formulée en termes de masculin et féminin.

D'autre part, on a ce qu'on convient de désigner par *genre naturel*, en se référant le plus souvent à une catégorisation sémantique selon laquelle les noms sont désignés par leur signifié «*mâle*» ou «*femelle*», notamment pour les êtres « sexués ».

En tašəlḥiyt, le genre naturel et le genre grammatical sont le plus souvent associés lorsqu'il est question des noms d'êtres humains ou ceux d'animaux. Quant aux noms des non animés, leur genre est tributaire de leurs propriétés formelle inhérentes. Dans le cas des emprunts, les noms intégrés au parler gardent souvent le genre qu'ils ont dans leur langue d'origine.

En définitive, le parler présente deux types du genre féminin :

- un genre qui se manifeste dans les féminins sans suffixes ; il s'agit du genre naturel ;
- un genre qui est une abstraction grammaticale et se manifeste par la suffixation du monème lié du féminim (*t-t* ; *t-* ou *–t*).

Quand les noms féminins sont affublés des marques formelles les distinguant comme tels de leurs corollaires masculins, ils ne posent guère de problèmes de définition du genre. Cependant, et très souvent, les noms ne portent aucun indice du féminin. Dans ce cas, seul le principe d'accord peut élucider le genre du nom en cause. En effet, les accords à l'intérieur du syntagme nominal entre les déterminants et le nom font dominer le genre grammatical sur le genre naturel. Ci-après, quelques cas d'accord du nom avec d'autres monèmes dans le même syrntagme :

(i) Accord entre le nom en fonction de complément explicatif et d'indicateur de thème et le pronom indice de sujet :

(194) a. *i-dda yiwi-s*

3M+partir +acc - fils de lui = « son fils est parti »

b. *t-dda illi-s*

3M+partir +acc – fille de lui = « sa fille est partie »

c. *yiwi-s i-dda* : «son fils est parti»

d. *illi-s t-dda* «sa fille est partie»

Dans les énoncés a et b, les pronoms clitiques *i* et *t*, indices de sujet respectivement, sont en accord avec les compléments explicatifs *yiwis* et *illis*. Dans les énoncés c et d *yiwis* et *illis* s'accordent avec les mêmes pronoms indices de sujet en tant qu'indicateurs de thèmes.

(ii) Accord entre le nom et certains de ses déterminants :

– Le nom et son déterminant nominal :

(195) a. *illi-s tissnat* «fille de lui la seconde = sa deuxième fille»

b. yiwi-s wissin «fils de lui le second:: son deuxième fils»

– le nom et son apposition :

(196) a. *immi, talli tẓrit iḍgam* «ma mère, celle tu as vue hier = ma mère, celle que tu as vue hier »

b. *bbʷa, walli tẓrit iḍgam* « mon, père, celui, tu as vu hier = «mon père, celui que tu as vu hier».

c. *ultma taxatart* «celle de ma mè:re la grande = ma soeur la grande : ma soeur aînée»

d. *gʷma axatar* « celui de ma mère le grand = mon frère aîné »

3.2.2. Nominaux portant la marque du genre de leur référent

(i). Les pronoms supports de détermination :

***wa**lli* «celui», ***ta**lli* «celle», ***wi**lli* «ceux» , ***ti**lli* «celles»

(ii). Les pronoms personnels indépendants : (forme étoffée)

(197) *kiyy* «toi + M» , *kmm* «toi + F. «
k^w^nni « vous +M.», *k^w^nimti* «vous +F».

(iii). les pronoms affixés (clitiques):

(198) *ha-**t***	«voilà-le» :	le voilà
*ha-**tt***	«voilà-la» :	la voilà
*ha-**k^{w}n***	«voilà-vous»M.:	vous-voilà
ha-k^{W}nt	«voilà-vous mm» :	vous-voilà
*ha-**tn***	«voilà-eux» :	les voici
*ha-**tnt**»*	voici-elles» :	les voici

(iv). Les pronoms clitiques compléments de nom (possessif, génétif):

(199) - *nnk* «de toi M. «ton»,
- *nnm* «de toi F.»,
- *nnun* «de vous M. «votre»,
- *nnunt* «de vous F.»,
- *nnsn* « d'eux , leur»,
- *nnsnt* «d'elles, leurs ».

(v). Les nominaux numéreaux (cardianaux et ordinaux) :

(200) *yan* «un» ~ *ya**t*** «une»
sin «deux M.» ~ *sna**t*** «deux F.»
wi**ssin* «second» ~ ***ti**ssna**t «seconde».

(vi). Certains interrogatifs :

(201) *man**wa*** «lequel» ~ *man**ta*** «laquelle»
manwi «lesquels » ~ *manti* «lesquelles»
mnnaw «combien- M» ~ *mnnawt* «combien-F».

(vii). Le monème à valeur d'altérité» et ses variantes:

(202) ***wa**yyaḍ* «autre-M» ~ ***ta**yyad* «autre -F»

wi*yyaḍ* «autres-M» ~ ***ti****yyaḍ* «autres-F.».

(viii). Certains monèmes liés:

(203) *bu-* «celui ayant» ~ *mm-* «celle ayant»

u- «celui de» ~ « *ult* - «celle de»

ayt – « ceux de» ~ *ist* - «celles de ».

3.2.3. Les valeurs sémantiques du genre

L'étude du genre dans la langue amazighe (comme dans les langues sémitiques) ne peut se limiter aux considérations d'ordre morphologique. L'opposition binaire qu'on exprime grammaticalement en termes de *masculin vs féminin* peut entrer dans une série de corrélations axiologiques traduisant l'opposition sémantique véhiculée par les signifiés des noms en cause. D'ailleurs, c'est cette «polyvalence axiologique qui explique sans doute que la distinction du genre reste vivante en berbère : le choix de l'un des deux membres de l'opposition a toujours de fortes chances d'être significatif». (Chaker 1978 :188). Les principales oppositions de genre sématique relevées dans notre corpus se déclinent comme suit :

(i) Opposition genrée (mâle/femelle)

Elle est attestée pour les couples de lexèmes référant à des êtres « sexués », en l'occurrence les humains et les animaux:

(204)

Masc.	(mâle)	**Fém.**	(femelle)
a*εyyal*	«garçon»	***ta****εyyalt*	«fille»
a*mksa*	«berger»	***ta****mksawt*	«bergère»
aġrda	«rat»	***ta****ġrdayt*	«souris»
a*srdun*	«mulet»	***ta****srdunt*	«mule»
a*fullus*	«coq»	***ta****fullust*	«poule».

Cette opposition est par ailleurs un trait caractéristique des noms verbaux d'agent référant à des humains. Pratiquement la majorité des verbes d'action connaissent des noms dérivés admettant l'opposition en genre :

(205)

Masc.	**Fém.**	**Verbe**
imiker «voleur»	***t**imikr**t*** «voleuse»	*ak^{w}r* « «voler»
amkraz «laboureur»	***t**amkraz**t*** *« laboureuse »*	*krz* « labourer »

Notons que les deux éléments de cette opposition n'ont pas toujours le même thème. Certains féminins dans le par1er sont formés sur des racines lexicales différentes de celles de leurs partenaires masculins :

(206)

Masc.	**Fém.**
argaz «homme»	*tamġart* « femme»
ismg « esclave »	*tawayya «escalave-Fém »*
ayyis «cheval»	*tag^{w}mart* «jument»
izimmr « «bélier / *mouton »*	*Tahruyt* «brebis»

Cette rupture de correspondance lexicale entre le thème du masculin et celui du féminin est un fait particulièrement attesté dans le vocabulaire des êtres sexués. A cet égard l'on peut avancer le cas des *noms de parent*é. Il s'agit de « noms qui n'ont pas de caractrisiques formelles du genre ils sont bâtis selon des formules expressives qui ne leur sont pas particulières» (Basset 1952 : 24) ; Ils se limitent à certaines relations familiales et sont doués d'une productivité remarquable chez les usagers:

(207)

Masc.	**Fém.**
bb^{w}a / ibba « père »	*mm^{w}a* / imma « mère ; maman »
yiwi (fils de)	*illi* (fille)
dadda (frère aîné)	*lalla* (soeur aînée)

(ii) L'opposition dimensionnelle :

Elle concerne un certain nombre de noms d'inanimés. Le masculin et le féminin ont le même thème, la différence axiologlque se rapportant surtout aux objets désignés. Le féminin dans ces cas recouvre plusieurs valeurs dimensionnelles :

(a) Féminin à valeur de diminutif

Il sert à désigner un objet de dimensions moindres que celui désigné par le masculin. Le masculin dans ces cas désignerait l'objet de dimension normale.

- *Membres du corps humain*.

(208)

Masc.	**Fém**
amzzuġ «oreille »	*tamzzuġt* «petite oreille ; oreillette»
afus «main»	*tafust* «petite main ; menotte»
aḍar «pied»	*taḍart* «petit pied»
imi « bouche , entrée»	*timit* «fine bouche ; entrée étroite»

- objets divers:

(209)

Masc.	**Fém.**
ayddid «outre»	*taydditt «petite outre»*
agrtil «natte»	*tagrtilt* «*petite* natte»
aduku «babouche»	*tadukut* «petite babouche»

(b) Féminin à valeur de dimension normale :

Le développement de l'opposition en genre a donné au féminin de certains noms la latitude de désigner des objets à dimension nurmale face au masculin qui désigne les mêmes objets mais de dimensions excentriques ou anomales. Dans ce cas, l'on parle d'un masculin à valeur *d'augmentatif,* comme en 178, sachant que le masculin à valeur d'augmentatif peut parfois véhiculer une nuance péjorative

(extravagance, excès..) notamment pour les êtres de sexe féminin , comme en 179 :

(210) **Fém** **Mas**

tigmmi «maison»	*igmi* / *brgmmi* «grande maison»
tiflut «porte»	*iflu* « grande porte, portail»
timkilt «bol»	*imkil* «grand bol»
tikint «marmite»	*ikin* «grande marmite»
tangult «galette»	*angul* «grosse galette

(211) **Fém** **Masc**.

tanburt «vieille fille»	*anbur* «vieille fille - péj.»
tadgalt «veuve»	*adgal* «veuve - péj.»
tamggant «prostituée»	*amggan* «prostituée» - extravagance»
tag^{w}mart «jument»	*ag^{w}mar* «jument»

Toutefois, le diminutif et l'augmentatif acquièrent souvent une « *nuance affective* (Prasse 1974 :40), dictée par des considérations purement subjectives opposant l'objet «*chéri*» à l'objet commun, grossier ou rébutant :

(212)

Masc	**Fém.**
imi / *aqmmu* « bouche »	*timit* / *taqmmut* « petite / fine bouche
ax^{w}s «dent»	*tax^{w}st* «petite dent (d'enfant)»

(c) L' opposition, Singulatif /collectif (ou individu / genre)

On parle du féminin *singulatif* quand il s'agit d'un nom désignant une unité par opposition à un autre nom signifiant un groupe d'objets. Ce dernier étant toujours au masculin, est dit un *collectif* .

Cette opposition concerne particulièrement des noms relevés dans le vocabulaire des végétaux :

(213)

Masc.	**Fém.**
aẓalim «oignons»	*taẓalimt* «un oignon»
lluz «les amandes»	*talluzt* «une amande / amandier»
argan «les arganiers /huile d'argan »	*targant* «un arganier»
afraḍ les jujubiers»	*tafraḍt* «un jujubier»

(d) L'opposition Agent/Action :

Un cas analogue au précédent est ce1ui de certains noms d'agent masculins dont le correspondant féminin signifie l'action, exprimée par le verbe qui sert de base de dérivation pour les deux noms en cause. Parfois on observe des cas de syncrétisme entre le nom d'agent féminin et le nom d'action qui est toujours au féminim :

(214)

Masc.	**Fém.**
ag^{w}rram «chérif»	*tg^{w}rramt* « sainteté / sainte»
amxxar « voleur»	*tamhhart* «vol / voleuse»
anwwaš «médisant»	*tanwwašt* «médisancemédisante»

Ce même type d'oppositiom s'observe dans le vocabulaire des qualités physiques et des appartenances ethniques et linguistiques :

(215)

Masc.	**Fém.**
amaḍun «malade »	*tamaḍunt* « maladie/ une malade »
askkak «peureux »	*taskkakt* «peur / peureuse »
amaziġ «(un)amazighe»	*tamazight «langue/femme amazighe»*
aɛrab «un arabe»	*taɛrabt* «langue / femme arabe»
amuslm «un musulman»	*tamuslmt* «Islam / musulmane»

(iii) Noms à genre unique

Certains noms dans le parler ne connaissent qu'un seul genre attesté. D'après l'usage, on trouve des noms masculins sans correspondants féminins et d'autres synthèmes féminins sans base masculine attestée en ṣsynchronie :

(a) Noms masculins sans correspondant féminin

(216) *mulay* «seigneur»
mnaṣṣ «moitié»
mafaman «sourcier»
rrtašəlḥiytt «applaudissements»
rrzq «*le* bien»
adrim «l'argent»
anẓar «pluie»
akal «terre»
asmmid «froid»

(b) symthèmes féminins sans correspondant masculin

(217)

tiwiẓi. «corvée collective»
tabaġa «tabac»
tarikt «selle»
tawža «famille»
taytt «aisselle»
taẓart «figuier»
tilmi «filature»
taġawsa «chose»
taġ^{w}rit «you-you»

3.2.4. Formes des synthèmes féminins

Les synthèmes féminins du parler sont dérivés à partir des thèmes des noms masculins (E.L.) grâce au monème lié *t - t*. Cependant, les monèmes de la classe des noms ne se combinent pas de la même maniàre avec ce monème de dérivation. Autrement-dit, les synthèmes féminins obtenus par cette dérivation présentent plusieurs formes selon qu'ils affichent l'une des variantes du monème *t--t*. Ainsi peut-on présenter les faite attestés dans le parler en tenant compte essentiellement du thème masculin (E.L.) qui constitue la base à partir de laquelle s'opère la dérivation.

En définitive, les combinabilité du monème lié *t – t* (et ses variantes) donnent lieu aux formes suivantes :

a. forme *t-----t*

Cette forme est compatible avec les thèmes des noms masculins Singuliers affublés, à l'état libre, de la voyelle initiale dite d'état (*a-*,*i-*,*u-*). Les principales combinabilités se déclinent comme suit :

- **avec les thèmes à initiale *a* - :**

Le synthème féminin obtenu se présente à l'état libre avec la voyelle d'état sous la forme *ta--t* qui peut subir une chute à l'état d'annexion :

(218)

Masc.	**Fém.**
afrux « garçon»	*tafruxt* «fille»
askku «le perdreau »	*taskkurt* «la perdrix»
adžar «voisin»	*tadžart* «voisine»

Dans cette catégorie, on peut également compter les synthèmes féminins dont le thème masculim n'est pas attesté :

(219) *tadgg^{w}at* « le soir »
tagant «la forêt»
takat «le feu, le foyer»
taẓallit *« la prière »*

Remarque :

Le deuxième élément du monème discontinu *t--t*, à savoir le *-t* final, fait l'objet d'une assimilation d'avec la consonne finale du thème masculin, en l'occurence celles qui sont phomologiquement apparentées à ce phonème *-t* : il s'agit des dentales *d* et *d*. Il se réalise alors comme une tendue ou une tendue emphatique.

- ***d + t = tt***

(220)

Masc.	**Fém.**
afud « genou »	*tafudt > tafutt* « petit genou»
anfrad *«un solitaire»*	**tanfradt > tanfratt « une solitaire »*
aydddid « outre »	**tayyddidt > tayddit*t «petite outre »

- ***ḍ - -t = ṭṭ***

(221)

Masc.	**Fém**
abukaḍ «malvoyant»	**tabukaḍt* > *tabukaṭṭ* «malvoyante »
aḍaḍ « doigt »	**tadaḍt* > *tadaṭṭ* «petit doigt, oriculaire»
aġaḍ «bouc»	**taġaḍt* > *tagaṭṭ* «chèvre»
aznk^{w} ḍ « chevron »	**tazunk^{w} ḍ t* > tazunk^{w}ṭṭ «petite gazelle»

- **avec les thèmes à initiale *i-* :**

Le synthème féminin obtenu à partir de cette combinaison se présente sous la forme *ti--t* à l'état libre et parfois sous la forme *t--t* à l'état d'annexion :

(222)

Masc	**Fém.**
iġil «bras»	*tiġilt* «petit bras»
imikr «voleur»	*timikrt* «voleuse»
ixf «tête»	*tixft* «petite tête»
igigil «orphelin»	*tigigilt* «orpheline»

Le deuxième élément du morphème *t--t* s'assimile avec certaines consonnes finales du thème masculin à partir duquel il dérive :

(223)

Masc.	**Fém.**
imšḍ «peigne»	* *timšḍt* > *timsṭṭ* «petit peigne»

- **avec les thèmes à inlitiale *u-* .**

Les synthàmes féminins qui résultent de la combinaison sont toujours à la forme *tu---t* à l'état libre et à l'état d' annexion :

(224)

Masc.	**Fem.**
urti «verger»	*turtit* «petit verger »
uzzal «fer»	*tuzzalt* «couteau, can
uskay «lévrier»	*tuskayt* «lévrier - fém.»
udm «visage»	*tudmt* «petit visage, frimousse »

- **avec les thèmes à initiale consonantique**

Le monème lié du féminin *t-t* est compatible avec les thèmes à initiale consonantique si ces derniers peuvent recevoir la voyelle d'état à leur initiale. C'est le cas de la majorité des emprunts à l'arabe et qui sont intégrés au parler (berbérisés) :

(225)

Masc.	**Fém.**
lmržl «bouilloire»	*talmržlt* « petite bouilloire»
ššakus «sacoche»	*taššakušt* «petite sacoche»
ssllum «échelle»	*tassllumt* «petite échelle»

Cette formation concerne également des noms de genre fémimin dans leur langue d'origine (l'arabe) et qui acquièrent en plus la marque du genre des noms de la langue cible (tašəlḥiyt) :

(226)

Fém. arabe	**Fém.**
qbila «tribu»	*taqbilt* «tribu»
mdina «ville»	*tamdint* «ville

***b.* Forme *t* :**

Cette forme est compatible essentiellement avec certains thèmes à finale vocalique (*a* et *i*) et avec tous les thèmes des noms déterminés par la modalité du pluriel :

- **avec les thèmes à finale -a :**

(227) *tugga* «témoignage » *takka* «poudre »
tasa «foie » *tamda* «étang»
tawala «tour» *targʷa* «rigole»
tirra «écriture» *tawža* «famille»
taḍsa «rire» *tamda* «étang»
tizzla «course» *tukkrḍa* «vol»

- **avec les thèmes à finales** *-i* :

(228) *tassmi* «aiguille» *tizi* «époque»
tigmmi «maison,» *tayri* «amour»
tiddi «hauteur» *tiġri* «études»
tirzi «perte» *tagudi* «chagrin»

Remarque :

La grande majorité des synthèmes féminins à la forme *tv---v* n'ont pas de correspondant masculin attesté dans le parler. Cependant, un certain nombre de noms masculins à finale vocalique (*a*, ou *i*) ont pour corrolaires des synthèmes féminins à la forme *tv---awt* ou *tv-----ayt* :

(229)

Masc.	**Fém.**.
aġrda «rat»	*taġrdayt* «souris»
amksa «berger»	*tamksawt* «bergère»
agnža «louche»	*tagnžawt* «petite louche»

A propos de ces cas de figure, P.Reesink (1979 : 179) postule que pour ces noms, la semi-consonne fait partie du thème de base mais elle est «élidée» dans l'usage et elle est restituée quand les thèmes en question se combinent avec le monème du féminin et le monème du pluriel (ex. *imksawn* «bergers»).

***c.* Forme ______*t* :**

Elle est compatihle avec les thèmes à initiale consonantique (simple ou tendue) qui sont dans la plupart des cas des emprunts à l'arabe, en l'occurence ceux qui gardent leur forme d'origine. Cette dernière contient souvent une variante de l'article défini de l'arabe (*l*-- ou *l* + c → *cc*) en outre on peut établir une analogie entre la marque du féminin arabe (*t*-) et la variante - *t* du monème du féminin en tachelḥiyt :

(230)

luqqt «le temps»	*ttrbiyt* «éducation»
lx^w dmt «travail»	*ssllt* «panier»
lhḍrt «jeu»	*ṣṣniεt* «industrie»
lžnt «paradis»	*ḍḍraft* «charme
lbhimt «bête de somme»	*sslaεt* «marchandise»
lḥilt «ruse»	*zzyyart* «pélirinage à un saint»
lutiqt «document»	*ttaεt* «dévouemeent »

- **Absence du monème lié** *t-----t*

Certains noms féminins ne sont pas des synthèmes en *t-----t*. Ils sont soit des «féminins de sens» (Prasse 1974 : 39) :

(231) *mm^w a* « mère », *ultma* « sœur »,

nanna « grand-mère » ;

soit des emprunts qui conservent la marque du féminin de la langue source (l'arabe) ; souvent c'est la finale -*a* «indice essentiel du genre» (Marçais 1977 : 55) :

(232) *lmḥkama* «tribunal» *žahnnama* «enfer»
lmašina «train» *lkrrusa* «carosse.»
lfirma «ferme» *lḥažža* «pélerine»
lmdra «fourche» *lḥlwa* «gâteau»
zzrda «banquet *lqhwa*» café»

3.3. Le nombre

3.3.0. Introduction

La classe du nombre est compatible avec la classe des nominaux. Le noyau nominal est ainsi déterminé par la modalité du pluriel ; cette dernière étant considérée comme l'unique unté de la classe du nombre.

En amazighe tašəlḥiyt, le nom, du point de vue du nombre, se présente dans l'énoncé, soit au singulier soit au pluriel. On peut alors dire que le pluriel, en tant que modalité du nom, s'opposerait à son absence qu'illustre la forme du nom au Sgulier :

(233)

Singulier	**Pluriel**
argaz «homme»	*irgazn* «hommes»
tamġart «femme»	*timġarin* «femmes»
aġgyul «âne»	*iġʷyal* «ânes»

Le comportement de la modalité du pluriel dans sa combinaison avec le noyau nominal est saisi d'une part, dans les formes des noms au pluriel, et d'autre part, à travers les diffl érents «accords» en nombre qui existent entre le nom déterminé par la modalité du pluriel et d'autres éléments de l'énoncé ; vu que les éléments en question reçoivent la détermination par cette même modalité.

Ainsi, dans le système verbal, par exemple, on peut entrevoir l'accord en nombre entre l'indice sujet et le nominal qui le détermine ; ceci en observant le jeu des indices de personnes qui, eux, varient en nombre et en genre :

(234) *idda wfrux̱* «il est parti le garçon = le garçon est parti»

i- : indice de personne 3.M. repris par le complément explicatif *ufrux.*

ddan ifrxan «partir-ils les garçons «les garçons sont partis»

n- : indice de personne 6. M. en accord avec le complément explicatif *ifrxan*

tšša tfunast «elle a mangé la vache = la vache a mangé »

t - : indice de personne 3. F.

Le cas du participe est à joindre, à cet égard, au systhème verbal. Le tašəlḥiyt connait une variation en nombre du participe: le participe Sgulier et le participe pluriel sont en accord en nombre avec le noyau nominal déterminé par le complexe verbe + monème du participe :

(235)

sg	*afrux iddan .*	«l'enfant (étant) parti»
plur.	*Ifrxan ddan-in,*	«les enfants (étant) partis»
sg.	*tafunast iššan*	«la vache (ayant) mangé »
plur.	*tifunasin ššanin*	«les vaches (ayant) mangé»

On peut également saisir le comportement de l'opposition Sgulier / pluriel en observant l'accord entre le nom et son déterminant nominal :

(236)

afrux axatar «l'enfant le grand = l'enfant aîné»
ifrxan ixatarn «les enfants les grands = les grands enfants»
ižžign umliln «les fleurs les blanches» = « les fleurs blanches» ;

ou encore entre un nom et le pronom support de déterminatiom dans une apposition :

(237)
ikru, walli iḍlan «le chevreau, celui étant noir = le chevreau (qui est) noir»
ikrwan willi ḍlanin «les chevreaux qui sont noirs»
tafruxt, talli tẓrit «la fille, celle que tu as vue»
tifrhin, tilli tẓrit «les filles, celles que tu as vues»

- *Le nombre et le genre* : il n'y a pratiquement aucune distinction à établir entre le nom masculin et le nom féminin déterminés tous les deux par la modalité du nombre au delà de leur différence en genre. «La répartition en *-n* pour le masculin et *-in* pour le féminin[18] est, du point de vue historique, une différenciatiom secondaire». (Reesink 1979 : 199) Autrement dit, la modalité du nombre s'applique de la même manière au nom quel que soit son genre :

  (238) *iεyyalln* «les garçons» - *tiεayyalin* «fille»

- *Le nombre et l'état* : pour les noms à initiale vocalique, on peut établir un rapport entre le nombre et l'état d'annexion. C'est pourquoi l'on a tendance à distinguer la voyelle initiale du thème du nom, en traitant des formes d'état et du pluriel. Cette voyelle initiale étant le domaine de la variation pour certaines catégories de noms, l'on utilise les termes de «constance / non constance» pour désigner la variation d'état et ceux de «alternance / non alternance» pour les cas de variation au pluriel.[19]

Ainsi les noms dont la voyelle initiale est constante ont un pluriel avec une voyelle initiale non alternante, c'est la cas de tous les noms à initiale *u-* (*udm* «face», *ufud*«cortège»), de certains à initiale *a-* et da la majorité des noms à initiale i-.

3.3.1. Les formes de la modalité du pluriel

La modalité du pluriel appliquée aux noms masculins et aux synthèmes féminins prend des formes variées qui répondent aux procédés de formation suivants :

- le jeu de la voyelle initiale et des voyelles thématiques qui peuvent accuser les alternances qui seront développées plus loin ;
- la suffixation de la consonne nasale *–n* principal indice du pluriel ou l'une de ses variantes similaires ;

[18] Font exception les deux noms fém.pl. : *tiġiṭṭn* et *alln* respectivement pluriels de *taġaṭṭ*, « chèvre » et *tiṭṭ* « œil »

[19] Sur la voyelle initiale, *cf.* A. Basset (1959 : 83), et F.Benotolila (1974 : 2.7), entre autres.

- les altérations phonétiques affectant le thème du nom ;
- les deux ou les trois procédés précédents combinés dans la même formation du pluriel ;
- la préfixation du monème *id-* pour ce qui est des noms à initiale consonantique, en l'occurrence ceux empruntés au système arabe.

Remarque :

Compte tenu de la disparité des données attestées au niveau des formes de la modalité du pluriel appliquée aux noms du parler, ces formes seront ici présentées suivant un classement d'après l'initiale des noms en question, et vu l'importance de l'initiale vocalique, les noms à voyelle initiale seront traités avant les noms à initiale consonantique.

(a) Le pluriel des noms à initiale vocalique

Nous avons vu précédemment que la voyelle initiale des noms en tašəlḥiyt jouit d'un statut particulier, notamment que cette voyelle a un rapport essentiel avec la morphologie du nombre et de l'état.

Les noms à initiale vocalique, quand ils sont déterminés par la modalité du pluriel, se présentent sous les formes qui vont suivre, selon qu'ils se combinent avec l'un des signifiants de cette modalité.

Le principal phénomène à observer, quant au pluriel de ces noms, est celui de l'alternance ou de la non-alternance de leur voyelle initiale. La non alternance est du ressort de la voyelle initiale *u-* ; quant à l'alternance, elle concerne essensiellement la voyelle *a-* et sporadiquement la voyelle *i-*.

Cependant, rares sont les noms qui forment leur pluriel uniquement par cette alternance vocalique. La grande majorité combinent deux ou trois procédés en sus de cette alternance ; en l'occurrence, la suffixation de la nasale *-n* ou de l'une de ses variantes : *-an wn*, *-win*, *wan, ayn…* Par ailleurs, certains noms sont également affectés de cetraines altérations phonétiques au niveau de leur thème.

(i) Le pluriel des thèmes à initiale *a-*

Les formes de la modalité du pluriel combinée avec les noms à initiale

a- se présentent selon les procédés suivants :

- **Alternance a-/ i- initiales**

Elle concerne la grande majorité des noms en cause ; leurs synthèmes féminins affichent également cette alternance au niveau de la voyelle *a*- qui suit immédiatement le premier élément du monème discontinu *t–t* du féminin. Par extension, cette voyelle est dite initiale.

Pour l'ensemble des noms attestés, l'alternance *a*- / *i*- n'est pas la seule marque de la formation du pluriel. Tous se présentent avec en plus au moins une marque :

- **Alternance a- / i + suffixation de -*a***

Deux types de noms sont concernés. Il s'agit de :

– certains noms à finale consonantique :

(239) **Sg** **Plur**

Sg	Plur
allun «tambourin»	*illuna* «tambourins»
afllun «plat en poterie	«*iflluna* «plats...»

– certains noms à finale vocalique -*i* et -*u* . La voyelle -*a* affixée au thème de leur pluriel peut être considérée comme le résultat de l'alternance -i / *a*- et -*u* / *a*- :

(240) **Sg** **Plur**

Sg	Plur
aġʷrmi « pépin de datte»	*iġʷrma* «pépins de dattes»
agždi «poutre»	*igžda* «poutres»
agtmi «boulette»	*igtma* «boulettes»
agru «grenouille»	*igʷra* «grenouilles»
agrru «cuisse»	*igʷrra* «cuisses»

Remarque:

Le nom *amalu* «ombre» en plus de ces deux procédés forme son pluriel en affichant une alternance vocalique interne *a* / *u* :

amalu «ombre» *imula* «ombres»

- **Alternance *a*- / -*i* suffixation de -*n*** (144 noms)

(241) **Sg.** **Plur**

afllaḥ	labloureur»	*ifllaḥn*	«laboureurs»
ax̱ddam	«travailleur»	*ixddamn*	«travailleur»
amxxar	« voleur»	*imxxarn*	«voleurs»
aslham	«burnous»	*islhamn*	«desburnous
afqqir	«vieillard»	*ifqqirn*	«vieillards»

- **Alternance *a*- / *i*- + suffixation de -*an*** (20 noms)

(242) **Sg** **Plur**

aduku «babouche» *idukan* «babouches»
araεm «chameau» *iraεman* « chameaux»

les autres noms répondant à ce type de formation associent à la combinaison *a*- / *i*- + suffixation –*an* une altération phonétique au sein de leur thème :

Les types d'altérations surajoutées sont:

– une consonne tendue devient simple dans le thème du pluriel :

(243) **Sg** **Plur**

aqššab «robe» *iqšban* «robes»
aqq^{w}rab» sacoche» *iq^{w}rban* «sacoches»
ayyis «cheval» *iysan* «chevaux»

Ce même procédé avec :

– changement de trait phonologique d'une consonne radicale :

(244) **Sg** **Plur**

amzzuġ «oreille» *imzgan* «oreilles»
aydi «chien» *iydan* «chien »

– chute d'une voyelle thèmatique (ou alternances -*a*,-*i*, -*y* /Ø) **:**

(245) **Sg** **Plur**

aḥlas «bât» *iḥlsan* «bâts »
aġ^{w}rab «mur» *iġ^{w}rban* «murs»

aḥlig «ventre»	*iḥlgan* «ventres»
awtil «lièvrë»	*iwtlan* «lièvres»
ašlif «meule»	*išlfan* «meules»

- **Alternance *a / i* + suffixation de - *tn*** (12 noms)

La plupart des noms concernés sont des trilitères :

(246) **Sg** **Plur**

azgn «moitié»	*izgnitn* «moitiés»
aẓnẓa « vente»	*iẓnẓatn* « ventes»
amdlu « nuages»	*imdlutn* « nuages»
afrdu « mortier»	irfdutn «mortiers»

- **Alternance *a-/ i-* + suffixation de *-wn***

(247) **Sg** **Plur**

amksa «berger»	*imksawn* «bergers»
agnẓa «louche»	*ignẓawn* «louches»
anbgi «invité»	*ibgiwn* «invités»
amtta«larme»	*imttawn* «larmes»
awal «parole»	*iwaliwn* «paroles»
amar «barbe»	*imariwn* «barbes»

- **Al ternance *a -/ i -* + suffixation de - *ayn*,** (40 noms)

(248) **Sg** **Plur**

aġrda «rat»	*iġrdayn* «rats»
aqqa «pupille»	*iqqayn* «pupilles / dattes»

- **Alternance *a-/ i-* + suffixation de – *wan* (3 noms)**

(249) **Sg** **Plur**

aġ^{w}da «bâton»	*iġdwan* «bâtons»
aġ^{w}da «matraque »	*iġdwan* «matraques»
aẓḍu «fuseau»	*iẓḍwan* «fuseaux »

On peut ajouter à ces trois noms le nom *aẓṭṭa* «métier à tisser» qui a deux marques en plus, concernant la formation du pluriel : chute de la voyelle finale du thème Sgulier et passage de la tendue *tt* à la simple *t*.

(250) *aẓṭṭa* «métier à tisser» *iẓṭwan* «métiers à tisser»

- **Alternance *a* -/ *i* + alternance vocalique interne** (16 noms)

– alternance vocalique interne -*u* - *t*- avant la dernière consonne du thème :

(251)

Sg	Plur
aġyul «âne»	*iġʷyal* «ânes»
angul «galette»	*ingwal* «galettes»
anbžur «plumé»	*inbžar* «plumés»

- **Alternance - *i* / - *a* - avant la dernière consonne radicale**

(252)

Sg	Plur
agrtil «natte»	*igrtal* «nattes»
azrbiy «tapis»	*izrbay* «tapis»
axʷbziy «pain»	*ixʷbzay* «pains»
anrzif «convive»	*inrzaf* «convives»
agḍid «oiseau»	*igḍad* «oiseaux»

- **Alternance *Ø* /- *a* - avant la dernière consonne thématique** :

(253)

Sg		Plur	
azmz	«temps»	*izmaz*	««temps»
askrz	«charrue»	*iskraz*	«charrues»
amġrs	«sacrifice»	*imġras*	«sacrifices»
askrf	«lien»	*iskraf*	«liens»
aznkwd	«gazelle»	*iznkwad*	«gazelles»

- **Double alternance à l'interieur du thème** :

– alternances *a*-/ *u* - et *u*-/ *a* -:

(254)

Sg		Plur	
amaḍun	« malade»	*imuḍan*	«malades»
amagus	«blessé »	*imugas*	«blessés»
ašakuk	« teignasse »	*išukak*	« teignasses »
abaġuġ	«renard»	*ibuġaġ*	«renards»

(255)

Sg		Plur	
amaḍun	« malade»	*imuḍan*	«malades»
amagus	«blessé »	*imugas*	«blessés»
ašakuk	« teignasse »	*išukak*	« teignasses »
abaġuġ	«renard»	*ibuġaġ*	«renards»

– alternance - *a* /-*i*- et - *u* /-*a* -:

(256) Sg	Plur
agadir «grenier fortifié»	*igudar* «grenier.. »

– alternances -*a*-/-*u*- et -*u*-/-*a*

(257) Sg	Plur
axidus «burnous»	*ixudas* «burnous»

– alternances -*a-/-u- et Ø /- a* -:

(258) Sg	Plur
amadl «versant»	*imudal* «versants»
asawn «pente»	*isiwan* «pentes»

– alternances -*a*-/-*u*- + *Ø*/ -*i*-

(259) Sg	Plur
amarg «nostalgie/chant»	*imurig* «nostalgie/chants»

- **Alternance *a*-/ *u*- initiales**

Elle est d'une faible productivité dans le parler. 4 noms seulement sont concernés, dont deux y associent la suffixation –*an* :

(260) **Sg.** **Plur.**

anu «puits»	*una* «puits»
aġʷi «veau»	*uġa* «veaux»
axʷs *« dent «*	*uxsan « dents »*
assf *« jour »*	*ussfan « jours »*

- **Non-alternance de la voyelle initiale *a*-**

Les noms concernés sont de deux types :

– noms à suffixe *–n*

(261) **Sg.** **Plur**

adžar «voisin»	*adžarn* «voisins»
aylal «aviateur»	*aylaln* «aviateurs»
aždaɛ. « poulin»	*aždaɛn* « poulins »

– noms à suffixe -*tn* . Ils sont tous à finale vocalique au Sgulier.

(262)

Sg		**Plur**	
alili	«laurier rose»	*alilitn*	«lauriers...»
arra	«écrit»	*arratn*	«écrits»
aggʷa	«fardeau»	*aggʷatn*	«fardeaux»
afa	«sommet»	*afatn*	«sommets»
asa	«fond»	*asatn*	«fonds»

- **non-alternance** de la voyelle initiale + **alternance interne** -*a*-/-*i*- et suffixation de *–wn*

(263) *aga* «seau» *agiwn* «seaux»

(ii) Le pluriel des thèmes à initiale i-

- alternance *i-/a*

Quatre noms seulement forment leur pluriel par ce procédé qui s'associe à d'autres :

(264)

Sg.			**Pl**	
i-/a- + n :	*iskr*	«ongle»	*askarn*	«ongles»
i-/a- + an :	*iḍ*	«nuit»	*aḍan*	«nuits»
i-/a- + -iwn :	*isk*	«corne»	*askiwn*	«cornes»
	ils	«langue»	*alsiwn*	«langues»

- non-alternance de la voyelle initiale *i-*

Il s'agit du pluriel du reste des noms en cause, à savoir la grande majorité. En revanche, le signifiant de la modalité du pluriel appliquée à ces noms se manifeste à travers d'autres procédés évoqués précédemment ; en l'occurrence la préfixation de la nasale -*n*, de ses similaires ou cette même suffixation associée à des altérations phonétiques au sein du nom :

- suffixation du seul *–n* (19 noms) :

(265)

Sg	**Plur**
ifikkš «coup de pied»	*ifikkšn* «coups de pied»
idis «côté»	*idisn* «côtés»
iwiẓ «insomnie»	*iwiẓn* «insomnies»
ikfif «dalle»	*ikfifn* «dalles»
imšḍ «peigne»	*imšḍn* «peignes»
igigil «orphelin»	*igigiln* «orphelin»

- suffixation de -*n* + altérations phonétiques dans le thème :

– alternances -*i-*/-*a-* et *Ø*/-*a-*

(266)

Sg		**Plur**	
Izimmr	«mouton»	*izammarn*	«moutons»
Izikr	«corde»	*izakarn*	«cordes»

– alternance -*i*-/-*a*-:

Sg		**Plur**	
iġil	*«bras»*	*iġaln*	*«bras»*
igidr	*«aigle»*	*igadrn*	*«aigles»*
irigg^{w}	«vapeur»	*iragg^{w}n*	*«vapeurs»*
imikr	«voleur»	*imakrn*	«voleurs

– alternance -*i*- /-*a* + consonne simple devenant tendue :

(267) *izig* «montagne» *izaggn* «montagnes»

- Suffixation de -*an* seulement (10 noms)

(268)

Sg		**Plur**	
ismg	«esclave»	*ismgan*	«esclaves»
ink.	«grosse pierre»	*inkan*	«grosses pierres»
igr	«verger»	*igran*	«vergers»

Remarque : Le pluriel du nom *ixss* «os» associe aux procédés en question, un autre qui consiste en le changement de la consonne tendue *ss* en sa corrolaire simple :

(269) *ixss* «os» *ixsan*

- suffixation de *–an* + chute de la voye1le -*i* en finale absolue du thème:

(270) **Sg** **Plur.**

ibrdi «torchon	*ibrdan* «torchons»
ifri «grotte»	*ifran* «grottes»
itri «étoile»	*itran* «étoiles»

- suffixation de -an+ al ternance -*i*-/ -*a*- interne+ chute de la voyelle -*i* en finale du thème :

(271) **Sg** **Plur.**

iġisi «trou »	*iġasans « trous »*
inigi «témoin»	*inagan*

ifili «fil» *ifalan* « fils »
iniġi «vmeurtre» *inaġan* «meurtres»

- suffixation de -*wn*

(272) **Sg** **Plur**

Imnsi «dîner» imnsiwn «dîners»
imkli «déjeuner» imkliwn «déjeuners»

- suffixation de –*wn* + alternances vocaliques internes **:**

– alternance -*i*-/ *a*-:

(273) **Sg** **Plur**

ifis «hyène» *ifasiwn* «hyènes»
imi «bouche» *imawn* «bouches»

– alternance *Ø*/-*a*- :

(274) **Sg** **Plur.**

ixf « tête » *ixfawn* « têtes»
ism « nom » *ismawn* « noms »
ilm « peau » *ilmawn* « peaux »

– alternance *ø*/-*i*

(275) **Sg** **Plur**

Iġrḍm «scorpion» *iġrḍmiwn* «scorpions»

- suffixation de –*tn* **(**9 noms)

(276) **Sg** **Plur.**

iwẓẓi «douleur» *iwẓẓitn « douleurs »*
iḍili « noir » *iḍilitn* « noirs »
isrsl « parure » *isrsltn «parures »*
isili « plafond » *isililtn « plafonds »*

(iii) Le pluriel des noms à initiale *u*

La voyelle initiale *u*- ne fait pas objet d'alternance quand les noms en cause sont détérminés par la modalité du pluriel. Les procédés de formation du pluriel seront donc : la suffixation de -*n*, *awn*, -an et -*tn*. Deux noms seulement font état d'alternance vocalique au sein de leur thème :

- suffixation de -*n* (10 noms)

(277)

Sg		**Plur**	
udad	«mouflon»	*udadn*	mouflons»
uday	« juif»	*udayn*	«juifs
umlil	«le blanc»	*umliln*	«blancs»
uskay	«lévrier»	*uskaïn*	«lévriers»
urar	«chant»	*urarn*	«chants»

– suffixation de –*n* avec alternance Ø /- *a*- (1nom)

(278) **Sg** **Plur**

uššn «loup» *uššann* «loups»

– suffixation de -*awn* (2 noms)

(279) **Sg** **Plur**

udm «face» *udmawn* «faces»

ul «coeur» *ulawn* «coeurs»

– suffixation de –*tn* (1 nom)

(280) **Sg** **Plur**

urti «verger» *urtan* «vergers»

– Suffixation de -*tn* (1 nom)

(281) **Sg** **Plur**

usi «giron» *usitn* «girons

(b) Le pluriel des noms à initiale consonantique

Les noms en cause sont en grande majorité des emprunts à l'arabe et qui sont non-berbèrisés. Leur signifiant du pluriel est formé soit par la préfixation du monème du pluriel *id*-, soit par des procédés attestés dans le système du nombre en arabe. Il s'agit en l'occurrence de la suffixation du monème -*at*, de -*in*, de -*a* et du jeu des altérations phonétiques assez complexes dans le thème des noms en question. En somme c'est le cas des pluriels que les arabisants désignent, respectivement, par le «*pluriel externe*» ou «*sain*» et le pluriel dit «*interne*» ou «*brisé*». (Marçais 1977 : 118 et 122)

- **Préffixation du monème *id***

Il a toujours été admis dans la littérature, que le monème *id*- qui précède le nom au sgulier est à rapprocher sémantiquement des monèmes *ayt* et *ida* qui ont le sens de « *gens de*», «*peuple de* » et «*fils de*».

En tachlḥiyt ce monème est assez productif et s'emploie pour la formation du pluriel des noms à initiale consonantique, en particulier ceux empruntés à l'arabe ainsi que les noms propres de personnes.

Dans la synchronie actuelle le monème *id*- se voit concurrencé par les procédés de formation du pluriel en usage dans le système de l'arabe, notamment chez les locuteurs ayant un certain degré de bilinguisme. Dans ce cas par exemple, le lexème *l-babbur* «le bateau» aurait deux formes du pluriel facultatives: *id-lbabbur* et *lbabburat*

(282) **Sg**	**Plur**
llqqaḍ «tenaille»	*id llqqaḍ* «tenailles»
lfsyan «l'officier»	*id-lfsyan* «les officiers»
lmayyit «un mort»	*id lmayyit* «les morts»
rradiu «poste de radio»	*id rradiu* «postes de radio»
ššrbil «babouche»	*id ššrbil* «babouches»
mulay «seigneur»	*id mulay* «seigneurs»

- ***id*-préfixé aux noms propres de personnes:**

(283) **Sg** **plur**

ḥmad .	*id ḥmad*
baḍma "Fadma"	*id faḍma "Les Fadma"*
bihi	*id bihi*

- ***id*- préfixé aux noms composés :**

(284) **Sg** **Plur**

bu-tagant « sanglier »	*id bu-tagant* «sangliers»
bu-mḥmmd « hérisson»	*id bu-mḥmmd* « hérissons »
bu-tḥanut « épicier »	*id bu-tḥanut* « épiciers »
«celui de la confiserie=confiseur»	«confiseurs»
bab n tgmmi	*id bab n tgmmi*
"propriétaire de maison"	propriétaires.. »

- ***id*- préfixé à des noms de parenté:**

(285)

Sg	**Plur**
xali-s «son oncle maternel »	*id-xali-s* «ses oncles maternels»
ɛmmi-s « son oncle paternel »	*lid ɛmmi-s* «ses oncles paternels
baba-s « son père»	*id babat-sn* «leurs pères»
ma-s «sa mère»	*id mat-sn* «leurs mères»

- ***id*- préfixé aux nominaux numéraux** (dizaines, centaines et de milles)

Ce genre de syntagmes tend à perdre du terrain en faveur du système numéral emprunté à l'arabe bien qu'il subsiste encore chez les monolingues:

(286)

mraw «dix»	*sin id mraw* «deux de dix = vingt»
kraḍ id aɛšrin	« trois de vingt = soixante»
myya «cent»	*smmus id myya* «cinq de cent = cinq cents»
alf «mille»	*kkuẓ id walf* - quatre de mille= quatre mille

- **Autres procédés**

- *suffixation de -in****:*** *(emprunt à l'arabe)*

(287)

Sg	**Plur**
lkddab «menteur»	*lkddabin* «menteurs»
lmuḍḍaf «fonctirinnaire»	*lmuddafin* «fonctionnaires»
lmuεallim «instituteur»	*lmuεallimin* «instituteurs»
lmuεbid «dévot»	*lmuεbidin* «dévots»

- *suffixation de -at (ou -l)*

(288)

Sg	**Plur**
sslam «salut»	*sslamat* «saluts»
lbayaṣ «civière»	*lbayasat* «civières»
lmḥkama» tribunal»	*lmḥkamat* «tribunaux»
lmakla «repas»	*lmaklat* «repas»

- **alternances vocaliques internes :**

  - alternance *Ø/-u-*:

(289)

Sg	**Plur**
lfls «sou»	*lflus* «des sous»
laεql «sagesse»	*laεqul* «sagesses»
lgns «peuple»	*lgnus* «peuples»
lbḥr «mer»	*lbḥur* «mers»

  - alternance *Ø / a- :*

(290)

Sg	**Plur**
lmrfε «table»	*lmrafε* «tables»
ššržm «fenêtre»	*ššražm* «fenetres»
lmžmr «braséro»	*lmžamr* «braséros »

  - alternance *-a-/-u-*

(291)

Sg	**Plur**
liẓar «drap»	*liẓur* «draps»

lktab «livre» *lktub* »livres»

- alternance -*i*-/-*a*-:

(292) **Sg** **Plur**

ddriwš «indigent» *ddrawš* «indigents»

- insertion de *a* ou *u* avant la dernière consonne + formation de *y*:

(293)

Sg	**Plur**
lɛayd «fête»	*lɛyad* «fêtes»
lxẓin «grenier»	*lxẓayn* «greniers»
ddin «dette»	*ddyun* «dettes»
lɛin «source»	*lɛyun* «source»

- alternance -*i*-/-*a*- + insertion de *w*

(294)

Sg	**Plur**
lkiɛḍ «papier»	*lkwaɛḍ* «papiers»
lžid «génereux»	*lžwad* «généreux»

- insertion du seul *w*

(295)

Sg	**Plur**
rrays «chanteur»	*rrways* «chanteurs»
lbaḍl «tort»	*lbwaḍil* «torts»

- insertion de *w* + chute d'une voyelle

(296)

Sg	**Plur**
ṭṭažin «tagine»	*ṭṭwažn* «tagines»
ššanṭi «route goudronnée»	*ššwanṭ* «routes goudronnées»

- déplacement d'une voyelle thématique + alternance *a / i*

(297)

Sg	**Plur**
ṭṭabla «table»	*ṭṭbali* «tables»

- alternance vocalique *-a/ -i* en finale du thème et insertion de *-a* avant la dernière consonne

(298) **Sg**	**Plur**
žžrda «jardin»	*žžradi* «jardins»
ssmṭa «ceinture»	*ssmaṭi* «ceitures»

- Pluriels en *la*- + d'autres procédés :

(299) **Sg**	**Plur**
rubuɛ «quart»	*larbiɛ* «quarts »
rrgg «sol»	*largug* «sols»
ššġ^{w}l «occupation»	*lašġ^{w}al* «occupations»
ššix «marabouts»	*lašyax* «marabouts»

3.3.2. Le pluriel des synthèmes féminins

La formation du pluriel dans les synthèmes féminins suit toujours le même processus que dans leurs correspondants masculins :

- Les synthèmes féminins des noms à initiale vocalique voient leur voyelle initiale (celle qui suit le premier *t-* du féminin) alterner ou non suivant le statut de la voyelle du thème masculin :

(300) **Sg**	**Plur**
M : *aġyul* «âne»	*iġ^{w}yal*, « ânes»
Fém : *taġyult* «ânesse»	*tiġ^{w}yal* «ânesses»
M : *udm* «faces»	*udmawn* «faces»
Fém : *tudmt* «facette»	*tudmawin « facettes »*

- Les pluriels masculins par suffixation de la nasale *-n* ou de ses variantes ont tous des correspondants féminins en *-in* suffixé

(301) **M.plur**	**Fém. Plur**
iqšban «robes»	*tiqšbin* «robes»
askarn «ongles»	*taskarin* « petits ongles »
umliln «blancs»	*tumlililin* «petites blanches»
iḍilitn «noirs»	*tiḍilitin* «noires»
imakrn «voleurs»	*timakrin* «voleuse

- Il s'ajoute à cette catégorie de synthèmes féminins pluriels en – *in,* tous les féminins formés à partir des noms à initiale consonantique, dont les emprunts, qui s'intègrent au système du tašəlḥiyt en se combinant avec le monème *t -t* :

(302)

M. Plur.	**Fém. Plur**
ṭṭwažn «tajines»	*taṭṭažinin* « petits tajines »
rrways «chanteurs »	*tarraysin* « chanteuses»
ddrawš « indigents »	*taddriwšin* «indigentes»

- Les synthèmes féminins déterminés par la modalité du pluriel connaissent également des altératwons phonétiqes internes à l'instar de leur correspondants masculins.

(303)

Fém. Sg	**Fém. Plur**
Taqššabt «robe»	*tiqšbin* «robes»
tawtilt «lapine»	*tiwtlin* «lapines»
tagrtilt «natte»	*tigrtal* «nattes»
tamaḍunt «malade »	*timuḍan* «malades»
tabaġuġt «renarde »	*tibaġuġin* «renardes»
taxʷšt «dent»	*tuxsin* «dents»

3.3.3. Les noms à un seul nombre attesté

Beaucoup de noms dans le parler sont présentés soit au singulier seulement soit au pluriel seulement :

(a) Les noms dont le correspondant au pluriel n'est pas attesté sont généralement des noms d'action ou des singuliers à valeur du collectif :

(304)

lfrḥ	«la joie»
litihal	«le mariage»
lbsis	«pâte de farine grillée »
lɛžin	«pâte»

lmut	«mort»
laẓ	«faim»
lġla	« la chèreté»
llġa	«chant»

(b) Les pluriels sans singulier attesté sont en grande majorité des noms d'objets en masses non comptables. Par analogie, on peut reconstruire le singulier correspondant ; car les pluriels se rangent au niveau de leur schème dans les catégories déjà vues auparavant

(305)

adan	« intestins »
aman	«eau»
irdn	«blé»
usman	«les éclairs
irkan	« crasse»
adan	« intestins

Chapitre 4

La synthématique nominale

4.0. Introduction

La synthématique a pour objet principal de traiter des problèmes relatifs aux complexes de monèmes dits «synthèmes».

Dans l'acception fonctionnaliste (Martinet 1968 : 4.3.5-6), le *synthème* est une unité significative susceptible d'être analysée en deux ou plus de deux monèmes. Il se distingue du *syntagme* qui, lui-même, se définit par sa composition en deux ou plusieurs monèmes. Toutefois, si les éléments constitutifs du syntagme ont cette aptitude à recevoir individuellement d'autres déterminations, les formants du synthème, quant à eux, sont d'une compacité telle qu'il est impossible de concevoir une détermination des individus séparés du complexe.

Outre ce caractère irréductible des synthèmes, ces derniers sont identifiés, syntaxiquement, par leur incapacité de former une classe nouvelle d'unilés significatives figurant dans l'inventaire. Ceci est dû au comportement du synthème dans la langue. Il est toujours intégré dans une classe d'unités significatives déjà existante et qui a sa place dans l'Inventaire. Le synthème alors observe les mêmes propriétés morphologiques et les mêmes latitudes combinatoires que les individus de la classe qu'il intègre. Ainsi, les synthèmes nominaux, par exemple, sont à traiter comme les monèmes de la classe des noms ; il n'est pas question de les isoler quand on étudie la morphologie et la syntaxe, car ils sont eux aussi, désormais, concernés par les variations morphologiques (genre, état), par les déterminations nominales et par l'étude des fonctions syntaxiques.

Ainsi donc, on peut convenir que le synthème, dans ses rapports avec les autres éléments de l'énoncé, *se comporte comme un monème*.

En amazighe, voire en tašəlḥiyt, sont de deux types, selon leur mode de formation:

(i) Les synthèmes obtenus par le procédé de la dérivation : il s'agit de la synthématisation par le biais de la préfixation ou la suffixation d'un monème à la base lexicale d'un nom.

La dérivation en somme est ce procédé qui permet «la création d'unités significatives nouvelles par association originale de traits de sens contenu dans la base et les affixes». (Martinet (1979 : 6.10) C'est le cas, par exemple, des noms dérivés de bases verbales et *vice versa*. Ainsi, le verbe *krz* «labourer» sert de base pour la dérivation des noms verbaux: *amkraz* «laboureur» et *tayrza* « labour».

Ceci revient à dire que la dérivation permet le transfert d'un monème d'une classe à une autre, «sans qu'il y ait de modification de traits de sens dans le dérivé». (*ibid* : 6.10) Ainsi le passage du monème *krz* «labourer» de la classe verbaIe à la classe nominale par préfixation des éléments appropriés n'altère aucunnement la notion sémantique de «labour», laquelle est contenue dans le nom d'agent «*amkraz*» et le nom d'action «*tayrza*».

Il est à noter qu'après le processus de transfert, les dérivés se comportent exactement comme leurs partenaires de la nouvelle classe, aux niveaux morphologique et syntaxique.

(ii) Les synthèmes obtenus par le procédé de *la composition* : cette synthématisation donne lieu aux complexes dits «*composés*». Ce sont des synthèmes «constitués de monèmes conjoints susceptibles d'être utilisés librement et par suite d'apparaître individuellement dans les énoncés». (*ibid* : 2.43)

Le procédé de la composition est un autre moyen pour que se développent, dans la langue, des unités lexicales répondant à des besoins nouveaux ou à l'expression de notions dont le signifiant n'existe pas dans le lexique disponible.

Le complexe dit «composé» peut réunir des monèmes de catégories différentes ou de même catégories. Par exemple, un nom et un autre nom (détermination par apposition) ou un nom, un fonctionnel et un nom (complément déterminatif) ou encore un nom et un participe :

(306) *ṭṭalb ɛli* «le clerc Ali = le renard»

slm agg^{w}rn «aspire farine = papillon»

tag^{w}mart n usmḍal «jument du cimetière = licorne»

bab mqqurn «père étant grand = grand père».

En définitive, ce qui différencie un synthème composé et un synthème dérivé «se résume assez bien en disant que les monèmes qui forment un composé existent ailleurs que dans des composés, tandis que ceux qui existent dans un dérivé, il y en a un qui n'existe que dans les dérivés et qu'on appelle traditionnellement un affixe». (Martinet 1976 : 4.13)

Par ailleurs, les synthèmes composés, attestés en tant que tels, donnent souvent lieu à des cas de *figement*.

Ainsi, est considéré comme synthème (ou syntagme) *figé* tout complexe de monèmes qui, de par la fréquence de son emploi, finit par se lexicaliser et on le considère comme une unité compacte qui peut parfois «amalgamer» les éléments qui la composent.

(307)

ḍif-llah «invité (de) Dieu = hôte »
g^{w}ma «fils de mère = frère »
ultma «fille de mère = soeur»

et les deux amalgames assez célèbres :

aq^{w}smar / taq^{w}smart = *amalgame* de *iġss* + *amar* = «os de barbe» = mâchoire» ;
iġzdis «côte» = amalgame de *iġss* + *adis* = «os d'estomac = cote».

4.1. Les synthèmes nominaux dérivés

4.1.1. Les synthèmes féminins[20]

En tašəlḥiyt, et dans l'ensemble des parlers de la langue amazighe, le féminin peut s'obtenir à l'aide de la préfixation et de la suffixation des éléments du monème discontinu du féminin *t* - *t*. Deux possibilités se présentent: soit la préfixation du premier élément de ce monème discontinu *t*- et la suffixation du deuxième élément -*t* au thème masculin, soit la seule préfixation ou suffixation de l'un des deux éléments.

(308)	**Masc.**		**Fém.**	
	aɛyyal	«garçon»	***t**aɛyyal**t***	«fille»
			***t**axma*	«cuisse»
			*lxdm**t***	«travail»

4.1.2. Le cas du nombre et de l'état d'annexion

Nous avons vu précédemment que le nombre est une modalité nominale qui fait l'objet d'un choix et qui se manifeste sous la forme d'un certain nombre de signifiants.

Parmi ces signifiants, la préfixation et la suffixation des éléments du monème discontinu *i*---*n* (F: (*t*) *i* -*in*) ou de leurs similaires.

Partant de la définition même du synthème par dérivation, l'on serait tenté de considérer -quoique par extension- tous les pluriels par suffixation comme des synthèmes, notamment quand on dispose de formations en deux monèmes visiblement isolables comme avec les pluriels par préfixation de *id*- (*supra* 5.4). Cependant, le critère de la détermination semble mettre en garde contre une telle «*extrapolation*». Car si le complexe « *nom combiné à la modalité du pluriel* » reçoit les mêmes déterminants que son corrolaire « *nom au sgulier* », il demeure néanmoins un complexe où prime la détermination du nom par la modalité du pluriel. C'est pourquoi, semble-t-il, l'ont doit éviter de se hasarder dans des considérations de ce genre, bien qu'apparemment, tout prête à reflexion à cet égard.

[20] Le traitement détaillé des synthèmes féminins a fait l'objet d'un traitement dans le cadre de la morphologie du genre nominal, *supra.*

Le même problème se présente à l'analyse en ce qui concerne les noms marqués à l'état d'annexion par un préfixe qui reste toujours problématique quant à son statut. La question se pose pour les noms qui marquent leur état d'annexion par un élément préfixé, en l'occurrence ceux à initiale *u*- (EA- w*u* : *udm/wudm* «*visage, face*»).

Ce processus de préfixation donne lieu à la réflexion sur un éventuel statut de synthème à conférer à ces noms.

En définitive, on peut faire le départ entre les « candidats-synthèmes» que sont censés être les complexes nom + modalité du nombre et nom + «*préfixe*» d'état d'annexion, d'une part et les synthèmes nominaux reconnus comme tels (qui seront traités plus loin) ; à savoir le nom d'agent, d'action et d'instrument d'autre part.

4.1.3. Les synthèmes nominaux dérivés des verbes (les déverbaux)

L'approche des synthèmes dérivés de verbes est étroitement liée à la question des rapports morphologiques et sémantiques entre le nom et le verbe.

En effet, bien qu'actuellement «critères formels et fonctionnels permettent de délimiter une classe verbale, la frontière entre les deux classes ne sont pas aussi nettes qu'on le laisse souvent croire. (..) Il suffit pour s'en rendre compte de considérer les cas du participe et des synthèmes dénommés «noms verbaux» (P. Galand P. 1959 : 40). En outre, et comme le postule l'auteure (*ibid*) «une recherche plus poussée sur la possibilité d'une non différenciation entre nom et verbe pour certains schèmes à un stade ancien pourrait avoir comme centre les verbes qu'on appelle traditionnellement «de qualité» ou «d'état». Mieux, «à l'intérieur même de ce qui se caractérise aujourd'hui comme une classe nominale, un certain nombre de noms à initiale consonantique ont un schème identique à un schème verbal et pourraient être d'anciennes formes verbales qui se sont mises à fonctionner comme noms, ou d'anciens thèmes non différenciés. Enfin, tout milite en faveur de l'hypothèse selon laquelle nom et verbe auraient à un stade ancien des thèmes identiques ou encore seraient une seule et même catégorie.

Cette «fluctuation» du rapport nom-verbe n'est pas sans se refléter sur la synthématique verbo-nominale (ou seulement nominale). Ainsi, face aux synthèmes dénommés «noms-verbaux», à savoir les noms d'action, d'agent, d'instrument et de lieu, l'analyste se voit souvent dans l'embarras quant à décider du sens réel de la dérivation : s'agit-il de noms dérivés à partir d'une base verbale incontestée ou l'inverse?

A cet égard, K. Prasse (1974 : 34) émet l'hypothèse selon laquelle la langue aurait dû connaître une période préverbale où son vocabulaire ne se composait que de noms (et de mots outils), ce qui n'ajoute pas d'éléments concluants à l'hypothèse de P. Galand P. Cependant si l'on s'en tient au postulat de la période préverbale, l'on dira que morphologiquement, la dérivation s'est opérée dans le sens *nom → verbe.*

Toutefois, on n'est pas sans constater le caractère *«déverbal»* dans certains des noms ou (synthème) en cause. Ceci en faisant attention «d'une part à l'association de certaines formes nominales avec des conjugaisons ou variétés verbales déterminées et, d'autre part, de leur conformité sémantique plus ou moins accusée avec les verbes correspondants sans doute provoquée par un glissement «post-verbal» vers le sens verbal». (Prasse , *ibid* : 81)

Compte-tenu de ces considérations, il n'est guère étonnant de voir figurer dans certaines descriptions de berbérisants, dont celle de K. Prasse (*ibid* : 81) en l'occurrence, une catégorie dite *«infinitif»* à côté de la série des noms d'action proprement dits. Selon lui, les infinitifs sont ces noms déverbaux qui s'approchent le plus du sens verbal. Ils sont aussi morphologiquement dévérbaux et ils ont toujours le sens verbal, bien qu'ils aient sporadiquement développé le sens secondaire d'un nom d'action.

En définitive, nous souscrivons à la conclusion de F. Bentolila (1974 : 8.46) à propos du parler des Ait Seghrouchen, selon laquelle «il est difficile de décider si le synthème nominal est dérivé ou si l'on doit rattacher verbe et nom d'action [et nom d'agent aussi] à une racine commune dont ils dériveraient indépendamment l'un de l'autre. Quoiqu'il en soit, des considérations d'ordre morphologique et sémantique nous autorisent à établir une liaison entre les deux»

Il est à signaler qu'il existe en tašəlḥiyt des synthèmes qui sont morphologiquement et sémantiquement analogues aux « synthèmes d'action» et qui sont irréductibles à toute notion verbale ; autrement dit, la base verbale susceptible de leur correspondre n'est pas attestée:

(309) *targazt* : «virilité»
tirrugza : «bravoure»
taskkakt : «peur»
tamxxart : «vol»

(a) Les synthèmes nominaux «noms d'action»

Comme leur dénomination l'indique, ces synthèmes sont destinés à l'expression d'une action qui peut être soit abstraite soit concrète :

(310) *tamgra* «moisson» et «action de procéder à la moisson».

tizzla «course» et «le fait de courir»
tayrza «labour» et «l'action de labourer»

Les «synthèmes d'action» dérivent des thèmes aoriste ou aoriste intensif des verbes dits simples ou dérivés (réciproques, réflechis etc.) :

(311)

Vb	**N.act.**
mgr «moissonner - ao»	*tamgra* «moisson»
nkkr « se lever- int.»	*ankkir* «éveil»
bdd « se mettre debout - ao»	*abddad* «le fait de se lever».

Ces synthèmes ne forment pas une nouvelle classe d'unités significatives. Ils sont rangés dans la classe des noms et subissent ainsi le même traitement que ces derniers aussi bien en morphologie qu'en syntaxe.

Les principaux procédés de dérivation des synthèmes d'action sont les suivants :

- préfixation de *a*- au thème verbal de l'aoriste. Elle donne lieu aux schèmes : *a* - *a*, a - *u*, *a*- *i,* *a – c* et *a – ay* ;
- préfixation de *i* - au thème de l'aoriste ;

– préfixation de *u* - au thème de l'aoriste ;
– combinaison avec le monème discontinu du féminin *t----t*. Elle donne lieu aux formes : *t - t*, *tv - a*, et *tv - i* et *tv - c (v).*
– préfixation de *l-* (article arabe) ou consonne tendue (résultat d'assimilation de *l-* avec une autre consonne).

▪ ***Préfixation de a-***

– forme *a---a* (une occurrence)

(312)

N. act.	**vb**
azṇza «vente»	*zzṇz* «vendre»

– forme *a - u* (14 occurrences)

(313)

N.act.	**vb**
amuktu «dégoût»	*muktu* «dégoûter»
asḥssu «écoute»	*sḥssu* «écouter»
amuddu «voyage»	*mmuddu* «voyager»
aẓaẓu «lourdeur»	*ẓḍuy* «ê. lourd»
aḥṭṭu «le fait de cacher»	*ḥḍu* «cacher»
aluxšu «l'action de bosseler»	*sluxšu* «bosseler» (poterie)
anukmu «l'ennui»	*nukmu* «s'ennuyer »
azuzwu «fraicheur»	*zuzwu* «ê.frais ; se rafraichir «
asunfu «repos»	*sunfu* « se reposer »
akḍu «flair»	*kḍu* «sentir - flairer»
agusmu « la nausée»	*gusmu* « avoir la nausée »

– forme a---i : (9 occurrences)

(314)

N.act.	**vb**
asqqsi «question»	*saqqsa* «demander»
angi «débordement»	*ngi* «déborder»
asitti «écartement»	*siti* « écarter »
amutti «déplacement»	*mmutti* «se déplacer»
asmummi «lamentation»	*smummi* «se lamenter »

amurri «le fait de tourner »	*mmurri* «tourner»
afruri «le fait d'écorcer...»	*sfruri* «écorcer»
andudi «le fait de bouger»	*ndudi* «bouger»

– forme *a----c* (*c*- consonne en finale) (80. synthèmes)

(315)

	N.act.	**vb**
a.	*asnfl* «variation»	*snfl* «varier»
	anuddm «someil»	*nuddm* «s'assoupir»
	azmmẓl «choix»	*zmmẓl* «choisir»
	askkiws «repos»	*skkiws* «s'asseoir»
	asiggl «recherche»	*siggl* «chercher»
b.	*asmad* «ajout»	*smd* «ajouter»
	afran «tri»	*frn* «trier»
	aswag «conduite»	*sug* «conduire»
c.	*aggas* «acte de blesser»	*ag*^{w}*s* «blesser»
	arras «fouille»	*ars* «fouiller la terre»
	adal «couverture (action)»	*dl* «couvrir»

– forme *a-----ay* (13 occurrences)

(316)

N.act.	**vb**
Abbay « coupage»	*bbi* «couper»
agllay «conduite»	*gli* «conduire
azway «gaulage»	*zwi* «gauler»
asray «écorchage»	*sri* «écorcher»
akttay «souvenir»	*kti* «se souvenir»
ag^{w}*mmay* «épellation»	*g*^{w}*mi* «épeler »
alday «attraction»	*ldi* «tirer»
aġay «avortement»	*ġri* «avorter»
astay «filltrage»	*sti* «filtrer»
assay «action de soulever»	*asi* «soulever»
azray «passage»	*zri* «passer»
arway «délayage»	*rwi «délayer»*

- ***Préfixation de i- au thème de l'aoriste: (I5 occurrences)***

(317)

	N.act	**vb**
a.	*iẓiḍ* «mouture»	*ẓḍ* «moudre»
	iwiz «insomnie»	*awwuz* «veille»
	irid «lavage»	*arud* «ê.lavé»
	iṣiḍ «folie»	*ṣiḍ* «ê.fou»
	imiġ «combat»	*mmaġ* «se battre»
	ifif «fait de tamiser»	*afuf* «ê. tamisé»
b.	*iẓri* «regard»	*ẓr* «regarder»
	iẓmi «pression»	*ẓm* «presser»
	imġi «plant»	*mmġi* «ê. planté»

- Noms d'action attestés uniquement en combinaison avec la modalité du pluriel (signifiant : *i-------n*) (15 occurrences).

(318)

N.act	**vb**
ikukkutn «coquettement»	*skukku* «coquetter»
ifazzan «sifflement »	*ffizzi* «siffler »
ismiɛiwn « miaulement »	*smiɛiw* «miauler »
ifrurudn «convulsions»	*sfrurud* «avoir des convulsions»
iklan «couleurs»	*klu* «colorier»
irwatrn «battage du blé»	*srut* «battre le blé»
ibaqqan «déflagrations»	*bbaqqa* «éclater»
ismaln «vomissement»	*rar* «vomir»
ixaṛṛan «déchirure»	*xṛi* «déchirer»

- Combinaison avec le monème discontinu du féminin

Ce type de «synthèmes d'action» regroupe des unités (noms d'action) qui ont cette particularité d'être grammaticalement au genre féminin sans qu'ils aient de corollaires en genre masculin qui soient attestés. En outre ces synthèmes sont rarement déterminés par la modalité du pluriel. Notons également que certains d'entre eux ont à la fois la

valeur de l'action exprimée et la valeur de l'agent de l'action au féminin. Ils se présentent enfin, sous deux formes: la forme en *t---t* et la forme en *t---v*.

– forme *t---t* (38 occurrences)

(319)	**N.act.**	**vb.**
a.	*tafllaḥt* «Action de labourer»	*fllḥ* «labourer»
	tasḥḥart «sorcellerie»	*sḥr* «ensorceler»
	tabqqalt «métier d'épicier»	Ø
	tamunt «le fait d'être ensemble»	*mun* «unir / ê. uni»
	tawargit «un rêve»	*wwarga* «rêver»
	tazdġ^{w}*t* «habitation»	*zdġ*^{w} «habiter»
	tag^{w}*mrt* «chasse»	*g*^{w}*mr* «chasser»
	tasudut «monter (act)»	*ssudu* «monter (à cheval)»
	tamnawayt «compétition»	*mnaway* «concourir»
b.	*tusut* »la toux «	*ttusu* «tousser »
	tuqqut «coït «	*qqu* «coîter «
	tužžut « senteur »	*žžu* «sentir bon»

– forme *t---a* (13 occurrences)

(320)	**N.act.**	**vb**
	tandra «gémissement	*ndr* «gémir»
	tayssa «acte de paître	*ksa* «paître»
	tayrza « labour »	*krz* «labourer»
	tumlssa «habillement »	*ls* «s'habiller»
	tukkrḍa «vol »	*ak*^{w} *r* «voler»
	tussna «le savoir »	*ssn* «savoir»
	tiġira « course »	*ttġir* «courir»
	tirra «écrirure «	*ara* «écrire»
	tizzla « course «	*azzl* «courir «
	tidukla «amitié «	*sdukkl* « ê.ami »

– forme *t---- i* (20 occurrences)

(321)	**N.act.**	**vb**
	tissi «fait de boire»	*su* «boire»
	tiġri «étude»	*ġr* «étudier »

tigni «couture»	*gnu* «coudre»
tinwi «cuisson»	*nu* «ê.cuit»
tigri «ramassage»	*gru* «ramasser»
tiġrsi «égorgement»	*ġrs* «égorger»

Remarque

Certains «synthèmes d'action» combinés à la forme *t-* du féminin ne sont attestés que déterminés par la modalitédu pluriel. (8 occurrences):

(322) **N.act.** **vb**

tiknnad «trmoperie»	*knd* «tromper»
tiḍaf «surveillance»	*ḍuf* «surveiller
tikssaḍ «peur»	*ksuḍ* «avoir peur»
tikrkas «mensonges»	*skirks* «mentir»
timlillay «vertige»	*mlalli* «avoir le vertige»

- ***Préfixation de 1- (article défini arabe)***

Le « préfixe» *l-* est à l'origine le signifiant de l'article défini en arabe. Il se manifeste dans certains noms empruntés par l'amazighe à l'arabe, parmi lesquels un certain nombre de noms d'action. On retient ici le terme de *synthème* pour désigner les noms recevant le préfixe *l-* car ce dernier sert dans certains cas à développer des noms d'action d'un autre type. Ainsi *lḥršan* «sagesse» de *ḥrš* «être sage», *lmiṭlan* «retard» de *mmaṭl* «ê. en retard», *lfra* «paiement» de *fru* «payer». 40 occurrences sont attestées pour ce type de noms d'action:

(323) **N. act** **vb**

lḥma «chaleur	*ḥmu* «avoir chaud»
laḥkam «autorité»	*ḥkm* «gouverner»
1ġla «chéreté»	*ġlu* «ê. cher»
lḥsab «compte»	*ḥasb* «compter»
litihal «mariage»	*tahl* «se marier»
lkri «loyer»	*kru* «louer»

Le préfixe *l-* s'assimile souvent à la consonne initiale du thème nu. Il en résulte une consonne tendue, corollaire de la consonne simple qui assimile ledi préfixe *l-* (20 occurrences)

(324) **N.act**	**vb**
ḍḍraft gentillesse»	*ḍrrff* « ê. gentil»
zzyaṛt «la visite »	*zuṛ*«visiter»
šwar «consultation »	šawr «consulter»
nnḍm «poésie»	*nḍm* «faire de la poesie»
rrtu «économie»	*rtu* «économise
tṛbiyt «éducation»	*ṛbbu* «éduquer »

(b) Les synthèmes nominaux «noms d'agents»

Ces synthèmes sont déstinés à l'expression de l'idée d'un agent accomplissant l'action exprimée par le verbe de base. L'action en cause peut être faite ou subie (cas de *amḥbus* «celui étant enfermé = presonnier», de *ḥbs* «emprisonner»).

Les «synthèmes d'agent» réfèrent en général à des êtres animés. C'est pourquoi leur distribution en genre masculin et féminin ne pose aucun problème ; de même que leur détermination par la modalité du nombre.

Le rapport entre «*synthème d'agent*» et «*synthème d'action*» est dans la plupart des cas facile à établir.

La majorité de ces «*synthèmes d'agents*» peuvent fonctionner comme des déterminants de nom, ce qui les rapproche davantage des synthèmes dits «*noms de qualité*» (voir *infra*)

A l'instar des Synthèmes d'action, les «synthèmes d'agent» sont dérivés à partir d'une base verbale du thème de l'aoriste. Les principaux procédés de cette formation sont les suivantes :

- préfixation de *a*- au thème de l'aoriste ;
- préfixation de *am*- et *an*- au thème de l'aoriste ;
- préfixation de *i- ;*
- «préfixation de *1*- ou assimilation *l*+ *c* initiale.

Il est à signaler que ces quatre procédés sont parfois associés chacun à des variations intra-radicales affectant le thème verbal de base.

- ***préfixation de a-- (+ infixation de -a-)***

(325)

N.agent masc.	**N.agt.fém.**	**vb**
aylal «aviateur»	*taylalt*	*ayll* «s'envoler»
axddam «travailleur»	*taxddamt*	*xdm* «travailler»
anḍḍam «poète»	*tanḍḍamt* «poétesse»	*nḍm* «composer des poèmes
agzzar «boucher»	*tagzzart* «bouchère»	*gzzr* «couper la viande »

- ***préfixation de am-***

(326)

N.agt.masc.	**N. agt.fém.**	**vb.**
Amššrk «associé»	*tamššrkt* «associée»	*šrk*^{w} « (s)associer»
Amksa «berger»	*tamksa*^{w}*t* «bergère»	*ksa* «garder les moutons»
amngf *«convive»*	*tamngft* «convive»	*ngf* «rendre visite»
amġdar «traitre»	*tamġdart* «traitresse»	*ġdr* «trahir»
amnay «cavalier»	*tamnayt* «cavalière»	*ni* «monter»

- ***préfixation de an-***

(327)

N.agt. masc.	**N.agt. fém.**	**vb.**
anmmaddu «voyageur»	*tanmmaddut* «voyageuse»	*mmuddu* «voyager »
anrzif « convive*»*	*tanrzift «* convive *»*	*rzzf* «visiter »
anmmtri «mendiant»	*tanmmtrit* «mendiante»	*mmtr* «mendier»*r*
anaẓum «jeûneur»	*tanaẓumt*«jeûnese»	*aẓum* «jeûner »

- ***préfixation de i- (im-)***

(328)

N.agt. masc.	**N.agt. fém.**	**vb.**
Imkiri «locataire»	*timkirit* «locataire»	*kru* «louer »
Iniġi «victime»	*tiniġit* «victime»	*nġ*^{w} «tuer»

- ***préfixation de l-***

(329)

N.agt. masc.	**N.agt.fém.**	**vb.**
lmuɛbid « dévot »	*talmuɛbidt* « dévote »	*ɛbd* «prier »
lḥakm « gouverneur »	*talḥakmt* « gouverneure »	*ḥkm* «gouverner»
lkddab « menteur»	*talkddabt* «menteuse»	*skdub* « mentir »
«menteur»	«menteuse»	«mentir»

- ***consonnes tendues à l'initiale (assimilation l + c)***

(330)

N. Agt. Masc	**N. Agt. Fém**	**vb**
rrays «chanteur»	*tarrayst* «chanteuse»	*riyys* «chanter»
ddamn «garant»	*taddamnt* «garante»	*dmn* «garantir»
nnayb «deputé»	*nub* «prendre en charge»	
ttržman « traducteur»	*tattržmant*	*ržm «*traduire»

(c) Les synthèmes nominaux «noms d'instrument» et de « lieu»

Ce sont les synthèmes dérivés à partir de verbes d'action, d'où le rapport étroit entre l'action (le fait de faire) et l'instrument (ce qui fait (permet de) faire). C'est ce qui rend d'ailleurs le statut de ces synthèmes assez aléatoire comme il ressort de la réflexion de S.Chaker, selon laquelle «on peut sérieusement s'interroger sur l'existence réelle de cette catégorie en synchronie. Les dérivés de ce type sont extrémement rares et tendent à se confondre avec les noms d'action verbale issus de verbes dérivés en *s*-, qui de leur côté, tendent à devenir des dénominatifs concrets».[21]

En tašəlḥiyt, comme en Kabyle, ces synthèmes ne sont pas aussi nombreux que ceux d'agent et d'action (47 occurrences). Ils sont dérivés, eux aussi, à partir des thèmes de l'aoriste et parfois ont pour base verbale un verbe dérivé (factitif).

---

[21] S.M. Chaker, 1978, p. 195.

Pour certains «synthèmes d'instrument», il peut s'opérer sémantiquement un passage vers la valeur d'un «synthème de lieu» (lieu où l'on fait telle action que permet tel instru ment). Les formes attestées sont les suivantes

- **forme *a*-,** obtenue par la préfixation de a- au thème de l'aoriste:

  (331)

N. d'instrument	**vb. correspondant**
askrz «charrue»	*krz*»labourer»
asgnu «grosse aiguille»	*gnu* «coudre»
asaqq^{w}*s* «aiguillon/dard»	*qq*^{w}*s* «piquer»
azagg^{w}*r* «pont»	*zg*^{w}*r* «traverser»
anzl « aiguilIon »	*nzl* «aiguillonner»
asdl «couverture»	*sdl* «faire couvrir»
asqqun «couvercle»	*qq*^{w}*n* «fermer»
askrf «entrave»	*krf* «entraver»
asmsd «pierre pour aiguiser»	*smsd* «aiguiser»
asfiw «brindille»	*sfiw* «éclairer»

- **forme *t---t* :** combinaison avec les deux éléments du monème discontinu du féminin**.**

  (332)

N.inst.	**vb**
tastayt «filtre»	*sti* «filtrer»
taskkažžayt «sifflet»	*skkažži* «siffler »
tasrg^{W}*lt* «couvercle»	*rg*^{w}*l* «fermer»
tassfṭṭ «balai»	*sfḍ* «balayer»

- **forme en *l*- :** préfixation de *l*- (article arabe)

  (333)

N.lnst.	**vb**
lmxṭaf «gant pour	**xṭf* «cueillir»
lmhras «pilon»	**hrrs* «broyer»

(*) : Les verbes asterisqués ne sont pas intégrés définitivement au parler. Beaucoup de noms d'instrument sont empruntés à l'arabe sans être « accompagnés » par leur verbe de base.

lmɛṣṣrt «moulin à olives» *ɛṣṣr «presser»
lmġssl «récipient pour *ġsl «laver»

- **« synthèmes de *lieu*» attestés :**

(334)

N.lieu	vb
asawn «montée»	*awn* «monter»
asassd «pente glissante»	*ssd* «glisser»
agsar «desçente»	*gsr* «ê. en pente»
aglluyy «bergerie»	*gli* «conduire les moutons»
asmdal «cimetière»	*mdl* «enterrer»
lhẓin «grenier»	*hẓn* «garde»
lmgẓrt «boucherie»	*gẓẓr* «couper une bête égorgée
anmugg^{w}ar «lieu de rencontre (moussem)»	*nmaggar* «se rencontrer»

4.1.4. Les sythèmes nominaux «composés»

En tašəlḥiyt, le domaine de la composition, comme le laisse apparaître le vocabulaire local, est moins productif que celui de la dérivation.

On parle de *composition* quand deux monèmes identifiables comme tels «se conjoignent en une unité nouvelle à signifié unique et constant.[22]

Les deux monèmes du «synthème composé» sont en généralporteurs de sens plus ou moins intelligible avec celui du complexe qui les réunit.

(a) Les principaux types de «synthèmes composés»

Les synthèmes composés attestent des groupements de monèmes conjoints qui peuvent être de catégories différentes et qui sont liés par un rapport syntagmatique quelconque, en l'occurrence de la détermination.

[22] E. Benveniste, 1966, II, p. 171.

i. Le modèle » nom + fonctionnel + Nom»

C'est le type dénommé[23] «composés de dépendance» et «composés possessifs» car le fonctionnel qui assure la détermination du premier nominal par le deuxième est souvent un monème génitif *n.* «de». Ainsi, syntaxiquement, le synthème composé selon ce modèle, ne diffère t-il aucunement du syntagme constitué d'un nom et de son complément déterminatif.

Sémantiquement, les occurrences attestées sont toutes sous la formule *x est de y* : «le déterminant est le tout virtuel dont le déterminé est une partie»[24] ou encore le déterminant est la circonstance à laquelle l'objet est approprié.

Les synthèmes composés ont ceci de particulier, qu'ils se comportent comme une seule unité et c'est le complexe dans son ensemble qui reçoit, le cas échéant, les déterminations, tout comme les noms simples de la langue. Leur pluriel est par préfixation de *id-*.

Au niveau lexical, la plupart des composés sont du domaine du vocabulaire végétal et animal ou encore du registre des appellations (parfois dépréciatives) des personnes :

Enfin notons que la compacité du composé le destine souvent à être candidat au figement.

(335)

amarir n yizlan «poète des marées = espèce de poisson»
agru n^lbur «grenouille de la terre inculte = crapaud»
tag^{w}mart n usmḍal «jument du cimetière = animal légendaire»
araεm n baba rbbi «le chameau du père Dieu = mente religieuse»
mrim n igran «Myriam des vergers = coccinelle»
musa n tuzzlin «Moussa des ciseaux = perce-oreille»
ažžig n tafukt «fleur du soleil = tournesol»
aẓalim n wuššn «oignons des loups = seille maritime»
aman n marur «eau de Marur = mirage»
tiġrsi n tfyyi «égorgement de la chair = rhumatismes»
yiws n tsukt «fils de la rue= voyou»

[23] E. Benveniste, *id*, p. 149.

[24] *Ibid*.

udm n wašš «visage du malheureux = un raté»
arraw n trummiyt «fils de la chrétienne = chrétien»
ayyur n waḍan «mois de nuits = un mois»
ḍḍif n rbbi «invité de Dieu = hôte»

ii. Le modèle verbe + Nom

Les verbes de ce type de formation sont souvent à l'aoriste, forme nue dépourvue de toute désinence personnelle. .

(336)

waṣld aman «(celui qui) suit l'eau = raton»
slm $agg^{w}rn$ «(celui qui) aspire la farine = papillon»
ttaġ-kra «faire mal-quelque chose = maladie»

iii. Le modèle verbe +Adverbe

(337) *žud-mliḥ* «offrir-bien = flatterie mesquine».

iv. Le modèle verbe + verbe (= Nominal)

Les deux verbes en cause sont à l'aoriste. Ils sont conjoints pour former un complexe se comportant comme un nom :

(338) *frd-xxi* «se goinfrer + déféquer : vaurien»

v. Le modè nom + participe

Le participe en question a une valeur qualificative :

(339) [25]

aman ḍrnin «l'eau tombée = rosée»
ššžrt iqqənn «arbre fermé = arbre touffu»
lɛid mqqurn « fête grande = l'aïd lkbir »
lɛid mzziyn « petite fête = l'aïd seghir »
bab mqqurn « père grand = grand-père »

---

[25] Ces exemples représentent plusieurs types morphologiques de la forme participale. *cf. infra*.

vi. Le modèle Nom + Nom

Il s'agit d'une détermination lexicale directe sans l'intermédiaire d'un fonctionnel (apposition).

(340)

baba rbbi «père-Dieu = Dieu»
g^{w}ma ḥnna « celui de ma mère = mon frère la misérécordieux»
immi ḥnna « mère miséricordieuse = mère»

vii. Synthèmes nominaux en - bu -M et u-/ult et war- / gar-

Les composés de cette catégorie se distinguent des précédents du fait que les monèmes «dérivateurs» qui sont toujours antéposés au nom ne sont jamais attestés ailleurs que dans des synthèmes.

Les monèmes *bu* (celui ayant), *mm-* (celle ayant...), *u-* (ce lui de), *ult* (celle de), *war* (privé de) et *gar* (mauvais) de par leur comportement de formants de synthèmes sont désignés dans certaines descriptions[26] comme des «morphèmes adjectiveurs». En fait le synthème qui résulte de la combinaison *bu + Nom* (et autres) peut être un déterminant lexical d'un nom :

(341) *argaz bu 1aεql* «l'homme ayant la sagesse = le sage»

Ces «monèmes liés»[27] sont compatibles avec la classe des noms et se combinent avec la modalité du pluriel. En outre, excepté *gar.* et *war*, ils sont tous distribués, du point de vue genre, en masculin et féminin :

Si Sgulier		**pluriel**	
Masc	Fém.	Masc	Fém.
bu-	*mm-*	*id-bu-*	*id-mm-*
u-	*ult-*	*ayt*	*ist-*
war/gar	-	*id war/ idgar*	-

[26] En l'occurrence S. Chaker, 1978, (p. 162 et 193) et M. Chami 1979 (p. 280).

[27] *cf.* F. Bentolila. 1974, *op. cit*, § 8.74.

- ***bu- / mm-***

Ces deux monèmes liés sont toujours préfixés au nom qui est généralement dans ce cas, à l'état d'annexion.

Apparemment d'origine arabe, ils ont respectivement la valeur de «père de» et «mère de» qui par extension englobe le sens de «celui / celle ayant, possédant de ou caractérisé par... » ou encore « l'homme/ la femme à».

– *bu*- détermine un nom masculin (l'homme à...)
– *mm*- détermine un nom féminin (la femme à...)

Le synthème obtenu peut constituer un déterminant lexical direct d'un autre nom.

La formation des synthèmes en *bu-/ mm-* est un procédé très productif en tachlhiyt. Certains de ces synthème tendent à s'amalgamer en se figeant :

(342)

bu-mhmməd, «celui de mohamed = hérisson
bu tḥanut «celui possédant la boutique= boutiquier»
mm-tarwa «celle possédant des enfants = femme féconde»
bbu-ykərkas «celui caractérisé par les mensonges = menteur»
bu twalin «celui ayant des yeux = celui aux beaux yeux»
mm twallin «celle ayant des yeux= celle aux beaux yeux»
bu yxf «celui à la grosse ête = têtu»
bu wfus «celui à la main =manchot»
mm ufus «celle à la main = manchot»
bu wḍar «celui à la jambe= boiteux »

Parmi ces synthèmes, beaucoup ne sont pas nécéssairement distribués en deux genres. La plupart sont des synthèmes en *bu*- et le complexe est désormais un vocable compact difficilement décomposable en synchronie :

(343)

bu tagra «celui ayant le derrière = tortue»
bu tuzzlin « celui ayant des ciseaux = pince-oreille»
bu tagant « celui de la forêt = sanglier»
bu ṭṭub «celui du pavé = espèce de dattes»

bu fqqus «varité de dattes»
buyḍriqn «celui ayant des traces = espèce de serpent»
bulflus «celui ayant des sous = espèce de vipère»
buskka «celui des raies = serpent à sonnettes»
bu ḥəmrun «celui de la rougeur = rougeole»
bu ššrbi1 «celui ayant des babouches = espèce de pigeon»
bu tmrwast «celui des créances = créancier»
bu zlluf «celui des grillades = tête de mouton grillée»
bu hyyuf «celui de la famine = famine»
bu tukrin»celui ayant la bosse=bossu»
buġttat «cauchemar»

- ***u / ayt, ult u1/ ist* (et *bn* -)**

Les monèmes concernés sont toujours préfixés au nom qui se met à l'état d'annexion. Ils ne se trouvent que dans les synthèmes et observent la distribution binaire du genre (masculin et féminin).

Sémantiquement ils ont les valeurs suivantes :

- *u / ayt* « celui / celle originaire(s) de.. »
- *ult / ist* « celle (s) originaire (s) de.. »

(344)

u darnġ «celui de chez nous = compatriote»
u tmazirt «celui du pays = autochtone»
ult lġrb «celle de l'ouest = citadine»
ayt fransa «ceux de la France = immigrés en France»
ist tqbilt «celles de la tribu = femmes de la tribu»
ist *mrrak^{w}š* « celles de Marakech - les femmes marakchies»

Le monème *u* - a une variante libre *gg^{w}* qui est de fréquence moindre dans le parler.

Les synthèmes de cette formation sont fréquents dans le langage quotidien, notamment dans l'expression des appartenances tribales et régionales, sectaires ou géographiques. Rares sont par ailleurs les synthèmes candidats au figament.

Parmi les quelques unités qui se sont lexicalisées par l'usage, certains noms de parenté:

(345)

g^w*ma* (*uma*) «celui de mère = mon frère»
aytma «ceux de mère = frères»
ultma «celle de mère= soeur»
istma «celles de mère= soeurs».

A noter, deux synthèmes qui sont attestés comme figés dans le lexique local:

ayt ẓman «ceux d'autrefois= les gens d'autrefois»
ayt rbbi «ceux de Dieu = les croyants»

- **Cas des synthèmes en *bn*- (*bən* de filiation)**

Le monème *bn*- qui a la valeur de « fils de-» (*v. ibən* de l'arabe) est à ajouter aux monèmes liés étudiés précédemment. Il se limite quant à lui au registre des appellations de personnes (noms propres). En arabe, il a un corollaire féminin *bənt,* mais qui n'est pas attesté dans la synthèmatique du parler.[28]

(346)

bn mḥmmd «fils de Mohamed»
bn ɛumar «fils de Omar»

A noter également quelques synthèmes attestés dans le vocabulaire quotidien :

(347)

bn g^w*mak* «fils de ton frère = ton ami que je suis»
bll kitti [29]«fils de fou = salaud»
bllġu[30] «fils du lait = sperme»

[28] Par contre le terme *bənti* (ma fille) est intégré au système local : *a bəntî* « ô ma fille ».

[29] Noter l'assimilation *n* + *l* (*bn ^lkiṭṭi* = *bllkiṭṭi* «untel-péj. »

[30] Noter l'assimilation *n* + *l* : *bn^llġu* =*bəllġu* «sperme »)

- **Les synthèmes en *gar* « mauvais »**

Ce monème est apparenté certainement au monème de la négation verbale *ur*, car lui même véhicule une valeur négative, à savoir : celui étant négatif, mauvais. Il est invariable quant au genre et le synthème en *gar* (*gar* + Nom) se comporte comme un nom. Le nom déterminé par *gar* reste à l'état libre.

(348)

gar argaz «mauvais homme»
gar tamġart «mauvaise femme».

Le nom qui constitue le deuxième terme du synthème peut recevoir la détermination par la modalité du pluriel :

(349)

gar irgazn «les mauvais hommes»
gar timġarin «les mauvaises femmes»

- **Les synthèmes en *war* - «privé de»**

Les informations recueillies laissent entrevoir une nuance entre *gar* et *war*. Ce dernier monème aurait plutôt la valeur de «celui privé de, celui-sans». Il a par ailleurs les mêmes propriétés que *gar*. Considérons les exemples suivants:

(350)

gar *ddin* = «la mauvaise religion»
war ddin = «celui sans religion = mécréant»
gar tamġart = « mauvaise femme»
war tamġart = «celui sans femme : veuf, célibataire»

Le monème *war* serait donc la même unité attestée dans d'autres parlers de l'aire amazighe. Il serait, comme le souligne F.Bentolila (1974 §.8.74) à considérer probablement comme un amalgame combinant le support de détermination *wi/w* et la négation ***ur*.**

Il se distingue également du monème *gar* en ce sens que le synthème en *war* + *Nom* reçoit la détermination de la modalité du nombre sous la forme de la préfixation de *id*

(351)

war ddin «mécréant»
id war ddin = mécréants»

Les énoncés suivants renforcent davatage cette nuance (sémantique?) entre les deux monèmes liés :

(352)

argaz war ddin «l'homme sans religion = athé»
gar argaz, war ddin «le mauvais homme, l'athé»
gar argaz, gar ddin «mauvais homme, mauvaise religion»
gar argaz, war tamġart «mauvais homme, celui sans femme»
gar argaz, gar tamġart «mauvais homme, mauvaise femm = à mauvais homme mauvaise femme» ;
mais jamais * *war argaz gar tamġart*.

4.1.5. Les synthèmes qualifiants (noms de qualité)

(a) Typologie

Il s'agit des synthèmes nominaux dérivés à partir de verbes dits de qualité et d'état référant au «domaine des couleurs, des caractéristiques physiques, qualités et défauts et certains comportements ou attitudes d'ordre moral» (Akouaou, 1976).

(353)

Synthème qualifiant	verbe de qualité
umlil «le blanc»	*imlul* «ê. blanc»
uxšin «le laid»	*ixšan* «ê. laid»
aġzzsayfu» le grand (taille)	*iġzzif* «ê. grand»
awssar »le vieux»	*iwsir* »ê. vieux»

C'est cette dérivation à partir des verbes d'état et de qualité qui distingue les synthèmes en cause des autres synthèmes nominaux vus auparavant (en l'occurrence les noms d'agent et d'action). Ailleurs, ils se comportent comme eux, tant en morphologie qu'en syntaxe. C'est pourquoi, ils ne peuvent en aucun cas être considérés comme les éléments d'une autre classe figurant dans l'inventaire. Pourtant, d'aucuns (Reesink, 1979 : 272.) considérent ces synthèmes comme des

«adjectifs qualificatifs» «d'adjectifs verbaux» (ou encore de «noms-adjectifs» (Prasse, 1974 : 98).

C'est que toutes les caractéristiques des «synthèmes de qualité» ont corroboré l'idée de les traiter comme des adjectifs, bien qu'ils restent tributaires de la classe des noms. C'est ce que traduit cette formulation hésitante de K. Prasse (*ibid.*), selon laquelle «il n'y a pas de différence morphologique entre adjectifs verbaux et noms d'action» et que syntaxiquement, l'adjectif verbal est un substantif 1ui-même, qui logiquement inclut en soi le complément et le complété». S. Chaker quant à lui, tout en retenant la notion d' « adjectif», affirme que ce dernier en kabyle «est tout à fait conforme au cas général puisque par ses latitudes fonctionnelles et combinatoires, il appartient à la sphère du nom/et par sa formation, il se rattache au verbe». (Chaker, 1978 : . 198).

Pour notre part, et compte tenu de toutes les données dégagées par les faits de la langue, nous considérons ces «dérivés» comme des synthèmes nominaux, car ils remplissent tous les critères qui sont précédemment développés.

Ainsi, parmi ces synthèmes de qualité et d'état, l'on trouve deux types: le premier regroupe les synthèmes morphologiquement analogues aux synthèmes dits «noms d'action»: ils ont la valeur du «fait d'être et du fait d'avoir telle qualité ou tel défaut, lesquels sont expr1més dans le verbe de base :

(354)

tiġzi «grandeur «/»longueur»	*iġzzif* «ê. Long, (grand)»
tifssi «légerté»	*ifsus* «ê. léger»

Le second type regroupe les synthèmes qu'on peut ranger avec les synthèmes dits »noms d'agent» à savoir qu'ils auraient la valeur de l'individu ayant telle qualité, défaut ou caractéristique exprimée par le verbe d'état ou de qualité correspondant.

Ce sont ces derniers synthèmes que nous désignons par « synthèmes qualifiants » et qui sont dits ailleurs « adjectifs ». Ils se distinguent de ceux du premier type (le synthème de qualité) en ce sens qu'ils assurent le rôle de déterminants lexicaux du nom, alors que les premiers n'ont pas cette latitude. Les synthèmes qualifiants peuvent,

le cas échéant, être, du point de vue genre, en masculin et en féminin :

(355)

Masc.	**Fém.**
awraġ «le jaune»	*tawraġt* «la jaune»
umlil «le blanc»	*tumlilt* « la blanche»

Dans leur rôle de déterminant lexical, ces synthèmes sont toujours postposés aux noms qu'ils déterminent. Le complexe *Déterminé + Détérminant* est appelé par Reesink (1979: 271) «syntagme qualificatif» associant un « nom qualifié» et un «nom qualifiant»

(356)

ažddig umlil «la fleur blanche»
aġyul aẓrgiy «l'âne (le) gris»

Signalons à ce propos, que dans ce «syntagme qualificatif» le nom déterminé ne peut pas être remplacé par un pronom. Pour ce faire, il faut reccurir à une autre construction avec le verbe *g* «être»:

(357)

n tta yga awraġ «lui il est jaune»

ou

ntta awraġ a yga «lui le jaune qu'il est = lui il est jaune».

Dans d'autres dialectes, dont tarifiyt et tamazight, cette construction a son équivalent avec l'usage du prédicatif « *d* » (c'est)

(358)

arba d amẓyan « le garçon c'est le petit : le petit garçon »
tarbat d tasbḥant « la fille c'est belle : la belle fille »

Notons que ce modèle de construction, à savoir la détermination directe d'un nom par un synthème qualifiant est de nos jours concurrencés par une autre construction où le participe d'un verbe de qualité se substitue au synthème qualifiant correspondant :

(359)

ažddig mlluln «la fleur (étant) blanche»
aġyul iẓrgn «l'âne (étant) gris»

Les synthèmes de qualité, dans leur fonction secondaire de déterminant d'un nom, s'accordent avec ce dernier en genre et en nombre, mais leur forme est toujours à l'état libre et jamais à l'état d'annexion, ce qui, par contre, est le cas quand ils sont utilisés en dehors du «syntagme qualificatif» et dans une fonction qui demande l'état d'annexion (ex. complément explicatif).

(360)

awssar	*yuškad uwssar lli*
«*vieux*» (EL)	il est venu par ici le vieux (EA) en question= le vieux en question est venu»

Les synthèmes qualifiants ne peuvent se séparer du nom qualifié que si ce dernier est combiné avec la modalité démonstrative ou avec les pronoms comp1éments du nom.

(361)

ažddig ad umlil «la fleur celle-ci la blanche = cette fleur blanche»
agyul nns azrgiy «l'âne de lui le gris =son âne gris»

Au niveau syntaxique, les synthèmes en question peuvent remplir les fonctions primaires et secondaires des noms.

Au niveau sémantique, on observe parfois un chevauchement entre les synthèmes nominaux d'agent (notamment ceux référant à l'agent subissant l'action) et les synthèmes qualifiants. D'un côté, parce que certains noms d'agent peuvent être des déterminants lexicaux et d'un autre il y a hésitation quant à désigner le verbe de base comme verbe d'action ou de qualité:

(362)

Vb	**synthème dérivé**
aḍn «ê. malade»	*amaḍun* «le malade»
aẓum «jeûner»	*anaẓum*. «le jeûnant»

Enfin, la même hésitation est à signaler à propos des synthèmes qualifiants» qui peuvent parfois être dérivés à partir des noms, ce que Prasse désigne par les «adjectifs dénominaux». Ces derniers étant limités au domaine des dénominations linguistiques, ethniques, religieuses, géographiques etc.

(363)

Nom	**synthème dérivé**
tašəlḥiyt: «langue tachelḥiyt»	*ašəlḥiy* «un chleuh»
taɛrabt «la langue arabe»	*aɛrab* «arabophone»
fransa « la Farnce»	*afransawiy* «un français»
bəṛṛa «dehors-extérieur»	*abəṛṛaniy* «un étranger»

(b) Morphologie

Les procédés de dérivation des «synthèmes qualifiants» ne diffèrent qu'en partie de ceux déjà vus prévédemment et qui assurent la dérivation des synthèmes dits «noms d'agent» Seule la préfixation de *u*- est exclusive aux « synthèmes qualifiants». Les autre procédés sont les suivants :

- préfixation de *a*- au thème de l'accompli ;
- préfixation de *am* ;
- préfixation de *an ;*
  et préfixation de *i* .

▪ **Formes attestées**

– **préfixation de *a***

(364)

Synthème qualifiant	**verbe de qualité / état**
awssar «vieux»	wssr « ê.vieux»
azgg^{w}aġ «rouge»	*izwiġ* «ê .rouge»
abrbaš «coloré»	*bbərbəš* « ê.coloré»
ablhuḍ «maladroit»	*bbəlhḍ* «ê.maladroit»
abrar «tacheté»	*ibrar* « ê.tacheté»
anafal «fou»	*nufl* « ê.fou»
abukaḍ«mal voyant»	*bukd* «ê. malvoyant»
abiḍar «boîteux»	*sbiḍr* «boîter»
ašiban «l'homme aux cheveux gris»	*šib* «avoir les cheveux gris»
akušam »paralysé»	*kušəm* « ê. paralysé»

– **préfixation de *am*-**

(365)

Synth. qt	**vb. de qté**
amžžuḍ«teigneux»	*žiḍ* «avoir la teigne»
amṣuḍ «fou»	*ṣiḍ* « ê. fou»
amḍuwər «rond»	*ḍuwər* «ê. rond»
amnzwi. «hâtif»	*nnzwi* «se hâter»
amsruy «chauve»	*sri* «ê. chauve»
amddallu «lâche»	*ddullu* «ê. lâche»
amxiyyn «paresseux»	*xuyn* «ê. paresseux»

– **préfixation de *an*-**

(366)

Synt. qualt.	**vb. qté.**
anbur «célibataire»	*bur* « ê. célibataire»
anmġur «grand (important)»	*mġur* «ê. grand»
anbzur «plumé «	*bzr « ê. plumé «*
anrmuy «fatigué»	*rmi* «ê. fatigué»
anaɛyub «vicieux (animal)»	*ɛiyb* « ê. vicieux»

– **Préfixation de *i*-**

(367)

Synt.qualt.	**vb.qté.**
iḍili «noir»	*ḍlu* «ê. noir»
imərẓig «amer»	*rẓig* «é. amer»
imim «le doux»	*mmim*»é. doux».

– **Préfixation de *u*-**

(368)

Synt.qualt.	**vb. qté.**
umlil «blanc»	*imlul* «ê. blanc»
uršim «tracé»	*ršm* «ê. tracé»

uxšin «laid»	*xšən* « ê. laid»
užlix «morveux»	*žləx* «ê. crasseux»

Remarque

Tous les «synthèmes qualifiants» attestés admettant, le cas échéant, un correspondant féminin. En outre, les deux synthèmes, masculin et féminin sont combinables avec les signifiants de la modalité du pluriel qui les détermine.

4.2. La forme participale (les participes)

En principe, l'étude de la forme participiale s'effectue dans le cadre du système verbal de la langue à l'étude. Cependant, nous envisageons d'avancer cette mise au point à propos du participe car nous considérons l'importance de ce dernier dans la détermination nominale, sachant que le participe reste toujours à la jonction des systèmes verbal et nominal.

le participe se définit en fait comme étant «une modalité qui ne détermine que des verbes et constitue avec eux des syntagmes verbaux dont le comportement spécifique les apparente à la fois au nom et au verbe» (Bentolila, 1974 : 4.47).

C'est le «synthème participial» formé à partir du thème verbal et du monème discontinu du participe (*i*---*n*) qui est susceptible de déterminer un nom, à l'instar des «synthèmes qualifiants» vus plus haut.

Morphologiquement, le participe a un signifiant discontinu *i*---*n* qui encadre le thème du verbe qui peut être soit l'aoriste, soit l'intensif :

(369)

thème verbal .	**«Synthème participal»**
šš (ao) «manger»	*iššan* «ayant mangé»
ddu (ao) « partir)	*iddan* «étant parti»
štta (int.) «manger hab»	*išttan* «mangeant continuement»
ttdda (int.) partir (Inacc.)	*ittddan* «partant habituellement»

En tašəlḥiyt, le signifiant discorntinu *i*---*n* du participe, ne connaît qu'une seule variante --*nin* correspondant au pluriel :

(370)

s.g	**plur.**
wad iššan.	*wid ššanin*
«celui ayant mangé»	«ceux ayant mangé»

Le premier élément *i-* n'apparaît pas dans ce cas, comme dans le cas du participe des verbes de qualité et d'état. Ces derniers, dans la plupart des cas, ont tendance à ne préserver que la forme *-n*

(371)

mqurn «étant grand» *mẓẓiyn* «étant petit»

la forme *i---n* est maintenue toutefois pour une minorité de verbes de qualité.

(372)

išwan	*ifulkin*	*immutn*
«étant beau»	«étant beau»	«étant mort»

Le participe reste cette forme verbale qui ne varie pas avec le changement des personnes que marquent, d'habitude, les indices de personnes préfixés au thème verbal.

(373)

nikk ad iššan : moi(qui) ayant mangé» (M) qui ayant mangé»
kiyy ad iššan «toi (F) (qui) ayant mangé»
nttan ad iššan «lui (qui) ayant mangé»
nttat ad iššan etc «elle (qui) ayant mangé».

La nature de ce monème discontinu *i---n* reste à définir bien que d'aucuns stipulent qu'historiquement il correspondrait à l'indice de la troisième personne *i-* en plus d'un suffixe *-n* qui est toutefois plus proche d'une modalité nominale (le pluriel) que d'une modalité verbale (l'indice de la troisième personne du pluriel *-n*). En somme, il n'est pas facile non plus d'affirmer qu'il s'agirait à cet égard d'une modalité nominale transférée à une forme verbale.

Syntaxiquement, le syntagme participaI se comporte comme un verbe en admettant les mêmes expansions que ce dernier.

- **Expansion directe:**

(374) *amušš iššan tiftyya*

«le chat ayant mangé la viande

- **expansion indirecte:**

(375) *ddwa irwan i tkuhhut*

« le remède étant bon pour la toux»

- **expansion avec fonctionnel et son régime:**

mddn llanin ġ udrâr

« les gens vivant à la montagne »

Sémantiquement, Dans son rôle de déterminant lexical du nom, le syntagme participal (verbe + participe) véhicule souvent une valeur de qualifiant, c'est pourquoi, le synthème participal formé à partir de verbes de qualité a tendance à suppléer concurremment les synthèmes qualifiants dans un même contexte:

(376)

a. *afrux mẓẓiyn* «(le garçon étant petit = le petit garçon»

b. *afrux amẓẓyan* «le garçon le petit = le petit garçon»

Chapitre 5

Les Nominaux

5.0. Les nominaux numéraux

(Noms de nombre et synthèmes numéraux)

5.1.0. Introduction

« Le nombre en berbère est bien un nom, pourvu d'une morphologie particulière, mais capable d'assumer à lui seul une fonction primaire comme les autres noms ». (Galand, 1965 : 253)

Ainsi, les nominaux numéraux peuvent être des prédicats qu'actualisent des présentatifs :

(377)

ha sḍis «en voilà six» *kraḍ aya* « trois (M) que».
voilà = c'est trois»

Ils peuvent fonctionner comme des noyaux déterminés par certaines modalités nominales, dont le démonstratif, le monème *kudd* «chaquer et le monème yadn «autre» :

(378)

smmust ann «cinq (F) cela = ces cinqs (-là)»
kudd snat «chaque deux»
ttẓa yaḍn «neuf (M) autres = neuf autres»

Ils peuvent être déterminés, directement ou à l'aide d'un fonctionnel (n «de»), par des noms :

(379)

snat tmġarin = «deux femmes»
myya n urgaz = «cent de homme = cent hommes»

La modalité nominale du pluriel ne peut déterminer que quatre unités des monèmes numéraux, à savoir *myya* «cent», *alf* «mille», *mlyun* «million» et *mlyaṛ* «milliard» :

(380)

Sg	**Plur.**
myya cent myawat	(parfois *id myya*)
alf «mille»	*lalufat* (parfois *id walfan*)
mlyun «million»	*lmlayn* (parfois *id mlyun*)
mlyar «milliard»	*lmlayr* (parfois *id mlyar*)

Les nominaux numéraux peuvent fonctionner comme déterminants par rapport à des noyaux verbaux ou nominaux (noms et pronoms) :

(381)

ššiġ snat «j' (en) ai mangé deux «.
taẓallit n smmust «la prière des cinq (fois)»
nttni s sin «eux avec deux = eux deux»

Les nominaux numéraux, dits cardinaux, se distinguent toutefois des autres noms de la langue par les spécificités suivantes :

– Ils ne sont pas concernés par la variation d'état ;
– combinés avec le monème discontinu du féminin, ils ne reçoivent que le deuxième élément de ce dernier à savoir le - *t*- suffixé :

(382)

M : *sin* «deux» / F: *snat* «deux-F»,
M : *yan* «un» / F : *yat* « une».

– Le nom qui les détermine est toujours marqué par l'état d'annexion :

(383) *yan urgaz* «un homme» ;

– sauf pour les 4 unités pré-citées, les nominaux numéraux ne reçoivent pas la détermination de la modalité du pluriel.

5.1.1. Les unités

Les unités de la classe des numéraux se présentent sous deux formes, monèmes et synthèmes:

a. Les monèmes de «un» à «dix»

Le tašəlḥiyt est l'un des rares systèmes amazighs ayant conservé la première dizaine complète des numéraux cardinaux: Il s'agit des monèmes:

(384)

yan «un», *sin* «deux», *krad* «trois»,
kkuẓ « quatre», *smmus* «cinq»
sḍis «six», *sa* «sept», *tam* «huit»
ttẓa «neuf», et *mraw* « dix».

b. Les synthèmes au-delà de «dix»

A partir de «onze», la numération en tašəlḥiyt est concurrencée par les unités empruntées au système de l'arabe dialectal marocain. Toutefois, elle subsiste encore dans l'usage des locuteurs, bien que sporadiquement exploitée.

Cette numération autochtone se fait par le biais de la composition : les unités de «un» à «neuf» sont liées au monème «dix» par le biais de la conjonction de coordination *d* «et». Il s'agit des synthèmes suivants: (de «11» à «19») :

(385)

yan d mraw	«un et dix = onze»
sin d mraw	«deux et dix = douze»
kraḍ d mraw	«trois et dix = treize»
kkuẓ d mraw	« quatre et dix = quatorze
smmus d mraw	« cinq et dix = quinze »
sdis d mraw	« six et dix = seize »
sa d mraw	« sept et dix = dix-sept »
tam d mraw	« huit et dix = dix-huit »
tẓa d mraw	neuf et dix = dix-neuf »

Les unités qui tendent à s'implanter dans le système au détriment des premières sont les suivantes :

(386)

hḍaεš «onze», *tnaεš* «douze»,
tlṭaεš «treize», *rbaṭaεš* « quatorze»,
hmstaεš »quinze», *sttaεš* «seize »,
sbataεš «dix-sept», *tmnṭaεš* « dix-huit»,
tsaṭaεš « dix neuf».

c. **Les synthèmes à valeur de dizaines**

Le système local connaît un modèle particulier pour l'expression des dizaines. Il s'agit de la composition du même type que celle de 11à 19 ; la différence est au niveau du monème qui assure la liaison des unités et de «dix». C'est un syntagme déterminatif où *mraw* «dix» détermine l'unité de 1 à 9. C'est aussi un cas où le monème *mraw* est lui même déterminé par la modalité du pluriel sous la forme du signifiant *id*-.

(387)

sin id mraw	«deux des dix»= vingt»
kraḍ id mraw	«trois des dix = trente».
kkuẓ id mraw	«quatre des dix=quarante»
smmus id mraw	«cinq des dix = cinquante»
sḍis id mraw	«six des dix = soixante»
sa n id mraw	«sept de des dix= soixante-dix»
tam id mraw	«huit des dix = quatre vingt»
ttẓa n id mraw	«neuf de des dix= quatre vingt-dix».

Synchroniquement, ce modèle tend à disparaître au profit de la numération empruntée à l'arabe marocain dont les monèmes sont les suivants :

(388)

εšrin «vingt», *tlatin* «trente», *rbεin* «quarante»,
hmsin «cinquante», *sttin* «soixante», *sbεin* «soixante dix»,
tmanyin «quatre vingt» et *tsεin* «quatre vingt dix».

d. ***Les centaines***

De même que pour» les dizaines, il existe pour l' expression.des centaines (de «200» à 900) un modèle de composition à partir du monème «cent» déterminé par la modalité du pluriel *id*- et des unités de «deux» à «neuf»:

(389)

sin id(a) myya «deux des cent = deux cents
« *kraḍ id*(a)*myya* «trois des cents= trois cent»
kkuz id(a)*myya* «quatre des cents = quatre cents»
smmus id (a) *myya* «cinq des cents = cinq cent»
sddis id (a) *myya* «six des cents = six cent»
sa n id (a) *myya* »sept des cents = sept cent»
tam id (a) myya «huit des cents = huit cent»
tza n id (a) *myya* «neuf des cents = neuf cent»
tam id (a) *myya* «huit des cents = huit cents» *tza n id* (a) *myya* «neuf des cents : neuf cents».

Ces synthèmes sont peu fréquents ; ils ne sont usités que sporadiquement dans la pratique de personnes âgées moolingues ou dans la mémoire des locuteurs natifs, mais y préfèrent les synthèmes empruntés à l'arabe marocain et qui sont les suivants :

(390)

mitayn «deux-cents»,
tltmiyya «trois-cents»,
rbεiamyya «quatre cents»,
hmsmyya «cinq cents»,
sttmyya «six cents»
sbεamyya «sept cents»,
tmnmyya «huit cents»,
tsεamyya «neuf cents».

e. ***Les milliers***

Pour l'expression des milliers (de «2000» à 900.000») le système procède de la même manière qu'avec les dizaines et les centaines. L'unité « mille » étant un emprunt à l'arabe :

(391)
sin id walf (an) «deux des mille= deux mille»
krad id walf (an) «trois des mille = trois mille
kuz id walf (an) «quatre des mille =quatre mille»
mraw id walf (an) «dix des mille = «dix mille».

La composition peut se compliquer en intégrant les synthèmes à valeur de 11 à 19 ou de 20 à 90 :

(392)
yan d mraw n walf «un et dix; de mille =onze mille»
sin id mraw n walf «deux des dix de mille = vingt mille».

De nos jours, les synthèmes d'origine arabe ont pris le pas sur les formes en amazighe, bien que ces derniers servent toujours de tremplin pour expliquer la numération arabe (surtout pour la monnaie) aux autochtones de la «vieille génération». En voici quelques exemples:

(393)
alfayn «deux mille», *tltalaf* «trois mille», *rbεalaf* «quatre mille», *xmsalaf* «cinq mille», *sttalaf* «six mille», *sbεalaf* «sept mille», *tmnalaf* «huit mille», *tsεalaf* «neuf mille», *εšralaf* «dix mille», *ḥḍašralf* «onze mille» ...
εšrinalf «vingt mille», *sttin alf* «soixante mille»,..
myyatalf «cent mille», *myya w hmsin alf* «cent cinquante mille», *sttmyya w xmsin alf* «six cent cinquante mille»,…

f. Les millions et les milliards

Les mêmes procédes observés ci-dessus concernent les signifiants des «millions» et des «milliards». On peut avoir des synthèmes formés par l'unité (dizaine ou centaine) combinés avec les monèmes «million» et «milliard» déterminés par le monème id-du pluriel.

(394)
sin id mlyun «deux des millions = deux millions»
kraḍ id mlyaṛ «trois des milliards = trois milliards»
sin id myya n mlyun «deux des cents de million = deux cent millions»
sḍis d mraw n mlyar «six et dix de milliards = seize milliards».

On peut également avoir des constructicns où les unités «million» et «milliard», déterminées par la modalité du pluriel sont sous la forme arabe de *lmlayn et mlayr*

(395)

mraw lmlayn =«dix millions»
sḍis lmlayr = «six milliards»

5.1.2. Morphologie et Axiologie des principaux numéraux

a. Le monème yan «un»

Ce monème qui a une productivité remarquable dans la langue, connaît un certain nombre de variantes morphologiques dont celles conditionnées par les accidents de la jonction monématique. A cet égard, on relève les cas suivants où la nasale *-n* en finale de *yan* contribue à la formation de la semi consonne qui corraspond aux deux phonèmes qui l'assimilent à savoir *i-* et *u*. Ce fait, rappelons-le, est tributaire de l'état d'annexion que contracte le complément du nom de nombre *yan*:

(396)

a. ***-n + i- → y /yy***
yan ixf → *ya yixf* «une tête»
yan izi → *ya yyizi* «une mouche»

b. ***-n + u- → w***
yan ufullus → *ya wfullus* «'un coq»
yan uzrg → *ya wzrg* «un moulin»

c.***-n + w →ww***
yan wudm → *ya wwudm* «une face»
yan wurti → *ya wwurti* «un verger»

La nasale *-n* peut s'assimiler également à une consonne en jonction monématique, c'est le cas de l'initiale *l-* d'un complément de *yan*:

(397)

yan lktab > *ya llktab* «un livre»
yan lḥakm > *ya llḥakm* «un gouverneur»

Le monème *yan*, à l'instar de plusieurs numéraux connaît sa variante en genre féminin : *yat*.

Ce dernier monème est également sujet à variation au niveau de sa consonne finale *t*-. En jonction monématique avec un monème à initiale *t*- du féminin, il se produit une assimilation qui débouche sur le phonème tendu *tt* :

(398)

**yat tmġart* → *ya* ttmġart, «une femme»
*yat tgmmi] → *ya ttgmmi* «une maison»

De même qu'au contact d'une initiale emphatique, en l'occurrence *t*-:

(399) **yat ṭamubil ya ṭṭamubil* «une voiture».

On peut considérer le monème *waḥd* «un » emprunt de l'arabe comme une variante de *yan* car du point de vue du signifié ils ont la même valeur. *waḥd* apparaît, dans les synthèmes numéraux composés, à la place de *yan* :

(400)

myya u waḥəd «cent et un = 101»
waḥd u sttin «un et soixante = 61»

Il apparaît également dans les formules de numération traditionnelles, analogiquement à une formule religieuse d'emprunt au registre islamique «*waḥəd ḷḷah*» «un est Dieu = Dieu l'unique».

Notons aussi l'existence des synthèmes en *wahd* + pronom à valeur de «tout seul»:

(401)

waḥdu yi «moi tout seul», *waḥdak* «toi.. tout seul»,
waḥduyang «nous seuls», *wahdutn* «eux-seuls»,
waḥdutnt «elles seules» etc.

Enfin, *waḥd* dans les formules désignant «l'heure qu'il est» prend la forme *lwəḥda* «l'une = une heure». Il peut apparaître dans des syntagmes en tachlhiyt, comme il peut figurer dans des formules empruntées comme elles sont dans leur langue d'origine :

(402)

lwəḥda d uzgn = lwəḥda w nnṣ
«l'une et le demi - 1h. et demie»

Remarque

Le monème *yan* et sa variante *yat* fonctionnent également comme des nominaux indéfinis (v. *infra*). Parfois, seul le contexte permet de faire la distiction entre le complément de ces numéraux et le nom déterminant ce monème indéfini :

(403)

ẓrig yan urgaz = J'ai vu un homme»
yan urgaz peut avoir la valeur d'un homme indéfini, quelconque, ou un homme et pas deux.

Parfois, le statut du monème *yan* ne présente pas d'équivoque quant à sa va1eur «d'indéfini», car il se range facilement dans le paradigme des indéfinis. C'est le cas de sa combinaison avec un syntagme numéral, où il a incontestablement 1a valeur de «que1que» ou de *kra-n* «que1que chose de»

(404)

yan sin irgazn «un deux hommes = quelques deux hommes»
yan myya n ulqqaġ «un cent d'agneau = quelque cent agneaux».

Cette valeur d'approximation de *yan* est assez fréquente dans l'expression de la durée chronologique imprécise:

(405)

yan ɛmâyn «un deux ans= environ deux ans»
yan stt-šhur «un six mois ; environ six mois»
yan mraw wussfan «un dix jours: environ une dizaine de jours»

NB. Dans ces trois syntagmes *yan* peut être remplacé par *kra-n*. «que1que (chose de)».

Outre cette valeur de *yan*, il peut également, (et c'est aussi un emploi très fréquent) exprimer la notion de négation absolue, étant situé en fin de syntagme. Il signifie alors «personne», sa variante *yat* a la valeur de rien,

(406)

ur ẓriġ yan « nég. Voir-acc + je-un = je n'ai vu personne»
ur ẓriġ yat « nég. Voir+acc + je-une = je n'ai rien vu»

yan et *yat* combinés avec le monème *ḥtta* «même» donnent lieu aux synthèmes *ḥtta yan* et *ḥtta yat*, qui respectivement signifient «aucun» et «aucune».

(407)

ḥtta yan ur d yuški «même un nég par ici 3M. +venir + acc. = aucun n'est venu»
ḥtta yat gi-snt ur tšwi «même une dans elles nég 3F. être joli = aucune parmi elles n'est belle »

b. ***Le monème sin «deux»***

Ce monème présente quelques variantes dont celles conditionnées par la jonction monématique. Il s'agit des cas où la nasale finale de *sin* fait l'objet d'assimilation avec un phonème initial du monème complément du numéral *sin* :

(408)

a. ***n. - i - y***
sin ihfawn → *siy hfawn* «deux têtes»
sin irgazn → *siyrgazen* «deux hommes»

b. ***n + w- ww***
sin wussfan → *si wwusfan* «deux jours»
sin wudmawn → *si wwudmawn* «deux face

c. ***n- l- ll***
sin lktub → *si llktub* deux livres»
Sin lqyud → silqyud «deux caïds»

Le monème *sin* a une variante féminine *snat* qui de son côté voit sa dental finale *-t* s'assimiler avec le même phonème initial du complément, il se crée alors une: dentale tendue tt :

(409)

**snat tmġarin* → *sna ttmgarin «deux femmes»*
**snayt tguriwin* → *sna ttguriwin* «deux phrases»

La variante *žuž,* empruntée à l'arabe, est invariable au niveau du genre. Elle est employée concurremment avec *sin* / *snat* ou dans l'expression de «l'heure qu'il est».

(410) *žžuž u nnṣ* «deux et demi - 2.h et demie».

La variante *tnayn*, également empruntées à l'arabe, est utilisée dans des synthèmes numéraux composés et dans les formules figées de dénombrement (comptes des mesures, monnaies et c) :

(411)

myya w tnayn uṛbɛin «cent et deux et quarante = 142»
tnayn u ɛšrin «deux et vingt = 22»

et les deux formules figées :

(412)

waḥd ḷḷah, tnayn... «un Dieu, deux= un, deux...
...brkt ḷḷah, tnayn... «bénidiction de Dieu, deux... = tout à coup»

NB. Ce dernier cas est restreint aux récits d'événements dont par exemple:

inna brkt llah tnayn, idrnn ġ waman...

3.M dire + Acc. bénidiction de Dieu, deux 3M+tomber

Acc. Par-là + dans l'eau + EA = Tout à coup, il tomba dans l'eau».

c. **Les monèmes de «3» à «10»**

Utilisés seuls, ces monèmes sont exprimés dans leur forme d'origine tašəlḥiyt. Leurs variantes empruntées à l'arabe sont fréquentes dans les synthèmes composés, concurremment avec les formes «autochtones».

Ainsi les monèmes en question connaissent tous une variante féminine:

(413)

kraḍ «trois-M»	~	*kraṭṭ* «trois-F.»
kkuẓ «quatre-M»	~	*kkuṣt* «quatre-F.»
smmus «cinq- M»	~	*smmust* «cinq-F ».
sḍis «six-M»	~	*sḍist* «six-F»
sa «sept- M»	~	*sat* «sept-F»
tam «huit-M»	~	tamt «huit-F»
ttẓa «neuf-M»	~	*ttẓat* «neuf-F»

En jonction monématique, les finales de certains monèmes numéraux masculins sont assimilables à des phonèmes initiaux de compléments joints immédiatement à ces numéraux. Il s'agit des cas suivants :

(i) Le monème *sa* «sept-M» est concerné par la formation de la semi consonne *y* de rupture de hiatus quand son complément m une iniiale vocalique *i*

(414) **sa irgaz* → *sa yrgazn* «sept hommes»

(ii) Le monème *tam* «8.M» voit sa finale *m* s'assimiler à un phonème *m*- initial du complément. Il en résulte un ama1game sous la forme de la nasale tendue *M*

(415) *tam mddn* → *tammddn* «huit personnes»

(iii) Le monème *ttẓa* « 9.M» participe également à la formation d'une semi consonne; étant donné que sa voyelle finale -*a* se trouve en contact direct avec l'initiale vocalique du complément (rupture du hiatus).

(416) **ttẓa irgazn* → *ttẓa yrgazn* «neuf hommes»

(iv) La finale -*t* des variantes féminines ses monèmes en cause, s'assimile à l'initiale *t*- des compléments:

(417)

**kraṭṭ tmġarin* → *kra ṭṭmgarin* «trois femmes»
**sḍist tmġarin* → *sḍis ttmġarin* «six femmes»
**mrawt tmġarin* → *mraw ttmġarin* «dix femmes».

(v) Les variantes empruntées à l'arabe présentent certaines variations dont l'alternance *a/ø* à la finale. C'est le cas quand les monèmes en question apparaissent dans des syntagmes exprimant la durée chronologique :

(418)

tlt yyam «trois jours» ~ [*tlata→ tlt*] (alternance interne *a/ø*)
ṛbəɛ šhur «quatre mois» ~ [*ṛəbɛa → rbəɛ*] /
xəms ssnin «cinq ans» ~ [*xəmsa→ xəms*]
sətt *yyam* «six jours» ~ [*sətta→ sətt*]
sbəɛ *yyam* «sept jours» ~ [*sbɛa →sbɛ*]
tmn *yyam* «huit jours» ~ [*tmnya →tmn*]
tsɛ *šhut* »neuf mois» ~ [*tsɛa → tsɛ*]
ɛšr snin «dix ans» ~ [*ɛšra → ɛšr*]

Remarques :

Ces syntagmes, quand ils sont utilisés par l'usager bilingue, gardent leur forme arabe d'origine.

Dans le vocabulaire local, on rencontre certains des monèmes numéraux empruntés à l'arabe avec une valeur de fractions :

(419)

ttulut «le tiers» de *t1ata* «trois»
cf. *tultayn* qui s'est lexicalisé pour signifier la majorité :
tultayn nnsn ur d uškin « Deux-tiers d'eux Nég. par ici venir + Acc. + 6M. = la majorité n'est pas venue».
ṛubuɛ «le quart» de *ṛbɛa* «quatre»
cf'. l'unité monétaire ancienne : *rubuɛ rya* «le quart d'un Rial»
et aussi son emploi en combinaison avec le pluriel dans *kraḍ laṛbiɛ* «trois quarts».
tumun «le un huitième»
lɛušur «le dixième»;

(cf. *laɛšur* «le 1/10ème des biens prescrit en aumône pieuse (*zakât*) »

d. ***Le monème myya «cent»***

Ce monème est invariable au niveau du genre. Il est toujours déterminé par son complément par le biais du fonctionnel *n* «de»

(420)

myya *n tmġart* / *myya n tmġarin* «cent de femme(s): cent femmes»

Dans des syntagmes pareils, le fonctionnel peut s'assimiler à une consonne initiale du complément.

(421) *myya n urgaz* → *myya wərgaz* «cent hommes».

Dans des syntagmes analogues à ceux exposés en traitant des numéraux de «3» à «10», en l'occurrence ceux destinés à l'expression de la durée chronologique, laquelle expression relève des emprunts à l'arabe, le monème *myya* apparait sous la forme *myyat*.

(422)

myyat ɛam	«cent ans»
myyat yum	«cent jours» concurremment avec:
myya n usgg^{w}as	«cent de ans = cent ans» et
myya n wassf	«cent de jours = cent jours»

La variante *myyat* apparaît dans d'autres segments similaires pour l'expression des quantités, des mesures ou des sommes monétaires :

(423)

myyat qntar	«cent quintaux»
myyat frank	«cent frans»
myyat alf	«cent mille»
myyat mitru	«cent mètres»

La variante *miyatyn* «deux cents» laisse apparaître le monème lié à valeur de duel en arabe, -*ayn*, lequel se combine avec une forme *miyt* exclusivement réservée à la formation du synthème *miytayn* :

(424) *miytayn rryal* «deux cents réaux»

Notons qu'il existe une formule locale pour le signifié de «200», à savoir le synthème *snat id myya* «deux de cent = deux cents».

Enfin, rappelons que le monème *myya*, déterminé par la modalité du pluriel, présente la forme *lmyyawat* «plusieurs centaines»

e. ***Les monèmes mlyun «million» et mlyyaṛ «milliard»***

Ces deux monèmes ne présentent de variantes que dans le cas où ils sont déterminés par la modalité du pluriel: on a alors respectivement les formes empruntés à l'arabe marocain : *lmlayn* (parfois *lmnayl*), «les millions» et *lmlayṛ* «les milliards»

5.1.3. Accord en genre et en nombre

L'agencement syntagmatique des numéraux avec leurs compléments appelle un certain nombre de remarques concernant les accords en genre et en nombre entre les éléments en présence dans le syntagme.

a. *le syntagme numéral étant un complément explicatif*

i. De 1 jusqu'à 10, il y a accord en genre et en nombre entre le pronom indice de personne sujet et le complexe numéral + complément :

(425) *yuška d yan urga* « un homme est venu»
zrint kraṭṭ tfrhin « «trois filles sont passées» ;

ii. de 11 jusqu'à 20: sauf pour 11, tous 1es autres pronoms indices de sujet se mettent au pluriel en accord avec le complément. Toutefois, ce dernier étant régime de la préposition *n* «de», il peut aussi être au Sgulier. L'accord en genre est respecté :

(426)

ffuġn *sin d mraw n imḥḍarn* (ou *n umḥḍar*)
« douze étudiants sont sortis.
ddant *ssmmus d mrawt n tfruxt*
« quinze filles sont parties» ;

iii. avec le numéral «11», l'indice de personne sujet est toujours au singulier ; sans doute en accord avec le nombre «un» présent dans le synthème numéral :

(427) *immudda yan d mraw n ufrux*
«onze enfants ont voyagé».

b. Quand le numéral est l'un des formants de synthèmes «semi-figés»[31] empruntés tels quels à l'arabe[32] l'indice de personne est flottant, il est soit au singulier soit au pluriel, de même pour son genre :

(428)

izri fllas εšrin εam
«3M. passer Acc. sur lui vingt ans = cela était il ya vingt ans»
ou : *tzri flla-s εšrin εam*
3F. passer + Acc. sur lui vingt ans
ou : *zrin flla-s šrin εam*
passer + Acc.+ 6M.sur lui vingt ans
ou encore : *zrint flla-s šrin εam*
passe r + A c c. + 6 F. sur 1ui vingt an s = cela était il y a vingt ans»

c. Quand le syntagme numéral est repris par un pronom personnel objet, ce dernier est soit au féminin Sgulier soit au pluriel, masculin et féminin:

(429)

yukr alf Ryal, irartnt (ou irart, irartn)
3M sujet + Acc mille réal 3M retourner 6F obj. (ou 3F. 6M) = il a volé mille réaux et il les a rendus».

5.1.4. Les synthèmes numéraux

Ils sont de deux types, à savoir les synthèmes dérivés et leurs synthèmes composés :

---

31 *Cf.* F. Bentolila, 1974, § 2.57.

32 Genre *alf rryal* « mille réaux », *εšrin εâm* « vingt ans » etc.

a. les synthèmes numéraux dérivés

Ils sont obtenus par la suffixation aux monèmes numéraux simples de certains «monèmes liés de dérivation»[33] destinés à cet usage. Il s'agit des monèmes *-ayn*, *-in*, et *–aɛš*

(i) Synthèmes numéraux en *-ayn*

Le monème lié *-ayn* d'origine arabe véhicule la valeur du «duel» (deux).[34] Il est compatible avec les monèmes numéraux à signifié «deux», «cent» et»mille» qui sont par ailleurs empruntés à la numération arabe:

(430) *tnayn* «deux», *miytayn* «deux cents», *alfayn* «deux mille»

Ce monème lié sert aussi à dériver des synthèmes autres que les numéraux en conservant toujours la valeur de dualité. Ces synthèmes, en général, expriment des notions de mesure, de quantité, de durée chronologique etc. :

(431)

yumayn	«2 jours» cf. *yum* «jour» (arabe)
ɛamayn	«2 ans» cf *ɛam* « année» (arabe)
šəhrayn	«2 mois» cf. *šhr* «mois»
saɛtayn	«2 heures» cf. *saɛa* «heure» (arabe)
qəsmayn	«2x5 minutes» cf. *qsm* «5 minutes» (arabe)

Remarque :

Il est à souligner qu'au-delà de système numéral et chronologique, partout ailleurs dans la langue, l'usage du monème *sin* dans des tournures exprimant l'idée de binarité / dualité est bien fréquent :

(432) *yumayn* «2 jours», *ɛamayn* «2 ans», *šəhrayn*» 2 mois»

Ces syntagmes coexistent avec leurs correspondants dans le parler à savoir, respectivement :

---

[33] *Cf*. F. Bentolila, 1974, § 2.59.

[34] Le numéral « deux » a un signifiant sin, tnayn est emprunté à l'arabe et d'usage dans les numéraux composés avec « deux ». voir supra : le monème sin « deux » § 3.3.B.

(433)

sin wuss(f)an «2 jours»,
sin isgg^{w}asn «2 ans» ;
sin yirn «deux mois».

(ii) Synthèmes en -*in*

Le monème lié *–in*, également emprunté à l'arabe, a la valeur de «multiplié par 10». Il est compatible avec les monèmes numéraux de «trois» à «neuf» qui sont empruntés à l'arabe (le tašəlḥiyt ayant bien entendu une série de dix monèmes numéraux correspondants à ces emprunts).

Les synthèmes numéraux composés avec ce monème lié comportent le signifié de dizaine :

(434)

tlatin «trente» , *ṛbɛin* «quarante»,
xəmsin «cinquante», *sttin* «soixante»,
sbɛin «soixante-dix», *tmanyin* «quatre-vingt»,
tsɛin «quatre-vingt-dix».

Remarque

le monème numéral *ɛšrin* «vingt» ne saurait figurer dans ce paradigme bien qu'il contienne un monème lié -*in* affixé au monème *ɛsř*- «dix». On serait plutôt tenté de le comparer à *miyatayn* «200» et *alfayn* «2000», avec une chute de -*a* (possible d'ailleurs avec *miytayn* et *alfayn* qui se réalisent parfais *mitin* et *alfin*), c'est à dire qu'il ne s'agirait pas du monème lié *-in* mais du monème lié *ayn* déjà vu précedemment.

(iii) Synthèmes en -*aɛš*

Le monème lié *–aɛš* est d'origine arabe ; il s'agit d'une contraction du monème *ɛašar* «dix», comme dans *« ḥḍâɛš »* en arabe dialectal marocain issu de *iḥdâ-ɛašar* (de l'arabe classique). Ce synthème est compatible avec les monèmes numéraux de «un» à «neuf», les complexes obtenus sont des synthèmes à valeur de «onze» à «dix neuf» :

(435)

hḍaεš «onze», *ṭnâεš* «douze», *tlṭṭa(ε)š* «treize»,
rbaṭaεš «quatorze», *xmsṭṭaεš* « quinze»,
sṭṭaεš «seize», *sbaṭaεš* «dix sept»
tmnṭaεš «dix huit», *tẓaṭaεš* « dix neuf »

Remarque

Le monème lié *–aεš* se réalise aussi *–aεaš* :

(436) *tnaεaš*, *tlttaεaš, rbataεaš*, etc.

Signalons également l'apparition du phonème *r* (résidu de *εš**r*** « dix »), suffixé aux synthèmes numéraux dérivés en *–aεš* dont le complément est soit un numéral «cent», «mille» «million», «milliard», soit un monème à valeur d'unité de mesure ou de durée chronologique :

(437)

*tlṭṭaεš**r** alf*	« treize mille »
*tlṭṭaš**r** myya*	« treize cent = 1300 »
*xmsṭṭaš**r** mlyar*	« quinze milliards »
*sbaṭaεš**r** mlyun*	« dix sept million »
*ṭnaεš**r** yum* :	« douze jours »
*tlṭṭaεš**r** εam* :	« treize ans», etc.

b. Les synthèmes numéraux composés

Ils sont le résultat de la combinabilité des nominaux numéraux entre eux. «Ces combinaisons reposent sur deux opérations logiques:la multiplication et l'addition». (Bentolila, 1974 : 2.64)

– Dans le système numéral du tašəlḥiyt, le fonctionnel *d* «et» assure la combinaison des unités avec des dizaines, des centaines et des milliers.
– de «11» à «19», les unités de *yan* «un» à *ttẓa* «neuf» sont liées au monème *mraw* «dix»:

(438)

yan d mraw «11» , *sin d mraw* «12», *kraḍ d mraw* «13» ,
kkuẓ d mraw «14»..., *ttẓa d mraw* «19».

– Les nominaux numéraux qui se situent entre les dizaines et les centaines sont également composés de la même manière; l'ordre étant toujours: centaines, dizaines, unités:

(439)

aɛšrin d kkuẓ	«vingt et quatre = 24»
sin id aɛšrin d sḍis	«deux des vingt et six: 46»
tlatin d tam	« trente et huit = 38»
sin id myya d mraw	«deux des cents et dix = 210»
sttmyya d rbint	«six cents et quarante = 640» etc.

Ce modèle de composition tend à disparaître en faveur du modèle arabe. Ce dernier compose également avec le fonctionnel *y* «de» qui relie les unités aux dizaines et aux centaines. C'est une numération intégralement empruntée à l'arabe:

(440)

waḥd u ɛšrin	« un et vingt = 21 »
tmnya u ṛbɛin	« huit et quarante = 48 »
myya u xmsin	« cent et cinquante = 150 »

Le même procédé est d'usage dans l'expression des numéraux plus complexes contenant unités, dizaines, milliers et même millions et milliards :

(441)

alf u tsɛ-myya w stta uxmsin
«mille et neuf cents et six et cinquante = 1956»
Sbɛ-myyat mlyun u tsɛ-alaf u waḥəd uṛbɛin
«sept cent millions neuf cent quarante et un »

Les composés par multiplication sont obtenus par l'utilisation du monème du pluriel *id-* « des». C'est, bien entendu, dans la numération autochtone qu'est maintenu ce mode de composition auquel est substitué son concurrent arabe qui se passe de monème de jonction :

(442)

kraḍ id myya « trois des cents » → *tltəmyya* «300»
kraḍ id myy n walf « trois des mille » → *tlət myya -t-alf* «300.000».

sin id mraw «deux des dix = 20»
krad id mraw «trois des dix = 30»
ttẓa n id mraw «neuf de des dix = 90»
sin id myya «deux des cents= 200»
ttẓa n id myya «neuf de des cents = 900»
sin id walf «deux des mille: 2000» (ou *sin walfan*)
ttẓat id myya d ttza n id mraw d ttza n walf « neuf cent quatre vingt dix neuf mille»

c. Les synthèmes numéraux ordinaux

Les nominaux ordinaux sont des synthèmes composés à partir des nominaux cardinaux, observés ci-dessus, auquels est préfixé le complexe *wi* + *s*- à savoir le pronom support de détermination à valeur de «celui» et le fonctionnel *s*. à valeur d' «instrument» ou de «concomitance» :

(443) *wi s kraḍ* «troisième»,
wis smmus «cinquième»
wiss mraw «dixième », etc.

Tous les nominaux cardinaux peuvent participer à la formation des synthèmes nominaux ordinaux, excépté le numéral «un». Pour exprimer l'idée de «premier», le parler dispose d'un nom verbal dérivé du verbe *zwur* «précéder»; de la même manière qu'est rendue l'expression de «dernier» à savoir la dérivation d'un nom verbal à partir du verbe *ggru* «être dernier».

(444)

amzwaru, «premier »,	*tamzwarut,* «première»,
imzwura «premiers»,	*timzwura* «premières»
amggaru «dernier »,	*tamggarut* «dernière»
imggura «derniers»,	*timggura*«dernières»

Ces synthèmes sont employés dans le parler en même temps que des constructions correspondantes qui reposent sur les pronoms supports de détermination et la forme participale :

(445)

amzwaru ou *wad (i)zwarn*

«premier»	« celui étant premier»
tamzwarut	*tad (i)zwarn*
«première»	«celle étant première»
imzwura	*wid zwarnin*
«premiers»	«ceux étant premiers»
timzwura	*tid zwarnin*
«premières»	« celles étant premières»
amggaru	*wad (i)gg^{w}ran*
«dernier».	«celui étant dernier»
tamggarut	*tad (i)gg^{w}ran.*
dernière»	«celle étant dernière»
imggura	*wid gg^{w}ranin*
«derniers»	«ceux étant derniers»
timggura	*tid gg^{w}ranin*
dernières	celles étant dernières»

Les synthèmes nominaux ordinaux varient en genre et pas en nombre, ce dernier étant inhérent aux numéraux cardinaux formant le synthème, sauf les cas où intervient le monème *id-* du pluriel préfixé aux synthèmes ordinaux:

(446)

wi s kraḍ	~	*id wiss kraḍ*
«le troisième»		«les troisièmes»

La variation en genre est manifestée par l'opposition «ceux» / «celles» et éventuellement la combinaison des cardinaux référant au féminin, avec le monème discontinu du féminin (son deuxième élément) : *-t*

(447)

M	**Fém**	
wi ss kraḍ	*tisskraḍ^t*	« troisième »
wi ss mraw	*tismrawt*	« dixième »
wi ss εšrin	*tissεšrint*	« vingtième ».

Le monème *wi-* qui participe à la composition des nominaux ordinaux est à interpréter comme un pronom support de détermination. Dans de tels syntagmes, il est toujours suivi du monème *s-* et les deux sont suivis du monème numéral cardinal. Une interprétation du syntagme ordinal a été fbrmulée par André Basset (1969) : «comme nous a

permis de le reconna!tre une récente et belle étude de M. Benveniste, «celui au moyen de trois» doit s'interpréter «celui au moyen (duquel) trois (est complet), le nom de nombre ayant au départ, une valeur terminale».

Le pronom *wi-* dans cette construction a toujours une reférence lexicale précise renvoyant à une personne ou à une chose. Quant au monème *-s-* réalisé tendu (*ss*) dans les synthèmes numéraux ordinaux, on peut dire avec F. Bentolila (1974 : 2.65) qu'il s'agit là de deux variantes du même monème dont la plus fréquente (*ss*) doit être expliquée par l'analogie de *wissin* où il résulte de *s* + *s* et s'étend aux restes des ordinaux.

Pour identifier ce fonctionnel *-s-* on peut le rapprocher *s* de l'instrumental proprement dit *s* : dans les énoncés tels que *ik^{w}rz s ugg^{w}allu* «3M labourer + « il a labouré avec une charrue» ; ou encore avec l'emploi de *s* dans des énoncés comme *nk^{w}ni s^sin itnġ* «nous avec deux de nous = nous deux», ou avec son emploi dans des énoncés comme *iẓẓull s mddn* = « il a prié avec les gens ; i1 présidé à la prière (*imâm*) ».

En définitive, il n'y a aucune équivoque dans l'interprétation du fonctionnel *s* des synthèmes nominaux ordinaux, comme un instrumental (celui avec), un concomittant (celui qui fait que tels gens sont ensemble, eux trois par exemple).

Au niueau syntaxique, les synthèmes nominaux ordinaux se comportent comme des noms verbaux qui peuvent fonctionner comme des déterminants lexicaux du nom (détermination par apposition). D'où l'appellation possible d'adjectifs numéraux ordinaux retenue par S.M.Chaker (I978 : I99) Dans cet emploi, ils sont post posés au nom qu'ils déterminent :

(448) *ayyur wisskraḍ* «le mois le troisième = le troisième mois».

Ils peuvent également être antéposés au nom auquel ils réfèrent ; et c'est l'emploi le plus fréquent. Dans ces cas, le référent est toujours au pluriel (avec l'accord en genre entre les deux é1éments, ordinal et nom)

(449)

wi s sin irgazn «le deuxième homme»
Tis snat tmgarin «la deuxième femme»

Par ailleurs, le nominal ordinal peut remplir toutes les fonctions, primaires et secondaires du nom, dont celle de prédicat actualisé par un présentatif.

5.2. Les nominaux autonomes

5.2.0. Introduction

La classe des autonomes regroupe «des monèmes ou des complexes de monèmes dont les rapports avec le contexte sont clairs sans qu'on ait recours à la position dans l'énoncé autrement que pour indiquer à quoi ils se rattachent et sans qu'il soit besoin de les accompagner d'un fonctionnel». (A. Martinet , 1979 : 13). Autrement dit, ce sont des monèmes qui impliquent en eux mêmes leur propre fonction. Ils sont, en outre, susceptibles de perdre leur autonomie dès qu'ils sont introduits par un monème fonctionnel, ou quand ils sont appelés à remplir des fonctions autres que celle d'*expansion circonstancielle*, à savoir par exemple quand ils remplissent la fonction primaire de complément explicatif» (pseudo-sujet) ou d'expansion directe. Ils sont également, de par leur autonomie, capables de se déplacer au sein de l'énoncé (déplaçabilité relative parfois). Au niveau axiologique voire sémantique, ils recouvrent généralement des valeurs spatio-temporelles.

Les autonomes «constituent (...) un ensemble foisonnat difficile à structurer». (S. Chaker, 1978 : 439). D'après leur comportement, il y a ceux qu'on désigne comme appartenant à la catégorie des adverbes et ceux qui ne rentrent pas dans cette catégorie car leur comportement les approche davantage des membres de la classe des nominaux avec lesquels ils peuvent éventuellement partager certaines compatibilités.

Ce sont ces derniers monèmes autonomes qui font l'objet de la présente étude. Ils sont exposée selon leurs traits axiologiques, i.e. ceux à valeur temporelle, ceux à valeur spatiale et ceux à valeur quantitative.

5.2.1. Fonctions des autonomes

En dehors de leur emploi comme autonomes, ces nominaux observent le même comportement que les autres noms du système. Ainsi peuvent ils assumer des fonctions typiques du nom dont :

a. Complément explicatif :

(450)

izri sbaḥ « la matinée est passée»
išqqa usgg^{w}as ad «cette année est dure»
ilkm yad unbdu «l'été est déjà arrivé»
iḥma brra «l'extérieur est chaud : il fait chaud dehors».

b. Objet direct:

(451)

ar nzzray ssaɛt «nous passons l'heure = on glande»
iššа rəmḍan «il a rompu le Ramadan (jeûne)»
iġ^{w}i bdda tig^{w}rġin «il est toujours à l'arrière»

c. Régime de fonctionnel :

(452)

zayd ar imal azkka «va jusqu'à comme demain= va jusqu'à la semaine prochaine»
Ufixt-in ġ uflla yann « je l'ai trouvé au sommet là-bas»
ar bdda isawal f zman «il parle toujours du passé»
ar ttqln s tinwudš «ils attendent l'appel à la prière du soir».

En outre, ils peuvent être déterminants d'un nominal ou déterminés par celui-ci au moyen du fonctionnel *n* «de»:

(453)

a- *awal n idgam* «la parole d'hier»
umiyn n zman «les légendes d'autrefois»
taẓallit *n zikk-sbaḥ* «la prière de l'aube»
b- *tigmmi n ufla* «la maison d'en haut»
ahanu *n ug^{w}ns* «le hangar de l'intérieur»
lajyub *n tġ^{w}rdin* «les poches de l'arrière

(pantalon »
aġaras *n ug*^{w}*mmaḍ nn* «le sentier de ce côté-là»
c- *tiġ*^{w}*rdin n tflut* «derrière la porte»
iḍgam *n wassfann* «la veille de ce jour-là »
lg^{w}ddam n tgmmi «devant la maison»
1žiht *n tafukt* «du côté du soleil»
asgg^{w}as *n lbun* « l'année de la disette».

5.2.2. les autonomes à valeur temporelle

Le monème *assf / ass* «jour» sert de base pour la formation de synthèmes autonomes nuançant la valeur temporelle contenue dans le signifié «jour».

(454) *ġass(f)* «aujourd'hui»

Ce synthème peut de son côté se combiner avec les modalités démonstratives:

ġass(f)-ad «aujourd'hui-même»
ġass(f)a-nn «ce jour-là»
ġass(f)-lli «ce jour en question »
ġass(f)-ann « ce jour-là »
imal-ass(f) «prochain jour = une semaine»)
imal ġass(f) «la semaine prochaine»
imalġass(f)-ann, *imal ġass(f)-lli*)
nif-wass(f)-ann «le lendemain de ce jour là»
iḍgam «hier», (littéralement : nuit passée)
dyiḍ «nuit, pendant la nuit »
iḍ-lli «cette nuit-là (en question) »
dyiḍ ann «cette nuit-là»
dyiḍ ad «cette nuit»
llidd dyiḍ «à la tombée de la nuit »
azkka «demain»
llidd azkka «le lendemain»
nif azkka «le surlendemainn
imal azkka «la semaine prochaine»
sbaḥ «matin = demain»
llidd sbaḥ «au matin...»
imal sbaḥ «comme demain de la semaine

prochaine»
imal «l'année prochaine»
asgg^{w}as «année».

- Il donne lieu à des formations synthématiques dont:

ġasgg^{w}as-ad « cette année-ci»
ġasgg^{w}as-ann «cette année-là»
ġasgg^{w}as-lli «cette année-là (dont on parle)»
nḍaḍan(a) «l'année dernière
zman «autrefois »
ḍḍur-da «tout-à l'heure»
ḍḍur-lli «la dernière fois»
ġayd-izrin «il y a longtemps»
gîk / ġil / ġil-a(d) «maintenant»
dayman «toujours»
zikk «tôt»,
zikk lḥal «tôt + le temps = autrefois»
bdda / abdan « toujours »
ssaεt «heure»

- il donne lieu aux synthèmes:

saεt- ad « cette heure-ci, en ce moment);
saεt-lli « heure ce en question»
saεt^da « (à) cette heure là»
tadgg^{w}at «soir»

- se combine avec les modalités» démonstratives *pour former les synthèmes:*

tadgg^{w}at ad «soir ce-ci = ce soir»
tadgg^{w}at ann «soir ce là = ce soir là»
llișfirar «jaunissement (du soleil) = au crépuscule»

– *Les moments de la prière*:

(455)

lfžr «l'aube»
subḥ «le petit matin»
tizwarn «lit: celle ayant précédé= midi»

tak^{w}ẓin «l'après-midi»
tinwudš «crépuscule»
tinyids «lit. celle de: sommeil= soir»

Les temporels liés aux phénomènes cosmologiques dont les saisons, les dates notoires de l'année (fêtes et moussems) et les jours de la semaine:

(456)

tagrst « l' hiver»
lxrif « l'automne»
talddrar : «printemps»
anbdu/ṣṣif : «été»
tamgra «période de moissons»
tayrẓa « période des labours»
smaym «période de grande chaleur en été»
lɛid mqqurn «fête grande = l'aïd elkébir(du mouton) »
lɛid mẓẓiyn/lɛid n rmḍân «fête d'après le mois du carème »
ɛašura « fête religieuse»
tumlilin «date du moussem Toumlilin »
anmugg^{w}ar «le moussem»

– *Les* Jours de la semaine *:*

lḥədd : «dimanche», *ltniyyn* : «lundi»,
ṭṭlata : «Mardi, Jour d'un marché hebdomadaire», *laɛṛba* «mercredi», *ləxmis* «jeudi»,
lžamɛ : « vendredi», *ssəbt* « samedi »

5.2.3. Les autonomes à valeur spatiale

(457)
lg^{w}ddam «devant»
tiġ^{w}rdin «derrière»
lžiht «à côté»
lahwal «aux environs »
tama «à côté»
izdar «au dessous»
aflla «au dessus»
bṛṛa «dehors»

a^w^gns	«dedans»
iggi	«en haut»
ag^w^mmaḍ	«en face
ġġi(d)	«ici»
ġi-nn	«là-bas»
gi-lli	« là, en question»

Ces monèmes sont ambivalents du point de vue de leur comportement dans les énoncés. Ils font tous partie du paradigme des noms communs, c'est- à-dire qu'en dehors de leur fonctionnement comme autonomes, ils reçoivent toutes les déterminations nominales. Par ailleurs, ils peuvent être employés comme des fonctionnels. Enfin, Ils sont concernés, au même titre que ceux de la série précédente, par la determination au moyen du fonctionnel *n* «de». Ils peuvent ainsi déterminer un nom et être déterminés par ce dernier.

Ils peuvent également être employés :

- avec des fonctionnels comme *ġ* «dans», *zġ* « de / depuis » et *ar* «jusqu'à» :

(458)

ġ-ug^w^ns	« à l'intérieur»,
ġ-ug^w^ns n tgmmi	« à l'intérieur de la maison»
zġ izdar ar aflla	«de bas en haut» etc.

- avec les modalités démonstratives:

(459)

iggi-yann	«ce sommet là.»
ag^w^mmaḍ ad	« ce côté ci»
tasga yann :	«ce côté là»

5.2.4. Les autonomes de quantité

(460)

imikk	«peu»
tuggtt	«beaucoup»
kda	«beaucoup»
anšk-ad	« quantité ce-ci= à peu près ça»
xir llah	«beaucoup»

kigan	«beaucoup»
qqdda-wqqdda	«telle quantité(ou somme) »

Ces monèmes sont souvent employés comme des quantitatifs déterminés par le nom au moyen du fonctionnel *n* «de». Certains d'entre eux peuvent être employés comme des adverbes ; ce qui pose des problèmes quant à leur classement parmi les nominaux autonomes proprement dits.

5.3. Les pronoms

5.3.0. Introduction

Les pronoms sont des nominaux qui ont en commun avec les lexèmes nominaux leur emploi en fonction primaire. Ils sont susceptibles, dans certains cas, de se substituer aux noms ; ce qui peut d'ailleurs se vérifier, le cas échéant, par le procédé de la commutation. Cependant, si les pronoms sont en mesure de determiner des monèmes de la même classe que le nom ils sont loin de recevoir les mêmes déterminations que lui. Ce sont ces propriétés qui justifient le fait que le traitement des pronoms figure ici; dans une étude consacrée au nom.

Dans la langue amazighe en général, les pronoms personnels se présentent dans tous les parlers sous deux formes, conditionnées l'une et l'autre par des fonctions syntaxiques ressortissant au pronom en cause. Il s'agit de la forme dite isolée (indépendante, libre ou étoffée) et de la forme dite affixée ou dépendante. (*cf.* Galand 1966 et 1969)

Il sera ici question de présenter les pronoms qui sont substituables, dans l'énoncé, aux lexèmes nominaux ; les pronoms dits «indices de personnes sujets», considérés comme étant des variantes des pronoms personnels (substituts) seront traités à titre illustratif, car ces «indices de personnes», sont en principe des déterminants grammaticaux compatibles nécessairement avec toutes les formes verbales (sauf le participe) et ne sont pas à mêler au paradigme de leurs correspondants, les pronoms substituables aux noms. (Chaker , 1978 : 205, 271).

5.3.1. Les indices de personnes

Au même titre que les autres pronoms personnels, les indices de personnes correspondent aux participants à l'acte de communication. Aussi sont-ils présentés selon la différenciation de ces entités comme suit :

– personne 1: celui qui parle («je») (1 M/F)
– personne 2 : celui (celle) à qui on s'adresse (2M/2F)
– personne 3 : celui / celle dont on parle (l'absent(e))» (3M/3F).
– personne 4 : celui qui parle. Aucune distinction du genre.

– personne 5 : ceux/celles à qui on s'adresse (5M/5F)
– personne 6 : ceux/celles dont on parle (6M/6F).

Les indices de personne, étroitement liés au radical verbal, sont soit préfixés à ce dernier, soit suffixés soit préfixés et suffixés à la fois en encadrant ce radical. Cette distribution se présente ainsi: (le radical est illustré par un trait----)

- personne 1	M /F	----*ġ*	« je»
- personne 2	M / F	*t----t*	«tu»
- personne 3	F	*t----*	«elle»
- personne 4	M / F	*n----*	« nous»
- personne 5	M	*t----m*	«vous» (msc)
- personne 5	F	t------ *m-t*	«vous» (fém)
- personne 6	M	-------*n*	«ils»
- personne 6	F	------*n-t*	«elles»

(461) ex : verbe *skr* (acc) faire

1	*skr-ġ*	«J'ai fait»
2	*t-skr-t*	«tu as fait»
3M	*i-skr*	«il a fait»
3F	*t-skr*	«elle a fait»
4	*n-skr*	«nous avons fait»
5M	*t-skr-m*	«vous avez fait»
5F	*t-skr-m-t*	«vous avez fait»
6M	*skr-n*	«ils ont fait»
6F	*srk-n-t*	«elles ont fait»

L'indice de personne ne peut assumer que la fonction sujet. Contrairement aux autres pronoms, il ne peut être prédicat, mais il

participe à la prédication du verbe qu'il détermine. A part sa compatibilité étroite avec le verbe, il ne connaît pas d'autres compatibilités.

Les indices de personnes 3 et 6 peuvent être explicités par un nominal qui les repnend et avec lequel ils s'accordent en genre et en nombre. C'est ce que désigne L.Galand (*op.cit*) par le « complément explicatif» qui peut être un pronom indépendant (forme etoffée)[35] correspondant à l'indice de personne à expliciter, ou un nom quelconque:

(462)
i-dda nttan «3M.partir+acc.lui = il est parti, lui»
i-ššа wfrux «3M...manger+ acc. garçon (EA) le garçon a mangé».

Dans d'autres tournures, l'indice de personne sujet est renforcé par un nominal antéposé au complexe verbal dont fait partie l'indice en question. Il s'agit des éléments dits «indicateurs de thème».

(463)
ntta ydda «lui 3M.+partir4-acc.:: lui, il est parti»
afrux išša «le garçon 3M.fmanger+acc.:. le garçon a mangé».

L'indice de personne est à distinguer d'une autre variante de pronoms personnels, à savoir le pronom affixe du verbe (fonction objet notamment). L.Galand (1964) propose pour ce faire deux critères formels:

a. l'indice de personne est toujours lié à un radical verbal tandis que le pronom affixe du verbe peut coexister avec d'autres monèmes dont les actualisateurs de prédicat:
(464) *ha-t* «voici 3M. : le voici» ;
b. l'indice de personne maintient toujours sa place fixe auprès du radical verbal «un même indice étant toujours préfixé, toujours suffixé ou toujours composé en deux éléments qui encadrent le radical. De plus indice et radical sont inséparables». (Galand, 1964 : 36)

Dans le paradigme des pronoms personnels, les «indices de

[35] On parle aussi de « pronom de renforcement » apposé à un énoncé ;

personnes» peuvent être traités comme des variantes morphologiques[36]dont la forme et la position dans l'énoncé sont conditionnées par la fonction sujet qui leur est exclusivement assignée. Les autres variantes dépendent également de leur fonction quant à leur position et forme, à savoir les pronoms affixes du verbe, régime de fonctionnel, et complément de noms de parenté et de noms quelconques.

5.3.2. Les substituts du nom : pronoms personnels affixes et indépendants

Il s'agit des pronoms susceptibles de se substituer à un nom dans un énoncé; en l'occurrence, les pronoms personnels autres que les indices de personnes affixes et indépendants (formes étoffées) et les autres pronoms, à savoir les supports de détermination, les indéfinis et les interrogatifs.

Ces pronoms personnels sont susceptibles des mêmes emplois que les noms. Remplissant la fonction prédicative, ils sont, en tašəlḥiyt, actualisés par le présentatif *ha* «voilà» et ses variantes déictiques / démonstratives (*ha-d, ha-nn*, *hu*, *hu-nn*), et par le monème *ay* «c'est »

post posé et ses variantes déictiques / démonstratives (*ay-ad*, *ay-ann* etc.)

(465)

ha-yyi «voilà 1M/F : «me voilà»
hu-t-in «voilà par là 3M.là bas le voilà (plus loin)
had ntta «voici par-ici lui = le voici»
nkk aya(d) «moi c'est = c'est moi»
nttni ay-ann «eux c'est par là : c'est eux là bas».

Ils peuvent être des noyaux déterminés par des monèmes comme *ula, ḥtta* «aussi», *ka* «seulement» :

(466)

ula kiyy(i) «même toi , toi aussi»
ḥtta nttan «même lui, lui aussi»

---

36 *v*. F. Bentolila, 1974 : 2.68 et *sq*.

Certains pronoms à signifié pluriel (personnes 4, 5 et 6) peuvent être déterminés par les modalités *kullu et akk*^{w} «tout / tous, entièrement».

(467)

kullu-k^{w}*n* «tous 5M. = vous tous»
nttni akk^{w} «eux entièrement = eux, tous ensemble »

Les pronoms de personne 3 et 6 peuvent être déterminés par la modalité d'altérité *yaḍn* (autre) quand ils sont combinés à un démonstratif :

(468)

nttan ad yaḍn «lui ce-ci autre = cet autre»
nttnti yann yaḍn «elles ce-là autres = ces autres-là».

Ils peuvent déterminer des nominaux:

(469)

illi-k : «fille (de) toi = ta fille»
tamazirt-nnġ «pays de 4 = notre pays»
lbaɛḍ nn-sn «quelques de 6M = quelques uns d'entre eux »
tugg^{w}*t nnun* «la plupart de SM = la plupart d'entre vous».

Les pronoms personnels, en plus des compatibilités précédentes, sont susceptibles des combinabilités suivantes:

a - avec les «démonstratifs / relatifs»

(470)

nkk ad sr-k isawaln... «moi qui te parle…»
nttni lli tẓrit : «eux, que tu as vus...»

b - avec des modalités verbales par le biais du présentatif (auxiliaire de prédication) *d* :

(471)

ur d kiyy : «nég.+ *d* toi = ce n'est pas toi»
iz d ntta ? «inter. + d̲ lui = est-ce lui?»

c- avec les monèmes *zund* «comme», *man* «tel ; espèce...», *wan* «espèce, comme».

(472)

zund kiyy ur ar ittiksaḍ «quelqu'un comme toi n'a jamais peur»
man k^wnni... «tel+ vous; des gens tels vous»
wan ntta... «espèce lui= quelqu'un de son genre»

Sur le plan morphologique, es pronoms personnels présentent des variantes formelles suivant leur fonction». Les principales fonctions assumées sont celles du sujet (variantes vues précédemment, à savoir les pronoms indices de personne ; celle d'objet, (direct et indirect) ; de régime de fonctionnel ; celle de complément déterminatif (d'un nom de parenté etf'un nom quelconque).

La variante présentée sous la forme libre (étoffée) est plurifonctionnelle. Elle sera examinée après les formes affixées. On présente ces dernières selon leur affixation au verbe, au nom et aux fonctionnels. On les présente numérotés de 1 à 6 d'après les personnes en cause.

a. Pronoms personnels affixes du verbe

Il s'agit de pronoms remplissant les fonctions d' «objet direct» et «d'objet indirect», les seconds sont en général régime du fonctionnel *i* «à» (réalisé aussi *a̲*)

(i) Les pronoms personnels objet direct

(473)

personne	radical verbal	pron. objet
1	_____	*i (yi)* «me» (masc. Et fém.)
2M	_____	*k* «te» (masc)
2F	_____	*km* «te» (fém.)
3M	_____	*t* «le»
3F	_____	*tt* «la»
4	_____	*anġ* (*aġ*) «nous- obj.(M/F) »
5M	_____	*k^wn* «vous- obj». (M) »
5F	_____	*k^wnt* «vous obj. (F) »
6M	_____	*tn* «les (masc.)»
6F	_____	*tnt* «les (fém.) »

ex :

(474)

ut «frapper»
*yut-**i*** «3M+sujet frapper+Acc. Lobj = il m'a frappé»
*utġ-**tt*** «frapper+Acc. 1 sujet-3F. obj = je l'ai frappée».

La postposition au prédicat (qui contient toujours un indice de personne) peut se changer en antéposition quand intervient une modalité verbale de «négation», d'interrogation ou d'aoriste «*ad*». Dans ces cas, le pronom objet direct est placé entre la modalité et le prédicat verbal.

(475)

ufiġ-t = «trouver - acc-je – 3M. obj. = je l'ai trouvé»

– Nég. : *ur t ufiġ*

  «nég. 3M.obj.-trouver-acc-je = je ne l'ai pas trouvé»

– Inter. : *is t yufa*?

  « inter-3Mobj. 3Msujet- trouver - acc. : est ce qu'il l'a trouvé? »

– *ad : riġ ad^t afġ*

  «vouloir.+ acc.+je trouver+ao.+ je = je veux le trouver».

Le phonème *k* des pronoms personnels de personnes 2 et 5 (M et F) et le phonème *t* des pronoms de personnes 3M et 6M et F se réalisent tendus au contact de certaines consonnes dont la dentale *d* de la modalité ad.

(476)

**ad ^k iεawn ṛbbi → akk iεawn ṛbbi-*:
«ao. + 2M.obj. 3M. suj- aider+ao. Dieu = Que Dieu te vienne en aide».
**ad-t i rḥm ṛbbi → att irḥm ṛbbi*
« ao. +- 3M. obj. 3M. sujet – bénir-ao. Dieu: qu'il soit béni par Dieu».

La dentale *t* de l'indice de personne 2 s'assimile à celle des personnes 3M et 6M/F, il en résulte une tendue *tt :*

(477)

* *trit-t* → *tritt* : «2 sujet vouloir-ao.- 2sujet 3M obj. = tu le veux».

Entre ce *t* de personne 2 sujet et le pronom objet de la personne 2fém., il s'intercale généralement un phonème *s* conditionné apparemment par la présence de deux dentales dont l'une est déjà tendue :

(478) **trit-tt* → *trit-s-tt:* «tu la veux»

(ii) les pronoms personnels «objet indirect»

Ils sont en fait régime du fonctionnel *i* «à» (ou datif) ce dernier se présente à partir de la personne 2, sous la forme *a*. Le paradigme se présente comme suit:

(479)

personne	**radical verbal**	**pr. régime de fonctionnel**
l(M et F)		*i (yi)*[37] «à moi»
2M	____	*ak* «à toi» (masc)
2F		*am* «à toi»(fém)
3M/F	____	*as* «à lui/elle»
4(M et F)	____	*anġ /aġ* « à nous »
5M	____	*awn* « à vous (masc) »
5F	____	*awnt* « à vous » (fém.)
6M	____	*asn* «à eux» *(masc)*
6F	____	*asnt* «à elles».

(480)

ex **:** verbe *fk* «donner»

ifka-yi «3Msujet+donner-acc.- à-moi = il m'a donné»
ifka ya(n)ġ: «3M.sujet +donner+ acc.-à nous = il nous a donné»

---

[37] La formation de la semi consonne y est dûe au contexte vacalique (rupture de hiatus). Ce fait concerne tous les pronoms du paradigme (*ak / yak* etc).le *i* du pronom de la personne 1 est un amalgame de *i* avec le fonctionnel *i*.

La position des pronoms personnels régimes du fonctionne1 *i* «*a*» est toujours fixe par rapport à ce fonctionnel ; *i.e.* après lui. Normalement, le fonctionnel et son régime sont postposés au prédicat verbal. Ils peuvent lui être antéposés quand ils se combinent à une modalité verbale comme celle de la Négation *ur*, celle de l'interrogation *is* et celle d'aoriste *ad.*

(481)

ur ak nniġ yat : «Nég.à toi dire Acc. je rien = je ne t'ai rien dit»

is as t-nnit kra? : inter. à lui 2M.sujet dire Acc.2 sujet quelque chose =lui as-tu dis quelque chose.»

riġ ad as inig kkra : vouloir Acc. N.Rà lui, dire + Ao + je quelque chose : je *veux* lui dire quelque chose».

Quand le pronom personnel objet indirect coexiste avec un pronom personnel objet direct. Que ce soit après le prédicat verbal ou avant lui l'ordre de succession est toujours :

pron pers obj.indir + pron pers obj. direct :

(482)

ur ak nniġ yat «nég. à toi dire-acc.-je rien = je ne t'ai rien dit».

is as t-nnit kra ? : inter. À lui 2M.-sujet dire-acc.-2 sujet quelque chose = lui as-tu dis quelque chose ? ».

riġ ad as iniġ kra «vouloir-acc. ao. à -lui, dire-ao+ je quelque chose= je veux lui dire quelque chose».

(iii) Pronoms personnels régimes d'autres fonctionnels

Le comportement de ces pronoms régis par d'autres prépositions que le datif *i* ne diffère pas foncièrement de celui de ces derniers. Toutefois, les variations morphologiques attestées dans ces cas méritent quelques remarques :

- régis par le fonctionnel *s* «avec, vers, au moyen de», les pronoms personnels se voient précédés d'un phonème *r* qui est un simple lubrifiant phonique de transition :

(483)

sr-i au lieu de **s-i* «avec moi (moyen)»
sr-k «au moyen de toi (M)», *sr-m* «au moyen de toi(F)», *sr-s* «au moyen de lui», *sr-un* «au moyen de nous» etc.

- Le fonctionnel *ġ* «dans» est réalisé *g* quand il a à régir des pronoms personnels.

(484) *g-i* «dans moi = en moi», *gi-k* «en toi»,
gi-tnġ «en nous etc».

- Une consonne *t,* « lubrifiant phonique , comme le *[r]* vu plus haut, intervient parfois dans le complexe *g* + les pronoms de personne de 4 à 6. Il s'agit là de variantes formelles libres réalisées l'une ou l'autre le plus souvent indifféremment :

(485)

ginġ / gitnġ	«en nous»
giwn / gitun	« en vous (Mas c.) »
giwnt / gitunt	«en vous (Fém.)»
gisn / gitsn	«en eux»
gisnt / gitsnt	«en elles»

Ce même phénomène est observé à propos des pronoms régimes du fonctionnel *gr* «entre» de personnes de 4 à 6 :

(486)

gr-anġ / gratnġ	«entre nous »
grawn / gratun	« entre vous »(masc.) »
grawnt / gratunt	«entre vous » (fém.)»
grasn / gratsn	« entre eux»
grasnt / gratsnt	« entre elles»

(iv) Les pronoms personnels «affixes du nom» au moyen du fonctionnel n «de» (forme génitive)

Il s'agit des pronoms personnels en fonction de «complément de nom», ils déterminent un nom par le biais du fonctionnel n «de»

(génétif). Ainsi ils sont à considérer comme des substituts des complémets déterminatifs du nom :

(487)

personne	**nom**	**clitique**	
1	____	*niw/ inu*	«de moi»
2M	____	*nnk*	«de toi » (masc.) »
2F	____	*nnm*	«de toi (fém.) »
3M/F	____	*nns*	«de lui/ d'elle»
4	____	*nng*	«de nous»
5M	____	nnun	«de vous»(masc.)
5F	____	nnunt	«de vous»(fém.) »
6M	____	nnsn	«d'eux»
6F	____	nnsnt	« d'elles»

(488) *amddakk^{w}l niw / inu* «ami de moi = mon ami»
tamazirt nnġ «pays de nous= notre pays»
tik^{w}yad nnsnt «tresses d'elles = leurs tresses»

Le fonctionnel *n* «de» se réalise comme une tendue pour toutes les personnes, excepté pour la personne l où la forme *niw* (*iw*, *inw, inu*) rappelle les formes kabyles (*iw*, *ik, im...*). L.Galand (1966 : 294) considère *i*-le comme «un pronom support démonstratif» rendu par «ce» qui précède la préposition *n* «de» et le pronom personnel régime de cette préposition».

(v) Pronoms personnels compléments de «noms de parenté».

Après un nom «de parenté», le pronom personnel «complément déterminatif» apparaît sans fonctionnel *n* «de». De la personne 1 à la personne 3, la forme des pronoms est la même que s'ils déterminent des noms quelconques. A la personne 4 et à la personne 6, on voit intervenir le phonème *t*, dit de transition (lubrifiant phonique) «dont l'origine et la fonction sont obscures». (Bentolila, 1974, : 2.70. Il se place avant les pronoms en question.

Les noms de parenté concernés sont les suivants :

(489)

baba «père (de) », *mas* «mère (de) »
g^w^ma» « frère (de) », *ultma* «soeur (de) »
yiwi «fils (de) », *illi* «fille (de) »,
žddi «grand père» (ou bab mqqurn, «père étant grand»),
xali «oncle maternel», *dadda* «frère aîné et oncle paternel»,
aytma «frères (de)», *istma* «soeurs (de) »
ist is filles (de)».

(490) *Singulier*

personne	**nom de parenté**	**pronom**	
1	____	(de) moi	*Ø*
2M	____	(de) toi (masc.)	*k*
2F	____	(de) toi (f ém.)	*m*
3	____	(de) lui/elle	*s*

(491) *Pluriel*

4M	____	tnġ (de) nous
	____	tnġ(de) vous (ma sc.)
5F	____	tunt (de) vous (fém.)
6M	____	tsn (« d») eux
6F	tsnt	(à) elles

(492)

bab(*a*)	« mon père»,
Baba-k	«ton père»,
Baba-m	«ton père, toi (Fém.)», ...
Babat nġ	«notre père»,
Babat-un	«votre père»,
Baba-tsn	«leur père, eux»
Baba-tsnt	«leur père, à elles»

Remarque : On ne peut concevoir une détermination directe d'un nom de parenté par un nom substitué au pronom personnel complément de ce nom de parenté. Pour ce faire, le pronom en question se maintient et on a alors la combinaison suivante :

(493) N. de parenté + pro. pers. (3 ou6) *n* + substantif :

yiwis n umksa ar «fils (de) lui du berger = le fils du berger »
et pas : **yiw n umksa*

(vi) Les pronoms personnels autonomes (forme étoffée)

A chaque pronom personnel suffixé, de la personne 1 à 6, correspond une forme dite éttoffée (libre ou indipendante) cette forme contient en générél le même noyeau que son correspondant régime direct.

(494)

personne	**forme étoffée.**	
1	*nik (nkk, nkki, nkkin.)*	« moi»
2M	*kiyy (kyy, kyyin.)*	«toi (masc) »
2F	*kmm (kmmi, kmmin)*	« toi» (fém.)
3M	*ntta (nttan)*	«lui»
3F	*nttat*	«elle»
4M	*nk^{w}ni .*	«nous (masc.) «
	nk^{w}nti	«nous (Fém.) «
4F	*k^{w}ni*	«vous (masc.) «
5M	*k^{w}nimti*	«vous (masc.) «
5M	*k^{w}nni*	«vous (masc.) «
5F	*k^{w}nnimti*	«vous (fém.)»
6M	*nttni*	«ils»
6F	*nttnti*	«elles»

Ces variantes en forme étoffée peuvent remplir certaines fonctions des pronoms affixes (cf supra §.4.23) exceptée celle de sujet reservée aux indices de personnes.

Par ailleurs, la forme étoffée peut accopagner, dans le même énoncé, un pronom affixe (forme ténue). Cette corrélation de présence des deux formes se manifeste dans tous les cas où le pronom affixé remplit une fonction syntaxique. Il est alors renforcé, explicité ou mis

en relief par sa variante étoffée. Toujours est-il que l'emploi de cette dernière est tributaire du choix du locuteur. Ainsi peut-on signaler les principaux cas de cette coexistence de forme ténue et forme étoffée des pronoms personnels dans le même énoncé :

Le pronom personnel est un indice de personne en fonction sujet. Il peut coexister avec son correspondant indépendant (forme étoffée) ; ce dernier étant soit un substitut d'un nom en fonction de complément explicatif (*idda ntta* « 3M partir lui = il est parti, lui », soit substitut d'un nom en fonction d'indicateur de thème (*ntta ydda* «lui, il est parti»).

Le pronom personnel est affixe du verbe, et remplit la fonction d'objet direct. Il peut être renforcé par son correspondant en forme étoffée:

(495) *ẓriġtt nttat* «voir.acc. + 3F obj. elle = je l'ai vu, elle».

Le pronom personnel est régime du fonctionnel *i* «à» ; autrement dit, en fonction de complément d'objet indirect. Il peut également coexister avec son homologue indépendant qui le renforce :

(496) *fkiġ as-t i ntta* «donner -acc+ je à 3M, à lui = je le lui ai donné, à lui».

Le pronom personnel est complément de nom de parenté ou de nom quelconque :

(497) *baba-k kyyi* «père de toi, toi = ton père, à toi»
awal nns nttat «parole, de 3F-elle : sa parole à elle»

Outre ces emplois des pronoms dits indépendants, ou de forme étoffée, ils peuvent également paraître dans des énoncés en tant que nominaux recevant certaines déterminations des noms, et remplissant des fonctions de ces derniers dont :

- fonction de prédicat actualisé par un présentatif :

(498) *ha kkyyin* «te voilà»

ha nkk^{w}ni «nous voilà»;

- Fonction d'inddicateur de thème :

  (499) *ntta yərwl* « Lui, il s'est enfui » ;

- fonction de régime de fonctionnel comme *zund* «tel», bla «sans»:

  (500) *zund kiyy* « comme toi»,

  bla kiyy « sans toi», etc.

  (501)

Tableau récapitulatif des pronoms personnels

	Pronoms affixes (Formes ténues)					Pronoms indépendants
	Obj. direct	Obj ind	Régime de fonctionel	Comp.de.N pté	Comp.de. N qlque	
1	(*y*) *i*	(*y*) *i*	*i*	0	*nniw*	*nk* (*nik in*)
2M	- *k*	*ak*	*k*	- *k*	*nnk*	*kiy k i yin*
2f	- *km*	*am*	*m*	- *m*	*nnm*	*km – kmin*
3M	- *t*	*as*	*s*	- *s*	*nns*	*ntta- nttan*
3F	- *t*	*as*	*s*	- *s*	*nns*	*nttat*
4M	a(*n*) *ġ*	*a*(*n*)*ġ*	*ng*	*t- nġ*	*nnġ*	*nnk^{w}ni*
4F	*a(n)ġ*	- *a*(*n*)ġ	*nġ*	*t- nġ*	*nnġ*	*nnk^{w}nti*
5M	- k^{w}n	- *awn*	*-un*	*t- un*	*nnun*	*nnk^{w}nni*
5F	k^{w}nt	- *awnt*	- *unt*	*t – unt*	*nnunt*	*kk^{w}nnimti*
6M	- *nt*	- *asn*	- *sn*	*t- sn*	*nnsn*	*nnttni*
6F	- *tnt*	- *asnt*	- *snt*	*t- snt*	*nnsnt*	*nntnti*

5.3.3. Synthèmes à pronoms personne1s

a. Synthème à valeur de «tout seul»

Il combine le monème *waəḥdu* «seul» qui est d'origine arabe aux pronoms personnels à la forme objet direct, ces derniers lui étant suffixés :

(502)

waḥdu-yi	«seul + me = moi seul»
waḥdu-k	«toi (M) seul»
wahdu-km	«toi (F) seule »
waḥdut	«lui seul»
waḥdu-tt	«elle seule»
waḥdu-yanġ	«nous seuls»,
waḥduk^{w}n	«vous (M)seuls
waḥduk^{w}nt	«vous (F) seules»,
waḥdu-tn	« eux seuls»,
waḥdu-tnt	«elles seules».

Ce synthème est compatible avec les pronoms personnels, affixes et indépendants, quelle que soit leur fonction dans l'énoncé :

– indice de personne sujet :

(503) *y-uška-d waḥdut* «il est venu seul».

– pronom personnel objet direct:

(504) *i-šša-t waḥdut* «il l'a mangé seul = il n'a mangé que ça (pain)».

– pronom personnel objet indirect et régime du fonctionnel :

(505) *innay-ast waḥdut* : «il le lui a dit, à lui seul»

– pronom personnel complément déterminatif de nom:

(506) *idrimn nnk waḥdu-k* : «ton argent, à toi seul»

– Il est également compatible avec les noms dans toutes leurs fonctions syntaxiques. Dans ce cas, on peut le considérer comme un déterminant du nom :

(507) *aḍbib waḥdu-t urk idawa* «le médecin, tout seul, ne te guérira pas)

fkt-n i ṭṭalb waṭdu-t « donne les (l'argent) seulemenx au clerc».

Le synthème à valeur de «soi-même» (identité) est composé du monème *ixf* «tête» et des pronoms personnels régimes du fonctionnel *n* «de» (compléments déterminatifs) ; l'ensemble est souvent régis par le fonctionnel *s* «avec» :

(508) *(s)ixf n-iw* «avec tête de moi = moi-même»
(s)ixf nn-ġ «avec tête de nous = nous-mêmes»
(s) ixf nnsnt «avec tête d'elles = elles-mêmes»

Ce synthème est compatible avec :

– les verbes, dans le cas où il supplée un pronom objet ou régime de fonctionnel de même personne que l'indice de personne sujet (valeur réflexive) :

(509) *utġ ixfn-iw s lmṭərqa* «je me suis tapé (le doigt) avec le marteau.»

et jamais

**utġ-i s lmtrqa*
tkkst i-yxf-nnk tfkt-asn « tu te prives pour leur en donner

et jamais

**tkkst-ak tfkt-asn*

– Les noms et les prénoms, par le biais du fonctionnel *s* «avec».

(510) *lq^{w}bṭan s ixf-nns ad-d yuškan* «c'est la capitaine, lui même, qui est venuu ».

Au niveau syntaxique, Ce synthème se comporte comme les noms :

(511)

ixf-nns ka ad iḍrra « il ne fait du mal qu'à soi-même»
iḥməl bahra yxf-nns « il aime trop sa propre personne = il est égoïste».

b. Synthème à pronom personnel déterminé par le monème kullu «ensemble, tout»

Le monème *kullu* «tout, ensemble» participe à la formation de synthèmes en se combinant aux pronoms personnels de la forme «objet direct» de personnes de 3 à 6[38].

Le synthème ainsi constitué a la valeur de « ensemble, en entier, en totalité, etc.»

[38] Les synthèmes en kullu et les pronoms de la personne 1 et 2 sont pratiquement rarissimes dans l'usage des locuteurs : *kullu-yi* « tout moi », *kull-uk* « tout toi ».

(512)

kullu-t «lui en entier»,
kullu-tt «elle en entier»,
Kulluy-anġ «nous tous»,
kullu-k^{w}n «vous (M) tous»,
kullu-tn « elles toutes »
kullu-tn «elles toutes».

Ce synthème est compatible avec les noms et les pronoms dans toutes les fonctions qu'ils assument dans l'énoncé.

(513)

ẓrixt-nt kullu-tnt. «je les ai vues toutes»
nttni kullutn ur ssənn i yat «eux tous, ne savent rien (faire)»
ddunit kullutt ra-d tẓri... «ce monde est éphémère».

Ce synthème se comporte dans certains énoncés comme un nom pluriel. Dans ce cas, il tient, en général, lieu d'un anaphorique dont le référent est déjà connu:

(514) *kullutn ur^rin*... «tous + 6M(obj.) Nég. vouloir + 6M sujet: ils ont tous refusé»

Employé seul, ce synthème n'a de valeur que s'il renvoie à un référent précité (cas de réponses...). Encore faut-il souligner qu'il sert souvent à renforcer et à nuancer le monème qu'il détermine (nom ou pronom).

5.3.4. Les synthèmes possessifs

Ils sont formés à partir de pronoms «supports de détermination», déterminés par des pronoms personnels par le biais du fonctionnel *n* «de» :

(515)

wi-nu :Wi-nw «le mien» ;
win-n-k «le tien»,
win-n-s «le sien»
win-nġ «le nôtre»,
ti-nw «la mienne»,
tin-nk «la tienne», *tin-ns* «la. sienne», *tin-nġ* «la nôtre».

5.3.5. Les pronoms « supports de determination

C'est à Lionel Galand (1976 : 205 et 1969 : 96) que l'on doit cette appellation qui désigne les monèmes *wa* «celui», *ta* «celle» et leurs correspondants au pluriel *wi* «ceux» et *ti* «celles », qui sont, souligne-t-il, « traditionnellement, mais à tort, considérés comme des démonstratifs».

Ces monèmes figurent dans des syntagmes dont la valeur (en langue amazighe en général) correspond à celle des pronoms et adjectifs possessifs et à celle des pronoms et adjectifs démonstratifs dans d'autres langues. C'est pourquoi ils n'apparaissent dans l'énoncé que lorsqu'ils sont déterminés par une modalité démonstrative (*a, ad, ann*...) ou par une expansion nominale (complément déterminatif).

Remplissant cette condition, ils peuvent assumer certaines fonctions de nominaux, dont celle de prédicat actualisé par les présentatifs *ha* «voici» et *ay* «c'est».

(516) *ha talli tsiggilt* «voici celle que tu cherches»
win-nk ay(ad) «c'est le tien»

Si on ne considère que les unités *wa* «celui» et *ta* «celle» comme unités de base, on peut dire que leurs corollaires *wi* «ceux» et *ti* «celles» sont le résultat d'une détermination par la modalité du pluriel.

Ces monèmes peuvent également recevoir les déterminatioris des modalités dont :

– *kullu* «tout, entièrement...»

(517) *walli kullu išwan* «celui entièrement beau = le plus beau»

– *akk*^{w} «tout, (dans l') ensemble, même, tout à fait»

(518) *williy akk*^{w} *dusnin ad ržan* « mêmes ceux qui sont solides ont été brisés = même les plus résistants ont été vaincus ».

Ils peuvent également être déterminés par des monèmes focalisateurs du nom dont :

– *ḥtta* «même»

(519) *ḥtta wanna tsaqqsat inxxl-k* «même celui à qui tu demandes un renseignement, il te boude»

– *zund* «comme»

(520) *zund wanna immutn*... «comme celui qui est mort»/

Ils peuvent aussi être déterminés par des verbes à la forme participale.

(521) *talli yran ad stt iẓg^w....* « …celle qui veut la traire (vache)...».

Les pronoms supports de détermination peuvent, à leur tour, déterminer :

– des verbes :

(522) *nmggarg walli yak nniġ* « j'ai rencontré celui dont je t'ai parlé»

– des nominaux :

(523) *iwaliwn n willi zrinin* « les paroles des anciens ».

5.3.6. Synthématique des pronoms supports de détermination

a. Les pronoms «supports de détermination» à valeur déictique

Ce sont les synthèmes nominaux démonstratifs formés par la combinaison des supports de détermination avec les modalités démonstratives.

En tašəlḥiyt, on a une forme étoffée par l'adjonction d'un monème *ġġ* (*x*) préfixé aux supports de détermination à valeur démonstratif. Le phonème *w* des pronoms masculins est amalgamé au phonème *ġġ* qui devient labiové1arisé (*ġġ*^{w}) tandis que le phonème *t* des pronoms féminins devient tendu au contact de la vélaire sourde *x*. On a donc la première série des démonstratifs qui se passent des moda1ités nuançant l'éloignement et la proximité. Ils réfèrent à un objet ou être indexé qui est présent dans l'entourage des locuteurs :

(524) Masc. Fém.

sg. *: ġġ^{w}a* «celui-ci» *xtta* «celle-ci»
pl. : *ġġ^{w}i* «ceux-ci» *xtti* «celles-ci».

Se combinant avec les modalités démonstratives (*-d- nn*) et démonstratives relatives (*lli,nna, da*), ils affichent les valeurs suivantes:

– avec les modalités *-d* «de proximité» et *nn* «d'éloignement», les pronoms en question réfèrent à un objet de monstration localisé dans l'espace et dans le temps. La modalité *d* n'ajoute pas grand chose à la nuance de proximité déjà contenue dans son absence (*ġġ^{w}a, xtta...*) tandis que la modalité *nn* souligne bien une nuance d'éloignement de l'objet, laquelle nuance étant le trait qui l'oppose à son corollaire *d* en combinaison avec des monèmes autres que les déictiques :

(525) *yuška-d* « il est venu - par ici »
yuška-nn « il est venu (loin dans l'espace et le temps) ;

– avec les modalités démonstratives-relatives *lli* «ce en question» et *da* «cela en question». Les pronoms démonstratifs réfèrent également à un objet connu et défini mais qui n'est pas forcément présent dans la situation de l'énonciation. Encore faut-il souligner la nuance de distance plutôt temporelle que spatiale qui différencie la valeur de *lli* et de *da* ; 1e premier réfère à un objet en situation, plus éloigné, que celui indexé par *da* :

(526) *ġġ^{w}a-lli* «celui -d'hier par exemple-»
ġġ^{w}a-da «celui de tout à l'heure».

Le paradigme de ces synthèmes se présente comme suit :

(527)

		Masc		**Fém**	
1-	sg	*ġġwa-d*	«celui-ci»	*xtta-d*	«celle-ci»
	pl	*ġġwi-d*	«ceux-ci»	*xtti-d*	«celles-ci»
2-	sg	*ġġwa-nn*	«celui-là»	*xtta-nn*	« celle-là »
	pl	*ggwi-nn*	«ceux-là»	*xtti-nn*	« celles-là»

3-	sg	*ġġwa-da*	«celui-là »	*xtta-da*	« celle-là »
	pl	*ggwi-da*	«ceux-là »	*xtti-da*	«celles-làa »
4-	sg	*ġġwa-lli*	«celui en question»	*xttalli*	«celle en question»
	pl	*ġġwi-lli*	«ceux en question»	*htti-lli*	«celles en question»

Une autre série de synthèmes se présente sous forme non étoffée et se distingue de la précedente par le fait que les déictiques qu'elle englobe véhiculent une nuance d'«indéfini» concernant le référent que représente le synthème. Ce référent est soit absent, soit non précis soit général et abstrait. Le contexte permet parfois de mieux définir la valeur du déictique dans l'énoncé. A ce propos, on peut parler d'une valeur anaphorique des synthèmes en cause, dans la mesure où ils reprennent en l'évoquant un nom déjà cité auparavant. En outre, ce type de synthèmes est d'une productivité remarquable dans des registres comme les contes, les dictons, les proverbes et les devinettes, notamment le synthème *wanna* «celui-qui» recouvre dans ces cas la valeur du «on» en français, à en savoir «l'homme en général» que l'on peut rapprocher ou même commuter avec l'indéfini *yan* «un» :

(528)

wanna wr ixalḍn asif ar g-is iṭṭar
«celui qui méconnait la rivière y tombe»
wanna wr irin a y ttwarga a wr ig^{w}n
« celui qui ne veut pas rêver qu'il ne dorme pas».

Ces synthèmes se présentent ainsi dans ce paradigme :

(529)	**Masc.**	**Fém.**
sg.	*Wa-da* «celui (qui)»	*tada* «celle (qui)»
pl.	*wi-da*»ceux e.q. qui»	*tida* «celles e.q. qu
sg.	*Wa-lli* «celui qui»	*ta-lli* «celle qui»
pl.	*wi-lli* «ceux qui»	*tilli* «celles qui»
sg	*wa-nna* «celui qui»	*ta-nna* «celle qui»
pl.	*wi-nna* «ceux qui»	*ti-nna* «celles qui»

b. Les synthèmes possessifs

Ils sont formés à partir des pronoms supports de détermination combinés aux pronoms personnels compléments déterminatifs, par le biais du fonctionnel génétif *n* «de».

Les pronoms en question sont distribués selon les personnes de l à 6. Au niveau des pronoms supports de détermination, ils sont des deux genres *wi* «celui» pour le masculin, et *ti* « celle» pour le féminin. Quant au nombre, il y a un syncrétisme des «formes du singulier et celles du pluriel. En contrepartie, il existe dans le parler des variantes de supports de détermination qui peuvent rendre, au niveau formel, la différenciation du nombre. Il s'agit des supports: *winnin* «ceux» et *tinnin* «celles» :

(530) *winnin nnk* «ceux de toi = les tiens»,
tinnin nnk «celles de toi = les tiennes».

- **Paradigme des synthèmes possessifs**:

(531)

	Masc.	**Fém.**
1	*winw* «les mien(s)»	*tinw* « la/les mienne(s) »
2M	*winnk* «le / les tiens »	*tinnk* « la/les tienne(s) »
2F	*winnm* «tien(s) »	*tinw* «la tienne »
3M/F	*winns* « sien(s)»	*tinns* «sienne(s)»
4	*winnġ* « le(s) nôtre(s) »	*tinnġ* « la/les nôtres »
5.M	*winun* (le(s) vôtre(s)	*tinun* *«les votres»*
5F	*winnunt* « les votres »	*tinnunt* «les votres »
6M	*winnsn* «le(s) leur(s) »	*tinnsn* « la/les leur(s)»
6F	*winnsnt* «le(s) leur(s) »	*tinns*nt « la/les leur(s)».

Remarque

- Au niveau syntaxique, les synthèmes formés avec les pronoms supports de détermination peuvent assumer pratiquement toutes les fonctions du nom dont :
- la fonction de prédicat actualisé par un présentatif :

tta ha httall «voilà celle en question»

(532)

hunn ġġalli s ak nniġ «voilà par là celui à toi j'ai dit : voilà celui dont je t'avais parlé».
winw ay «celui de moi c'est: c'est le mien»
hu winnun «voilà par là celui de vous, le voilà le votre».

– la fonction de complément explicatif

(533)

yuška-d walli n iḍgam «celui d'hier est venu».
ižla winnw « il s'est égaré le mien=je l'ai perdu le mien».

– la fonction de complément d'objet direct

(534)

ufiġ walli siggilġ « j'ai trouvé celui que je cherchais».
ix tššit tinnk tqənεut « si tu manges la tienne, ça te suffit».

– la fonction de complément déterminatif d'un nom :

(535)

tamġart n ġġʷadd aynna «c'est la femme de celui-ci»
uhu tabrat n winns add yuškan «non, c'est la lettre du sien (mari) qui est arrivée».

– la fonction de régime de fonctionnel:

(536)

fkat imik i ġġʷad igllin «donnez en un peu à ce pauvre (-ci)».
ad bahr(a) wr ttklt f xttann «ne compte pas trop sur celle-là».
sqqsat ma ad iskr s winns «demande-lui qu'est ce qu'il a fait du sien».

5.3.7. Le monème *ay* «c'est, c'est...que, qui...»

Dans son comportement au sein des énoncés, ce monème s'apparente aux pronoms supports de détermination. Il est parmi les monèmes les plus productifs du langage quotidien et il jouit d'une combinabilité assez variée avec d'autres monèmes du système.

La valeur qu'on peut attribuer à ce monème est tributaire du contexte de son apparition et de l'élément avec lequel il se combine.

Le monème *ay* ne connaît pas de référent auquel il peut renvoyer. C'est pourquoi l'on peut dire que dans certains contextes, il fonctionne comme un relatif sans antécédentel (Bentolila, 1974 : 3.1) et qu'il est par ailleurs «étranger à l'oppisition défini-indéfini» (L. Galand, 1974 :

221) ; cette dernière lui étant conférée le cas échéant par le contexte.

a. *Morphologie:*

Dans le parler à l'étude, le monème *ay* se présente sous deux formes: *ay* et *ad* constituant deux variantes en distribution complémentaire.

a. la forme *ay* se manifeste en général en contact d'une initiale vocalique du monème qui vient juste après.

(537) *taġ*^{w}*da a y siggil* «le bâton c'est ce qu'il cherche: il cherche à une raclée»

Dans cet exemple, le monème qui suit *ay* est un verbe à initiale *i* (indice de-personne 3M sujet) cette dernière voyelle m'apparaît pas dans la production sonore de l'énoncé. C'est là semble-t-il ce qui donne lieu à penser à l'existence d'un monème *a* au lieu de *ay*, à l'instar de celui signalé en Touareg par L.Galand (*id.),* et peut être que la forme *ay* est due au contact des deux voyelles *a* + initiale vocalique (principe de la rupture de l'hiatus). La forme *ay*, par sa fréquence s'est probablement grammaticalisée par l'usage:

(538) [*taġ*^{w}*da a ysiggil*] < * / *taġwda a isiggil* /

Cependant, en finale absolue d'un énoncé où *ay* tient le rôle d'actualisateur d'un prédicat non verbal, c'est bien la forme *ay* qui se manifeste et qui se maintient, même quand il ya combinaison avec des modaliés démonstratives (dont celle à initiale consonnantiques) :

(539)

ḥmad ay	« c'est Ḥamd»
ḥmad ayda	«c'est Ḥamd» = (de tout à l'heure)
ḥmad ayna	«c'est Ḥamd» = (de qui il s'agit)
ḥmad ayli	«c'est Ḥamd» = (de tout à l'heure)
ḥmad ayan	«c'est Ḥamd» = (par là) »
ḥmad ayad	« c'est Ḥamd = (par ici) »

b. la forme *ad*, en général, est actualisée avant une initiale consonantique du monème qui la suit:

(540) *xttan ad riġ* «c'est celle-là que je veux».

Dans le corpus, on relève une occurrence de la forme *ayd,* là on s'attendait à *ad* :

(541) *nnḍadr ayd ^trit…* «c'est bien les lunettes que tu veux».

Ce qui donne lieu à deux hypothèses, d'une part, l'existence d'une variante *ayd* de *ad* ou le contraire, à savoir la contraction de *ayd* en *ad.* D'autre part, une formation en deux monèmes *ayt*. (particule de proximité):

(542)

nttan ad ẓriġ «c'est lui que j'ai vu»
nttan ayd ẓriġ «c'est lui que je viens de voir» ;

à rapprocher de :

nttan ayda ẓriġ «c'est lui que j'a vu tout à l'heure »

et de :

nttan aylli ẓriġ «c'est lui que j'ai vu »

b. Emplois du monème ay

– Dans des énoncés à prédicat non verbal, le monème *ay* est employé comme un actualisateur de prédicat:

(543) *aman yaḍn ay (a)* «c'est un autre genre d'eaux» (dicton)

– Il s'emploie égamement comme un outil de mise en relief d'autres éléments de l'énoncé:

(544)

nikk ad as-t inna. «: c'est moi qui le lui ai dit»
ad išš ay ra «c'est manger qu'il veut»
winnk ayga «c'est (bien) le tien qu'il est»

– Le monème *ay* peut être utilisé pour introduire une détermination du nom par une proposition «relative» souvent à noyau participal:

(545)

tamġart ay ttasin lhəmm n tgmmi ġ darng «chez nous, c'est la femme qui s'occupe de la maison».
lqayd ad as nn iġʷran «c'est le caïd qui l'a convoqué».

c. Formations synthématiques de ay

– avec les modalités démonstratives

(546)

aya (d) «c'est ce-ci»
aya-nn «c'est cela», *aylli* «c'est ce en question (défini)»,
ay-nna «c'est ce en question (indéfini)»,
ay-da «ce en question (précisément)».

Ces synthèmes sont utilisés de la même manière qu'*ay* seul, c'est à dire dans les,emplois précités.

Ils ajoutent à l'énoncé une précision déictique contenue par ailleurs dans la valeur des différentes modalités démonstratives.

– Le synthème *aynna* recouvre dans l'usage des locuteurs une valeur très générale d'indéfini ; on le trouve fréquemment dans les dictons:

(547)

aynna ikrz yan imgr-t «ce qu'on laboure on le récolte».
aynna trit fkġ-ak-t «ce que tu veux je te le donne».

▪ Il réfère toujours à l'inconnu, virtuel et non actualisé ; tandis que ses corollaires *aylli* «ce en question» et *ayda* réfèrent plutôt à quelque chose de précis et de localisé, du moins par les locuteurs:

(548)

aylli dar-s kksn-ast «ce qu'il possède, on le lui a arraché»
ayda isiggil *yufa-t* «ce qu'il cherchait, il l'a trouvé».

– Le synthème *ayda* s'est d'ailleurs lexicalisé et signifie «le bien, la propriété», il se comporte comme un nom et contracte toutes les variations et les fonctions de ce dernier:

(549)

ayda nns iggut «ce qu'il possède (son bien) est abondant».
immut ukan zllεan ayda-nn-s «dès qu'il est mort, ils ont délapidé sa fortune».

– avec le monème interrogatif *ma* «qu'est ce que», le monème *ay* s'amalgame du fait de la rencontre des deux voyelles *a* finale de *ma* et initiale de *ay*. Selon le contexte phonique, la réalisation est soit *may* soit *mad* :

(550) *mad^tskart*? «qu'est ce que tu fais?»
*may-nn*a? «qu'est ce que c'est que çà ?»
mad^dar-k « qu'est ce que c'est chez toi : qu'as-tu?»

- Quand la réalisation est [*mad*], le phonème *d* s'assimile à l'initiale du monème suivant quand elle est de son environnement articulatoire :

(551)

ma-dda-rk /mad^dark «qu'est ce que tu as?»
ma ttri-t? / *mad^tri-t* ? «que veux-tu?»

mais *mad nnan* «qu'est ce qu'ils ont dit?».

- Ce synthème peut également se combiner avec les modalités démonstratives déjà susceptibles de combinaison avec le monème ay:

(552)

may-ad «qu'est ce que c'est, ça»
may-ann «qu'est ce que c'est, là»
may-lli « qu'est ce que c'est cela en question»
may-nna « qu'est ce que c'est cela ?(imprécis) »
may-da « qu'est ce que c'est cela ? (précis) »

- Le monème ay se combine également avec d'autres interrogatifs (parfois à valeur exclamative) comme mnšk «combien» mnnaw «combien» managw» quand» mamnk «comment»:

i. *mnšk aya*? «combien c'est ceci ? » ;

Ce synthème a par ailleurs tendance à la lexicalisation par la fréquence de son emploi dans sa compacité; il a la valeur de «il ya longtemps» et commute avec *xir-llah aya* «bien de Dieu c'est ceci= il ya longtemps», avec une intonation d'exclamation. Dans d'autres situations, il peut valoir le syntagme «quelle heure il est» avec une intonation d'interrgation.

Notons à cet égard que le monème *ay* est combinable avec tous les autonomes à valeur temporelle, et on peut rendre le syntagme par «ça fait telle durée chronologique»:

(553) asGWas
asgg^{w}as ay-ad ur tẓriġ « ça fait un an que je ne l'ai pas vu».

5.4. Les pronoms interrogatifs

Ce sont des monèmes qui ont en commun de véhiculer une valeur interrogative et peuvent tenir lieu de substituts de nom dans l'énoncé. Par ailleurs, ils peuvent remplir des fonctions nominales bien qu'ils ne reçoivent pas toutes les détêrminations des noms dont par exemple celle du pluriel.

Ils peuvent déterminer des verbes, directement ou par le biais de certains fonctionnels.

(554)

mat^trit? «quoi tu veux = que veux-tu?»
mani ġ taqqrat? «où dans tu étudies = où tu étudies?»
ma s ittara? «quoi avec il écrit = avec quoi il écrit?»
ma ddar iskkiws? «quoi chez il s'installe = chez qui il est installé?»

Ces monèmes peuvent fonctionner soit comme des pronoms interrogatifs directs, soit comme des subordonnants introduisant un prédicatoïde (interrogation indirecte) :

(555) *is tssnt ma s inna wḍbib*? «tu sais ce qu'a dit le médecin» ?

iddu iruḥnn ġ mani ġnn iruḥ «il est allé passser la nuit là où il l'a passée ».

5.4.1. Emplois du monème *ma.*

Ce monème peut être employé en combinaison avec le participe ; cette actualisation se présente sous plusieurs formes:

(556) *ur illi ma dd yuškan* : «il n'y a personne qui soit venu »

Dans ces cas, on est toujours en présence d'une anticipation (mise en relief) dûe à la présence du monème *ay* (*ad*) qui fait corps avec le monème *ma* (*may*, *mad*)

(557)

ma dd yuškan? «qui est venu?»
ur ssnġ ma yllan ġ ixf-nn-s «je ne sais ce qu'il y a dans sa tête».
ur nssn ma yžran «nous ne savons pas ce qui est arrivé».

Le monème *ma* peut également s'employer comme expansion d'un prédicat verbal et en même temps introduit une subordonnée:

(558)

sqqsax-t ma d as inna wḍbib
« je lui ai demandé ce que lui a dit le médecin »
ur ssnġ ma ssul d-id-s fran tamukrist ann
« je ne sais plus comment ils ont réglé ce problème avec lui ».

Le monème *ma* peut être employé en combinaison avec un certain nombre de fonctionnels et de monèmes dont le monème *ay* et les déictiques *d* et *N*. (voir plus loin, synthématique).

5.4.2. Les unités et les synthèmes dérivés de ma

Outre le monème *ma*, on trouve dans cette classe d'interrogatifs des unités qui sont des formations synthématiques à partir de *ma* :

(559)

ma$_1$	«qui, quoi?»
ma$_2$	«que, quoi? »
mit	«à quoi, à qui» (variante *mi* (ma+-i)
manwa:	«qui est ce...» (man +- support_)

manwi	«qui est ce .;. pl.» (man+ support \Ji)
manta	«qui est ce .;. F» (man + support 12.)
manti	«qui est ce +- F.pl.»(man + support ti)
mani	« où?»
mnsk	«combien?»
may (*ma* +*ay*)	«qu'est ce que c'est» (peut s'employer, avec les modalités démonstratives).

A côté de ces monèmes et synthèmes il existe aussi des formations à partir: du pronom interrogatif et de fonctionnels conjoints qui tendent à se comporter comme une seule unité :

(560)

dar mi(*t*)	«chez qui?»
ġ-mani	«dans où -::; où?»
mazza	«qui/quoi donc?ffi
d-mi(t)	« avec quoi / qu »i
f-mi(t)	à propos de quoi / sur quoi
s-mi(t)	«avec quoi? »(instrument)
mamnk:	«comment ? » (souvent employé comme adverbe).

5.4.3. Axiologie : valeurs des pronoms interrogatifs

Le monème *ma* a deux valeurs, selon qu'il réfère à un animé (ma_1) ou à un être inanimé (ma_2). En général, c'est le contexte qui lève l'ambiguïté sur la valeur réelle de ce monème. Parfois, le sémantisme du verbe déterminé par *ma* permet d'anticiper sur la nature du référent avant la réponse attendue, qui reste en tout cas le dernier recours en cas d'indétermination totale.

L'interrogatif *mazza* (*mad*+*za*) « que/quoi + donc = qui/quoi donc) est souvent utilisé seul dans des répliques à une interrogation à valeur d'incertitude. Il peut ne référer à aucun référent précis mais plutôt à tout l'énoncé en cause. Par ailleurs, on peut le considérer comme une forme renforcée du monème *ma* :

(561)

izd ḥmad aya-nn ? «est-ce bien Ḥmad?»
mazza ? «(oui) ; qui donc? »
mazza tnnit kiyy? «et alors, qu'est ce que tu as à dire, toi?»

5.5. Les pronoms indéfinis

Il s'agit d'«une série de monèmes qui se distinguent des noms principalement par le fait qu'ils entrent dans des inventaires limités, mais qui, ce point mis à part ainsi que leurs particularités de compatibilités, se conduisent fréquemment comme des éléments véritablement nominaux et non comme des pronoms». (D. François, 1974 : 452)

Ainsi, ces monèmes peuvent fonctionner comme des prédicats actualisés par le présentatif *ha* «voilà» et le monème *ay* «c'est».

(562) *ha kra* «voici quelqu'un/quelque chose»
imikk aya «un peu c'est = c'est peu»

Ils peuvent également déterminer des verbes et des noms

(563) *iġʷra ya-s kra* «quelqu'un l'a appelé»
isaqqsa ġ laxwbar n kuyan : «il a demandé des nouvelles de chacun»

5.5.1. Les unites

(564)

kra « quelqu'un ; quelque chose»
lbaɛḍ « quelqu uns, certains »
flan «un tel», *flanta* «une telle». pl. *id wi flan*
walu «rien»
imikk «un peu»
kda «beaucoup»
kullši «tous tout»
kuyan «chacun» (*ku*+ *yan* chaque + un)
yan «un quiconque»
wayaḍ « l'autre»

mddn «les gens»
bnadm / afgan «l'homme , l'être humain »

Ces unités «permettent de distinguer diverses notions d'ordre soit quantitatif, soit qualitatif soit d'indéterminé et de non précis. Elles sont à rapprocher des nominaux indéfinis déterminés par le nom au moyen fonctionnel.

5.5.2. Emplois

Au niveau syntaxique, les pronoms indéfinis sont susceptibles de remplir des fonctions nominales telles que:

a. la fonction de complément explicatif:

(565) *inna-yasnt kra* « quelqu'un le leur a dit »
Ixssa-k kullši «tout te manque»
iġnnan mddn awal ar-t qq^{w}ayn « quand on dit une parole on la maintient»

b. la fonction d'indicateur de thème

notamment dans des constructions de mise en relief par le monème *ad*

(566)

kuyan ad-d yawi yatt glayt « il faut que chacun apporte un oeuf»

kda as-d mann ġ usays ann « ils étaient nombreux à se réunir sur cette place-là».

c. La fonction de complément d'objet direct:

(567) *kksn a-s kra yṭṭaf* « ils lui a arraché tout ce qu'il possédait»

ur ššin igllinn walu «ils n'ont rien mangé, les pauvres»

d. ***la fonction de complément prépositionnel*** **(régime de** fonctionnel) :

(568) *iššafḍ nn s lbaεḍ ittu wiyyaḍ* «il a invité les uns et en a oublié d'autres».

ur issin i-walu «il ne sait rien»
ikad^dar kuyan «il est passé chez tout le monde»

5.5.3. Axiologie :

Au niveau de son emploi, la monème *walu* «rien» est toujours en corrélation avec la modalité- négative. Il a une valeur opposée à celle de *kda* «beaucoup», *kullši*. «tout, tous». Dans certains cas, on peut le faire commuter avec l'indéfini *yan* «un» dans un contexte de négation, ce dernier étant parfois accompagné de monème *ḥtta* quand le référent est un animé.

(569) *ur ššiġ walu* «je n'ai rien mangé»
ur ššig yat « je n'ai rien mangé »
ur ssnġ ḥtta yan «je ne connais personne».

En outre, le monème *walu* peut difficilement être employé dans des fonctions nominales comme celle d'indicateur de thème, de prédicat actualisé, mais il estsouventemployé hors syntaxe, dans des réponses, des appositions ou des interjections.

Le pronom indéfini *kullšši* «tout, tous» ayant une valeur d'ensemble et de pluralité s'opposerait au niveau axiologique à *lbaεḍ.* «certains» qui réfère plutôt à une partie indéterminée. d'un ensemble. Ainsi dans des situations explicitées, on aurait l'opposition de deux énoncés où *kullši* et *lbaεd* peuvent éventuellement coexister avec leurs référents.

(570) *awi kullši* (*lkisan ad*) «emporte tout (à savoir ces verres ci)»

ssrs lbaεḍ ġġi (=«*lbaεḍ n lkisan*) «pose en certains ici (à savoir *certains* de ces verres)»

Les monèmes *imikk* «peu» et *kda* «beaucoup» sont de véritables antonymes quant à leurs valeurs respectives. Ils ne peuvent être employés qu'en situation, c'est à dire là où le référent est présent. Ils peuvent également et souvent être employés hors syntaxe, si la situation extralinguistique permet d'élucider le référent dont on vise une partie, (grande ou petite quantité). Autrement, ces deux monèmes sont combinables avec leur référent, et l'on retrouve la construction sous forme de Déterminé + *n* «de» + déterminant. Le déterminant étant un nom, d'où l'emploi de *imikk* et *kda* comme quantificateurs du nom.

Le monème *yan*, à l' orig ine un cardinal consacré par l'usage à l'expression d'une valeur indéfinie est très fréquent dans les récits, les contes, les dictons, les proverbes et les poèmes où il a la valeur de «on». Dans ces cas, il peut commuter avec le support démonstratif *wanna* «celui qui». Employé en coréllation avec la modalité de négation. *ur,* il a la valeur de « personne aucun», sa variante féminine à la valeur de «rien». Il participe par ailleurs à la formation de synthèmes, comme *kuyan* «chacun», *mnšk n yan* «combien de gens», *kraygatt yan* «tout un chacun», *ḥtta yan* «même un = personne», *myya bla yan* «cent sauf un nombreux ceux (qui)», *yan* + numéral cardinal (ex : *yan sin*, «quelques uns») ; et tous peuvent se ranger du point de vue sémantique auprès des indéfinis.

Face à cette valeur d'individu indéfini, on trouve les deux lexèmes *bnadm* (=*ufgan*) «l'homme» et *mddən* «les hommes, les gens», tous deux ayant une valeur générique d'ensembie indéterminé («on» collectif) bien que *bnadəm* (= *ufgan*) «fils d'Adam» ait une forme au singulier.

Le monème *wayyaḍ* «autre» présuppose toujours un corollaire pré-cité (l'un et l'autre»). Il est formé à partir du support *wa* (*ta* pour *tayyaḍ*) et le monème *yaḍn.*

Le monème *flan* «un tel» est le substitut indéfini des noms propres qu'on n'exprime pas dans un énoncé. Il est d'usage dans le discours rapporté ou quand un locuteur parle de lui-même en tant que protagoniste dans une situation, ou encore quand il reparle de ses mêmes personnes déjà nommées à plusieurs reprises dans son récit.

(571) *s i ġ^{w}ran : flan bən flan...* « ..et on m'a interpelé : untel fils d'untel».

5.6. Les présentatifs prédicateurs du Nom

5.6.1. Identification :

Cette classe englobe des monèmes qui sont «des outils qui permettent de prédiquer les éléments les plus divers de la langue, c'est-à-dire de leur assigner une participation à la fonction prédicative» (D. François, 1974 : 73). Aussi sont-ils des moyens permettant de transgresser l'opposition verbo-nominale, en ce sens qu'ils confèrent une vocation

prédicative à des éléments dont ce n'est pas la fonction primaire, tels que les noms, ceci «en ôtant le monopole de la prédication aux verbes». (*id.*)

Il s'agit des monèmes *ha* «voici», *hu* «voilà» et le pronom support de détermination *ay(ad)* «c'est».

(572) *ha timzgida* «voici la masquée»
hu yasif «voilà la rivière»
tagrst ay(ad) «c'est bien l'hiver»

Ils peuvent actualiser comme prédicat, en plus des noms :

– les nominaux numéraux **:**

(573) *kraḍ ay-nna* «c'est trois » ;

– les pronoms personnels :

(574) *ha-yyi* «me voici»,

nttni ay-ad. «c'est bien eux»,

– les pronoms supports de détermination:

(575) *ha-nn willi s ak nniġ* « voilà ceux dont je t'avais parlé»,

– les pronoms indéfinis :

(576) *ha kra* «voici quelqu'un/quelque chose ».

Un autre monème de cette classe existe dans le parler mais n'apparaît que combiné à des modalités verbales qui ont à se combiner avec des nominaux dans des structures particulières conditionnées par la présence dans l'énoncé du monème *ay* favorisant des cas de mise en relief. Il s'agit du monème *d* attesté comme actualisateur à l'instar de *ha*, dans d'autres parlers de la langue amazighe (tarifite, tamazight, kabyle) :

(577) *d-argaz* «c'est homme = c'est un homme »

5.6.2. Emplois et formations synthématiques

i. Les monèmes ha et hu

Ils sont déstinés à indéxer un objet ou une personne présents dans la situation d'énonciation. Dans leur forme simple, *ha* et *hu* s'opposent quant à leur valeur «déictique» : *ha* nuance la proximité spatiale et *hu* l'éloignement spatial.

Ils sont des éléments du discours et ne se trouvent pas dans les récits, hormis si ces derniers contiennent des reprises de dialogue ou de propos introduits par un verbe introducteur comme type *inna* «il a dit» etc.

Ils connaissent également des formes développées en synthèmes ; ceci en se combinant à d'autres monèmes dont: Les monèmes démonstratifs:

(578) *ha-d, ha-nn, hu-nn* « voici, par ici, voici par là, voilà par là ».

Ces éléments ajoutés à *ha* et *hu* renforcent et nuancent davantage la valeur déictique et présentative de ces monèmes.

Le synthème *ha-nn* a tendance au figement et devient une sorte de «catalyseur» dans les récits, il a la valeur de «c'est que, alors» et commute librement avec le synthème *hati* «voici lui, le voici» qui tend aussi au même figement: *hayyi, hak, hakm hat, hatt, hayyanġ,* $hak^{w}n$*,* $hak^{w}nt$ *hatn, hatnt* ('me voici, te voici +M, te voici+F...)

Les synthèmes *ha-k*, *h-am*, $ha\text{-}k^{w}$t, *hak-amt* sont très fréquents et peuvent être rendus soit par pronom + voici (vous voici) ou par voici pour+pronom (ex: voici pour vous).

Le parler connaît d'ailleurs une variante en -*h* du pronom suffixé à *ha* pour la valeur de «voilà pour+pro» *hax* «tiens!», *hahat* «tenez », laquelle forme est contractée en *ax*, *axat*, etc.

Ces synthèmes peuvent recevoir les modalités démonstratives -*d* et – *nn* :

(579)

hati-d	«le voici par ici»,
hayyinn»	« me voilà par là, je viens»,
hak^{w}ni-nn	«vous voilà, là ».

ii. Le monème ay (ay-d)

Situé toujours après le nom qu'il actualise, *ay* peut recevoir les monèmes démonstratifs avec lesquels il forme synthème.

En coréllation avec des monèmes comme *walaynni* «quel... donc, eh bien», il participe à donner une valeur exclamative à l'énoncé (étonnement, indignation etc).

(580) *walaynni lḥma aya-d* : «eh bien, c'en est une chaleur!».

Il participe également à maintenir le monème *d* «présentatif» dans un énoncé à prédicat nominal. Ledit prédicat, étant déjà actualisé au «premier degré» par *ay,* reçoit certaines déterminations qui sont en principe spécifiques au prédicat verbal. Ce sont par ailleurs les seuls cas où l'on trouve le nominal précédé du monème *d*. En effet, la construction **d-argaz*, en usage dans les dialectes de tamazight, de tarifite et du kabyle, n'est pas attestée comme telle dans le dialecte tašəlḥhiyt ; elle peut être rencontée dans des syntagmes formés sur ce modèle :

(581) *modalité verbale + d + nominal (+ expansion)*

En voici les principales occurrences:

a. Modalité négative -*ur*- + *d* + nominal (+exp)

(582) *ur-d aslham nns aya. «* ce n'est pas son burnous ».

Notons que le monème -*d*- se maintient dans ce genre de syntagmes, même lorsqu'une modalité autre que *ur* intervient pour nuancer ou «renforcer» la valeur de négation contenue dans cette dernière. Il s'agit des monèmes *sul* «encore», *žžun* «jamais» et *akk^{w}* «tout».

– *ur - sul – d + nominal + expansion*

(583) *ur sul d hmad a(y)d iwin* « ce n'est plus ḥmad qu'ils ont emmené»

(584)

– *ur - žžun - d* + nominal + exp.

(585) *ur žžun d irgazn ay yallan*

« ce ne sont jamais les hommes qui pleurent ; les hommes ne pleurent jamais».

– *ur- d - ak^{w} + nominal - exp.*

(586) *ur d ak^{w} tamġart ay-nna* « ce n'est pas du tout une femme»,

– *ur - d- kullu* - nominal + exp

(587) *ur d kullu lḥšmat aynna* «ce n'est pas de la timidité, ça».

b. Modalité interrogative *is - d* - nominal + expansion :

(588) *iz d aslham nns a ysiggil*? « est ce bien son burnous qu'il cherche ? »

Comme dans l'énoncé à la forme négative, le monème -*d*- se maintient dans le syntagme nominal même si d'autres monèmes interviennent pour nuancer ou renforcer la valeur interrogative du syntagme introduit par la modalité *is.* Il s'agit des monèmes observés ci-dessus: *sul*, ak^{w} et *kullu.*

– *is - sul - d* - nominal + exp.

(589) *is sul d^tafruh̲t ad^turu* ? «est-ce que c'est bien une fille dont elle a accouché?»

– *is - žžun-d* -nominal + exp.

(590) *is žžun d babak ad^-k y-utn*? «est-ce que ton père t'a jamais frappé?»

– *is /iz - d - ak^{w}* nominal + exp.

(591) *is/iz - d -ak^{w} tiġri ay-nna* « est-ce que ça une instruction? (indignation)»

– *is/iz -d - kullu* -nominal + Exp.

(592) *iz-d- kullu ddrari ad winn-k ad gan*? « est-ce que tous ces enfants les tiens?»

c. Monème *mqqar* «même si» *-d-* nominal

(593) *mqqar -d- izi ur ra yzri ġ^-ġi-nn «* personne ne peut passer par là, même pas une mouche»

d. Monème *mta* (*d*) « »si» - *d* + nominal

(594) *mta d^taqqurt ihrš g-is* «s'il s'agit du bavardage, il est le plus fort»

e. Monème *ini* «si» +-*d* + Nominal

(595) *ini-d sttšhur af tsnim...* «s'il c'est pour six mois que vous avez signé , … »

f. Monème *lliġ* « puisque» - d + nominal + exp.

(596) *lliġ-d-ṭṭalb adža-tt* «puisque c'est le maître, laissez-le» ;

g. Monème *iġ(d)* «si» +d + Nominal + exp

(597) *iġd^d* g^w*mak, ur-t ssnġ* « si c'est ton frère, je ne le connais pas».

Enfin, signalons que le monème *d* dans son rôle d'actualisateur du nominal est observé dans des énoncés introduits par *ay*(*ad*), avec une tournure particulière de mise en relief, somme toute peu productive, dans le parler (réponses à uns demande d'information) :

(598) *ay šša d ilawan* « c'est bien les tripes qu'il a mangés ».

Encore faut-il ajouter que ce cas d'apparition du monème *d* est plus fréquent dans les propositions introduites par la modalité modale du « non réel» *ad* en usage dans des cas de mise en relief spécifique à des types d'énoncés caractérisés dans les formules de serments, des prières et des injures :

(599) *ad i inaεl ṛbbi iġ as skrġ kra ihršn* «que Dieu me maudisse si je lui ai fait du mal».

Chapitre 6

Les modalités nominales

6.0. Introduction

Il s'agit dans ce chapitre, d'examiner des monèmes qui ont en commun le fait qu'ils déterminent le nom. Ils sont désignés selon les descripteurs par des termes tels aue «detrminants grammaticaux.u, «modalités» ou «actualisateurs»[39] du nom.

Ils se présentent en paradigme fermé, d'où leur désignation comme grammaticaux. Par ailleurs, ils ne sont pas susceptibles de recevoir de détermination par un monème d'une autre classe.

Notons que dans le amazighe en général, le nom peut se présenter dépourvu des modalités, ceci si on écarte l'hypothèse encore problématique de l'existence d'un article défini (v. chap.3 *supra*).

Les déterminants grammaticaux du nom, ayant pour unique fonction la détermination d'un substahtif qu'ils accompagnent use rattachent au reste de l'énoncé par l'intermédiaire de (cet) élément nominal et sont donc fonction non primaire».[40] Par ce rôle qu'ils jouent vis-à-vis du nom, ils «participent très largement à la définition de la classe nominale dans la mesure où ils sont spécifiques à cette classe».[41]

l'examen des modalités nominales dans le parler à l'étude s'effectue suivant un. certain nombre de procédés glanés à partir des enseignements de la grammaire fonctionnelle.[42]

---

[39] A. Martinet, 1979) : 2.9.

[40] D. François, 1974 : 369.

[41] *ibidem.*

[42] *Cf.* A. Martinet, 1979, F.Bentolila, 1974, D. François, 1974 et M. MAhmoudian, 1970.

Dans un premier temps, il est question de présenter une définition des modalités en cause, en termes de compatibilités et de combinabilités avec d'autres monèmes du système, laquelle définition est suivie d'un inventaire des unités à étudier; le cas échéant une morphologie de ces dernières est presentée.

Dans un deuxième temps, on aborde l'examen détaillé du comportement syntaxique des modalités, en tenant compte des fonctions du nom qu'elles déterminent. Dans ce stade de la description, on passe en revue tous les cas de la distribution des modalités dans les types d'énoncés, ceci afin de saisir le conditionnement des différents comportements typiques de certaines modalités. Ainsi peut on dégager la valeur de l'unité, dans chaque contexte où elle apparaît. les cas d'absence seront également abordés si le besoin s'en ressent.

L'ensemble de ces opérations permettra de compléter la définition de chaque modalité compte tenu de son rapport d'une part avec le noyau nominal, et d'autre part avec d'autres monèmes en présence dans l'énoncé, à savoir les autres déterminants lexicaux (participe, noms de qualité et les numéraux cardinaux) les pronoms, les verbes,

les numéraux les fonctionnels régissant les noms-noyaux et les nominaux quantificateurs.

Les modalités nominales dans le parler peuvent être regroupées suivant le principe de l'exclusion mutuelle préconisé par A.MARTINET(l), en quatre classes principales :

- *La classe 1* : c'est-la classe du nombre, elle ne contient qu'une seule unité: le pluriel.
- *La classe II* : elle contient les modalités démonstratives, la modalité interrogative *man* «quel?», la modalité *kudd* . «chaque» et la modalité *kray gat* «quel que soit»
- *La classe III* **:** elle contient la modalité *kullu* «tout»
- *La classe IV* **:** elle contient la modalité *yaḍn* «autre».

6.1. La modalité du pluriel

La classe du nombre ne contient qu'un «monème unique dit « pluriel» qui n'existe que comme détermination d'un nominal, nom ou pronom».

(Martinet, 1979 : 2.21). Ainsi la modalité du pluriel détermine en plus des noms, les numéraux, certains pronoms personnels et clitiques et des pronoms supports de détermination :

– les noms :

(600) *aεyyal* «le garçon» ~ *iεyyaln* «les garçons»,

– les numéraux cardinaux multipliables :

(601) *alf* «mille» ~ *llalufat* / *id walfan* «les milliers»,
mlyun «million » ~ *lmlayn* / *id mlyun* « les millions»
mlyar « milliard » ~ *lmlayr* / *id mlyar* «les milliards»,

– les supports de détermination:

(602) - *wa* «celui»
- *wi* «ceux»
- *ta* «celle»
- *ti* «celles»

– certains pronoms personnels : personnes 4 à 6

(603)

nk^w^nni	«nous»,
k^w^nni.	«vous» (M)
k^w^nnimti	«vous» (F)
nttni	«eux»,
nttnti	«elles»
nnġ»	«de nous»(M),
nnġnnat	«de nous»(F),
nnun	«de vous»(M),
nnunt	«de vous(F)»,
nnsn	«d'eux»,
nnsnt	«d'elles» etc.

Cette modalité détermine le nom dans toutes les fonctions que celui-ci assume (*v.* chap. 3 *supra*).

L'absence de la modalité du pluriel signifie que le choix est fixé sur le signifiant zéro du nombre (Singulier) ; parfois cette absence est un trait inhérent au lexème en cause.

La morphologie du nombre a fait l'objet d'un chapitre à part dans la partie réservée à la morphologie nominale (*v*. chap. 3 *supra*)

6.2. Les modalités démonstratives

Ce sont des monèmes apparentés aux modalités verbales dites d' «orientation spatiale» Bentolila, 1969 : 185) à savoir -*d* «par ici» (proximité) et -*nn* «par-là» (éloignement). Ils ont une valeur locative qui consiste à «noter la situation qu'occupe dans le temps, dans l'espace ou dans la pensée un être ou un objet que désigne le sujet parlant».[43] Ils sont de ce fait parmi les actualisateurs du nom du type défini.

Le parler à l'étude connaît deux séries de démonstratifs distribués d'après leur valeur déictique de présence et d'absence du référent du nom déterminé par le démonstratif:

– Série A**:**

(604)

- *a*- «ce» : *argaz a* «cet homme»

- *ad* «ce...ci» : *argaz ad* «cet homme-ci»

- *ann* «ce...là» **:** ar*gaz ann* «cet homme là»

– Série **B**

- *da* «en question» (proximité dans le temps)

- *lli* «en question» (éloignement dans le temps d'un référent connu des locuteurs)

- *nna* «en question (parfois synonyme de -*ann*)» (absence/ référent éventuel non connu des locuteurs).

(605)

argaz da tẓrit iga ṭṭalb
« l' homme que tu viens de voir est un clerc (taleb)».
argaz lli tẓrit iga Talb
« l' homme que tu as vu (tout à l'heure,ou hier) est un clerc».

[43] J. Marouzou, *lexique de la terminologier linguistique* p.70.

iġʷra yaġ lqʷbṭan lli
« … et le capitaine en question nous convoqua».
saqqsa argaz ann
«demande (l'information) à cet-homma-là »
agaz nna tnmaggart tsqqsa-tt
«l'homme que tu rencontreras, tu lui poses la question».

Ainsi, la série A contient des modalités démonstratives déterminant un nom dont le référent est présent dans la situation de l'énoncé à proximité, ou loin (mais visible) des interlocuteurs, alors que la série B regroupe les démonstratifs déterminant un nom dont le référent n'est pas (ou n'est plus) en présence des interlocuteurs, mais tout simplement évoqué *in absentia*. Le degré de proximité et d'éloignement est plutôt d'ordre temporel.

6.2.1. Syntaxe

Les monèmes démonstratifs, en plus de leur compatibilité avec le nom, se combinent également avec:

- les nominaux numéraux**:**

(606) *εšrint ad* «ces vingts-ci»
myya lli «ces cents (francs)- là»

- les pronoms personnels indépendants**:**

(607) *kiyy ad isawaln* : «toi qui es en train de parler »
nttni lli tssnt : «eux que tu connais bien»

- les pronoms supports de détermination (pronoms démonstratifs)

(608)

ġġʷa-d	«celui-ci» ,
ġġʷa-nn	«celui-là»
xtta-lli	«celle en question»
ġġʷi-nna	«ceux en question»
xtti-da	«celles-là»
wa-lli	«celui en question»
wa-nna	«celui en question= celui qui…. »
wa-da	«celui en question»,

– le monème *ay* «c'est» et les synthèmes formés à partir de lui:

(609)

aṣmmid ay-ad «il fait vraiment froid ! »
aynna trit «ce que tu veux!»
ġay-ad: «cette chose ce-ci = cette chose-là»
ġay-lli: «cette chose en question»
may-ad ? «qu'est ce que c'est que ça?»
may-lli trit ? « qu'est ce que tu voulais? »

– le monème déictique *ha* «voilà»

(610) *had ilmma imnayn* «voici alors les cavaliers »,
hann aġras : «voilà, par là, le chemin»,

– les nominaux autonomes

(611)
ġass(f)-ad «jour ce...ci = aujourd'hui»
gass(f)-lli «jour en question= ce jour là, l'autre jour»
ssaεt-ann « l'heure ce-là = cette heure-là»
asgg^{w}as lli «l'année en question, cette année-là»
ġi-d «ici»,
ġinn «là-bas»
ġilli «là en question»
ġida «là en question»....
ġunšt-ad / *ġanšt-ad* «autant ce...ci = autant que ce-ci»
ġanšt-lli / *ġunšt-lli* « autant que cela»,

Les modalités démonstratives se situent après le nom qu'elles déterminent et elles sont invariables quant au genre et au nombre qui affectent ce dernier.

(612) *arġaz ad* «cet homme» *tamġart ad* «cette femme»
Irgazn ad «ces hommes » *timġarin ad* «ces femmes »

Les démonstratifs déterminent le nom dans les fonctions qu'il assume dans un énoncé:

a. nom en fonction prédicative:

(613) *ur d argaz lli aya* «ce n'est pas l'homme en question»,

b. nom en fonction de « complément explicatif »:

(614) *irur uġyul da* « l'âne (de tout à l'heure) s'est enfui».
immim sksu yad «ce couscous est bon»

c. nom en fonction de complément d'objet direct:

(615) *iẓẓa talluẓt ad* : «il a planté cet amandier-ci»

d. nom en fonction d'indicateur de thème (mise en relief)

(616) *aġaras ann išqqa bahra* « ce chemin est très deifficile »

e. nom en fonction de régime de préposition:

(617) *tigmmi n uḍbib ad ad^tga* « c'est la maison de ce médecin
ġʷran d i rrrays lli «ils ont fait appel à ce rays-là».

Les modalités démonstratives sont susceptibles de coexister dans un même énoncé avec:

a. les déterminants lexicaux du nom

(618) *tamazirt ad iɛzzan...*: «cette chère patrie»

b. des nominaux quantificateurs et indéfinis dont :

– *lbaɛḍ «certains»*

(619) *lbaɛḍ n mddn ann ur ssnn ad hušn* « certains de ces gens là ne savent pas danser ašwaš »

– *kullu «tout»*

(620) *kullu lkdub nna ssnġ-tn* «tout les mensonges je les connais »

– *tugtt «la plupart»* (cf. *iggut* = ê. nombreux)

(621) *tugtt n ifrxan ad ur ar aqqran* «la plupart de ces enfants ne vont pas à l'école» ;

Elles peuvent également coexister avec le pronom complément déterminatif (possessif) déterminant le même nom qu'elles. A noter à

cet égard que la position du démonstratif dans ce type d'énoncés est pertinente. Il reste lié au nom qu'il détermine (c'est à dire qu'il se place entre le nom et le pronom complément déterminatif régime du fonctionnel *n* «de» : [Nom + Dém. + *n* + pron.] la tournure inverse [Nom + n + pron + Dém] est quasiment indicible :

(622) *aydi yad nnk ihrra* «ton chien- ci est méchant»
amddak^{w}l lli nnġ ur d sul yuḍi « notre ami (en question) n'est plus revenu».

El1es peuvent aussi coexister avec la modalité *yaḍn* «autre» et les monèmes focalisateurs du nom : *zund* «tel», *ula* «aussi» *ka* «seul» et *ak^{w}* «tout (à fait) + tout entier»

(623) *aman ad yaḍn zuzwan* « cette autre eau est (plus) fraiche»
zund aġrum ad ur illi ġ darun «chez vous il n'y a pas comme ce pain –ci »
ula yaġyul ad ar isfuqqur «cet âne aussi cabriole»
tigmmi yad ka a yṭṭaf «il ne possède que cette maison».
annrar ad akk^{w} a ysrut «dépiqué tout (le blé de) cette aire à battre (entièrement).

En revanche, les modalités démonstratives sont incompatibles avec d'autres monèmes dont la modalité *man* «quel». Ce fait est par ailleurs un facteur décisif pour la formation d'une classe de modalités partageant un certain nombre de propriétés et fondée essentiellement sur lecritère de l'exclusion mutuelle. Il s'agit en l'occurrence des monèmes suivants:

L'indéfini *flani* «untel», *ku* «chaque, tout, *kraygatt.* «n'importe quel» et l'interrogatif *man* «quel».

6.2.2. Synthématique

Les modalités démonstratives pauvent participer à la formation de synthèmes, en se combinant avec certains monèmes' du parler. Il s'agit essentiellement des complexes suivants:

a. synthèmes en pronoms supports de détermination et démonstratifs: (pronoms démonstratifs).

(624) *ġʷad* «celui-ci»
xttad «celle-ci».
wada «celui en question»
tada « celle en question »
willi «ceux en question»
tilli « celles en question »

b. synthèmes en nominaux autonomes et démonstratifs:

(625) *ġass(f)-ad* «aujourd'hui »
ġass(f)-ann «l'autre jour»,
saεt-ad « cette heure-ci»
ssaεt-lli «tout à l' heure»
ddurad «cette fois-ci»
ddur-da «tout à l'heure»
ġid «ici »
ginn «là-bas»
ġilli «là-en question»
ġik-ad «comme ceci»
ġikan «comme cela»
giklli «comme ceci».

c. synthèmes composés à partir du monème ay «c'est» (+ d'autres monèmes) + démonstratifs.

(626) *ay-ad* «c'est ceci» : *anẓar ay-ad* «c'est bien la pluie»
ayann «c'est cela» : *ḥmad ay-ann* «c'est hmad, là-bas»
ġay-da «cette chose là» ,
ġay-nna «cette chose en question »
may-ad ? «qu'est ce que c'est?»
maynna «qu'est ce que c'est que ça?»
mnšk(a) ayad? «combien c'est ceci?
mnšk ayann : «combien c'est ce-là»

6.2.3. Axiologie

– *a –ad / ann*

Les modalités *a* et *ad* ne présentent pas spécialement de différence quant à la valeur déictique qu'elles véhiculent toutes les deux. La locuteur peut indifféremment employer l'une au l'autre forme bien

qu'apparemment la modalité *ad* ait une légère nuance d'expressivité par rapport à *a* ce qui n'est pas facile à déceler à travers le corpus. Par exemple, l'informateur rapportant un dialogue entre deux personnes emploie le même nom *lḥlq* «la personne» dans deux énoncés qui se suivent, dans le premier il y a détermination par *ad* et dans le second par *a*.

(627) *hann lḥlq ad yušk-ad ...*
"cette personne-ci est venue …».
lḥql a yx̱ʷdm ... cette personne-ci a travaillé… ».

En général, ces deux modalités sont employées pour indexer un référent en présence des interlocuteurs et dans un environnement qui leur est proche. Elles s'apposent ainsi à *ann* «ce-là», modalité qui souligne l'éloignement, dans l'espace, d'un objet visible. Parfais, elle peut être rendue par «l'autre» (cet autre...) quand le référent n'est pas localisé dans l'espace :

(628) *skkiwsġ ġ udġar ann*
« je m'assieds à cette place-là »

Dans cet énoncé, l'objet indexé (*adġar*) n'est pas présent mais il a déjà été cité auparavant dans le récit.

Par ailleurs, on remarque que dans les récits, les modalités *a*, *ad* et *ann* sont très rares et ne se manifestent que lorsque l'informateur rapporte un énoncé en situation, souvent introduit par un verbe du type *inna* «dire» :

(629) *… s inna fssat ad ẓrġ mad ittini wliman a..*
«… et il dit : taisez vous que je vois ce que cet allemand est en train de dire..»
inna rwaht add nfġr g lluṭil ann «..il dit : allons déjeuner dans cet hôtel-là-bas».

– *da, lli, nna*

La modalité *da* est d'un emploi très rare dans les récits et ne se manifeste que lorsqu'an désigne un référent au une situation qui vient de se passer et qui n'est plus présent au moment de l'énonciation. Elle sert alors à exprimer l'idée d'un rappel dans une instance discursive:

(630) *argaz da yẓrin iga ṭṭalb*
«l'homme qui vient de passer, c'est le taleb».

La modalité *lli* est par contre très productive, aussi bien dans les récits que dans les discours (dialogues etc). Elle s'emploie toujours pour déterminer un nom dont le référent a été évoqué et parfois défini auparavant. Par exemple, dans l'énoncé suivant, l'informateur cite pour la première fois le nom *žzrda* «jardin», ce dernier terme est alors complément de l'indéfini *yat* «une (quelconque)»

(631) *nggẓ-d f tama n yat žžrda...*
« nous sommes descendus à côte d'une ferme».

Plus loin, quand il revient pour parler du même référent *žžrda*, il utilise le démonstratif *lli* «en question, dont on a parlé...» : *n ffi s žzrda lli...* «nous avons envahi cette ferme-là (en question)».

La modalité *nna* «en question» a une valeur déictique qui varie selon le contexte situationnel dans lequel se trouve le référent du nom qu'elle détermine. Dans certains cas, elle a la même valeur que *ann,* à savoir celle d'un éloignement spatial (ou temporel) relatif ; ceci tout en véhiculant une légère nuance d'insistance sur la monstration : «ce-là, précisément» :

(632) *hann ur-d ġay-nn af awn sawln*
«ce n'est pas cela dont ils vous ont parlé »

L'informateur, dans cet énoncé, rapporte les propos d'un protagoniste qui montre du doigt un objet du contexte.

Dans d'autres énoncés, la modalité *nna,* comme *lli*, renvoie à un référent qui n'est plus dans l'entourage des participants du discours.

(633) *ad ukan zrġ laɛfit nna sis nit qq^{w}lbġ*
«dès que je vois ce feu-là (en question) je m'évanouis».

Enfin, la modalité *nna* peut avoir comme valeur, celle de l'«éventuel, le virtuel». Le référent du nom déterminé est inconnu des locuteurs :

(634) *arġaz nna ẓran ġ^{w}int* «tout l'homme qu'ils aperçoivent, ils l'arrêtent »

6.3. La modalite interrogative *man «quel ?»*

Le monème *man* «quel ?» est apparentée sémantiquement aux. Pronoms interro gatifs (cf *supra* 4.65). Il détermine un nom auquel il est toujours antéposé. Il est invariable quant au genre. et au nombre lesquelles vapariations sont contractées par le noyau nominal qui reste à la forme d'état libre:

(635) *man agḍid* ? «quel oiseau?»
man tagant ? «quelle forêt?»
man igḍad ? «quels oiseaux?»
man timaġarin? «quelles femmes ? »

Il ne peut apparaître seul, et on peut le trouver dans une formation synthématique conjointement à un pronom support de détermination :

(636) *manwa* «lequel ?»,
aanta «laquelle ?»,
manwi «lesquels ?»
manti «lesquelles ?».

Par ailleurs, ces synthèmes peuvent éventuellement se substituer à un syntagme en *man+ nom*, chacun suivant le genre et le nombre du noyau nominal en cause.

Ce noyau nominal, déterminé par le monème *man* peut relever des sous-classes suivantes:

– noms abstraits:

(637) *man lfaytt gis* «quelle utilité il a ?» ?

– noms animés:

(638) *man asrdun isġa*? «quel mulet il a acheté ? » ?

– noms d'humains:

(639) *man tamġart s tnnit*? « de quelle femme tu parles?» ?

– autonome (à valeur temporelle):

(640) *man assf* «quel jour?»,
man ssaɛt «quelle heure?» A ces syntagmes peut se substituer l'adverbe temporel *manag*^{w} «quand ?».

6.3.1. Syntaxe

Le monème *man* ne se combine à un noyau nominal de la sous classe des noms propres (de personnes ou de lieux) que dans des conditions dites «métalinguistiques» (Mahmoudian, 1970 : 199) dans lesquelles on demande une précision à propos de ces noms (par exemple, quand il existe deux personnes du même nom, on demande au locuteur de préciser duquel des deux il s'agit).

En matière de pronominaus, ce monème ne peut coexister qu'avec les supports de détermination vus précédemment.

Il ne peut déterminer de nominaux numéraux que dans des conditions métalinguistiques :

(641) *man myya n rryal* ? « de quels cents réaux il s'agit».

Un nom déterminé par *man* est actualisé comme prédicat, soit dans un syntagme hors contexte : *man argaz* ? «quel homme» (réplique), soit dans un énoncé où ce noyau est suivi d'un actualisateur participal:

(642) *man argaz iddan* ? «lequel des hommes est parti ? ».

Ce noyau peut être suivi directement d'une subordonnée à prédicatoïde verbal ; parfois, il y a présence du monème *ay* (*ad*) de mise en relief:

(643) *man aqššab trit* ? «quel robe tu veux? »,
man aġḍid ad nġan ? «quel oiseau ont encore tué ?

Les syntagmes en *man* peuvent être introduits par un monème interrogatif ou négatif déterminant un verbe du type «*ssn*» «savoir» «dire» etc. :

(644) *is tssnt man lḥšum* (ad) *inġan agdid ad* ? «est ce que tu connais les enfants qui ont tué cet oiseau ? »
ur-iyi tnnit man assf ra dd taškt « tu ne m'as pas dit quel jour tu seras là»

Dans ces cas, le monème *man* souligne l'interrogation dans un schème structural qui n'est pas celui de l'interrogation directe (courbe mélodique d'interrogation faisant défaut).

Le syntagme en *man+Nom* peut assumer les fonctions suivantes :

– fonction prédicative :

(645) *man tannfult dark illan* ? « quel sorte de billet tu as?»,

– fonction de régime de fonctionnel :

(646) *tfkit-t i man rrays* ? «tu l'as donné à quel des rays?»

Le monème *man* ne peut se combiner qu'avec les deux modalités nominales *kullu* «tout» et *yaḍn*. Il est en rapport d'exclusion mutuelle avec les autres déterminants grammaticaux du noyau qu'il détermine (excepté la modalité du nombre qui peut en même temps que lui déterminer le même noyau nominal) :

(647) *man kullu rways tssnt* ?: «quels tous les chanteurs tu connais ?»

man amttul yaḍn ik^{w}rz ?: « quelle autre parcelle a-t-il labouré ?»

Le syntagme en *man* + *Nom* peut se combiner au monème *akk^w* «tout à fait»:

(648) *man akk^w nnḍm mi issn ntta* : «quelle poésie il maîtrise, lui?».

6.3.2. Axiologie

Les valeurs du monème *man* «quel ?» sont tributaires du contexte de son apparition dans l'énoncé. En tous cas, il couvre toujours une nuance interrogative à propos du référent du noyau nominal qu'il détermine. l'interrogation qu'il signifie peut avoir une valeur de «demande d'information ou «d'indignation» et, en présence de certains monèmes expressifs comme *wahli* «mon Dieu», elle se transforme, intonation (et courbe mélodique) à l'appui, en exclamation ; ainsi dans :

(649) *wahli, man lkddab ay-nna* ! «Mon Dieu quel menteur, celui-là§»

6.4. Les modalités *ku (kudd)* et *kraygatt* «tout, chaque»

Ce sont deux monèmes qui, quand ils déterminent un nom, ils lui confèrent une valeur de singularité distributive.

Ils ne se combinent qu'avec les substantifs et jamais avec les pronoms. Le nom déterminé reste à l'état libre.

Ils déterminent les substantifs des sous classes suivantes :

– abstraits:

(650) *kraygatt awal ami yssfld* « il a entendu chaque parole».

– animés:

(651) *ku yaɛyyal s trɛtayt-nns* «à chaque enfant son jouet»

– autonomes:

(652) *kraygatt assf yaškd* «chaque jour, il vient»

Ils ne peuvent se combiner à des noms propres, de personnes et de lieux géographiques.

Ils ne se combinent avec les nominaux numéraux que si le syntagme numéral recouvre une valeur Sgulative distributive (= un groupe de *n* personne par exemple) :

(653) *ku sḍis ġ yat ṭṭbla* «6 personnes à chaque table».

A cet égard, le numéral *yan* tend par la fréquence, à former deux synthèmes, un avec *ku* et l'autre avec *kraygatt*, *kuyan*, *kraygatt yan* «chacun». Dans ces synthèmes, il est inutile de chercher à voir en *yan* le pronom indéfini «un» car on ne peut le faire commuter avec d'autres pronoms dont les indéfinis, mais plutôt avec d'autres noms de nombres si le besoin s'en ressent. l'ordre de parution de ces deux déterminants est *Dét.+ Nom*.

6.4.1. Morphologie

Le monème *ku* se réalise aussi *kudd.* Le déterminant *kraygatt* laisse entrevoir une formation synthématique où sont liés conjointement *kra* et **igatt*. Ceci car dans certains cas, le synthème en cause peut être remplacé par un autre où *igan* (*g* «être»+ participe) apparaît clairement. Ce dernier a la valeur de «quelque soit, tout ce que est...» :

(654) *kra-ygan anaw ad sġan* « ils ont acheté toutes les variétés».

Ces deux segments sont invariables quant au genre et au nombre. Ils ne peuvent déterminer qu'un nom au singulier, à l'exception des tours à syntagme numéral.

Ces deux déterminants peuvent apparaîtres dans un syntagme nominal remplissant les fonctions suivantes :

a. la fonction d'indicateur de thème:

(655)

ku tamġart tusy arraw nns, tddu... «chaque femme a porta son enfant et partit»

kraygatt ṭṭalb ig^w y εšrin n uhšmiy «chaque taleb s'occupera de vingts petits garçons».

Notons qu'à l'usage, cette construction est le domaine priviligié de *ku* et *kraygatt* car ils participent d'une large part à l'extraction du noyau nominal dans des structures de mise en relief où ce nominal tient parfois le rôle d'un prédicat: *kraygatt afruh d lksut nns* «à chaque enfant ses vêtements». Néanmoins, les deux déterminants en cause ne peuvent figurer dans un syntagme nominal actualisé par le présentatif *ha* «voici» par exemple.

b. la fonction du complément d'objet direct :

(656)

ar ṣṣifiḍn ku yaslmad s kra n uqbil
«on affecte chacun des instituteurs à une tribu»
iḥsa kraygatt azznniq «il connaît bien chaque rue (de la ville)».

c. fonctions de complément explicatif et de régime de fonctionnel

Pour ce qui est de ces deux fonctions, le système priviligie les tournures avec les substitut *kuyan* et *kraygatt yan* souvent en coréllation avec un pronom régime du fonctionnel *g* «dans, parmi»

(657) *kuyan gisn* «chaque-un dans eux = chacun d'eux».

6.4.2. Syntaxe

La combinabilité de *ku* et *kraygatt* avec les autres déterminants du nom, dans le même syntagme nominal est très faible sinon nulle, si l'on excepte quelques tournures où ils peuvent coexister avec le pluriel (des numéraux) ou avec des monèmes focalisateurs du prédicat nominal *zund* «comme», *ula* «même» et *ḥtta* «aussi».

Cette particularité rend ces monèmes aptes à figurer dans plusieurs classes de modalités à la fois compte tenu du principe classificatoir de l'exclusion mutuelle des unités entre elles.

6.4.3. Axiologie

La valeur sémantique de ces deux unités réside dans le fait qu'elles confèrent à leur noyau la valeur d'un «singulatif distributif, c'est à dire que ce qu'(il) désigne est en même temps envisagé comme faisant partie d'un tout et considéré à part». (Martinet, 1979 : 44)

Au niveau «stylistique» et dans l'usage quotidien, l'emploi du syntagme en *ku* / *kraygatt* + *nom* est concurrencé par leurs substituts pronoms *kuyan* et *kraygattyan*.

Enfin, signalons qu'on peut voir dans *ku* et *kraygatt* deux modalités en concurrence. La première est un vestige d'un emprunt à l'arabe (*kull* «tout, chaque») et 1a seconde, une formation synthématique locale ayant la même valeur.

6.5. La modalité *kullu / kullš* «tout»

Il s'agit d'un monème qui a des latitudes combinatoires variées et dont la valeur est tributaire des contextes où il apparait et des monèmes avec lesquels il se combine.

Il détermine un nom à l'état libre, auquel il peut soit être antéposé, soit postposé.

(658) *kullši imddukkal lli nnk laḥtn* «tous tes amis se sont eclipsés».

lflus nns kullu isnhattaftn «il a gaspillé tout son argent».

Le noyau qu'il détermine peut être des sous classes nominales suivantes:

– absrait *:*

(659) *kullu ddunit ad ur tgimalf yalla bnadm*
«ce monde (cette vie) entier(e) ne mérite pas qu'on s'en soucie».

– animé:

(660) *kullu timġarin ann rad ḥušnt* «toutes ces femmes-là vont danser (*l'aḥwaš*)».

il n'est pas attesté en combinaison avec les numéraux et les autonomes.

il peut déterminer des pronoms personnels affixes et indépendants et des pronoms supports de détermination (démonstratifs).

(661)

kullukʷn «vous tous»,
kullutnt «elles toutes»
nttni kullu y add yuškan «ce sont eux, tous, qui sont venus »
ġġʷi-d kullu gan ġ tsga nn-s «ceux-ci sont tous de son côté»
*hann kullu winna gʷin ra ttn nġʷ*in «tous ceux qu'ils auront captés ils les tueront »

6.5.1. Morphologie

Le monème *kullu* «tout» et sa variante *kullši* sont deux dérivés de l'arabe: *kullši* serait un amalgame de *kull* «tout» et de *ši* «chose = toute chose »; *kullu* en serait la forme réduite qui est la plus usitée dans le parler. La seule distinction des deux variantes est que seul, *kullši* peut apparaître hors syntaxe dans une réponse par exemple Il a en outre une tendance au figement et partant à l'autonomie.

Ces deux formes sont invariables quant au genre et au nombre, et elles déterminent des nominaux masculin et féminin, Sgulier et pluriel.

Soulignons que l'on retrouve dans ces deux segments la même racine *kull* déjà rencontrée avec le monème *ku* (*kudd*) «chaque». Il s'agit en fait d'une même unité dont les variantes sont distribuées différemment

dans le système et se comportent chacune selon la fonction que lui assigne son emploi en conjugaison avec les éléments en présence. Ainsi, *kullu* et *kullu* peuvent ailleurs fonctionner comme des nominaux substituables au nom, au même titre que les pronoms indéfinis, comme ils peuvent se combiner, dans un- autre contexte avec un verbe en tant qu'autonomes (adverbes) *ex: išsat kullši* «il l'a mangé entièrement».

6.5.2. Syntaxe

kullši et *kullu*»peuvent figurer dans des syntagmes nominaux assumant les fonctions suivantes:

- fonction de complément explicatif :

  (662) *kullu yd šaf lli mannd* «et tous ces chefs-là se sont réunis».

- fonction d'indicataur du thème:

  (663) *aškin- d ilmma kullu ifqqirn lli ranin ay zzri* «et alors tous ces vieux qui voulaient se faire osculter accourent».

- fonction de complément d'objet direct:

  (664) *…nawi-d kullu tiġiṭṭm nnġ s ssuq* «nous avons ramené toutes nos chèvres pour les vendre au souk.»

- fonction de régime de fonctionnel :

  (665) *ssafḍn-n s kullu imddukkal nna dark* « ..ils convoquent alors tous tes amis»

kullu et *kullšši* ne sont pas attestés dans un syntagme en fonction de prédicat actualisé par un présentatif mais on peut les trouver dans des syntagmes prédiqués au moyen du monème ay da mise en relief.

(666) *kullu imt1an nnġ ay-nna* « ce sont toutes lesnôtres, ces parcelles de terres là-bas».

Dans ces différentes fonctions, un syntagme en *kullu* + *nominal* peut, commuter avec le syntagme en + pronom ou avec un syntagme en *Nominal* + *kullu* + *pron* :

(667) *kullu irgazn* «tous les hommes» ': *kullutn ou irgazn kullutn.*

Les formes *kullu* et *kullši* dans leur emploi comme déterminants de nom peuvent coexister avec les modalités nominales suivantes:

– le «pluriel»: moddalité susceptible de déterminer le même noyau que *kullu*

(668) *kullu yrgazn* «tous les hommes»

– Les modalités démonstratives :

(669) *kullši ilqqaġn nna ran agzzar* : «tous ces agneaux là iront au boucher»

– la modalité interrogative *man*

(670) *man kullu rrways tssnt*? « quels sont tous les chanteurs que tu connais?»

– le pronom complément de nom (possessif):

(671) *hann kullu tarwa-nnk darsn labas* «c'est que tous tes enfants vont bien»

– la modalité *yadn* «autre»

(672) *kllu ddrari yaḍn ad urta šin*

«tous ces autres enfants n'ont pas encore mangé»

lls peuvent également coexister avec les monèmes focalisateurs du syntagme prédicatif nominal *ula* «aussi», ḥtta, *walu, bla* «rien sauf», *zund* «tel», *ġir* «seulement» et les déterminants postposés *ka* «seulement», *nit* «justement» et ak^{w} «tout à fait ».

En revanche; ils ne peuvent pas coexister avec les nominaux indéfinis et les nominaux quantitatifs.

6.5.3. Axiologie

Du point de vue sémantique, le monème *kullu* (*kullši*) a une valeur d' «ensemble», de « totalité » et d'«entité absolue». Le référent du noyau qu'il détermine est désigné entièrement dans sa globalité. Cette valeur d'ensemble peut être, selon le référent du noyau, massive, quantitative ou abstraite ; l'essentiel est qu'aucune notion de restriction n'est insinuée. Le caractère défini ou indéfini du syntagme dépend dans la plupart des cas du signifié de l'ensemble de l'énoncé.

6.6. la modalité *yaḍn*(*in*) «autre»

Ce monème s'apparente aux indéfinis par le fait que son signifié dénote une notion d'*altérité* et partant d'indétermination concernant le référent du noyau nominal déterminé par le monème en cause *yaḍn* «autre».

C'est un déterminant qui a des latitudes combinatoires assez vastes par rapport aux autres déterminants du nom.

6.6.1. Morphologie

Le monème *yaḍn* se présente sous deux formes qui sont pratiquement des variantes libres du même signifiant: *yaḍ* et *yaḍnin ;* l'une et l'autre formes sont invariables quant au genre et au nombre. C'est le noyau nominal qu'elles déterminent qui peut recevoir normalement la détermination de la modalité du pluriel et varier en genre. La variation en état n'a rien à voir avec la détermination par *yadn yaḍnin* :

(673)	*argaz yaḍn*	«un autre homme»,
	tamġart yaḍn	«une autre femme»
	ifrxan yaḍn	«d'autres garçons»,
	tifrxin yaḍnin	«d'autres filles».

6.6.2. Syntaxe

Le monème *yaḍn* peut déterminer des noms appartenant aux classes suivantes:

– noms abstraits:

(674) *laεql yaḍn ad^k yxṣṣan* «il te faut une autre mémoire»,

– noms d'inanimés:

(675) *targant yaḍn* «l'autre arganier»

– noms d'humains:

(676) *amksa yaḍn* «un autre berger»

– autonomes à valeur temporelle:

(677) *assf yaḍn* «un autre jour»
ssaεt yaḍn. «une autre heure, un autre moment»

– noms de nombre:

(678) *sin yaḍn* « deux autres».

Outre les noms, ce monème peut déterminer les monèmes des classes suivantes :

– les nominaux indéfinis

(679) *kra yaḍn* «quelqu'un /quelque chose d'autre»
yan yaḍn «un autre»
mnnaw yaḍn «plusieurs autres»
lbaεd yadn «certains autres»

– les nominaux interrogatifs:

(680) *manwa yaḍn* ? «qui d'autre ? »
mit yaḍn? «quoi d'autre»
mani yadn «où autre = autre lieu »

(681) *ġ^{w}a-nn yaḍn* « *ce*lui là, l'autre »
walli yaḍn « celui, l'autre, de tout à l'heure ».

Le syntagme nominal [*nom* +*yaḍn*] peut remplir les fonctions suivantes:

– Prédicat :

(682) *aman yaḍn ayad* «ce sont des eaux d'autre nature !» *hann aɛṭṭar yaḍn ġġi-nna* «voilà (par là) un autre colporteur».

– complément explicatif :

(683) *ira wzun ann yaḍn imik n waman* «cet autre petit verger a besoin d'un peu d'eau»,

– indicateur de thème:

(684) *afqqir yaḍn inna yasn ad ur tggallam*: «un autre vieillard leur a dit : ne jurez (surtout) pas»

– complément d'objet direct:

(685) *wis stt yyam nftḥ - as tiṭṭ ann yayḍn*

«au sixième jour, nous allons l'opérer de l'autre oeil»,

– régime du fonctionnel :

(686) *hutn-in ġ tama n wanu ann yaḍn* «les voilà près de l'autre puits»

fkat imik iykzin ann yadn «donnez un peu à cet autre chien»

Le monème *yaḍn*(*in*) se combine avec d'autres déterminants du nom, et avec d'autres nominaux (indéfinis et quantificateurs). Il s'agit des coexistences avec les monèmes suivants :

– la modalité du pluriel (*v. supra*),

– les déterminants démonstratifs *ad*, *ann*, etc. Dans ce cas, l'ordre d'apparition dans le syntagme est *Nom* + *Dém.* + *yadn* :

(687) *argaz ad yaḍn ur ifri yat* « cet autre homme n'a rien payé»,

– les pronoms compléments de noms (possessifs) :

(688) *talluzt nnum ann yaḍn ad zwin* «c'est votre (autre) amandier qu'ils ont gaulé» ;

– l'ordre préférentiel est *nom* + *n* + *pron* + *yaḍn*

et très rarement l'inverse *nom* + *yaḍn*+ *n* + *pron*.

– les nominaux indéfinis *yan* «un», *kra-n* «quelque».

l'ordre est toujours *indéf* - (*n*) + *nom* + *yaḍn :*

(689) *yan urgaz yaḍn add issafḍ* «c'est un autre homme qu'il a envoyé »
siggl kra n uḍbib yaḍn» «cherche un autre médecin » ;

– les nominaux quantitatifs *mnnaw* «plusieurs», *mnšk d* «grand nombre»

(690) *mnnaw mddn yaḍn ami yġ*^{w}*ra* « il a invité plusieurs autres personnes»

Dar-s sul mnšk d lktub yaḍn «il a encore un grand nombre d'autres livres»,
l'ordre est toujours: dét + *nom* + *yaḍn.*

Le monème *yaḍn* peut également coexister, dans le même syntagme prédicatif, avec les monèmes focalisateurs du prédicat nominal, *ula* «aussi», *ḥtta* «même», *walu bla* «rien sauf», *ka* «seul», *nit* «même» et *ak*^{w} «tout».

En revanche, il n'admet pas la coexistence avec les déterminants *flani* «un tel», *ku* «chaque», les monèmes *tugtt* «la plupart de», *mnšk-d* «grand nombre de», *anškad-d* «autant de», *kraygatt* «n'importe quel». Il ne peut coexister avec le nominal partitif *imik-n,* qu'en présence d'une modalité du type défini, en l'occurrence un démonstratif.

6.6.3. Synthématique

Le monème *yaḍn*(*in*) participe à la formation synthématique conjointement aux nominaux supports de détermination. Il se présente alors sous une forme tronquée:

(691) *wayyaḍ* «celui autre»,
tayyaḍ «celle autre l'autre»
wiyyaḍ « les autres»
tiyyaḍ « les autres + F»

Ces synthèmes peuvent se substituer au syntagme nominal [nom + *yaḍn*(*in*)], dans quelque situation particulière :

(692) *ažžig yaḍn* «la fleur autre =l'autre fleur»
wayyaḍ «l'autre (à savoir la fleur)»

6.6.4. Axiologie

Du point de vue du signifié, la modalité *yaḍn* a une valeur générale d'altérité. Le noyau qu'elle détermine est, du fait de l'absence de son référent, considéré comme indéfini. Mais d'un autre point de vue, il suppose l'existence, pour le locuteur et l'auditeur, d'un corollaire bien déterminé par rapport auquel le référent est considéré comme «l'autre» (pas celui-ci mais un, autre).

Cette nuance peut être appréhendée dans le rapport de *yaḍn* avec certaines autres modalités en présence autour du même noyau nominal ; en l'occurrence les démonstratifs. Ainsi, la valeur déictique de «présence» contenue dans les démonstratifs *ad* «ce-ci» et *ann* «ce-là» estompe la valeur d'absence et partant d'indéfini de *yaḍn*.

(693) *fki d aġwrraf ann yadn* «donne-moi ce bol-là, l'autre».

Dans cet exemple, la construction laisse supposer une situation où plusieurs *aġ*^{w}*rraf* «bols» sont en présence des protagonistes du discours et que le locuteur recourt à l'élément *yaḍn* pour lever la confusion. Avec les déterminants quantitatifs également, la valeur de *yaḍn* recouvre une nuance de supplément et d'ajout par rapport à la quantité, ou au nombre signifié par le syntagme *quantitatif* + *nom* :

(694) *smd asn-n imikk yaḍn n tammnt*
«ajoute lui encore un peu du miel».

6.7. L'absence de modalité

L'absence de modalité est une caractéristique du nom en amazighe. Cependant, sans la plupart de ses emplois, le nom est accompagné d'au moins un déterminant. Certains cas d'absence de déterminant peuvent être dus à des conditions d'ordre situationnel ou relèvent de la nature même du nom en cause.

Le cas des noms propres est celui qui donne lieu à l'absence d'actualisateur: un nom propre par définition est censé être défini pour le locuteur et par l'auditeur. Dans un énoncé, il est rare qu'un nom propre soit accompagné d'un démonstratif ou d'un pronom complément de nom. Par ailleurs, un nom propre dans un emploi hors situationnel n'a pas de sens et perd par là son trait inhérent de défini pour n'être que «non défini». Les situatiens sont nombreuses, par exemple les «apostrophes», les répliques à des questions de genre «qui ?», les cas d'énumération etc.

Le « nom commun» employé hors situation et hors contexte est également «non défini». Les traits «défini» et «indéfini» lui sont conférés par la situation extralinguistique ou, dans le syntagme, par les déterminants. Il peut donc apparaître dépourvu de son actualisateur, tout en ayant une valeur quelconque, dans les cas de l'énumération, les répliques ; et dans des syntagmes, par exemple comme expansion du verbe *g* «être» *iga yargaz* «il est un homme», ou du verbe *ili* «exister»: **ex**: *illa lhna* «il ya la paix».

Chapitre 7

L'expression du « possessif »

7.1. Les pronoms complements de nom

En amazighe, l'idée de «possessif» est exprimée par la détermination du nom (possédé) par un pronom personnel (référent à un possesseur) au moyen du fonctionnel *n* «de» (réalisé *nn*). Le paradigme des pronoms personnels en question contient la référence à toutes les personnes de 1 à 6. c'est cette différenciation de personnes qui distingue ces pronoms les uns des autres alors que leur comportement est identique.

On en traite ici après les déterminants grammaticaux du nom car leur étude en particulier permet de saisir leur comportement dans la langue à travers les latitudes combinatoires qu'ils manifestent avec les autres monèmes de l'énoncé et en particulier les déterminants du nom.

Un nom déterminé par un pronom (complém ent de nom) peut commuter avec son substitut support de détermination recevant la même détermination. Ce complexe a la valeur du pronom possessif dans la langue :

(695) *aqq^{w}rab nnk ay-ad* «c'est ta sacoche, celle-ci».
win-nk ay-ad «c'est le tien»

Avec certains noms de parenté, le pronom complément suit directement le nom de parenté.

(696) *baba-k* « père»
ma-s «sa mère»
ultma-m « ta sœur » (à toi,.F)

Dans le cas des «possessions inaliérrables» tels que les parties du corps et les objets de l'entourage familier, le nom se passe généralement, dans certaines constructions du pronom, déterminant (possessif), l'idée de possession étant «trop évidente» :

(697)
aḍar niw / *aḍar inu* «mon pied» ;

mais

yaġi wdar «(mon) pied me fait mal : j'ai mal au pied »»
afus nns «la main de lui = sa main» ;

mais : *yut-t ġ ufus* «il l'a frappé sur la main»
ilsa-d ažllabiy «il a mis (sa) jellaba»
ixry as uqqšab « ila la robe déchirée»

7.1.1. Morphologie

Combiné au nom qu'il détermine, le pronom complément du nom n'affiche aucune variation morphologique de type genre ou nombre. Ces pronoms maintiennent le même genre et le même nombre que ceux du référent (le possesseur). En revanche, ils sont indifférents àu genre et au nombre du nom déterminé (possédé) :

(698) *aġyul nn-s* «son âne»
tafunast nn-s «sa vache»
igwal nn-s «ses ânes»
tifunasin nn-s «ses vaches».

7.1.2. Syntaxe

Outre leur compatibilité avec les noms communs et les noms de parenté, les pronoms en question peuvent également déterminer :

– des noms propres (de personne eu de lieux géographiques); la valeur possessive exprimée par cette détermination. recouvre une nuance d'expressivité et d'affectivité:

(699) *ḥmad nnġ* «notre (cher) Ḥmad»
ig^{w}nan nnġ «notre cher Igounane (nom de village)» ;

– des noms compléments de noms de nombre qui peuvent ne pas apparaître (ellipse) devant le numéral et laisser ce dernier en contact direct avec le pronom qui le détermine, par le biais du fonctionnel *n* :

(700) *kraḍ ifullusn nnun* «trois de vos coqs »
kraḍ nnun «trois des vôtres»

N.B. Ces pronoms ne sont pas compatibles avec les nominaux autonomes:

(701) **sbaḥ nnun* « votre matin»
**azkka nnġ* «notre demain»

peuvent déterminer le nom dans ses différentes fonctions syntaxiques dont:

– la fonction de prédicat actualisé par un présentatif :

(702) *hann lk^w nnaš nnk* «voilà ton cahier» ;

– la fonction de complément explicatif :

(703) *yaġi wmarg nnsn* «je languis d'eux» ;

– la fonction d'indicateur de thème:

(704) *tamġra nnun ur as ak^w ḥaḍrġ* « votre mariage a eu lieu sans ma présence» ;

– la fonction de complément d'objet direct :

(705) *ẓriġ tafunast nnun ġ tama n-wanu* « j'ai aperçu votre vache près du puits» ;

– la fonction de régime du fonctionnel (complément prépositionnel):

(706) *hann isrfnn s umġar nnsn*
«il envoya chercher leur chef tribal» ;

(707) *laṭr n taġatt nnun aynna* «c'est les traces de votre chèvre».

Les pronoms complément du nom peuvent coexister, dans le même syntagme nominal, avec certains autres déterminants du nom dont :

a. les déterminants démonstratifs:

(708)

asrdun ad nnk ur bahra isiyyr «ton mulet-ci, n'est pas bien entraîné»

aġrum da nnsn ur ra^tt irẓ uẓru « leur pain de tout à l'heure, (même) une pierre ne (peut) le casser».

Cette coexistence est impossible avec le démonstratif *nna* «ce en question» dans sa valeur d'«éventuel, hypothétique et de non défini».

Ceci va d'ailleurs dans le sens du caractère défini des «possessifs» qui sont incompatibles avec les indéfinis. En outre, leur coexistence avec les démonstratifs (eux aussi à vocation définie) est une insistance sur le caractère double de la «définition» de l'objet de possession (nom déterminé) ; d'une part par sa présence (soulignée par un déictique) et d'autre part, par son appropriation explicitée.

L'ordre préférentiel de parution de ces deux déterminants est

nom + démonstratif n + pronom + (expansion) :

(709) *afrux ad nn-m* «ton enfant, (celui-ci)»

Avec certains noms de parenté, l'ordre est inversé, du fait que le pronom complément est directement attaché au nom de parenté en cause :

(710) *yiwk ad* «ton fils» ~ **yiwi ad nnk ;*

b. la modalité *kullu* «tout»

(711)

kullu timġarin nnsn gant ist ^darnġ

«toutes leurs épouses sont de chez nous » ;

c. la modalité *yaḍn* «autre» et surtout en combinaison avec un démonstratif:

(712)

targant ann yadn nnun

«l'arganier +F ce-là autre de vous = cet arganier, le vôtre»

lk^w nnaš ann yadn nnk

le cahier, ce-là l'autre de toi = cet autre cahier (le tien).

Tigmmi yaḍn nns.
«la maison autre de lui = l'autre de ses maisons».

Ils peuvent également coexister avec des nominaux quantificateurs, en l'occurrence:

– *kra-n* «quelque chose de = quelques»

(713) *ẓriġ kra n thray nn-k ġ iġzr*
«j'ai vu quelques unes de tes brebis dans la vallée» ;

– lbaɛḍ -n «quelques (uns) de»

(714) *hann lbaɛḍ n tɛyyalin nnsn ka yssnn i wḥwaš*
«seules quelques unes de leurs filles savent danser *l'aḥwaš*».

NB. Quand le nom déterminant a un référent déjà cité et connu, *lbaɛḍ* comporte comme un nominal et reçoit la détermination par le pronom complément du nom :

(715) *lbaɛḍ nn-snt* «quelques unes d'elles» ;

– *tugtt –n* « la grznde quantité de….la plupart de»

(716) *nttan a ykkrzn tugtt n imtlan nnsn*
«c'est lui qui laboure (usurpe) la plupart de leurs terres» ;

– *mnšk – n / mnšk -d* «combien de»

(717) ***...****imma mnšk n talluzt nn-ġ a yzwi bla ššrɛ*
« .. et combien de nos amandires il a gaulé à tort !...» ;

– les monèmes *ula* et *ḥtta* «aussi, même»

(718) *awya-dd ula tarwa nnun* «venez aussi avec vos enfants»
ḥtta timġarin nn-sn mmaġnt
«même leurs femmes se sont battu» ;

– Les monèmes *ġir*, *ka* «seul», *akk*^{w} «tout» et *nit* «même» :

(719) *lflus nnk ka yra «* il ne veut que ton argent» ;
ġir tarwa nn-m ad ttgabalt «occupe-toi seulement de

tes enfants»,
lqayd nnġ akk^{w} add iggwzn s ssuq « c'est notre caïd en personne qui est arrivé au souk».
hati asrdun nns nit a yzznz «c'est son mulet-même qu'il a vendu» ;

– le monème *walu* «pas de» et *walu sul* «plus de»

(720) *walu sul laxbar nns* «plus de ses nouvelles»
walu frank nns «pas un centime de lui (de sa part».

Enfin, les pronoms compléments de nom (possessifs) ne peuvent pas coexister, dans le même syntagme nominal, avec d'autres déterminants du nom dont : l'interrogatif *man* «quel», l'indéfini *yan* «un», l'indéfini *flani* «un tel» les monèmes *ku* «chaque» *mnnaw* «combien» *kraygatt* «quelconque et avec le nominal quantitatif *imi kn* «un peu de»

7.1.3. Axiologie

Les pronoms compléments de noms, dans leur rapport avec le noyau nominal, soulignent la valeur d'une «appropriation» au sens très large, laquelle est nuancée et précisée par ce contexte et selon les références des éléments en présence dans le même syntagme.

Chapitre 8

L'expression de l'indéfini

Les nominaux *yan* «un» et *kra* quelque, chose de»

8.1. Le monème de l'indéfini : *yan* «un»

Il s'agit de l'homonyme du numéral cardinal *yan* «un» et du pronom indéfini *yan* «quelqu'un». Il apparaît, dans l'énoncé, antéposé au nom (*yan* + nom) avec lequel il forme un syntagme à valeur d'indéfini. Du fait du syncrétisme formel entre ce monème et son homonyme cardinal, il est parfois assez difficile de les distinguer l'un de l'autre sans le recours au contexte d'apparition ou à la reconstruction des paradigmes de commutation (le premier avec les « indéfinis » et le second avec les «noms de nombre».

8.1.1. Syntaxe

Ce monème se combine avec :

– un nom à l'état d'annexion:

(721) *yan urgaz* « un homme »
Ya t^tmġart «une femme»,

Il ne peut actualiser un nom propre (de personne, de lieu...) sauf si ce dernier est transféré par l'usage dans la sous-classe des noms communs:

(722) *yan baɛḷḷa* « un (certain) Baâlla (patronyme) = un idiot»,

– les noms de nombre ; seuelment dans le cas où il souligne la valeur indéfinie du syntagme numéral:

(723) *yan sin irgazn* «un deux hommes = quelques hommes» ;

Il ne peut pas coexister avec les nominaux autonomes. Déterminant toujours un nom au singulier, il varie selon le genre de ce dernier ; on a alors deux unités: *yan* , pour le masculin «un», et *yat* pour le féminin «une».

Dans le cas où il précède un nom de nombre, c'est en général la forme masculine qui est employée sauf quelques exceptions.

(724) *ur sul dars iqama bla yan mnnawt thray*
«il ne lui en reste que quelques brebis»
fki yan imik n waman «donne moi un peu d'eau»

– avec la modalité *yadn* «être»

(725) *nawi - d illmma yan lmaεllm yaḍn* «..alors, nous avons fait appel à un autre artisan»

L'ordre de parution dans l'énoncé est pertinent : à savoir

yan + nom + *yaḍn*.

Ce type de syntagme peut être paraphrasé par réduction du nom (noyau) à condition que son référent soit déjà mentionné auparavant des protagonistes du discours ou dans le récit. Dans ces cas, *yan* a le statut de substitut indéfini du nom:

(726) *nawi - d illmma yan yaḍn* «et alors nous avons fait appel à un autre ».

Le syntagme *yan lmaεllm yaḍn* se comporte, syntaxiquement, comme un nom et remplit les fonctions de ce dernier au même titre que *yan lmaεllm* (vu *supra*).

Le monème *yan* a un rapport d'exclusion mutuelle avec tous les déterminants du nom à vocation du défini, en l'occurrence les démonstratifs, les monèmes personnels compléments du nom (possessifs) et la modalité *man* «quel». Il n'admet pas non plus de combinaison avec les nominaux *kra-n* «quelque chose de = quelqu'un», *flani* «un tel», *Ibaεḍ* «quelques» et les quantifiant, dont *tugtt -n* «la plupart de», *mnšk-d* «combien de, grand nombre de…» et *anštad^d*. «autant de».

Le syntagme en *yan* + Nom remplit les fonctions nominales suivantes:

– La fonction du complément explicatif :

(727) *s nn yuška yan kabran* «..et un caporal arriva »,

– la fonction d'indicateur de thème :

(728) *yan lmaɛlm inna yanġ alfayn-rryal* « un artisan nous a dit (le prix) 2000 réaux»,

– la fonction de complément d'objet direct:

(729) *awid yan ttržman issnn taɛrabiyt..* «faites venir un interprète qui connaît l'arabe»,

– la fonction de régime du fonctionnel:

(730) *iduwwr-d ka sslk i yat^tagant* « Il (les allemands) a entouré une forêt de fil de fer (barbelés) … »

tigmmi n yan umddakk^{w}l nns «la maison d'un de ses amis».

– Combinaison avec les autres monèmes:

le monème *yan* peut coexister dans le même syntagme nominal avec les nominaux quantifiants *mnnaw* «combien = plusieurs» et *imik +n* «un peu de». L'ordre de cette combinaison est tel que *yan* soit toujours antéposé au quatifiant :

yan + Q + (n) + Nom).

8.1.2. Axiologie

– l'indéfini *yan* et le numéral *yan*

Le syncrétisme formel entre l'indéfini *yan* et son homonyme cardinal *yan* donne souvent lieu à l'ambiguité quant à la valeur du signifiant *yan* combiné à un nom.

Néamoins, la reconstruction des deux paradigmes de commutation permet parfois de lever l'ambiguité. Ainsi *yan*, indéfini est à faire figurer avec des nominaux de type *kran-n* «quelque..», *mnnaw* «plusieurs», *lbaɛḍ-n* «certains» qui tous se combinent avec le nom au moyen du fonctionnel *n* «de» :

- Paradigme 1 **:**

(731)
yan urgaz «un homme»
kra n urggaz «quelque homme»
mnnaw irgazn «plusieurs hommes»,

- Paradigme 2 **:**

(732)
yan urgaz = un homme»
sin irgazn …= «deux hommes» etc.

Outre cette possibilité, les tests de l'interrogation et de la négation permettent aussi de désambiguiser l'équivoque à propos du signifié de *yan* :

– à une question introduite par le monème interrogatif *mnšk* «combien» correspondrait nécessairement une réponse où le signifié de *yan* est un numéral dont le complément est parmi les substantifs à valeur nombrable.

– alors qu'à une question introduite par un interrogatif du type *ma* «qui, que?», correspond une réponse par un syntagme où yan aurait la valeur d'indéfini,

(733) *ma t^tẓrit ġass(ad)* ? «qu'as-tu vu aujourd' hui,?»

réponse :

- *yan urgaz* «un homme»
- *yat^tmgart* «une femme» etc ;

ou un élément qui se substitue à ce type de syntagmes, en l'occurrence, un nom propre ou un pronom support (démonstratif) :

- *ḥmad* «Hmed »
- *faḥma* «Fatma»
- *gg^{w}a-nn* «celui-là (humain»

ou encore un syntagme en *kra* + *n* + Nom :

(734) *kra n ifrxan* «quelques garçons».

Notons que certains syntagmes favorisant l'un ou l'autre signifié du monème *yan* :

Ainsi, dans un syntagme à valeur de négation restrictive du type :

(735) *ur* + X + *bla* +*yan* + nom
«nég. +X + sauf + *yan* + nom» :
(736) *ur riġ bla yan udlis* «je ne veux qu'un (seul) livre»

Ce genre de syntagme favorise l'interprétation de *yan* comme numéral plutôt que comme indéfini, alors qu'un syntagme à valeur de «négation absolue» ne donne pas lieu à cette interprétation. C'est plutôt le pronom indéfini qui est employé ; le monème *yan* étant toujours en finale absolue du syntagme et ne peut être combiné à un nom :

(737) *ur ssnġ yan* «je ne connais personne»
ur ssnġ yat «je ne sais rien»

Enfin, le dernier critère de distinction entre les deux valeurs de *yan* est celui du principe de la coordination dans un syntagme ; le numéral ne peut s'accorder qu'avec un autre numéral et de même pour l'indéfini :

(738) *yuška-d yan lqq^{w}bṭan d sin imxzniyyn* « arrivent le capitaine et (avec) deux mokhaznis ».

Dans ce contexte, le syntagme *yan lqqwbṭan* doit être interprété par opposition à *sin imxzniyn* ; autrement dit, *yan* par rapport à *sin* «deux». Ce qui n'est pas le cas dans l'énoncé suivant ::

(739) *yan ummrroki d yan ulanžiri* « un Marocain et un Algérien»,

où le monème *yan* signifie plutôt l'indéfinitude : «un parmi d'autres = un quelconque..».

Si entre *yan* l'inrdéfini et *yan* le numéral, il y a possibilité d'hésitation ; entre le nominal indéfini *yan* et son homophone le pronom indéfini *yan*, le risque de confusion ne se pose pas. Ceci est dû à la distribution complémentaire des deux unités.

Le pronom indéfini *yan* peut se substituer au syntagme nominal *yan + nom* ; il peut également fonctionner comme tous les substituts du nom en remplissant des fonctions nominales (*v. supra*). Il peut dans ces emplois commuter avec le support *wanna* «celui qui» et *kra* «quel-qu'un».

Par contre, le nominal indéfini *yan* ne peut figurer dans l'énoncé que déterminé par un nom, et c'est ce syntagme *yan + nom* qui reçoit les autres déterminations nominales.

Combiné à un syntagme composé d'un nom et de son déterminant lexical (participe, nom de qualité) le monème *yan* annule la valeur définie que véhicule en principe ce type de construction, le déterminant lexical étant souvent un complément qui confère le trait «+ défini» au nom qu'il détermine :

(740) *riġ yan ungul mqqurn* « je veux un grand pain».

Le syntagme *angul mqqurn* devient un syntagme dont le référent est «quelconque, indéfini». Ceci est analogue au rapport de *yan* avec le nom qui le détermine : *argaz* «l'homme». Ce dernier, seul, a toujours une tendance à être défini, ne serait-ce qu'au titre de générique (l'homme en général); avec *yan* il s'affiche comme indéfini : « un quelconque, un certain homme, quelque homme ».

Combiné aux syntagmes composés d'un quantifiant indéfini et d'un nom, (*yan + Qt* +Nom) yan ajoute au signifié du syntagme une nuance d'atténuation dans la quantité ou le nombre :

(741) *yan imikk n tammnt* «un tout petit peu de miel»
yan mnnawt ^ taqqyin «quelques dattes»

Ce genre de construction a tendance au figement par la fréquence d'usage (euphémisme, etc).

Combiné à un syntagme numéral composé d'un nom de nombre et de son complément, *yan* annule la précision arithmétique de ce syntagme et fait perdre au nom de nombre son signifié exact. Le tout est réduit à un syntagme à valeur d' «estimation» et d'«approximation aux alentours du chiffre exprimé par le cardinal :

(742) *yan sin ilqqaġn* «quelques moutons»
yan kratt^tfrxin «quelques filles»

Le syntagme le plus usité dans le parler et qui tend par fréquence d'usage au figement est *yan sin* «un deux» = un certain nombre» lequel syntagme est commuatable avec *yan mnnaw*, «un certain nombre» et *kra n sin* «quelques deux, quelques uns ».

8.2. Le nominal indéfini *kra - (+n)* « quelque chose (de»

8.2.1. Syntaxe :

Ce monème a deux types de distribution:

- il peut apparaître seul et se comporte comme un substitut nominal (pronom indéfini) (cf. *supra* § 4. 73) en remplissant les différentes fonctions d'un nom :

  (743) *yuška-nn kra* «quelqu'un est arrivé, là-bas» ;

- il peut également n'apparaître qu'en combinaison avec un nom au moyen du fonctionnel *n* «de» et se comporte alors comme un nominal indéfini déterminé par le nom au même titre que le monème *yan* «un» (vu *supra*).

Ainsi on peut d'ores et déjà reconnaître les deux signifiés de *kra* en observant la distribution de ce signifiant dans l'énoncé: une structure du type *X kra* (+ *expanssion*) est un contexte syntaxuque favorable à l'apparition du pronom indéfini remplissant seul des fonctions primaires ; alors qu'une construction où le monème *kra* + *n* + *nom* est un contexte combinatoire qui favorise le signifié et la fonction du nominal indéfini ; car c'est le syntagme composé du noyau nominal et de *kra* qui reçoit les autres déterminations : *kra n tgmmi* = «quelque maison», dans l'énoncé

(744) *riġ kra n tgmmi yaɛdln* «je cherche quelque maison convenable» ,

par opposition au syntagme où *kra* est un pronom , dans :

(745) *tigmmi n kra yaɛdln* « la maison de quelqu'un de bien».

Le monème *kra* peut par le biais du fonctionnel *n* être déterminé par un nom qui se met à l'état d'annexion.

(746) *argaz* ~ *kra n urgaz*
«l'homme» «un cetrain homme» + EA ».

Le nom déterminant *kra* peut appartenir aux sous-classes suivantes:

a. nom concret :

– animé:

(747) *isġa kra n izammarn* «il a acheté quelques béliers »

– animé + humain:

(748) (780) *kra n imḥḍarn* «quelques étudiants»,

– inanimé:

(749) *kra n tannfult* «quelque billet»

b. nom abstrait

(750) *kra n bas ur illi* (HB. 85) *«Il n'y a pas de mal = ce n'est rien».*

Le monème *kra* ne peut se combiner avec un nom propre (de personne ou de lieu) que si ce dernier a perdu ce trait et se range du côté des noms communs, ou quand il désigne une tribu, ou une grande famille à condition qu'il s'accompagne d'un monème lié comme *u* «celui de» et de ses variantes *ayt* «ceux de», *ult*, *ist*, «celle(s) de»

(751) *kra n urqqas ka yga* «il n'est qu'une sorte de courtier»
kra n ayt igʷnan «quelques uns du village d'Igounane»,

Il ne peut pas coexister avec les pronoms ; sauf les pronoms supports de détermination démonstratifs notamment *wanna* «celui (inconnu) qui …».

(752) *ttmun bdda d kra n wanna x tumnt* «ne fréquente que celui en qui tu as confiance»

Des noms de nombre, il peut souvent coexister avec ceux qui accompagnet leur complément dans un syntagme numéral:

(753) *kra n walf rryal* «quelque mille réaux»;

Il donne au syntagme une valeur euphémique, d'approximation au

même titre que *yan* (un) vu précédemment.

Le monème *kra* dans son rôle de nominal indéfini déterminé par le nom, maintient sa place antéposée à ce dernier et au fonctionnel *n : kra+n +nom.* Du reste, il est morphologiquement invariable. Cependant, le nom qui le détermine peut se présenter sous toutes les variations morphologiques possibles du genre et du nombre et d'état (s'il en est capable).

Le syntagme nominal en *kra+n+nominal* peut assumer les fonctions syntaxiques suivantes :

– la fonction prédicative:

(754) *kra n lkdub daġ ka ynna* « c'est encore quelques mensonges»,

– la fonction du complément explicatif :

(755) *iẓli-tnt kra n tagut* «quelque brume me gêne la vue »,

– la fonction d'indicateur de thème:

(756) *kra n islmadn sqqsan gik* : «quelques instituteurs demandent après toi»,

– la fonction de complément d'objet direct:

(757)
fkin aġ-d kra n lkumir ikkan haqqan asgg^{w}as
«ils nous ont donné un pain probablement fait depuis un an»,

– la fonction de régima de fonctionnel:

(758)
ur izrb a ysiggl s kra n^lxdmt «il n'est pas pressé de chercher un travail»
tskkiws ġ tgmmi n kra n ayt^dars «elle est restée à la maison de quelques parents à elle» ;

– Combinaison avec d'autres monèmes:

a. Le monème *kra* peut figurer dans un syntagme nominal où le noyau est déterminé par la modalité *yaḍn*, «autre» :

(759) *zayd siggl kra n udbib yaḍn* «va chercher quelque autre médecin» ;

b. il peut aussi coexister avec le quantitatif *mnnaw* «combien, plusieurs»

(760) *kra n mnnaw irgazn as t^tk^{w}in* «c'est à plusieurs qu'ils ont réussi à le terrasser».

N.B. *kra n mnnaw* est ici équivalent au syntagme *yan mnnaw* (v. *supra*) ;

c. il peut être combiné à des monèmes focalisateurs du nom comme *ula* «aussi» *ḥtta* «même», *ġir* «seulement».

(761)
ula kra n tġ^{w}da iratt «il cherche aussi quelque correction».
llan t-gi-s ḥtta kra n tlkin «il y a même quelques poux (dans les cheveux)
ixss-ak ġir kra n uɛkkaz : «il ne te manque (plus) que quelque gourdin».

d. avec le monème de comparaison *zund* «tel»

(762) *iga zund kra n zaɛḍud* «il est comme quelque singe » ;

e. L'emploi- du monème *kra* avec un syntagme à valeur négative est possible:

(763) *ur tirẓi bla kra n murran* « seul quelque gaillard peut le briser» ;

f. le monème *kra* peut coexister avec le monème *ka* «seulement»

(764) *kra n lflus ka yra* : «il ne cherche que quelques sous» ;

En revanche, ce monème est incompatible avec tous les déterminants de type définis démonstratifs et pronoms complément de nom (possessifs) sauf quelques exceptions. Il ne peut coexister, non plus, avec les monèmes ayant des affinités combinatoires avec le syntagme défini dont les focalisateurs *nit* «même», *akk^w* «tout à fait», les synthèmes *sixfnns* «lui.-même» (et ses variantes), *wahdut* (et ses variantes) «seul».

Il est également incompatible avec le déterminant interrogatif *man* «quel?», le déterminant *ku* «chaque» et le monème *flani* «un tel», le synthème *kraygatt* «n'importe quel» et les nominaux quantitatifs *lbaɛd+n.* «certains», *kullu* «tout, ensemble», *tugtt* «la plupart», *kigan+d*, *lquwt-^d* = «grande quantité de», *kda-d* «beaucoup de» et *imik-n* «un- peu de»

8.2.2. Axiologie

le monème *kra ,* dans son emploi comme monème indéfini déterminé par le nom, véhicule une valeur qui lui est souvent conférée de par son propre sémantisme corrélé à celui du nom qui le détermine (le substantif). Le signifié d' un syntagme en *kra+n* peut avoir ou bien une valeur d'*indéfini* et d'*indéterminé* lors de l'énonciation, ou bien une valeur de *partie* d'un référent nombrable et divisible.

Ainsi, dans un syntagme où le noyau est un substantif référant à un être, un, objet Sgulier, *kra* a le signifié de «certain», «quelconque», «nom connu».

(765)
riġ kra n^lk^{w}nnaš ma ġ ttaraġ
«je veux un cahier sur lequel écrire» (un cahier quelconque).

En combinaison avec un noyau dont le référent est nombrable (plusieurs êtres ou choses), *kra* à la valeur du «partitif :

(766)
kra n iqqaridn « un peu d'argent (= petite somme) »
kra n tmẓin « un peu de blé (petite quantité) » ;

encore faut-il que le contexte situationnel puisse aider à savoir si l'on a affaire, dans ces cas, à une simple indétérmination ou à une guelconque petite quantité ou petit nombre ; ce qui permettra de voir si l'on peut substituer à *kra* le monème *yan* «un certain» ou les syntagmes quantitatifs *yan mnnaw* «un certain nombre» et *yan imik* «un peu de».

Avec les monèmes autonomes de valeur temporelle, *kra* a souvent une valeur approximative (non précise) concernant la durée (ou la date) exprimée par le monème en cause:

(767) *kra n wass(f)* «un de ces jours = un jour indéterminé»

mais quand l'autonome temporel est déterminé par la moda1ité du pluriel, la combinaison avec *kra* donne au syntagme une valeur approximative concernant le nombre des unités chronologiques en question.

(768)
kra n tmn yyam «quelque 8 jours = une huitaine de jours»
kra n saεtayn «quelques 2 heures = un bon moment».

A propos du monème *flan* «un tel, untel»

I1 s'agit d'un terme emprunté à l'arabe, *fulân* / *flân* = «untel» (quelqu'un désigné dans le discours). Dans le corpus, seules trois occurrences sont attestées pour ce monème :

la première présente *flan* comme un substitut de nom tel : «quelqu'un qu'on ne nomme pas dans le discours» ;

la première *flan* comme un substitut de nom propre et partant elle est à considérer comme un pronom indéfini :

(769) *wanna... flan bn flan, inna mkadd mkadd…*
«celui (à savoir)…un tel fils de untel a dit ceci et cela.. » ;

la deuxième occurrence donne *flan* comme déterminant de substantifs :

(770) *ha yaḷiman issafḍ-d inna assf iy flan, hann ra ttuaεa lgərra ġ lmakan flani* « c'est que les allemends ont envoyé dire que tel jour, il y aura la guerre à tel lieu».

Ce monème, d'après les informateurs locuteuteurs natifs, présente les caractéristiques et le comportement suivants :

- il peut varier en genre : *fIan* «un tel, untel » *flanta* «une telle» ;
- il peut recevoir la détermination du monème du pluriel : *id flan* ou *id wiflan* «tels» ;
- il se présente en déterminant un nom sous les deux formes

flan et *flani* ou les deux formes ensemble constituant un synthème: *flan - flani* :

(771) *Imakan flan-flani* «l'endroit un tel = tel endroit » ;

il est souvent employé dans les récits et rarement dans le discours direct quotidien ; sauf le cas très spécial où l'on remplace un nom propre par *flan,* si ledit nom est déjà connu dans la conversation, ou s'il s'agit du locuteur qui rapporte des propos le concernant ;

il peut également déterminer les noms de toutes les sous classes et le syntagme en *nom +flan(i)* remplit toutes les fonctions du nom, exceptée celle de prédicat actualisé par les présentatifs *ha*, *hu* et *ay,* qui supposent pour le noyau un référent «défini».

Il n'est combinable avec aucune modalité nominale en dehors du pluriel.

Chapitre 9

L'expression de la quantification

Les nominaux quantificateurs

9.0. Introduction

Il s'agit des nominaux qui ont en commum, d'une part le fait qu'ils sont déterminés par le nom et, d'autre part, ils «indiquent la quantité par laquelle le nom est défini».[44] Ils se situent tous avant le nom auquel ils se rattachent par le biais du fonctionnel *n* «de» ou *d* «c'est» pour assurer ce rôIe de quantificateurs. Il s'agit en l'occurrence des unités suivantes:

(772)

- *mnnaw(+n)* «combien = plusieurs- de»
- *mnšk+d* «combien de = beaucoup de»
- *kda+d* «grande quantité de...»
- *anšt-ad+d/(n) / anšt+ad+d* «autant de» ( )
- *ġa-y(a)d +d* «cette chose de = autant de !»
  (/gay .. ad + d)
- *tugtt + n* «la majorité de»
- *lquwt + d* «force de :: grande quantité de»
- *kigan + d* «beaucoup de»
- *imikk + n* «un, peu de»)
- *lbaɛḷ + n* «certains de.., une partie de.. ».

9.1. Morphologie

Au plan de la forme, ces unités ne présentent pas de variations particuliàres; seul le monéme *mnnaw* admet la variation en genre et

[44] J. Dubois,*1973, Dictionnaire de linguistique*, Larousse, p. 402.

reçoit quand le nom complément est féminin, l'élément -*t* du genre féminin en sa finale. Ce phonomène fait objet d'assimilation avec le *t*- initial du complément

(773) *mnnawt^tmġarin* → *mnnaw ttmġarin* = plusieurs femmes».

Les monèmes qui sont accompagnés d'un *d* conjoint et qui ont en finale une dentale (*t* ou *d*) voient cette dernière s'assimiler à ce *d* conjoint :

(774)

anštad +d > anštadd	«autant de»
ġayd^d / ġaydd	«autant de»
lquwt-d → lguwdd	«grande quantité de».

La variante de *mnšt-d*, *mnšt-d* donne lieu à l'assimilation de son *t* final avec le *d* conjoint :

(775) *mnšt^d* → *mnšt^d* «combien de… !».

Excepté *mnnaw(n)* «plusieurs», *tugtt-n* «la majorité de» et *lbaɛḍ-n* «quelques» qui ne sont combinables qu'avec un nom déterminé par la modalité du pluriel, tous les autres peuvent se combiner aussi bien avec un nom au singulier qu'un nom au pluriel :

(776) *mnšk d waqqur a ggis*! «qu'il est bavare !»
mnšk d ihždrurn a ylmẓ igllin «(si tu sais) combien de «poisons» il a dans le ventre le pauvre».

La détermination du nom complément par le pluriel ou l'absence de cette modalité est un fait tributaire de la nature du référent et de la classe nominale à laquelle il appartient ; en l'occurrence, s'il s'agit d'un nom «numératif», il favorise le pluriel, et s'il s'agit par exemple d'un nom de masse (singulier à valeur du pluriel), il favorise le singulier.

Ces monèmes «quantificateurs», quand ils ne sont pas des noyaux déterminés par un complément nominal (au moyen d'un fonctionnel) se comportent autrement dans l'énoncé :

– Ainsi, *mnnaw* «plusieurs», *kda* «beaucoup», *mnšk* «combien de» kigan «trop» *imikk* «peu» et *lbaɛḍ* «quelques» fonctionnent comme des pronoms indéfinis (*v. supra*).

– *mnnaw* et *mnšk* peuvent, dans d'autres contextes, fonctionner comme des pronoms interrogatifs (v. *supra*), alors que *kigan* «trop» et *imikk* «peu» peuvent fonctionner comme déterminants adverbiaux d'un prédicat verbal.

– Dans *ġaydd* «autant de», on reconnaît le démonstratif *ġay* «cette chose» (cf. *ay, supra*) et dans *anštad-d* «autant de», on a le fonctionnel (comparatif) *anšt* et l'autonome *anšta(d)* «autant».

Seul le monàme *turgtt-n* «la majorité de» est limité à cet emploi de nominal, il n'est pas attesté comme un nom **tugtt*, bien que le verbe correspondant *igut* être «abondant» soit très courant dans le parler.

– **lquwt* est d'origine arabe (=«force»). Il est intégré au systàme du tachəlḥiyt, mais pour être employé comme nominal quantitatif du nom. Le système connaît par contre l'usage fréquent du verbe correspondant.
(777) *iqwa* «il est fort».

9.2. 9.2. Syntaxe

La combinaison de ces monèmes avec les compléments de sous-classes nominales différentes a lieu conformément aux faits suivants :

– avec les noms abstraits sont combinables les déterminants : *mnšk-d, kda-d, anšta-dd, lquwdd, imikk, ġaydd.*
(778)
mnšk d lkdub a ggis «quel est menteur».
imk n rrḥmt a sidi ṛbbi «un peu de clémence o seigneur Dieu»
lquwt^d lkufr rad anġ həlkn «trop d'hérésie va nous perdre»
anštad ^ d tayri iggut «ce (trop) d'amour est excessif »

les autres déterminants admettent plutôt la combinaison avec des noms d'autre nature:

– avec les noms d'inanimés:

inanimés nombrables : *mnnaw, lbaɛḍ-n, mnšk-d, anštadd, tugtt-n*

(779)

nsġa-d mnnawt tng^{w}*al* «nous avons acheté plusieurs galettes (de pain)»

lbaɛḍ n tallwaẓ gant timrẓigin «quelques unes des amandes sont amères»

wahli mnšk d lkamyu a yġ^{w}*in aġaras ġaguda nn*

« ô combien de camions camions ont roulé à cette époque là !»

tugtt n iwaliw ay nna : «c'est trop de paroles »

Les nominaux quantitatifs peuvent figurer dans les contextes fonctionnels suivants:

a- dans un syntagme à fonction de prédicat:

On peut trouver surtout ceux des quantifiants qui sont susceptibles de coexister avec le monème *ay* «c'est» actualisateur du prédicat nominal et outil de «mise en relief», ceci notamment dans des syntagmes nominaux à valeur exclamative.

(780)

waynni mnšk d lkdub a ggis «Mon Dieu quel menteur il est!»

kda d wussfan ayd fllas izrin «il ya longtemps que ça a eu lieu»

aqq kigan d lhšmat ay nna « c'est trop de scrupules !»

Les syntagmes en question peuvent également être actualisés par le présentatif *hann* «voilà» en correlation avec le monème *ay* (ad).

(781) *hann mnnaw rrma assrs gan* « c'est qu'ils étaient plusieurs gaillards à le faire» ;

ils peuvent également être actualisés par les monèmes dits déterminants périphériques du syntagme prédicatif nominal:

(782) *walu bla imik n unẓar* «rien sinon un peu de pluie»

ġir lquwt^d lmnk^{w}*r* «il n'ya que trop d'injustice».

Dans un syntagme à fonction de complément explicatif, figurent les quantifiants *imik-n* «un-peu de, un petit nombre de», *lbaɛḍ- n* «une partie de», *kiġan -d* «beaucoup de»,

(783)

šiḍnt as d sul imikk n tarryalin : «il lui en reste encore quelques réaux».

ddan lbaɛḍ n ifqqirn dar umġar «quelques viellards sont partis voir le chef tribal»

A noter que parfois, il n'y a pas accord entre le nombre de l'indice de personne sujet et celui du noyau du quantificateur :

(784) *idda lbaɛḍ n ifqqirn…* «il est parti quelques vieillards … ».

Pour les autres quantitatifs, c'est plutôt la fonction d'indicateur de thème qui est priviligiée. Ils s'emploient ainsi en corrélation avec le monème ay de mise en relief.

(785)

mnnaw mddn a yddan s dars-n «plusieurs personne sont parties chez elles»

ġayd d^ tgguri ra-kk tnġ^{w} «autant de corvée va te tuer»

walu bla imik n unzar «rien, sinon un peu de pluie »

tugtt n talluzin ann ur ar sul ttarunt «la plupart de ces amandiers-là ne donnent plus de fruits»

Dans un syntagme à fonction d'objet direct, tous les quantificateurs peuvent figurer :

(786)

yura yid mnnawt^tbratin « il m'a écrit plusieurs lettres»

afqqir ur iḥmil ġay-d ^d waqqur « mon père n'aime pas autant de bavardage».

ma mi tsġit anštadd luqqid? «Pourquoi tu as acheté cette quantité d'alumettes?».

hann ššanaġ kigan d umttul «c'est qu'ils nous ont usurpé beaucoup de nos terres» ;

Ils peuvent également figurer dans un syntagme nominal en fonction du régime d'un fonctionnel.

(787)

iġʷra-d i mnnaw ṭṭəlba « il a invité plusieurs talebs (lecteurs du coran)».

iqand yadda ann taznəm s kda d uggrn «il fallait alors demander une grande quantité de farine»

talluzt n mnšk d mddn a ikšəm »il a pénétré les maisons de beaucoup de de gens»

Combinaison des quantifiants avec des déterminants du nom dans le même syntagme :

– avec les déterminants définis : démonstratifs et pronoms personnels complément de nom (possessif).

– avec le démonstratif ne peuvent coexister que les quantifiants : *tugtt-n* «la plupart de», *imikk-n* «un peu de», et *lbaɛḍ-n* «une partie de»

(788)

tugtt n ifrxan ad ur ssn taɛrabt « la majorité de ces garçons ne connaîssent pas la langue arabe».

imik n tḥanut ad as-d ifl babas : «c'est ce peu de boutique que lui a légué son père (= cette petite échoppe…)»

hann lbaɛḍ n imddukkal ad nnk ur gisn laman « quelques uns de tes amis que voici n'aspirent pas confiance» ;

– avec les pronoms compléments de noms (possessifs), on peut trouver les déterminants *mnšk-d* «combien de», *lbaɛḍ-n* «une partie de» *tugtt-n* «la plupart de».

(789)

mnšk d imtlan nnġ ay kʷrz : «il a ussrpé beaucoup de nos terres»

hann lbaɛḍ n imddukkal ad nnk,

tugtt-n wulli nnsn gisn-t ažžiḍ «la majorité de leur troupeau est atteinte de la teigne»

– avec la modalité *yaḍn* «autre» peuvent coexister les quantifiants : *mnnaw (n), mnšk -d, kda-d, kigan-d et lbaɛḍ-n* :

(790)

dars mnnaw-t tsrdan yaḍn «il possède plusieurs autres mules»

mnšk-d wuġa yaḍn ann iwin « ils ont rajouté en plus beaucoup d'autres veaux».

ar ak žllunt lbaɛḍ n tguriwin yaḍn «quelques autres phrases t'échappent»

kigan d lkdub yaḍn a mi rad^tssfldm «vous allez entendre d'autres lots de mensonges» ;

– avec les nominaux indéfinis *yan* «un» et *kra-* «quelque» peuvent se combiner, dans des contextes particuliers, les quantificateurs *mnnaw* «plusieurs» (avec *yan* et *kra*) et *imikk-n* (avec *yan* seulement):

(791)

yan mnnaw ifullusn «quelques coqs»

kra n mnnawt tallwaz «quelques amandiers »

yan imik n uġrum «un peu de pain»

Les nominaux quantitatifs ne coexistent pas les uns avec les autres. Ce critère d'exclusion mutuelle donne lieu à considérer ces unités comme appartenant à une même classe déjà formée par la référence à la même valeur sémantique : «la quantification».

Les occurrences signalées et celles qui sont exclues, permettent d'approfondir systématiquement le comportement de chaque quantificateur, en tenant compte de tous les autres paramètres dont le contexte (énoncé et situation) et la nature sémantique des noyaux et éventuellement des verbes en présence.

9.3. Axiologie

Si les nominaux examinés plus haut ont en commun la même valeur de «quantification», il va sans dire que chaque unité de cette classe a des spécificités et des nuances particulières qui se dégagent tant par la conjugaison de ses différents emplois que par la nature et le sémantisme des autres monèmes en présence dans le même syntagme qu'elle.

- Le monème *mnnaw* «combien = plusieurs» est à l'origine un déterminant interrogatif (ailleurs, un pronom interrogatif). Dans son emploi en tant que «nominal quantificateur», il subit un transfert quant à sa valeur sémantique: bien qu'il ne perde pas entiàrement de sa

portée interrogative, il ne s'accompagne plus de la même intonation (la même courbe mélodique) que dans une interrogative directe.

(792)
a. *mnnaw irgazn a ttẓrit*? « combien d'hommes as-tu vus? »
b. *zriġ mnnaw irgazn* « j'ai vu plusieurs hommes » ;

Dans ces deux énoncés, on peut apprécier la différence d'emploi de *mnnaw*: dans (a), il introduit un énoncé interrogatif, et il s'agit là d'une demande d'information à propos du nombre du référent de *irgazn* «hommes». Dans ce cas, l'indice de personne affixé (*t---t*) au verbe laisse entrevoir un destinataire qui doit répondre à cette question. Dans (b), c'est tout à fait le contraire; il s'agit d'un locuteur (indice de personns 1 : *ġ*) qui rapporte ce qu'il a vu (fonction d'objet direct) ; *mnnaw* ne peut s'interpréter que comme quantitatif et non comme interrogatif. S'il y a interrogation, elle est réduite à une valeur d'indétermination toujours à propos du nombre d' « hommes en question » (*irgazn*). Dans d'autres situations, le même énoncé (a), moins l'interrogation, avec une autre courbe mélodique, aurait la valeur d'exclamation, notamment s'i1 s'agit d'un verbe dont l'indice du sujet est la première ou la quatriàme personnes (--*ġ*- / *n,*-» je/nous).

(793) *mnnaw irgazn a n^nzra*! «combien d'hommes nous avons vus !»

Le monème *mnšk-d* «combien de - beaucoup de» a suivi le même processus de transfert que *mnnaw*. Il est à l'origine un pronom interrogatif à valeur de quantité. Dépourvu du segment *d* «de», il peut fonctionnsr comme un pronom indéfini (*v. supra*) ; il peut également fonctionner comme nominal interrogatif déterminé par le nom au moyen du fonctionnel *n* *(mnšk-n)* :

(794) *mnšk-n^lflus* «combien d'argent?»,

il se distingue de *mnnaw* «combien de» par le fait qu'il ne se limite pas à la combinaison avec des noms de la sous classe des «nombrables» mais se combine aussi avec des noms de la sous-classe des «noms de masse» lesquels peuvent être «+abstraits», «+inanimés» ou «+humains ». Il véhicule toujours la valeur d'un «nombre ou d'une quantité importants mais indéterminés». Combiné aux «noms abstraits» il souligne une valeur d'«extravagance et d'exagération» :

(795) *mnšk»d lkdub* «trop de mensonges!».

Les quantifiants *kda-d* «trop de», *kigan-d* «beaucoup de», *lquwt^d.* «beaucoup de», *anštad^d* «autant de» et *gayd^d* «autant de» ont la même valeur de quantification. Ce qui les distingue c'est leur distribution dans les emplois en situation : *kda-d* et *kigaan-d* sont les plus utilisés dans les situations non marquées par une dimension affective ou expressive (indignation, étonnement etc). *lqquwdd anštadd* et *gayd* sont plutôt les quantifiants utilisés dans les situations marquées par l'expressivité. Ils sont souvent accompagnés d'une inatonation marquant l'exclamation.

(796)

iṭṭaf kigan d zzitun «il possède beaucoup d'oliviers»

ġayd^d zzitun iṭṭaf «quelle quantité d'olives il possède! »

anšta d^tfyya yusi yalaṭif ufullus-ad «qu'il est bien gras, ce poulet »

srs-d lquwt^d iwriqn : «il présente grande quantité de papiers (documents)»

Lorsque les quantifiants *imik -n* «un peu de» et *lbaεḍ* «une partie de» seprésentent dépourvus de f'onctionnel *n* «de» conjoint, ils fonctionnent comme des substituts indfinis. Comme nominaux quantifiants, ils ont la valeur de «partitifs» (une partie d'un tout) et s'opposeraient, à ce niveau, aux autres quantitatifs (*supra*).

Le quantifiant *lbaεḍ* est d'origine arabe. Il est déterminé au moyen de *n* «de» par des noms de la sous-classe des nombrables (animés et inanimés) et ne se combine pas avec ceux de la sous-classe des noms de «masse». Sémantiquement, on peut le rapprocher du monéme *kra-n* «quelque» qui a d'autres emplois (ch. *supra* §.8.25). Ils ont en commun la valeur d' « indéfini» et de «non précis».

lbaεḍ-n se trouve parfois dans le syntagme: *lbaεḍ n mddn* «certaines gens», il peut être alors rendu par «on» en français.

Le quntifiant *imik-n* «un peu de» se combine à des noms de la classe des noms de «masse» non nombrables. Néanmoins, il subit parfois des influences de l'entourage lexical qui lui confèrent d'autres extensions.

Ainsi on peut le rencontrer combiné à des noms [+inanimés] et [+abstraits] auxquels il ajoute une valeur de dimension ou de quantité moindre :

(797)

imk n bnadm	«un bout de personne = un chétif»
imik n taġatt :	1- «un morceau de la chair de la chèvre»
	2- «une chèvre trop maigre»
imik n tfust	«un peu de main = menotte»
imik n wawal	«un peu de parole = une voix faible»
imik n trgazt	«un peu de courage = lâcheté»

Chapitre 10

La focalisation du Nom

Les focalisateurs ad-nominaux

10.1. Les monèmes *nit* «justement», *ka* «seulement» et *akk*^{w} «entièrement»

Ce sont des adverbes qui, en plus de leurs emplois en tant que déterminants verbaux, déterminent aussi des nominaux (noms et pronoms).

Leur combinaison avec un nom donne lieu à un syntagme nominal, qui est, dans la plupart des cas, emphatisé et mis en relief notamment en présence, dans le même énoncé, du monème *ay* «c'est»

10.1.1. Synatxe

Ces monèmes ont la même distribution dans «l'énoncé que la modalité *yaḍn* «autre» (v. *supra*) ; comme lui, ils se combinent avec un nominal auquel ils sont postposés. Ce qui les distingue des déterminants lexicaux (forme participiale et synthème qualifiant), c'est le fait qu'ils peuvent aussi déterminer des pronoms personnels; laquelle latitude ils ont d'ailleurs en commun avec les deux synthèmes adverbiaux, à savoir, le synthème d'«identité» *siẖf-nns* «lui-même» et celui d'unicité *wahdut* «seul».

Ces trois monèmes ne sont pas des déterminants specifiques aux nominaux; ils sont également compatibles avec les verbes et c'est dans le syntagme verbal qu'ils sont le plus usités. Voici quelques exemp1es'de ces emplois adverbiaux:

(798)

s aġ nit izwar umdyaz «ensuite, le poète nous précéda»

s nit idda s d ima n d ššа f «du coup, il est parti chercher le chef»

is- nn ka ybdd s d ffuġn «dès qu'il apparut, ils sortirent»

fiss-ġ skrg is akk^w ur ssrnġ ma s i ynna «je me suis tu, faisant semblant de ne pas du tout savoir ce m'a dit»

fiss-ġ ur as akkw wažbġ «je me suis tu, je ne lui ai absolument pas répondu».

Dans leur rôle de focalisateurs des noms, ces adverbiaux se placent toujours après ce dernier. Ils peuvent en être separés par une modalité démonstrative ou un pronom complément de nom (possessif).

(799)

awa nnḍaḍr ka ^ kk ixṣṣan «en somme, il te faut seulement porter des lunettes»

lqayd nit ad a-st innan «c'est le caïd en personne qui ui le lui a dit»

nnbi yakkw ay mmutn ažž yadda lhurrat «le Prophète même est décédé, que dire des vauriens».

Les noms déterminés par ces monèmes peuvent appartenir à toutes les sous-classes des noms: y compris les autonomes, les numéraux et les noms propres, ceci quand la «situation discursive» le permet. Dans leur rapport avec les noms des différentes classes, ils ont souvent un rôle de nature sémantique à jouer dans le syntagme. C'est pourquoi, ils sont du reste susceptibles de disparaitre de l'énoncé sans que pour autant sa structure en soit altérée.

Le syntagme nominal qu'ils forment avec le nom peut assumer les fonctions suivantes:

a. la fonction prédicative

Dans le cas de l'intervention d'un présentatif comme *ha* «voici», les monèmes *nit* « justement» et *akk^w* «tout à fait» sont antéposés au nom:

(800) *s ha nit aslmad* : «et voilà justement l'instituteur »

hann akk^w tirrugza : «voilà, la bravoure !»

Le monème *ka* «seulement» est incompatible avec le présentatif *ha* et peut apparaître dans un syntagme prédiqué par le monème *ay* «c'est»:

(801) *g^wmak ka y ann* «ce n'est que ton frère» ;

b. la fonction d'indicateur de thèms

C'est la fonction que favorise la détermination du nom par ces monèmes, car ils conditionnent la thématisation des éléments qu'ils déterminent (mise en relief, antéposition, anticipation), notamment en coréllation avec le monème *ay / ay-ad* «c'est» :

(802)

lqayd akk^w ad - d yuškan «c'est en personne qui était venu»

tigmmi nns ka yk^wšm «il ne sort pas de chez lui»

timzgid ad nit aġ iġ^wra «c'est dans cette école coranique justement qu'il a étudié».

c. Les autres fonctions, à sovoir celle de complément explicatif, de complément d'objet direct et de régime de fonctionnels font défaut au syntagme en *nom + l'un de ces 3 moènmes.* La tournure sous forme de structure de mise en relief se substitue aux autres.

(803)

* *yuškad lqayd nit* «*il est revenu le caïd «même» ~ *lqayd add yuškan*

* *iẓra ḥmad ka* «*il a vu ḥmad seulement»

hmad ka^a yzra «c'est ḥmad seulement qu'il a vu».

* *iṣṣafd s umġar akk^w* «il a envoyé chercher le chef tribal entièrement (-en personne)

amġar akk^w as iṣṣafd : «c'est le chef tribal en personne qu'il a envoyé chercher».

Ces trois monèmes sont susceptibles de coexister dans le syntagme avec d'autres déterminants du nom. Ainsi ils peuvent tous admettre la modalité du pluriel, le démonstratif et le pronom complément du nom (possessif) sont situés après le déterminant en question:

Dans le cas des deux derrières cooccurrences, ils sont situés après le déterminant en question :

(804)

afunas nnsn akk^w a mi ġ^{w}rsn «ils ont égorgé même leur taureau»

aġaras ann nit a(d) ra nnkk «c'est justement ce chemin-là que nous allons emprunter.»

ažllabiy ad ka a bdda ylsa : « seule cette même djellaba qu'il porte toujours».

Les monèmes *ka* et *nit* peuvent coexister avec les nominaux quantitatifs *labɛḍ* «certains», *kra-n* «quelque» *imik-n* «un peu de», *kda-d* et *yaḍn*. «autre».

Le monème *akk^w* cooccurre avec les modalités *kullu* «tout» *yaḍn* «autre» et avec le quantifiant *kda-n* / *kda d-* «trop de».

Le monème *ka* peut s'employer corrélativement avec le synthème *waḥdu*(t) «lui seul» déterminant un nom de la même manière que le fait *nit* avec le synthème *s-ixf nns* «lui même»; ceci dans des constructions d'emphase.

(805)

rbbi waḥdu-t ka ra kk išafa : «Dieu seul est à même de te guérir».

tasrdunt ad nit sixf-nns ar a(d) ysġ^w "c'est cette mule même qu'il pense acheter».

Les trois monèmes peuvent coexister avec le «modalisateur *yadda* «en fait». Dans le corpus on trouve un énoncé où coexistent *ka*, *akk^w* et *yadda*:

(806) *ašku mnnaw i lbiru ka s akk^w yadda nman* p « car c'est seulement quelques uns de chaque caïda,en fait que nous avons pris la route ensemble».

10.1.2. Axiologie

Au niveau de leurs signifiés, les trois ad-nominaux présentent les valeurs suivantes :

i. le monème *nit* «même, justement» a une valeur d'*identité* (cette personne même, la chose même et pas une autre). Il recouvre une dimension d'insistance sur cette identité soulignée. Il a la même valeur que le synthème *s-ixf-nns* «lui-même» qui est généralement employé pour déterminer des noms de la sous-classe des humains. *nit* par contre n'a pas de restriction à ce niveau, en témoin l'extension de son d'emploi comme déterminant de verbes et de nominaux à la fois.

Dans un énoncé interrogatif, le monème *nit* ajoute au contenu du message une nuance de doute à propos de l'objet de l'interrogation (on voit quelque chose mais on n'en est pas convaincu) :

(807) *iz d Brahim nit ay-nna* «est ce que c'est bien Brahim ? ».

Dans ces emplois *nit* peut précéder le noyau, qu'il détermine.

ii. le monàme *akk*^{w} a une valeur de *totalité* et de *globalité* (quelque chose dans son ensemble, sans restriction). Déterminant un verbe, il donne à son action une valeur absolue et définitive. Déterminant un nom (ce qui est moins courant) il ajoute à son sémantisme une valeur de *plénitude*. En outre, sa valeur est modulée selon le sens qui se dégage des valeurs des éléments en présence dans l'énoncé ; sans oublier le contexte et la situation extralinguistique qui influent sur l'ensemble. Par exemple, sans référent à la situation, on aurait du mal à justifier la présence de *akk*^{w} dans un énoncé comme: *tigmmi yakk*^{w} *a ysġa* «il a pu même acheter une maison», ce qui n'est pas le cas si cela vient après une information où on saisit l'impossibilité de l'acte exprimé par le verbe *sġ* «acheter», ou encore dans un énoncé comme :

(808) *ššrab akk*^{w} *ilmma a yssa* : «il boit même du vin = il est allé même jusqu'à boire du vin!».

où la valeur réelle de *akk*^{w} ne se dégage que pour un amazighe de la communauté pour qui boire du vin est un sacrilàge intolérable ;

iii. le monème *ka* «seulement» a une valeur d'*unicité* et d'*individualité* (= chose ou personne seule en elle-même). Déterminant un verbe, il donne à l'action une dimension limitative («on se contente de») :

(809) *išša ka yg^{w}n* «il a seulement mangé et il s'est couché».

Déterminant um nom, il lui confère une valeur d'unicité:

(810) *Brahim ka ad - d yuškan* «c'est Brahim, seul, qui est venu»

Dans ce cas, il peut s'employer corrélativement avec le synthème *waḥdut* «lui seul». Dans une situation marquée où le nom a un référent «déprécié», *ka* a une valeur d'infériorité (valeur moindre) concernant le signifié du noyau, et l'on peut substituer au syntagme *nom+ka* un syntagme en *ġir +nom* «seulement+nom» :

(811) *ġir Brahim ad-d yuškan* : «ce n'est que Brahim qui est venu»

Dans d'autres cas où l'on souligne l'amoindrissement de la valeur du référent, on recourt, au lieu de *ka,* à la construction de négation restrictive avec le synthème *walu bla*»rien sauf».

(812) *walu bla Brahim ay nn d yuškan* «rien (d'important) sauf Brahim qui est venu».

10.2. Les ad-nominaux *ula* «aussi» *ḥtta* «aussi», *man wan* «tel» et *zund* «comme»

Dans le même paradigme des focalisateurs du nom, es monèmes, on peut adjoindre des monèmes adnominaux qui, en plus de leur emploi comme fonctionnels, peuvent former avec le nom un syntagme nominal autonome. Dans cet emploi, ils sont souvent en corrélation avec le monème *ay* «c'est» qui favorise la thématisation du syntagme nominal. Ils ont un comportement polyvalent et peuvent fonctionner comme des «prédéterminants du nom» en cooccurrence avec certains de ses déterminants.

Il s'agit des monèmes et synthèmes *ula, ḥtta* «aussi, même» *ġayr* / *ġir* «seulement», *man wan* «tel» et *zund* «comme». Ils se combinent aussi bien avec des noms qu'avec des pronoms (pronoms indépendants et

supports de détermination-démonstratifs) :

(813)
ula ḥmad ġ^{w}in-t « Ḥamd aussi, ils l'ont capturé»
ḥtta kiy trwəlt « même toi tu t'es enfui»
ġayr sin wussfan «seulement deux jours».
man tamazirt ad aġ tlla tyafut « c'est dans un tel pays qu'il ya la prospérité»
zund babak ur illi «il n'ya pas un homme comme ton père (aussi brave que ton père)»
wan ġġwann is ar ittfssa «ce type d'homme, il doit se taire»

10.2.1. Morphologie

Les en cause sont invariables quant au genre et au nombre. Le nom qu'elles régissent peut varier en genre et recevoir, le cas échéant, la modalité du pluriel. S'il est un nom il reste à l'état libre.

10.2.2. Syntaxe

Les noms régis peuvent être de toutes les sous-classes à condition que le sens global de l'énoncé permette la combinabilité.

Employés en tête de syntagme, ils favorisent la thématisation et partant la fonction de l'indicateur de thème :

(814) *ḥtta faḍma tlləf-d* «Fadma aussi vient à divorcer» ;

Dans cet emploi, ils sont en corrélation le monème *ay* «c'est» (présentatif et prédicateur)

Les syntagmes en *man, wan, zund*, et *ġayr* peuvent fonctionner comme expansion directe d'urn prédicat verbal :

(815)
riġ man tažllabiyt ad «je veux telle djellaba»
sġan wan rradiu nna nnk : «ils ont acheté un poste de radio comme le tien».
fkat as zund wada n ddurda «donnez lui (un) comme celui de tout à l'heure».

Les monèmes *ḥtta* et *ula* déterminant un pronom et forment avec ce dernier un syntagme qui détermine, par apposition, un nom de mêmes genre et nombre que le pronom en question. Ce sont des constructions d'insistance sur la participation du référent du nom à une action etc. :

(816)

ḥmad ula ntta ġwint: «Ḥmad, lui aussi, on l'a arrêté»

faḍma ḥtta nttat, tlləfd «Fadma, elle aussi, vient à divorcer».

Au niveau des leurs latitudes combinatoires desdits monèmes, on peut signaler les faits suivants :

i. Les monèmes *ḥtta, ula*, *ġayr* s'excluent mutuellement et ne peuvent coexister l'un avec l'autre dans le même énoncé. Du reste, ils peuvent, chacun d'eux, coexister avec les monèmes *man, wan* et *zund* :

(817)

ḥtta man ġġ^{w}*a iga anazur* «quelqu'un comme celui-ci n'est pas un artiste»

ula zund lbxur ad yaɛdl «tel encens est bénéfique»

ġayr wan izikr ad ad irwan «il n'ya pas mieux que cette corde» ;

ii. tous ces monèmes de la série peuvent coexister avec la modalité du pluriel, les démonstratifs et les pronoms compléments de nom (possessifs) ;

iii. ils ne peuvent pas coexister avec la modalité interrogative *man*? «quel»

iv. ils peuvent coexister avec les nominaux indéfinis *yan* «un» et *kra-n* «quelque» ;

(818) *ula* et *ḥtta* peuvent coexister avec la modalité *kullu* «tout» et les nominaux quantitatifs: *lbaɛḍ* «certains», *mnnaw*(n) «combien de», *mnšk*(d) «beaucoup», *kda-d* «trop» *imik-n* «un peu de» et *anštad-d* «autant de».

10.2.3. Axiologie

Au niveau du sémantisme des unités à.l'étude, on peut tirer quelques conclusions :

a. les monèmes *ula* et *ḥtta* «aussi, même» ont des valeurs presque identiques, *ḥtta* étant le concurrent (emprunté à l'arabe) de *ula*. Ils véhiculent une valeur de participation qui peut dans certains contextes être colorée de dépréciation (par exemple de la capacité de l'agent à accomplir une telle action) :

(819) *Brahim hmad ra ymmuddu* ? «même Brahime va voyager ? » ;

le monème *ḥtta* se trouve dans des tournures idiomatiques comme

(820) *ḥtta kiyy* «même toi ; dis-donc mon vieux, ça va pas?» ;

b. le monème *ġayr* «seulement » est un emprunt à l'arabe et a la valeur d'*unicité* et d' *exculusivité.* Il est apparenté au monème *ka* «seulement» (v. *supra*) et dans certains contextes, il a la valeur de»exactament» :

(821) *ġayr baba-s a yrwas*: «c'est exactement à son père qu'il ressemble» ;

il figure dans le synthème emprunté comme tel à l'arabe: «*biġayr* «sans» et signifie «excepté » :

c. le monème *zund* «comme» se comporte ailleurs comme un fonctionnel et comme subordonnant :

(822)

iga zund amsmar «il est comme un clou (maigre) »

fadma, *zund kra wfunas, ar ka tffəẓ* «Fadma, comme un boeuf, elle ne cesse de ruminer).

Dans un syntagme nominal où il a la valeur de «tel» le syntagme en *zund* + *nom* peut être paraphrasé pa r: *kra igan zund* + *nom* ou *wanna ygan zund* + *nom* «quelque chose étant comme + nom» ou celui (inconnu) étant + nom (ou pronom).

Il véhicule ainsi l'idée de «ressemblance» et d'«équivalence», parfois d'aptitude potentielle comme dans

(823) *zund ntta ur ar ittikṣad* » « (quelqu'un) comme lui n'a jamais peur»,

ou la valeur d'anticipation sur les capacités ou l'aptitude d'un être ou chose, à un fait ou un état, comme dans :

(824) *ẓund ṭamubil ann a yqq*^{w}*ayn aġaras* «une telle voiture tient bien la route».

d. Les monèmes *wan*. et *man* «tel» sont dans la plupart des cas de la même valeur que *zund* auquel ils peuvent par ailleurs se substituer dans certaines constructions. Ils se limitent néanmoins à l'actualisation d'un nimonal défini, sans quoi *man,* par exemple, pourrait être interprété comme son homophone interrogatif *man*? «quel ?» :

(825) *man argaz*? «quel homme ? » ~ *man argaz ad* «un homme tel celui-ci».

wan est une variante de *man* et n'a d'autre emploi que celui de fonctionnel spécifique au nom. De point de vue des valeurs sémantiques de ces deux unités, elles ont particulièrement la notion très subtile de «type» et de catégorie «ce type de..., cette espèce de...», laquelle notion peut recouvrir, dans certains contextes, la situation aidant, des dimensions expressives (ironie, indignation, suspicion...) ce qu'on ne retrouve que rarement dans les emplois de *zund.*

Conclusion générale

Le projet initial du présent travail consiste en une desrciption détaillée du fonctionnement des unités de la macro classe des nominaux dans un sous-système de la langue amazighe, en l'occurrence la variante dialectale tašəlḥiyt.

A vocation structuraliste, l'analyse entreprise est sous-tendue par les principes théoriques de la linguistique fonctionnelle (fonctionnalisme) préconisés par André Martinet et développée par des berbérisants de même obédience fonctinnaliste. Elle s'articule principalement sur cinq niveaux d'analyse quant à l'approche des unités à l'étude : a) définition des classes de monèmes, b) inventaire des unités, c) morphologie et synthématique, d) syntaxe , et e) axiologie.

Le premier moment de l'analyse (phase heuristique) étant terminé, on s'attendrait à une présentation (phase didactique) des résultats de l'analyse conformement à l'agencement des niveaux précités, mais chemin faisant, nous avons opté pour un autre mode de présentation qui consiste en une approche individualisée des différents éléments soumis à l'étude ; ce qui a permis de parer à l'éparpillement de l'analyse et partant d'assurer une suite quelque peu hiérarchisante dans le cheminement et la progression du texte.

Ce souci didactique n'a pas été sans impact sur l'articulation et la séparation des niveaux d'analyse. Ainsi, dans bien des cas, on n'a pas pu échapper à ce chevauchement inévitable qui consiste parfois à considerer le facteur fonctionnel ou axiologique là où l'on traite de la définition da la classe de monèmes. Un tel flottement méthodologique ne demeure pas néanmoins un choix délibéré, mais une répercussion de la finalité de l'approche sur la démarche d'analyse.

Pour ce qui est de la démarche adoptée, elle trouve son fondement dans le caractère circonscrit de l'objet de l'étude. Quant à la finalité de cette analyse, elle consiste en le besoin de répondre aux interrogations

initiales, constituant la somme des questions de recherche qui ont guidé ce travail depuis son début jusqu'à son terme. Il s'agit des questions suivantes:

- comment se définit la classe du nom dans le micro-système du tachlhiyt ? - comment le nom fonctionne-t-il dans le cadre de l'énoncé minimal et comment il il compose avec les autres éléments de l'énoncé verba1 ?
- quels sont les aspects du comportement morphologiques et synthématiques des lexèmes nominaux ?
- quels sont les autres éléments nominaux qui peuvent se substituer au nom dans la phrase, et quels sont leurs comportements sur différents niveaux?
- Quels sont les monèmes qui influent sur le comportement du nominal au sein de l'énoncé (détermination, définition, indefinition, quantification, focalisation et emphase)?

Si cette étude a tenté de répondre à l'essentiel de ces questions, elle n'est pas sans soulever certains points qui demeurent suspendus. Il s'agit des points suivants:

Au plan morpho-syntaxique,

- le problème de l'état d'annexion, notamment pour les noms d'origine amazighe et à voyelle initiale n'est pas entièrement tranché et nécessite une étude rigoureuse, systématique et approfondie qui tiendrait compte de paramètres concluants dont l'élément diachronique et l'observation des faits dans l'ensemble des parlers amazighes. Parmi les aspects qui nécéssitent un développement particulier, et qui n'ont été qu'effleurés dans le cadre du présent travail, le rapport de l'état et du pluriel des noms au niveau de la voyelle initiale (alternance/non alternance, constance /non constance), le rapport entre le schème de nom et sa forme à l'état d'annexion et enfin le statut monématique et fonctionnel de la voyelle initiale en cause.
- Au niveau de la détermination du nom, la description des faits observés relatifs aux compatibilités du nom n'a pas été jusqu'à faire le point sur certains cas théoriques. Ainsi, entre certains nominaux (numéraux, quantifiants et indéfinis) et le lexème

nominal il y a probablement un problème concernant le point d'incidence : lequel des deux éléments (nom et numéral ou quantifiant) par exemple, étant liés l'un à l'autre par le fonctionnel *n* «de», détermine l'autre? A la suite des berbérisants, on convient de dire que le nom régis par le fonctionnel est le complément du nominal (cardinal, indéfini et quantifiant). Cependant, si on retient une définition globaliste de la détermination (*cf.* P. Reesink,1979,: 2) qui consiste à considérer comme déterminant du nom l'élément (article, pronom, démonstratif, nominal et proposition) qui participe à compléter une information à propos du nom et partant l'élément qui ne peut figurer dans un énoncé que comme déterminant du nom (certains quantifiants combinés au fonctionnel *n*), il va sans dire que le problème doit être appréhendé et reconsidéré au regard des données et de la nature des faits de la langue amazighe.

(i) Sur les plans axiologique et sémantique:

Les problèmes de la quantification, de la définition / non définition et ceux de la focalisation se sont révélés comme des phénomènes qui dépassent le cadre de la pure description et appellent une approche, au niveau lexico-sémantique et stylistique, voire pragmatique, en corrélation avec les données syntaxiques, ce qui s'est dégagé lors des esquisses axiologiques effectuées pour chaque unité relevant des domaines en question.

Ces problèmes s'inscrivent desormais dans nos perspectives ultérieures où nous espérons étendre l'enquête au-delà de notre dialecte étudié (tachlhiyt) pour considérer les faits dans d'autres sous-systèmes de la langue amazighe.

Fragment de corpus

1. nzzriɣ dar uḍbib g wanzal, nzzri s ugadir ; afad nzzri daɣ gis ɣ dar uḍbib
2. nkk gi-s kṛaḍ waḍan, nzzri daġ s ddar-lbiḍa, nkk gis kkuẓ waḍan ; nzzri daġ dar uḍbib nut gi-s tassmi ngzi gi-s tabrrušt.
3. nzri daɣ nssudu daɣ lbabbor ġ ddar-lbida ; nssudu tadggʷat n lɛrba nkka ġ lbabbur lxmis d ljamɛ d ssəbt. nggʷz nn ġ marsilya
4. lliġ nn nggz ġ marsilya, zzrin anɣ s yat lfirma ; (ar) nštta ar nssa, aylliġ kullu nriyyḥ, nsgunfa. aylliɣ dar nġ tga labas ; ašku iɛrrm aġ lbabbur…
5. tthḷḷan ginġ bzzaf… bzzaf….ifka rbbi lmakla…walaynni, ttuġ ad k-nn iniġ; lliġ nssuda lbabbur ( ) ifka anġ ššaf lli d nman kra n tḥlsin lli n lfrši nssašk-tnt d ġi, yat ġġi, yat ġġi, nqqʷn-nn yat gg idmarn, yat gg iɣir, nqqʷn– nn ṣṣamṭa nn-s ġġi,
6. inna warabbama , iġ tut « lġṭṭaṣ » lbabbur ; iġ tġṭ, kʷnni hann ra a tqamam f iggi n waman; rrmuk iggʷran , yadda, i lbabbur zwurn as … hann rad d aškn iḥ t ttut lbabbur rad kʷn asin. walaynni, kʷnni, ttdɛu at s ssadat nnun ad kʷn iḥfḍ rbbi; tasim asn kra n zzyyart , akʷn iḥfḍ rbbi, ad kʷn isllm rbbi ihfd rbbi aekʷn isllm rbbe. tsmunm tt, tasim- tt i ssadat ann. ha nn nskr ġik-lli.
7. nggʷz nn g marsilya… tasi anġ lbabbur ġ marsilya, nzri s rwan. lliġ nn nggz zikk sbaḥ, s ha yan lkʷninir idda d...(…) nssudu ilmma yat lmašina (…), inna aġ skrat ssrbis ; nskr; ssrbis ;
8. inna awa kʷnni .. ha nn tuškam d … ha nn ddawla lfranṣawyya ad tmmaġm; ar ttdalabm i erbbi d ssaedaet nnun. ha nn lxlqq ad … aliman … nra ad ids nmmərg ar d anġ irbḥ nḥ tnrbḥ.
9. kʷnni ad tgim ġ laɛql nnun ad tkšmm d lxʷdmt dinnax kʷn tḥtajja luqt, ar ttḍalabm rbbi ad anġ iġəllb f lxlq ad. awa ɛla slamt kum..

10. zaydn middn nnan yallah s lxdmt () ar ṭṭayn lkuṛṛ lli ittskrn ; ar nttɛmmaṛ lmašina ; ng miytayn ṛami, nkkni ġir n lmṛṛuk, ajj ifṛanṣawiyn d ššinwa … ar lliġ nḍi lkoṛṛ lli, n srst-in ġ lmašina.

11. aywa iffġ ukan lkoṛṛ lli ; nkk ayyur nwaḍan ay lli<u>x</u> t kullu nḍi. s is nnan : aywa … s anġ nit bḍan i lmm^{w}akn lli iran ayis skar lkuṛṛ : ṣḍiṣ imṛṛukiyn d kraḍ iṛummiyn i lmakina.

12. ġakud ann , nxdm ilmma ġ ifundriyn ; ifundriyn lli issnwan uzzal… ng nn tawala. Imi n ufundri iḥma; ar inddr; a nn ukan tluḥt yan wannin n wuzzal….tluḥt d lḥdid lli , illa gis iġil. Ġik ad , s t id tluḥt, s tyusi yan ġik ad s llqqat s tisrsi lmakina .. s d flla-s tiwi, tzzugz gis tardast

13. s ka iskr ġik s t-id tluḥ s t daġ yusi wayaḍ , s t-ifka i lmakina yaḍn , s daġ gis tzzugz tardast. s daġ iskr ġik s t-ifka i ta lli t isrumn.

14. tsrmt daġ lmakina lli tskr as lmakan nlbxš lli ġ ra nn yili lḥbb, tluḥ-t d .. iḍṛ d ilmma ġ trg^{w}a n waman , ins gis tasit t daġ s llqqat, ibruri, ignunni nn ġ ġilli ġ t smunn. wa lli tn ismunn, ar d ismun alf n talkuṛṛt; yašk-d lkamyu yasi tn.

15. ttuġ ak tin akk^{w} , nkkin. nga nn tawala i imi n ufundri lli . is ukan daġ ar ttasiġ uzzal lli iḥman, - ad anġ iḥfḍ rbbi - yut ilḥma, urnn ukan lliġ d yat s is nn gnunniġ tiġ^{w}rdin, mlalliġ, qq^{w}lbġ.

16. s nit ruln kraḍ iṛummiyn lli sġawln s ccaf, nnan as ġawl , hann yan umrrokiy yaġ-t kra. Is-d is immut... s idda s nn yut ttilifun s ssbiṭaṛ ad d tašk labilanṣ. s d sri yut laɛql s akk^{w} nkrġ, ur rḍiġ. s is d uḍn iṛummiyn lli, s as nnan : ġawl, hat inkr ; s nn daġ yut ttilifun s labilanṣ , taḍu. …

17. s inna: ma ad ak ijṛan? nniɣ as, awddi … iniġ as: « baṛaka allahu fik », hat, ixf inw ur iri lɛfit ann..ġ lblad yaddaġ tmazirt ad ukan ẓrġ lɛfit nna , s is nit qq^{w}lbġ. inna : aywa zayd ; s idi iman s yan lmakan ar lliġ nn nuttiġ ifundriyn lli; nna " is ibrrd ġi ?" nniɣ as, ibrrd ; inna : away skkiws gis ar kiɣ …

18. skkiws ġ gi-s ljəhdn saɛa, s nn yuḍa inna : « labas ? is dark labas?»; nniġ as : yah, 'labas' …inna aywa, ha k, s i yura tannfult, inna ha- k fk-tt i* lgaṛḍ n *luzin , ašku, ur rad tffġt bla

iġ tlla *zzwwaga, ṛẓmn * lgwaṛḍ luzin, ašku kkuẓ lbwab ayig ;

19. iġ trit ad tffġt bla iġ tlla zzwwaga ann, iqqan d n tannfult. ifk i tannfult lli, lk^wmġ nn lgaṛḍ, fkġ as tt. iṛẓm, ffəġəġ, aškġ d nnidfġ ġ, lkuzina, g^wnġ

(…………)

1. (…) nous avons été examinés par le médecin à Anzal, et nous sommes partis à Agadir pour y être encore oscultés par un autre médecin.
2. Nous y avons passé trois nuits ; (ensuite) nous sommes allés à Casablanca où nous avons passé quatre nuits (= jours). Nous avons, encore une fois, été examinés par le médecin. On nous a administré des injections pour nous vacciner contre la variole.
3. (Alors) nous sommes allés prendre le bateau à Casabalnca. Nous avions émbarqué le soir du mercredi ; nous avons pris le bateau le jeudi et le vendredi … le samedi. Nous avons débarqué à Marseille (…)
4. Une fois à Marseille, on nous a déposé dans une sorte de jardin (une ferme) ; nous mangions et buvions, le temps de nous reposer et reprendre toutes nos forces ; car nous étions meurtris par le bateau.
5. Ils se sont très bien occupé de nous ; la nourriture était abondante (…) Mai j'ai oublié de te dire que, lorsque nous sommes montés à bord du bateau, le chef, qui nous accompagnait, nous a remis des sortes de bâts en liège (bouées de sauvetage) que nous avons ajustés par ici (contre le torse)…. Un par ici (poitrine) et l'autre par-là (épaules). Puis nous avons bouclé leurs ceintures par-là (hanches)…
6. Il (le chef) a dit qu'il se peut qu'un sous-marin torpille le bateau…. Quand il (le bateau) va couler, vous allez rester à la surface de l'eau (de l'océan). Les remorqueurs qui suivent le bateau et (les autres qui) le devancent, vont accourir (à la rescousse) – si le bateau venait à destruction, Ils vont vous repêcher… Mais, quant à vous, vous allez prier et invoquer vos saints (marabouts) (pour) que Dieu vous préserve; vous allez également à leur dédier quelques offrandes , (pour que) Dieu

vous préserve et qu'il (Dieu) vous sauve la vie. Vous collectez (entre vous) lesdites offrandes à ces marabouts-là. C'est ce que nous avions alors fait.

7. Nous débarquâmes à Marseille ; et de là, un (autre) bateau nous a embarqué pour arriver enfin à Rouen. Nous y avons débarqué, tôt le matin, quand arriva un colonel (sur les lieux)..(…) Nous fumes ensuite embarqués dans un trainIl (le chef) nous a ordonné de nous mettre en rang. Nous avons obtempéré.
8. Il dit (alors) : « eh bien, vous, en fait, vous êtes venus ici … (pour) aider l'Etat français et combattre pour lui.. Vous priez et invoquez Dieu et vos saints patrons (marabouts). En fait ce personnage (Hitler)… nous allons Nous battre avec lui… (à savoir les allemands). Nous allons l'affronter jusqu'à ce qu'il nous vainque, ou bien c'est nous qui l'aurons vaincu. »
9. « Quant à vous, vous allez vous mettre dans la tête d'attaquer sérieusement le travail, et être prêts partout où l'on aurait besoin de vos services ; et continuez à prier Dieu pour qu'il nous donne la victoire contre cet individu (Hitler) ; Enfin, Paix sur vous. Adieu ! »
10. Alors, tout le monde s'est dirigé vers es lieux du travail ( ) on faisait sortir les obus déjà fabriqués ; nous chargeons le train (de ces obus) … Nous étions deux cents hommes, rien que des Marocains, sans compter des Français Et des chinois ; jusqu'à ce que nous ayons dégagé et chargé (dans le train) tous les obus en question…
11. Alors, lorsque tous lesdits obus ont été dégagés…. Cela nous a pris un mois, le temps de tout faire dégager (et mettre dans le train). Enfin, ils ont décidé de nous affecter en fonction de ces machines qui vont fabriquer des obus : six marocains et trois français pour chaque machine.
12. Nous travaillons à l'époque, dans des fonderies ; ce sont ces fonderies où l'on fait fondre l'acier… Nous travaillons à tour de rôle (par équipes).. L'entrée de la fonderie était trop chaude. Il

faisait un bruit assourdissant ; il suffit qu'on y jette Un morceau de fer … On le jette (dans le four de fusion). Il mesure une coudée (de longueur), ensuite tu le jettes à côté ; et un autre (ouvrier) s'en saisit, comme ça., avec une tenaille, et il le dépose devant la machine ; puis il passe dans la machine qui en fait extraire une tranche de tôle de cinq doigts de longueur.

13. Elle le jette encore de côté ; ensuite un autre (ouvrier) le saisit pour le soumettre à une autre machine. Celle-ci en extrait une autre tôle de la taille de « cinq doigts écartées ». Ensuite il (l'ouvrier) fait comme ceci et le passe dans la machine qui va le raboter.

14. Celle-ci le façonne et y perce des trous pour l'emplacement des billes d'acier (projectiles)… Ensuite, elle jette la pièce qui tombe dans une rigole d'eau pour y refroidir. On le saisit alors avec une tenaille et l'envoyer dégringoler pour se ranger là où on les rassemble. L'ouvrier chargé du ramassage, attend qu'il réunisse mille obus pour les faire charger dans un camion qui les emmène ailleurs…

15. (Attends,) j'ai complètement oublié de te dire ceci : nous travaillions alors, à tour de rôle, à l'entrée du haut fourneau de la fonderie (car trop chaud). Alors, une fois, j'étais occupé à manipuler des pièces d'acier brûlant –"que Dieu nous préserve – la chaleur m'a étouffé et, tout à coup, sans m'en rendre compte, je tombai à la renverse et perdis connaissance.

16. Aussitôt, mes trois coéquipiers français accoururent aviser le chef et l'informer qu'un Marocain a un malaise ; on ne sait s'il est mort, lui dirent-ils. Alors, il (le chef) s'en est allé téléphoner à l'hôpital pour faire venir une ambulance. Tout à coup je repris mes esprits et je me suis levé, car j'avais honte de moi… Mes coéquipiers sont retournés, pour lui dire (au chef de l'usine) de revenir car j'étais hors de cause. Il retourna téléphoner pour décommander l'ambulance.

17. Il (le chef) m'a demandé ce qui m'est arrivé. Je lui ai répondu : « … en fait, … que Dieu te bénisse, c'est que ma tête ne supporte pas la forte chaleur.. déjà dans mon pays, c'était pareil.. Dès que j'approche un feu, d'une chaleur intense, je

succombe en perdant connaissance. Il m'a dit : « alors viens ! » et il m' a accompagné vers un endroit, loin des hauts fourneaux de la fonderie et me dit : "est ce que c'est assez frais ici ? » Je lui répond : "oui c'est plus frais". il m'a dit : « alors, installe - toi et après, on verra ».

18. Je m'y suis installé environ une heure ; après quoi, il (le chef) est revenu me demander : « ça va bien ? Tu te sens mieux maintenant ? » Je lui ai répondu : "oui, ça va mieux…"… Il m'a dit ensuite : "tiens" !, et il m'a écrit un billet et m'a dit : « présente-le* au gardien de l'usine ; car on ne peut quitter l'usine sauf si la sirène retentit , après quoi, les gardes ouvrent les portails de l'usine ; ce dernier en a quatre.

19. Et si on veut sortir sans qu'il y'ait de sonnerie de cette sirène-là, Il est obligatoire de présenter un saufconduit. Il (le chef) me remit cette autorisation, et j'étais allé

    la présenter au garde qui a ouvert le portail et m'a laissé sortir de l'atelier… Je suis allé ensuite me restaurer au réfectoire, puis je suis allé me coucher…

(…………)

Bibliographie

ABDEL-MASSIH E.T, (1971), Tammazight verb structure : a generative approch, The Hague, Indiana University Publications, African series, 2, XIII+230 p.

ABOUSSAID, A, (1978), La politique coloniale française envers les tribus de l'Anti Atlas, à partir des documents des tribus d'Ighrem, mémoire de licence (en arabe), Faculté des lettres de Rabat, 1978-1979.

AKOUAOU, A, (1976), L'expression de la qualité en berbère : verbe, parler de base : le tachlhiyt de Tiznit, thèse de 3ème cycle, Paris 5-EPHE

AKOUAOU, A. (1979), "le verbe 'g' berbere", *Bulletin Economique et Social du Maroc* 140 : 105-116.

*AKOUAOU, A. (2012), L'expression verbale de de la qualité en amazighe, éd. IRCAM, Rabat. Imp. Al Maarif al-Jadîda.

*AMEUR, M. et BOUMALK, A. (Dir.) (2006), Structures morphologiques de l'amazighe, Actes du séminaire organisé par le Centre de l'Aménagement Linguistique à Rabat les 7- 8 octobre 2004, Publications de l'IRCAM, Imprimerie Al Maârif El Jadida, Rabat.

*AMOUZAY, L. (2015), *La proposition relative en amazighe : approche comparative*. Thèse de doctorat, Département de Langue et Littérature Françaises, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Mohamed V Rabat.

APPLEGATE , J.R, (1958), *An outline of the structure of shilha*, New York.

APPLEGATE , J.R., (1963) , *The structure of Kabyle,* Los Angeles-Univ. Of California.

ASPINION, R, (1953), *Apprenons le berbère. Initiation aux dialectes hleuhs,* Rabat, Moncho.

BARY, L. (1983), *Etude syntaxique d'un parler de la langue Tamazight: Je Tachelhit d'Inzgane*, D.E.S, Rabat, Faculté des Lettres.

BASSET, A. (1929), *La langue berbère, morphologie, le verbe, étude de thèmes,* Paris, Librairie, Ernest Leroux.

BASSET, A. (1932b), "Notes sur l'état d'annexion en berbère", *B.S.L,* Paris: 173-174.

BASSET, A. (1937), "Notes sur le pronom relatif sujet et le pseudo participe dans les parles berbères", *B.S.L,* Paris, tome 37 : 45-47.

BASSET, A. (1942), "Sur le pluriel nominal berbère", *Revue africaine* : 155-260.

BASSET, A. (1945), "Sur la voyelle initiale en berbère", *Revue africaine* : 82-88.

BASSET, A. (1946), "Sur la proposition indépendante et la proposition relative en berbère", *G.L.E.C.S,* IV: 30-32.

BASSET, A. (1948), "La proposition sans verbe en berbère", *G.L.E.C.S,* IV : 90-92.

BASSET, A. (1949), "Sur le participe en berbère", *G.L.E.C.S,* V:34-36.

BASSET A. (1950), "L'anticipation en berbère", *Mélanges William Marçais,* Paris, Maisonneuve, 1950, pp. 17-27.

BASSET A. (1952a) "Détermination et indétermination du nom en berbère", *G.L.E.C.S,* VI: 22-26

BASSET A. (l952b), *"La Langue berbère,* Hundbook of Africain Language, Part f, London, (réédité en 1969 et 2012).

BASSET, A. (1954a), "Sur le participe du parler berbère des Aït sadden", *Journal Asiatique* CCXLII: 393-395.

BASSET, A. (1954b) "n devant complément de nom en berbère", *G.L.E.C.S.* VII, : 8-12.

BASSET, A. (1956), "La langue berbère", *L'Afrique er L'Asie* 34: 39-45.

BASSET A. (1959) "Articles de dialectologie berbère", Paris, Klincksieck.

BASSET, A. et PICARD, A. (1948), Eléments de grammaire berbère, (Kabylie-lrjen), Alger.

BASSET, R. (1895) « Le dialecte berbère de Taroudant », Giornale della Soc. Asiat. Ital. Vol 8., pp. 1-63.

BELKAID, M. (1978), Le parler arabe de Ténes (Algérie), étude phonologique, grammaticale et lexicale, thèse peur le Doctorat d'Etat, Paris V.

BENTOLILA. F. (1969) « Les modalités d'orientation du procès en berbère, parler des Aït Seghrouchen d'Oum Jeniba », *La linguistique*, F1.pp. 85-96 et F2. pp. 91-111.

BENTOLILA. F. (1969), Le parlers berbère des Aït Seghrouchen, d'Oum Jeniba (Maroc) : étude des unités significatives, thèse pour le Doctorat d'Etat, Paris V. 1974, 471pp. dactyl ;

BENTOLILA , F. (1978), « Sémantisme et étude des unités significatives », syntaxe et sens, Actes de la journée d'étude du 18-3-, Paris V. ronéoté, pp. 3-12

BENTOLILA, F. (1979), « Les valeurs modales en berbère, parler des Aït Seghrouchen d'oum Jeniba, Maroc Central », La linguistique fonctionnelle, débats et perspectives (MAHMOUDIAN.M), Paris, 1979, pp. 171-202.

BENTOLILA, F. (1979), « Les syntagmes verbaux dans les serments berbère », Actes du 6ème colloque de la S.I.L.F., juillet 1979, Rabat-Maroc.

BENTOLILA , F. (1981) *Grammaire Fonctionnelle d'un parler berbère, Aït Seghrouchen d'Oum Jeniba (Maroc),* Paris, SELAF.

BENVENISTE, E. (1935) *"Origine de laformation des noms en indo-européen,* Paris.

BENVENISTE, E, (1948), *Nom d'agent et nom d'action en Indo-européen*, Paris, Maisonneuve.

BENVENISTE, E. (1966), *Problèmes de linguistique générale,* Paris, N.R.F., gallimard, I &. II,

BENVENISTE, E. (1948) *Nom d'agent er nom d'action en fndo-européen,* Paris, Maisonneuve.

BENVENISTE, E. (1950), "La Phrase nominale", in *Problèmes de Linguistique Générale, 1* , Paris, Gallimard: 151-167.

BENZEKRI, D. (1983), *Description d'un dialecte de la langue Tamazight : Parler des Ayth Wabi (Zemmour),* Mémoire de licence, Rabat, Faculté des Lettres.

BIARNAY, S. (1908), *Etude sur le berbère de Ouargla*, Paris, Leroux.

BIARNAY, S. (1911), *Etude sur le dialecte de Bettioua du viel-Azereu*, Alger, Jourdan.

BIARNAY, S. (1917), *Etude sur le dialecte berbère du Rif,* 2ème éd, Paris, Leroux.

*BOUKHRIS, F. (1990), "Les structures interrogatives et le Focus de Contraste en Tamazight : Approche pragmatique fonctionnelle'\ *La linguistique au Maghreb,* Rabat, Okad:, pp. 313: 328.

*BOUKHRIS, F. (2004), « La particule prédicative *d* en amazighe », *in* M. Ameur et A. Boumalk (Dir), *Standardisation de l'amazighe,* IRCAM, Al Maàrif Eljadida, Rabat, pp. 172-184.

*BOUKHRIS, F. (2006), « Structures morphologiques de la préposition en amazighe», *in Structures morphologiques de l'amazighe*, éd. IRCAM, Imp. Al Maârif El Jadida, Rabat, pp. 46-56

*BOUKHRIS, F. (2009), « L'indéfini *iž /idž* : étude comparative », *in l'amazighe dans l'Oriental et le nord du Maroc : convergence et variation*, Actes du colloque international, IRCAM - Faculté des Lettres d'Oujda en 2005, Publications de l'IRCAM, pp. 131-139.

*BOUKHRIS, F. (2010), « La variation morphosyntaxique en amazighe : position et ordre des pronoms clitiques », in *Berber Studies,* volume 28, Edité par H. Stroomer, université Leiden, Pays-Bas, pp. 7-24.

*BOUKHRIS, F. (2011), « L'accord sujet-verbe en amazighe », in *Etudes et documents berbères, n° 29-30*, Mélanges en l'honneur de Pierre Encrevé, La boîte à Documents, pp. 43-73.

*BOUKHRIS, F. (2013), *Grammaire de la phrase et cliticisation en amazighe. Approche générative minimaliste,* Publications de l'IRCAM, Imprimerie Al Maârif El Jadida, Rabat.

*BOUKHRIS, F. et *al.*, (2008), *La nouvelle grammaire de l'amazighe*, Publications de l'IRCAM, Imprimerie Al Maârif El Jadida, Rabat.

*BOUMALK, A. SOUIFI, H. (2019), *Catégorisation grammaticale en amazighe*. Actes des journées d'étude organisés par le Centre de l'Aménagement Linguistique, Rabat, les 10-11 novembre 2019, Publications de l'IRCAM, Rabat.

*BOUMALK, A. Laabdelaoui, R. (coor.) (2012), *Faits de syntaxe amazighe,* Actes du colloque internationalIRCAM, , Rabat, les 09-10 novembre 2009, Publications de l'IRCAM.

BOUKOUS, A. (1979a), "La formation du glide en Tamazight (dialecte Tachlhit), *Traces* 2 : 3-51.

BOUKOUSS, A. (1979b) "La situation linguistique au Maroc", *Europe*, 602-603 : 5-21.

BOUKOUSS, A. (1979c), "Le profil sociolinguistique du Maroc", *Bulletin Economique et Social du Maroc,* n° 140, 1979, pp.. 5-32

*BOUKOUSS, A. (1989), "Les études de dialectologie berbère au Maroc", *Langue er Société au Maghreb, Bilan et Perspectives,* Rabut, Publications de la Faculté des Lettres : 119-134.

*BOUOUD, A. (1990), *Grammaire et Synra.-œ d'un parler berbère. Aït Sadden (Maroc),* Thèse de Doctorat, Paris, INALCO.

*BOUYELMANI, A. (1998), *Eléments de grammaire berbère. Parler rifain des Ayt Touzinz*, Thèse d Doctorat, d'Etat ès-Lettres, Faculté des Lettres , El Jadida.

*CADI. K. (1987), *Système verbal rifain, forme et sens,* Paris, SELAF.

*CADI, K. (2006), *Transitivité et diathèse en Tarifit. Analyse de quelques relations de dépendances lexicales et syntaxiques,* Rabat, éd. IRCAM

CANTINEAU, J. (1950), "Racine et schème", *Mélanges William Marçais* , Paris, Maisonneuve : 119-124.

CHAKER, S. (1975), "Types de syntagmes prédicatif en berbère", *Cahiers de Linguistique d'Orientalisme et deS lavisme, Mélanges à* G. *Mounin,* 5-6, : 75-88, Univ. de Provence.

CHAKER, S. (1983), *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) : Syntaxe,* Aix en Provence, Publications de l'Université de Provence, J. Laffite.

CHAKER, M. S. (1984a), Textes en linguistique berbère. Introduction au domaine berbère, Paris, CNRS.

CHAMI, M. (1979), *"Un parler amazigh du Rif marocain : Approche phonologique et morphologique,* Thèse de Doctorat de 3ème cycle, Paris V.

COHEN, D. (1968), "Les langues chamito-sémitiques", *Le Langage, Encyclopédie de la Pléiade.*

COHEN, D. (1975) "Phrase nominale et verbalisation en sémitique", *Mélange linguistiques offerts à E. Benveniste ,* Paris, Klinckisieck, 1975 : 87-97.

CORTADE, J.M. (1969), *Essai de grammaire touarègue*, Alger.

DALLET, J.M. & L. de Vivennes (Sœur) (1960), Initiation à la langue berbère (Kabylie), Algérie, Fort National.

DESTAING, E. (1907-1911), *Dialecte berbère de Béni Snouss*, 2 vol. Paris, Leroux.

DESTAING, E. (1920), *Etude sur la tachlhit du Souss, I, Vocabulaire français-berbère*, Paris Leroux.

DESTAING. E. (1920), *Etude sur le dialecte des Aït Seghrouchen (Moyen Atlas marocain*), Paris, Leroux.

EL MOUJAHID, E. (1979b) "Présentation des phonèmes de la langue tamazighte: le tachelhiyt d'lgherm", *Traces* 2: 52-78.

EL MOUJAHLD, E. (1981), *La classe du Nom dans un parler de la langue camazighte, le tac/zelbiyt d'lgherm (Souss-Maroc),* Thèse de 3ème cycle, Paris V, Université René Descartes.

*EL MOUJAHID, E. (1982), "Un aspect morphologique du nom en tamaziht: l'état d'annexion", *Langues et Littératures* 2: 47-62., Rabat, Publications de La Faculté des Lettres.

*EL MOUJAHID, E. (1989), "La recherche linguistique en tamazight durant les trois dernières décennies: Morphologie et Syntaxe", *Langue et Société. Bilan et perspectives,* Rabat, Pub. de la Faculté des Lettres : 42-52.

*EL MOUJAHID, E. (1990), "La topicalisation en tamazight: dialecte tachelhiyt", *La linguistique au Maghreb*, Rabat, Okad p. 298-312.

*EL MOUJAHID, E. (1996), "Dialectologie comparées : la syntaxe comparée des structures génitives en berbère et en arabe marocain", *Dialectologie et Sciences Humaines,* Faculté des Lettres de Rabat, Casablanca imp. Najah El jadida

*EL MOUJAHID, E. (1997), *Grammaire générative du berbère, Morphologie et Syntaxe du Nom en Tachelhit,* Ed. Faculté des Lettres de Rabat, Casablanca, Imp. Najah El-jadida.

*El Moujahid, E. (2006), « Morphologie du nom de qualité en amazighe », *in. AmeurM. & Boumalk* A., *Structures Morphologiques de l'amazighe*, Actes de colloque. CAL-IRCAM, pp. 151-159.

*ENNAJI, M. (1988), "Non Verbal Predicate in Moroccan Arabie", *Proceedings of the First lmemational Conference of the Linguisiic Society of Moroccn,* Rabat, Okad, pp. 175-1.

FOUCAULD, CH. (1952), *Dictionnaire touareg-français,* Paris, Imprimerie Nationale de France.

GALAND, L. (1955), "Etat et procès : les verbes de qualité en berbère", *Hespéris* 1-2 : 245-251.

GA LAND, L.(1957), "Un cas particulier de phrase non verbale: « l'anticipation renforcée et l'interrogation en berbère », *Mémorial A. Basset,* Paris, Maisonneuve : 27-37.

GALAND, L. (1964), "L'énoncé verbal en berbère : étude des fonctions", *C.F.S.* 21 : 33-53.

GALAND, L. (1967), "La construction du nom de nombre dans les parlers berbères", *verhandlungen des zweiten internationaln dialektologe kongressess,* I(z.f. Mundartforschung, Beihfte. NF3), Wiesbaden : 253-259.

GALAND, L. (1966),"Les pronoms personnels en berbère", *B.S.L.* 1: 286-298.

GALAND, L. (1966), "La construction du nom complément du nom en berbère", *G.L.E.C.S.*: 166-172.

GALAND, L. (1969), "Types d'expansion nominale en berbère", *C.F.S.* 2 : 83-100.

GALAND, L. (1974), "Défini, indéfini, non-défini: les supports de détermination en touareg", *B.S.L.* 69, fasc.l : 205-224.

GALAND, L. (1979a), *"Langue et Litérature berbères, vingt cinq années d'études",* Paris, C.N.R .S.

GALAND, L. (1979b) "Relation du verbe et du nom dans l'énoncé berbère", *Lacito-documents,* Eurasie 2 : 1- 16.

GALAND, L. (1980), "Une intégration laborieuse : 'les verbes de qualité du berbère", *B.S.L.,* tome LXXV, fasc. 1 : 347-362.

*GALAND, L. (1988). Le berbère. *in Les langues chamito-semitiques.* Vol. 3 *of Les langues dans le monde ancien et moderne,* Paris, Ed. CNRS, pp. 207–242.

*GALAND, L. (2010), *Regards sur le berbère*. Milan, Centro Studi Camito-Semitici.

GALAND, P. P. (1959), "Nom et verbe en berbèer", *Travaux de l'Institut de Linguistique* IV: 35-47.

GALAND, P. P. (1959), « Sur les frontières entre nom et verbe en berbère», *Modèles linguistiques*, t. VI, fsc. 1 : 67-81.

GUERSSEL, M. (1976), *Issuess in Berher Phono/ogy*, MA's thesis, University of Washngton.

HANOTEAU. A. (1858), *Essai de grammaire kabyle,* Paris, Challamel.

HANOTEAU, A. (1896), *Essai de grammaire tamachek,* Alger, Jourdan.

HANOUZ, S. (1986), *Grammaire berbère*, Paris Kliencksiek.

HARRIES-JOHNSON, J. (1966) *Syntactic Structure of Tamazight ,* Doctoral dissertation, U.C., Los Angeles.

HARRIES-JOHNSON, J. (1966), *Syntactic Structure of Tamazight, Doctoral Dissertation*, UC. Los Ageles.

JUSTINARD, L.V. (1914), *Manuel marocain du berbère marocain (dialecte chleuh),* Paris, E. Guilmoto.

JUSTINARD, L.V. (1926), *Manuel marocain du berbère marocain : dialecte rifain),* Paris Gueutner.

KOSSMANN, M.G. (1997), *Grammaire du parler berbère de Figuig (Maroc oriental),* Paris-Louvain, Peeters.

KOSSMANN, M.G. (2000), *Esquisse grammaticale du Rifain oriental*, Paris-Louvain, Peeters.

LACEB, M. O. (1978), *Quelques processus phonologiques en berbère,* Mémoire de DEA, Paris Vlll, Vincennes.

* LAFKIOUI, M. (1999), *Syntaxe intégrée de l'énoncé non verbal berbère (parler berbère d'Ait Wayagher- Maroc du Nord),* Thèse de Doctorat (nouveau régime) linguistique, INALCO, Paris.

Laoust, E. (1012), *Etude sur le dialecte berbère de Chenoua, comparé avec ceux de Beni Menacer et des Béni Salah*, Paris, Leroux.

Laoust, E. (1918), *Etude sur le dialecte berbère des Ntifa : Grammaire, textes,* Paris, Leroux.

Laoust, E. (1936), *Cours de berbère marocain : dialecte du Sous, du Haut et de l'Anti-Atlas*, Paris, Geuthner.

*LEGUIL, A.(1992), *Structures Prédicatives en Berbère, Bilan et Perspectives,* Paris, L'Harmattan

Loubignac, V. (1992), *Etude sur le dialecte berbère des Zaën et Aït Seghrouchen : grammaire, textes, lexique*, Paris, Leroux.

Mammeri, M. (1976), Tajeṛṛumt n tmazight (tanatla taqbaylit), Paris , Maspero.

Mammeri, M. (1986), Précis de grammaire berbère (Kabyle),* Paris, MSH (Awal)

MARCY, G. (1931), "Essai d'une théorie générale de la morphologie berbère", *Hesperis,* 12/2, 1931:. 177-203.

MARTINET, A. (1968), A. *"Elements de linguistique générale,*

MARTINET A. (1979), *Grammaire fonctionnelle du français,* Paris, Didier.

*OUSSIKOUM Bennasser, (2019), *Question de morphologie amazighe, Parler des Ayt Wirra,* Pub. IRCAM, Rabat.

*OUSSIKOUM, B. (2013), *Dictionnaire Amazighe- Français : Le parler de Ayt Wirra Moyen Atlas-Maroc,* Publications de l'IRCAM.

OUSSIKOUM, N. (2004), *Syntaxe de groupe adjectival en Tamazighte, le parler des Aït Wirra (Moyen Atlas, Maroc),* thèse de Doctorat, faculté des lettres de Rabat.

PENCHOEN, T.G. (1973), *Etude syntaxique d'un parler herhère (Al'tfrah de l'Aurès),* Studi Magrebini 5.

PRASSE K.G. (1974) *Manuel de gramrnaire touareg (tahaggart),* VI-V : *:Nom,* Copenhague, Akademisk, Forlag.

*SADQI, F. (1986a), Studies in Berber Syntax, Kënigshausen Neumann, Würzburg.

*SADIQI, F. (1986b) "Raising in Berber", *Studies in African Lingaislics* 17 . 3 : 220-248.

*SOUIFI, Hamid (1998), *Les unités significatives de la phrase verbale simple d'un parler berbère de : Villa Sun Jurjo/ Alhoucemas '' Ajdir'' (Rif/Maroc Nord),* thèse de doctorat en science du langage, Université de Toulouse-Le-Mirail, France.

TCHEKOFF, C. (1977) "La prédication", *La langue française* 35 :47-55.

Venture de Paradis, J.M. (1844), *Grammaire et dictionnaire de la langue berbère*, Paris, Imp. Royale.

VYCICHL W. (1957), "L'article défini du berbère, *Mémorial A. BASSET,* Paris, Maisonneuve : 139-146.

Conçu comme une contribution au développement de la Grammaire structurale de la langue amazighe, cet ouvrage, à l'origine thèse de doctorat, présente une description focalisée sur la catégorie du Nom, à partir d'une approche fonctionnelle, selon le modèle théorique développé par André Martinet.

L'étude porte sur les aspects morphologiques, syntaxiques et axiologiques du Nom et de ses modalités en amazighe, en prenant comme base d'analyse les faits dans la variante tašəlḥiyt.



El Houssaïn El Moujahid est docteur d'État, ès-Lettres de l'Université Mohammed V – Rabat. Enseignant-chercheur en linguistique, à la même Université, de 1981 à 2002. puis, en 2002 il est Secrétaire Général à l'Ircam.

Outre la linguistique amazighe, ses recherches portent sur la dialectologie et la tradition orale.

Parmi ses principales publications : *Grammaire Générative du Berbère, Morphologie et Syntaxe du Nom en Tachelḥit* (1997), *Nouvelle Grammaire de l'amazighe* (co-auteur, 2008), et *Grammaire Générative de l'amazighe, Morphologie et Syntaxe du Nom* (2021).

66 DH